Collège de Montaigu
11 [illegible] 1753

0321/15

Anno Domini Millesimo Septingentesimo Quinquagesimo tertio, die Augusti Undecimâ;

Cum Collegium Montacutium anniversarios studiorum Ludos, ad solemnem Præmiorum distributionem, Celebraret, Maximo omnium ordinum Concursu ac plausu; faventibus Parisiensis Academiæ Viris, Ingenuus adolescens Joannes Laburthe in secundo ordine Equestri Collegii Auditor alumnus, Primum strictæ orationis Præmium Jure ac Merito Consecutus est; In cujus rei fidem, Ego Collegii Primarius, Apposito sigillo, subscripsi die et anno supradictis.

J. Germain

BIBLIOTHEQUE GENERALE DES AUTEURS DE FRANCE.

LIVRE PREMIER,

CONTENANT

LA BIBLIOTHEQUE CHARTRAINE:

OU

LE TRAITE' DES AUTEURS ET DES HOMMES Illustres de l'ancien Diocèse de Chartres :

QUI ONT LAISSE' QUELQUES MONUMENS à la posterité : ou qui ont excellé dans les beaux Arts. Avec le Catalogue de leurs Ouvrages ; le dénombrement des différentes Editions qui en ont été faites, & un jugement sur plusieurs des mêmes Ouvrages.

Par le R. P. DOM JEAN LIRON, *Religieux Bénédictin de la Congregation de Saint Maur.*

Omnes isti in generationibus gentis suæ gloriam adepti sunt. Eccl. 44. 7.
Ils se sont tous acquis parmi leur nation une gloire qui est passée d'âge en âge.

A PARIS.
Chez JEAN-MICHEL GARNIER, Imprimeur Libraire, ruë du Foüare, près le Pont de l'Hôtel-Dieu.

M. DCCXVIII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

A

MONSEIGNEUR

MARC-RENÉ DE VOYER DE PAULMY, MARQUIS D'ARGENSON,

GARDE DES SEAUX DE FRANCE,

PRESIDENT DU CONSEIL DES FINANCES, &c.

MONSEIGNEUR,

Quand je vois plusieurs Villes se disputer avec chaleur la gloire d'avoir donné naissance à Homére, je conçois aisément qu'il n'est rien de plus glorieux à un Etat,

que de produire de Grands Hommes. Nôtre France, MONSEIGNEUR, parmi tant d'autres prérogatives qui la rendent la plus puissante & la plus florissante Monarchie de l'Univers, a encore cét avantage de surpasser les autres Roïaumes ses voisins, par le nombre & le mérite des Savans qu'elle a produits.

Il y a long-tems, MONSEIGNEUR, qu'on souhaite que quelqu'un entreprenne de faire l'énumeration de tous ces Hommes immortels par leurs écrits, que la nation Françoise a donnez depuis tant de siécles, & qu'elle donne encore tous les jours. Mais les plus habiles ont toûjours craint, & peut-être avec raison, de voir échoüer leurs travaux & leurs recherches dans un dessein si pénible & si étendu. Il est vrai, & tout le monde en convient, que cette entreprise est noble, digne de loüanges & glorieuse à la nation : mais aussi quelles difficultez n'enveloppe-t-elle pas, qui pourront la faire regarder à plusieurs comme temeraire ?

Cependant aprés plusieurs délais, l'amour de la Patrie & la gloire de la Nation ont fait disparoître tou-

tes ces difficultez, & dissipent enfin une certaine timidité scrupuleuse qu'on avoit euë auparavant. On la tente donc aujourd'hui cette grande entreprise, MONSEIGNEUR; & j'ai l'honneur de vous en offrir les prémices dont je me trouve le Dépositaire. Je crois ne pouvoir mieux que par-là applaudir au choix que l'Auguste Prince qui nous gouverne, a fait de vous pour remplir deux des prémiéres charges du Roïaume. Devenu par une de ces hautes dignitez le Protecteur des Muses, j'ai droit d'espérer que vous voudrez bien accorder vôtre puissante protection à cette illustre troupe de leurs Eleves, qui viennent la réclamer. Etabli l'Arbitre des beaux Arts & des Sciences, vous vous feriez un crime de refuser vos faveurs à ceux qui les ont fait fleurir avec une réputation presque égale à celle des anciens Romains & des anciens Grecs.

Oüi, MONSEIGNEUR, toutes sortes de motifs; vos propres sentimens; vôtre propre conduite; ces grands talens acquis & naturels qu'on admire en vous; le caractére & les qualitez générales & particuliéres de ces Grands Hommes & de leurs ouvrages, vous

les rendent récommandables & dignes de tous vos égards.

Vous aimez la Religion, MONSEIGNEUR, vous cherissez l'Eglise & la Patrie: vous verrez des Théologiens de toutes les especes qui en ont soûtenu la doctrine, appuié la morale, deffendu la discipline; des Canonistes qui en ont éclairci ou commenté les Loix; des Auteurs fidéles qui en ont transmis l'histoire à la posterité; des Ecrivains qui ont consacré leur plume, à faire passer la pieté chretienne de leurs écrits dans les cœurs: vous trouverez des Philosophes qui ont poussé leurs découvertes au-delà de tout ce qu'ont fait les Platons & les Aristotes; des Jurisconsultes qui ont prescrit ou compilé les régles de la Justice, enseigné à les suivre scrupuleusement, & formé tant d'habiles & d'intégres Magistrats; des nuées d'Orateurs, de Poëtes, de Critiques, &c. qui ont travaillé avec presque autant de succés que les Cicerons, les Virgiles, les Horaces, &c. Enfin, MONSEIGNEUR, vous découvrirez des Savans de tous les ordres, qui ont travaillé comme de concert, à illustrer la nation Françoise, & qui lui ont

merité le glorieux titre de Mére & de Princesse des Arts.

Vous marquerai-je encore, MONSEIGNEUR, un motif plus éloigné, mais qui n'est pas moins pressant? vous dirai-je que parmi ces Hommes celebres vous en verrez plusieurs qui sont sortis de vôtre illustre & ancienne Maison, où l'esprit & la science sont héreditaires? Je nomme par avance les Jeans, les Renez, les Claudes de Voyer, Vicomtes de Paulmy, Seigneurs d'Argenson, qui dans leur siecle ont fait la gloire de la Touraine leur Patrie, & qui en seront toûjours un grand ornement par leurs Ecrits & la réputation de leur vertu, de leur sagesse, & de leur suffisance à exercer les grandes Charges. Ainsi, MONSEIGNEUR, vous devez regarder cette Bibliothéque Générale comme un bien auquel vous avez droit; puisqu'elle contient celle de plusieurs de vos Ancêtres qui l'ont enrichie.

Ce sont là en partie les titres qui m'ont inspiré une confiance certaine, que vous aurez pour agréable le pre-

sent que je prends la liberté de vous offrir, & sur lesquels je fonde le plus grand respect dans lequel j'ai l'honneur d'être,

MONSEIGNEUR

DE VOTRE GRANDEUR,

Le très-humble, très-obéïssant & très-dévoüé serviteur F. H.

PREFACE

PREFACE GE'NE'RALE.

L'ART de dresser des Bibliothéques, ou Catalogues d'Auteurs & des écrits qu'ils ont composez, a été du goût de tous les Siécles où l'on a sû faire usage de la Litterature. On sait assez ce que les Anciens & les Modernes ont fait sur cette matiére, sans qu'il soit besoin de le retoucher ici ; & les savantes Préfaces que plusieurs ont mises à la tête de leurs Ouvrages, font suffisamment connoître la nature de ce genre d'écrire.

Son utilité n'est pas moins universellement réconnuë. L'accueïl que le Public a fait, les applaudissemens qu'il a donnez au grand nombre d'écrits de cette nature qu'on a publiez en différens tems, & le fruit qu'il en a tiré, en sont des preuves éclatantes qui ne souffrent point de réplique. Mais on peut dire que jamais on ne les a reçûs plus favorablement, que dans nôtre Siécle ; soit parce qu'on a un goût tout particulier pour cette sorte d'Ouvrages ; soit parce qu'aujourd'hui les Auteurs & les livres se sont multipliez si prodigieusement, qu'il n'est presque pas possible de les connoître tous, sans le secours dont il s'agit ici. Il a même deux autres avantages considérables. C'est que par-la, non-seu-

lement on a connoiſſance des livres qui ſubſiſtent, mais encore de ceux dont la négligence des hommes ou le malheur des tems nous a privez ; & qu'il n'eſt point de moïen plus ſûr de tranſmettre à la poſterité une notion des uns & des autres. Combien en eſt-il parmi les ſacrez & les prophanes, dont il ne reſteroit plus maintenant aucun veſtige, ſi on n'avoit eu le ſoin de les faire connoître de cette maniére ? Ce qu'on dit des écrits, il le faut dire auſſi de leurs Auteurs.

Ce ſont ſans doute ces motifs qui ont porté tant de Compagnies où l'on cultive les Sciences, pluſieurs Provinces & même quelques Roïaumes entiers, à dreſſer des Bibliothéques particuliéres des Ecrivains qu'ils ont donnez à la République des Lettres & de leurs ouvrages.

Il y avoit lieu d'eſperer que nôtre France qui a toûjours ou preſque toûjours fait profeſſion des Sciences, ne ſeroit pas la derniére à former une Bibliothéque de ſes Auteurs. Il n'y a guéres de ſiécle qui n'ait pû fournir de quoi faire un juſte volume ſur ce ſujet. Cette abondance & l'exemple de nos voiſins, qui devoient exciter pluſieurs ſavans Hommes à entreprendre ce grand deſſein, ſemblent au contraire les en avoir détournez. Chacun s'eſt déchargé d'un ſi peſant fardeau ſur ceux qui viendroient enſuite ; & l'ouvrage eſt demeuré juſqu'à préſent en idée.

Ce n'eſt pas même que les François n'euſſent des exemples domeſtiques, qu'ils pouvoient ſuivre ; nos

Provinces aïant produit les plus celébres Imitateurs de S. Jerôme le premier Bibliothécaire des Chrétiens : ſavoir Gennade, Prêtre de Marſeille dans le V. ſiécle ; Sigebert Moine Benedictin de Gemblours ; Honoré, Prêtre d'Autun, dans le XII. & Henri de Gand, Docteur de Paris à la fin du XIII. Il faut pourtant avoüer que ces quatre Auteurs ſe ſont bornez aux Ecrivains purement Eccléſiaſtiques ; que les deux derniers ſont fort ſuperficiels, & qu'ils n'ont fait aucunes recherches conſidérables. Mais leur exemple qui devoit animer ceux qui ont eu quelque connoiſſance des antiquitez & de l'hiſtoire de France, à travailler tout de bon à faire connoître les richeſſes de leur Patrie, n'a point eu ſon entier effet.

Il eſt vray que vers la fin du XVI. ſiécle, Antoine du Verdier de Vauprivas & François Grudé de la Croix du Maine entreprirent ce travail, & l'exécuterent effectivement tous deux en même tems. Mais, outre que ces Bibliothécaires ne font point mention des Auteurs François qui avoient écrit en latin (ſi néanmoins on en excepte un trés-petit nombre dont le premier parle en quelques endroits) le tems qui s'eſt écoulé depuis leur mort, nous a préparé une moiſſon trés-riche & trés-abondante. Le nombre de nos Ecrivains s'eſt tellement multiplié depuis ce tems-là, que leur multitude, ſelon la remarque d'un Savant (a), eſt ſeule capable d'épou-

(a) M. Baillet, qui ne compte que dix Auteurs qui ont écrit ſur les Ecrivains des dix petits Païs de la France.

venter & d'empêcher les plus entreprenans & les plus laborieux de ſonger à en faire un recuëil, ſurtout après avoir vû échoüer les généreuſes entrepriſes des PP. Loüis Jacob, Carme, & Philippe Labbe, Jéſuite.

Cependant quelque vaſte & quelque difficile que ſoit cette entrepriſe, on croit ne devoir pas différer davantage de tâcher de l'exécuter d'une maniére ou d'autre, en tout ou en partie. Plus on apporteroit de délai, & plus il y auroit de travail. L'importance & l'utilité de cette execution font paſſer par-deſſus toutes les difficultez qu'elle pourroit faire naître. Voici la maniére dont on y procedera.

De toutes les méthodes qu'on a enviſagées, on n'en a point jugé de plus propre que celle qu'on a ſuivie : c'eſt-à-dire, de diviſer l'ouvrage en preſque autant de livres que le Roïaume comprend de divers Païs, & de n'y travailler que par parties. Cette méthode a pluſieurs avantages conſidérables. 1°. En ne ſe propoſant que quelques Provinces à la fois, on eſperera d'en pouvoir aiſément venir à bout, & on ne ſera pas rebuté par l'immenſité du travail : au lieu que ſi on enviſageoit l'ouvrage entier, on ſeroit arrêté en quelque maniere par la juſte crainte d'y ſuccomber, & qu'il ſeroit très-difficile, pour ne pas dire impoſſible de l'executer avec ordre, & avec exactitude. 2°. Les Provinces ſeront ravies d'avoir ſéparément en un même volume les grands Hommes qu'elles ont donnés à la République des Lettres, & qu'elles trouveroient fort diſperſez ſi on en uſoit au-

crement. 3°. Si ceux qui entreprennent cét ouvrage, n'en peuvent pas voir la fin, on aura plus d'espérance de le voir continuer. Car il sera bien difficile que dans les Provinces qu'ils pourront laisser, il ne se trouve quelque personne industrieuse & zélée, qui tâche de faire pour sa Patrie ce qu'elle verra exécuté à la gloire de tant d'autres Païs.

Mais on sera peut-être surpris de ce qu'on commence par la Bibliothéque Chartraine, plûtôt que par quelque autre. On n'a point d'autre raison à en donner, sinon qu'elle s'est trouvée prête la premiére, comme aïant été faite d'abord pour suppléer aux Mémoires de l'histoire du même Diocése, qui y sont souvent citez ; & ausquels elle renvoïe quelquefois. D'ailleurs ce qui s'est fait sans dessein s'accorde fort bien avec la raison. Il est en effet assez naturel de commencer par le centre, pour passer ensuite à la circonférence. Or le Pays des Chartrains, selon César, étoit regardé autrefois comme le milieu des Gaules. Il est vrai que ces Mémoires sont encore manuscrits : mais ils ne tarderont guéres à être imprimez. C'étoit là l'unique but qu'on se proposoit alors par rapport à la Bibliothéque. Quelques Savans l'aïant vûë dans la suite, lorsqu'elle n'étoit encore que manuscrite, en ont loüé le dessein & l'exécution ; & l'Auteur a pris un nouveau goût pour cette sorte d'étude. C'est ce qui lui a fait concevoir le dessein d'aller plus loin, si Dieu veut bien lui en fournir les moïens, dont le principal est la santé. Il a fait depuis effectivement celle de Touraine,

Bell. Gall. l. 6.

qui, Dieu aidant, ſera ſuivie de pluſieurs autres. Un de ſes amis à qui il a communiqué ſon deſſein, étant entré dans le même goût, s'eſt joint à lui, & a commencé déja à travailler de ſon côté.

Il reſte à dire quelque choſe de l'œconomie particuliére de l'ouvrage. Chaque Auteur y aura ſon titre, & y ſera placé ſelon l'ordre chronologique : de ſorte que celui qui eſt mort le premier, y tiendra le premier rang ; & ainſi des autres. Mais quand on ne ſaura pas précisément le temps de ſa mort, on rapportera ſon titre au temps qu'il a fleuri. On donnera d'abord une notion hiſtorique de la perſonne de chaque Auteur en particulier. On marquera autant qu'on en pourra être inſtruit, ſon nom, ſon ſurnom, ſes parens, le lieu de ſa naiſſance, les dignitez qu'il a remplies, les charges qu'il a exercées, les divers endroits où il a fleuri, ſon genre d'étude, ſa ſcience dans les langues, dans les beaux Arts, &c. les Maîtres & les principaux Diſciples qu'il a eu, les Savans avec qui il a été en commerce, le jugement qu'on a porté de lui, l'an, le jour de ſa naiſſance & de ſa mort lorſqu'on les ſaura ; & autres ſemblables particularitez néceſſaires pour donner un abregé exact de ſa vie.

On donnera enſuite le catalogue des ouvrages qu'il a compoſez en tout ou en partie, & le dénombrement des différentes éditions qui s'en ſont faites, autant qu'on en aura connoiſſance : ce qui néanmoins n'a pas été exactement obſervé dans ce premier volume, pour la raiſon qu'on a déja dite. En-

fin on y dira ſouvent à quelles occaſions ces ouvrages ont été écrits, à qui ils ont été dediez, le jugement qu'on en a porté, s'ils ont attiré des réponſes, &c. Mais l'étenduë du travail déja immenſe par lui-même, ne permet pas d'en faire une critique exacte & perpetuelle.

Comme les Conciles ſont des monumens trop conſidérables pour être omis dans une Bibliothéque de la nature de celle-ci, on traitera de tous ceux qui ſe ſont tenus dans les diverſes Provinces dont on parlera. On ſpecifiera, autant qu'on pourra le ſavoir, à quel ſujet ils ont été aſſemblez, les perſonnes qui y ont préſidé, en quel endroit on les a tenus, les Canons, les Capitules, ou Statuts qu'on y a dreſſez. On rapportera leurs titres à l'année de leur celébration, afin de ſuivre en tout l'ordre chronologique qu'on s'eſt preſcrit. On ne parle pas néanmoins dans ce premier volume de ceux qui ſe ſont tenus dans le Diocèſe de Chartres, parce qu'on en avoit traité à fond dans les Mémoires déja nommez.

Il eſt important d'avertir ici qu'on ira encore plus loin; & qu'on donnera un titre aux perſonnes qui ont laiſſé quelque monument conſidérable, ou qui ont excellé dans les beaux Arts. On en uſera de même à l'égard des principales Archives, ou Chartriers d'où l'on a tiré de ſemblables monumens, & où il s'en peut encore trouver. Il a ſemblé que la diviſion qu'on a choiſie, le demandoit ainſi, & que cela feroit plaiſir & auroit un bon effet. Chaque Province aura par ce moyen un recueïl complet des

grands Hommes qui l'ont illuſtrée tant par leur ſcience & leur induſtrie, que par d'autres endroits mémorables. Car ce deſſein a fait naître l'occaſion de déterrer pluſieurs perſonnes illuſtres dont le nom étoit à peine connu, & de découvrir beaucoup de particularitez intereſſantes par rapport à ceux dont on avoit déja quelque connoiſſance.

D'ailleurs ceux qui font une étude ſérieuſe de l'hiſtoire, ſavent de quel ſecours ſont les Chartres & autres monumens de cette nature, & ſeront bien aiſes qu'on leur en donne une notion particuliére. Souvent il ne faut qu'une telle piece pour décider un fait long-tems conteſté, réformer des anachroniſmes & fixer les époques. Un grand nombre d'autres contiennent des faits importans qu'on ne trouve pas ailleurs C'eſt pourquoy dans ces derniers ſiécles, où l'on eſt plus éclairé que jamais, & où par conſéquent on connoît mieux le prix de ces ſortes de monumens, on a un ſoin particulier d'en faire des recueïls. On ne peut donc que loüer le deſſein d'en faire connoître les Auteurs, ou ceux dont ils portent le nom.

Voilà en peu de mots ce qu'on a crû devoir dire ſur le projet d'une Bibliothéque Générale des Auteurs François. Mais comme on n'avoit pas d'abord des vûës ſi étenduës, & qu'on ne ſongeoit qu'au ſeul Diocèſe de Chartres, il eſt néceſſaire d'ajoûter ici l'Avertiſſement qu'on mit alors à la tête de cette premiére partie, pour faire voir le deſſein qu'on s'étoit formé au commencement. On y verra même quelques autres traits de l'œconomie qu'on obſervera dans l'ouvrage général.

AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT

SUR

LA BIBLIOTHE'QUE CHARTRAINE.

J'AI formé le dessein de cette Bibliothéque, lorsque j'ai travaillé aux Mémoires que j'ai composez pour servir à l'histoire des Evêques de Chartres. Car faisant réflexion que j'étois obligé de passer sous silence plusieurs personnes illustres, qui ne regardent pas directement ce que je m'étois proposé; je crûs qu'il ne seroit pas inutile d'en faire un Traité particulier, afin qu'il ne manquât rien à ma principale vuë qui a été de préparer les voïes, si je puis parler ainsi, à ceux qui voudront entreprendre quelque chose de régulier sur l'histoire de ce Diocèse. J'en ai encore eu un autre, qui est d'exciter les Savans à travailler sur les Ecrivains de différentes Provinces, afin d'aider par ce moïen ceux qui auront le courage de faire une Bibliothéque Générale de la France.

Mais je réconnois sincérement que cette Bibliothéque de l'ancien Diocèse de Chartres malgré mes soins & mes recherches, pourra se trouver imparfaite. Car, outre que je ne suis pas en état d'achetter un grand nombre de livres qui me manquent;

que je ſuis dans un coin de Province, inconnu; ſans aucune relation avec le monde ſavant, également éloigné de Chartres & de Paris : j'avoüe de plus que je n'ai ni autant de ſcience ni autant d'induſtrie, qu'il auroit été néceſſaire pour un ouvrage complet, & pour épuiſer la matiére. Je crois facilement que pluſieurs Auteurs ont échapé à mes recherches, particuliérement dans les deux derniers ſiécles; & qu'un grand nombre d'ouvrages ne ſont pas venus à ma connoiſſance. Voici comment j'exécute mon deſſein.

L'ancien Païs des Chartrains comprend, comme j'ai dit ailleurs, le Diocèſe de Chartres, dont on a tiré depuis peu celui de Blois, & l'Evêché d'Orleans. Celui-ci aïant eu dès les premiers tems ſes Evêques, & la Ville n'aïant pas manqué d'Hiſtoriens; je ne doute point qu'il ne s'y trouve auſſi des perſonnes incomparablement plus capables que moi de recueillir les Hommes Illuſtres par leurs écrits, qui ont fleuri dans l'étenduë de cét Evêché. C'eſt pourquoi je n'ai point voulu y toucher; & je me ſuis renfermé dans l'ancien Diocèſe de Chartres.

Quoique je n'aïe voulu parler que de ceux qui ſont nez dans l'étenduë de ce Diocèſe, je ne me ſuis pas piqué d'une exactitude trop ſcrùpuleuſe qui n'a pas lieu icy. En effet, comme il y a un grand nombre d'Auteurs dont on ignore le lieu de la naiſſance, il faut leur donner place dans le lieu de leur demeure. Lors donc qu'un Réligieux a demeuré dans une Abbaïe du Diocèſe de Chartres, ſi je ne puis

pas en inférer qu'il est né dans ce Diocèse, j'ai droit, & je dois même lui attribuer cét Auteur. C'est-là l'ordre commun pour les anciens tems. Ceux qui quittoient le siécle, se retiroient dans les Monastéres de leur Province, s'ils n'avoient des raisons particuliéres pour s'éloigner de leur Patrie.

De même, je puis attribuer au Diocèse de Chartres les Comtes de cette Ville qui l'étoient en même tems de Blois, & les Comtes du Perche originaires de Châteaudun. Il n'y a rien que de naturel en cela. Il est plus probable qu'ils y sont nez, au moins pour la plûpart. Cela est clair concernant les derniers qui faisoient leur résidence ordinaire à Nogent-le-Rotrou. Et pour les premiers, sans m'arrêter à remarquer que le Comte Etienne, surnommé Henry, qui épousa Adéle, fille de Guillaume le Conquérant, celébra son mariage à Chartres; qu'Adélicie ou Alix, fille du Roi Loüis VII. femme du Comte Thibaud le Bon, fit une fois ses couches à Châteaudun, comme il est marqué dans l'histoire de l'Abbaye de Fontaines-les-Blanches, & d'autres faits semblables: il est certain que ces Seigneurs aimoient beaucoup le séjour de Blois qui étoit dès ce tems-là une Ville considérable, dans une situation avantageuse, dont l'air est très-pur & les dehors admirables: que leur pouvoir & leur autorité y étoit plus grands qu'à Chartres, ou dans les Villes Episcopales de leur domaine; parce qu'il n'y avoit point d'Evêque dont la puissance mît des bornes à la leur. Ainsi on peut supposer qu'ils y sont nez presque tous, & qu'il y a

un fondement suffisant pour les attribuer à l'Evêché de Chartres.

Pour ce qui est des Evêques, ils sont dûs aux Eglises qu'ils ont gouvernées. Mais cela n'empêche pas que quand on peut découvrir le lieu de leur naissance, on ne leur donne place dans les Bibliothéques des Provinces ou des Diocèses où ils sont nez.

On peut dire à peu près la même chose des Abbez. C'est par cette raison que j'ai donné un titre au celébre Geoffroy de Vendôme, qui, quoi qu'Angevin, a demeuré toute sa vie dans l'Evêché de Chartres où il a fait un personnag econsidérable, & qui a même tiré son surnom de l'Abbaye qu'il a gouvernée.

J'ai étendu cela à quelques Chanoines de l'Eglise de Chartres: mais j'ai usé de cette liberté fort sobrement, & toûjours pour quelque raison particuliére. J'ai découvert le premier, comme je crois, que Raoul & Landulphe *de Colomnâ*, sont nez en un lieu de l'ancien Païs des Chartrains, nommé en latin *Colomna*, & en François *Caloumelle* ou *Columelle*, qui est dans l'Evêché d'Orleans. En conséquence de cette découverte, j'ai donné place à ces deux Auteurs dans mon Recueil; car il est permis à chacun d'user de son bien : outre qu'ils étoient Chanoines de Chartres; que c'est dans cette Ville qu'ils ont écrit; que le premier a dédié son Traité à un Chartrain, ce que j'ai peut-être encore découvert le premier, & qu'il falloit revendiquer ces deux Auteurs qu'on a donnez mal-à-propos à l'Italie. Mais cela n'empêchera pas le Bibliothécaire d'Orleans de les transporter dans

ſon ouvrage, s'il le juge à propos; je veux dire, s'il approuve ma penſée.

J'ai pû auſſi donner un titre à Philippe, Abbé de l'Aumône, dont je n'ai pû découvrir le lieu de la naiſſance; puiſqu'il n'eſt preſque connu que parce qu'il a été Abbé de ce Monaſtére, où il a écrit toutes ſes lettres, à Hugue, Maître de l'Ecole eccléſiaſtique de Chartres: quoique je ne ſçache pas certainement s'il eſt différent de Hugue Farſit.

La réconnoiſſance demandoit qu'on donnât auſſi des titres à Raoul Boterey, & à Sébaſtien Roüillard de Melun, puiſqu'ils ont travaillé à l'hiſtoire de Chartres; auſſi-bien qu'à Joſſe Clicthoüe, Chanoine & Théologal de Chartres, que la divine providence ſemble avoir envoïé dans cette noble Egliſe pour la préſerver de la contagion des nouvelles héreſies, par ſa doctrine & ſon miniſtére.

Ainſi, pour parler exactement, on ne peut guéres retrancher de cette Bibliothéque, que Simon Feſtu, Chanoine de Chartres & Archidiacre de Vendôme, puis Evêque de Meaux, qui eſt né à Fontaine-Bleau; Robert du Val, Chanoine de Chartres, qui étoit de Roüen, & les trois fréres de Billy-Prunay, dont toutefois le pére & les aïeux ont été Chartrains: encore ne ſçai-je pas ſi quelqu'un d'eux n'eſt point né à Chartres ou à Prunay. Pour ce qui eſt d'Eliſabeth de Valois, Abbeſſe de Fontevrault & de Jean le Feron, je n'ai pû découvrir juſqu'à préſent le lieu de leur naiſſance.

Je ne me ſuis pas reſtraint dans cette Bibliothéque

aux Auteurs proprement dits, c'est-à-dire, à ceux qui ont fait profession d'écrire ; j'ai eu un dessein plus vaste, & j'ai crû devoir parler de tous ceux qui ont laissé quelque monument à la posterité, qui puisse servir à éclaircir l'histoire en quelque maniére que ce soit. Il est visible qu'un tel dessein iroit fort loin, & qu'il seroit fort utile, si on pouvoit l'exécuter avec exactitude & dans toute son étendue ; car il comprendroit les testamens, les donations faites aux Eglises, les fondations des Abbayes & des Prieurez, les différentes chartres des Princes & des Seigneurs, & autres pieces de cette nature. Mais les secours extérieurs m'ont manqué en cela, comme dans le reste ; & il a fallu me borner à ce qu'il y a de plus considérable, ou au moins à ce que j'ai pû trouver.

Enfin je n'ai pas crû devoir mépriser ceux qui ont excellé dans les Arts ; & il m'a semblé que la raison & l'exemple demandent qu'on conserve à la postérité la mémoire de leur nom. C'est ce qu'a fait M. Perrault dans ses Hommes illustres du XVII. siécle.

Je ne me suis pas étendu sur les Auteurs dont j'ai écrit la vie dans les Mémoires, afin de ne pas repéter deux fois la même chose.

CATALOGUE ALPHABETIQUE

Des Ouvrages généraux avec leurs Editions, dont on s'eſt ſervi pour compoſer cette Bibliothéque, & dont on ſe ſervira pour les ſuivantes.

A.

ABregé de l'Hiſtoire des Sçavans anciens & modernes, *&c.* par G. *Paris*, 1708. *in* 12. 1. *vol.*

Académie des Sciences & des Arts, par Iſaac Bullart, Bruxelles, 1695. *in folio.* 2. *vol.*

Acta Sanctorum, ex antiquis monumentis collecta, &c. *à Joanne Bollando & aliis.* Anturpiæ, 1643. *& ſeq.* in fol. 24. vol.

Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti, in ſæculorum claſſes diſtributa, &c. *edita à D. Joanne Mabillon & Theoderico Ruinart.* Pariſ. 1668. *& ſeq.* in fol. 9. vol.

Actes, Titres & Mémoires, concernant les affaires du Clergé de France. Paris, 1675. *in fol.* 6. *vol.*

Analecta Domini Joan. Mabillon. Pariſ. 1675. *& ſeq. in* 8°. 4. vol.

Anaſtaſis Auguſtiniana, in qua Scriptores Ord. Eremit. S. Auguſt. à Thoma Gratiano. Antuerp. 1613. *in* 8°. 1. vol.

Annales eccleſiaſtici Francorum, &c. *Autore Carolo le Cointe.* Pariſ. 1665. *& ſeq. in fol.* 8. vol.

Annales Ord. S. Benedicti, &c. *Auctore Joanne Mabillon.* Pariſ. 1703. *& ſeq. in fol.* 5. vol.

Anti-Baillet, ou Critique du jugement des Sçavans, par Menage, la Haye, 1668. *in* 12°. 2 *vol.*

Apparatus ſacer, &c. *Antonii Poſſevini.* Venetiis, 1606. *in fol.* 3. vol.

Athenæ Belgicæ, &c. *Auctore Fr. Svveertio.* Antuerpiæ, 1627. *in folio.* 1. vol.

Auctores præcipui veteres de Illustribus Ecclesiæ Scriptoribus, editi à Suffuido Petro. Colon. 1580. *in* 12°. 1. vol.

Auteurs déguisez, *&c.* par M. Baillet, *Paris*, 1690. *in* 12°. 1. *vol.*

B.

S. B*Ernardi opera*, &c. *curâ D. Joannis Mabillon.* Parif. 1690. *in fol.* 2. vol.

Bibliotheca sancta, à Sixto Senensi, &c. Parif. 1610. *in fol.* 1. vol.

Bibliotheca sacra, à Jacobo le Long. Parif. 1709. *in* 8°. 2. vol.

Bibliotheca Pontificia, &c. *à Ludov. Jacob.* Lugd. 1643. *in* 4°. 1. vol.

Bibliotheca veterum Patrum, &c. Lugd. 1677. *in folio.* 27. vol.

Bibliotheca mundi, Vincentii Burdi, Episc. Bellovacensis, &c. Duaci, 1624. *in fol.* 4. vol.

Bibliotheca universalis Conradi Gesneri, Tiburi, 1545. *in folio.* 1. vol.

Bibliotheca selecta, &c. *Autore Ant. Possevino.* Romæ, 1593. *in fol.* 1. vol.

Bibliotheca vetus & nova, Autore Greg. Matthia Konigio. Altdorf. 1678. *in fol.* 1. vol.

Bibliotheca nova Manuscriptorum, collectore Philippo Labbe, S. J. Parif. 1657. *in fol.* 2. vol.

Bibliotheca Realis universalis M. Martini à Lipenii. Francof. 1679. *& seq. in fol.* 6. vol.

Bibliotheca Cluniacensis cum notis Andreæ du Chesne, collecta à D. Martino Marrier. Parif. 1614. in fol. 1. vol.

Bibliotheca scriptorum Ordinis Cisterciensis, Autore D. Carolo de Visch. Colon. 1656. in 4°. 1. vol.

Bibliotheca Præmonstratensis Ordinis, Autore F. Joanne le Paige, Parif. 1642. in fol. 1. vol.

Bibliotheca scriptorum Ordinis S. Dominici, Autore Ambrosio de Altamura. Romæ, 1677. in fol. 1. vol.

Bibliotheca Scriptorum Ordinis Minorum, Autore Lucâ Vvaddingo, Romæ, 1650. in fol. 1. vol.

Bibliotheca Carmelitarum, &c. *à R. P. Petro Lucio.* Florent. 1593. in 4°. 1. vol.

Bibliotheca Capuccinorum, Autotore R. P. Dionysio de Genes. Genuæ. 1691. in fol. 1. vol.

Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu, à Nathanaële Solvello. Romæ. 1676. in fol. 1. vol.

Bibliotheca Telleriana. Parisiis. 1693. in fol. 1. vol.

Bibiotheca

Bibliotheca Cordesiana Catalogus. Parif. 1643. in 4o. 1. vol.

Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, par M. Elies du Pin, *Paris* 1686. *&* *suivans*, *in* 8o. 51. *vol.*

Bibliothéque universelle & historique, par le Sieur le Clerc & autres. *Amst.* 1686. *&* *suiv. in.* 12o. 25. *vol.*

Bibliothéque promise & cachée, par Th. J. d'Almeloveen. *Goude*, 1688. *in* 12o. 1. *vol.*

Bibliothéque Historique & Chronologique des principaux Auteurs & Interprétes du Droit Civil, Canon & Particulier, par Denys Simon. *Paris*, 1692. *&* 1695. *in* 12o. 2. *vol.*

Bibliothéque des Auteurs de France, par André du Chesne. *Paris*, 1627. *in* 8o. 1. *vol.*

Bibliothéque Françoise du Sieur de la Croix du Maine, *&c. Paris*, 1584. *in fol.* 1 *vol.*

Bibliothéque Françoise d'Antoine du Verdier, Sieur de Vauprivas. *Paris*, 1584. *in fol.* 1. *vol.*

Bibliothéque Françoise de M. C. Sorel. *Paris*, 1664. *in* 12o. 1. *vol.*

Bibliothéque critique, ou Recueil de diverses pieces critiques, publiées par M. de Sainjore. *Amster.* 1708. *&* 1710. *in* 12o. 4. *vol.*

C.

Catalogue des Livres de la Bibliothéque de feu M. de Fourcroi, *in* 12o. 1. *vol.*

Catalogue de tous les Livres de la Boutique de la veuve d'Edmon Martin. *Paris*, 1685. *in* 8o. 1. *vol.*

Catalogus Auctorum, qui Librorum Catalogos, Indices, Bibliothecas, virorum litteratorum elogia, &c. *scriptis consignarunt, ab Antonio Teisserio.* Genevæ, 1686. in 4o. 1. vol.

Ejusdem Catalogi Auctuarium. ibidem, 1705. in 4o. 1. vol.

Catalogus Librorum impress. Biblioth. Bodlejanæ, curâ Thomæ Hyde. Oxoniæ, 1674. in fol. 1. vol.

Catalogus Bibliothecæ Thuanæ. Parif. 1679. in 8o. 1. vol.

Catalogus Auctorum mediæ & infimæ latinitatis. A la tête du 1. vol. du Glossaire de Charles du Fresne, Sieur du Cange, *Paris*, 1678.

Chronicon Hierosolymitanum Alberici Aq. Helmaëst. 1584. in 4o. 1. vol.

Chronicon Ottonis, Episc. Frising. &c. Basileæ, 1569. in fol. 1. vol.

Chronologia Sanctorum, &c.

Monasterii Lirinensis, *Autore Vincentio Baralis*. Lugdun. 1613. in 4°. 1. vol.

Collectio nova veterum Scriptorum, *& Monumentorum*, *à D. Edmundo Martene*. Paris. 1700. in 4°. 1. vol.

Commentariorum urbanorum Libri 38. à Raphaële Volterrano. Basil. 1544. in fol. 1. vol.

Conciliorum collectio maxima, &c. *studio Philippi Labbe & Gabrielis Cossartii*, *S. J.* Paris. 1672. in fol. 18. vol.

Conciliorum nova collectio, *à Stephano Balusio edita*, &c. Paris. 1683. in fol. 1. vol.

Continuatio Annalium Ecclesiast. per Henricum Sponde. Paris. 1641 in fol. 3. vol.

Critici sacri, *seu doctissimorum virorum in SS. Biblia annotationes & tractatus*. Lond. 1660. in fol. 14. vol.

D.

DIarium Biographicum, *Autore Henningo Vvitte*. Dantisci, 1688. in 4°. 1 vol.

Dictionnaire critique du Sieur Bayle. *Amst.* 1697. *in folio*, 3. *vol.*

Dictionnaire Historique, *&c.* de M. Loüis Morery, *Paris*, 1712. *in fol.* 5. *vol*

De re Diplometicâ Libri 4. *cum Supplemento*, *Autore D. Joanne Mabillonio*, Paris. 1681. in fol. 1. vol.

Dissertatio Philologica & Historica de Scriptoribus Ecclesiasticis quos attigit Bellarminus, *Autore Philippo Labbe*, *S. J.* Paris. 1660. in 8°. 2. vol.

E.

ELenchus Scriptorum in S. Scripturam, *à Guillelmo Crovveo*. Londini, 1672. in 8°. 1. vol.

Eloges des Hommes sçavans, tirez de l'Histoire de M. de Thou, avec les Additions d'Antoine Teissier. *Utrecht.* 1696. *in* 12°. 2. *vol.*

Eloges des Dames Illustres par leur pieté & leur science, par Hilarion de Coste. *Paris*, 1650. *in* 4°. 1. *vol.*

Elogia Imperatorum, *Regum*, *Ducum*, &c. *Jo. Pap. Massoni*. Paris. 1638. in 8°. 2. vol.

Entretiens sur les vies & les ouvrages des plus habiles Peintres, par M. Felibien. *Paris* 1685. *&* suivans. *in* 4°. 2. *vol.*

Epistolæ & vita S Thomæ Cantuariensis, Bruxellis, 1682. in 4°. 2. vol.

Epistolæ & Cronicon Ivonis Carnot. Paris. 1584. in 4°. 1. vol.

Epistolæ Justi Lipsi. Antuerpiæ, 1637. in fol. 1. vol.

Epistolæ Guillelmi Budæi. Au 1. vol. de ses ouvrages. Basil.

Basil. 1557 *in folio.*

Epistolæ Gerardi J. Vossii. Londini. 1690. & Amst. 1699. in fol.

Epitome Bibliothecæ universalis Gesneri, &c. *à Josiâ Simlero.* Tiguri, 1574. in fol.

Evêques de Poitiers avec les preuves, par Jean Beslly, *Paris*, 1647. *in* 4°. 1. *vol.*

F.

Des Fiefs & de leur origine, prouvée par les Actes ; par Loüis Chantereau le Fevre. *Paris*, 1662. *in fol.* 1. *vol.*

La France sçavante, *&c.* par Corn. de Beughem. *Amst.* 1683. *in* 12. 1. *vol.*

G.

Gallia christiana, &c. *à fratribus Sammarthanis.* Paris. 1656. in fol. 4. vol.

Gallia Christiana, &c. *à Domno Dyonisio de Sainte-Marthe*, ibid. 1715. in fol. 1. vol.

Gallia Orientalis, *à Paulo Colomesio.* Hagiæ com. 1665. in 4°. 1. vol.

Gallia purpurata, &c. *à Petro Frizon.* Paris. in fol. 1. vol.

Jo. Garetii Lovaniensis de verâ præsentia Corporis Christi, &c. *Classes* IX. Paris. 1562.

Gesta veterum Francorum, &c. *Autore Hadriano Valesio.* Paris. 1646. in fol. 3. vol.

H.

Hildeberti 1°. *Cenomanensis Episcopi, dein Archiepisc. Turonensis opera*, &c. *curâ D. Ant. Beaugendre.* Paris. 1708. in fol. 1. vol.

Histoire Ecclésiastique par M. l'Abbé Fleury, *Paris*, 1691. & suiv. *in* 4°. 19. *vol.*

Histoire générale des Cardinaux, par le Sieur Auberi. *Paris* 1642. *in* 4°. 5. *vol.*

Histoire générale de France, *&c.* par F. E. de Mezerai, *Paris*, 1643. & suiv. *in fol.* 3. *vol.*

Histoire de Loüis XI. par Pierre Matthieu. *Paris*, 1610. *in fol.* 1. *vol.*

Histoire des Chanceliers & Gardes des Sceaux de France, par François du Chesne. *Paris*, 1680. *in fol.* 1. *vol.*

Histoire des Ministres d'Etat, par Auteville, *Paris*, 1642. *in fol.* 1. *vol.*

Histoire des Comtes de Poitou & Ducs de Guienne, *&c.* par Jean Besly, *Paris* 1647. *in fol.* 1. *vol.*

Histoire de l'Eglise de Chartres, par Sablon. *Orleans*, 1671. *in* 16°. 1. *vol.*

Hiſtoire du Païs & Comté du Perche, & d'Alençon, par Gilles Bry. *Paris* 1620. *in* 4°. 1. *vol.*

Hiſtoire de Blois, par Jean Bernier, *Médecin. Paris*, 1682. *in* 4°. 1. *vol.*

Hiſtoire de la Maiſon de Sablé, par Gilles Menage. *Paris*, 1683. *in fol.* 1. *vol.*

Hiſtoire Genéalogique de la Maiſon de Montmorency & de Laval, par And. du Cheſne. *Paris*, 1624. *in fol.* 1. *vol.*

Hiſtoire Genéalogique de la Maiſon de Chaſtillon ſur Marne, par le même. *Paris*, 1621. *in fol.* 1. *vol.*

Hiſtoire Genéalogique de la Maiſon des Chaſteigners, par le même, *Paris*, 1634. *in fol.* 1. *vol.*

Hiſtoire Genéalogique des Maiſons du Pleſſis de Richelieu, de Dreux, de Bar-le-Duc, de Luxembourg, & de Limbourg, par le même. *Paris* 1631. *in fol.* 1. *vol.*

Hiſtoire du Cardinal de Richelieu, avec les Mémoires de la même Hiſtoire, par le Sieur Aubery, *Paris*. 1660. *in fol.* 3. *vol.*

Hiſtoire mêlée du Pére Labbe, Jéſuite. 1651. *Paris*, *in* 4°. 2. *vol.*

Hiſtoire de Geoffroy de-Ville-Hardoüin, par Blaiſe de Vigenaire. *Paris*, 1585. *in* 4°. 1. *vol.*

Hiſtoire du divorce de Henry VIII. *&c.* par Joachim le Grand. *Paris*, 1688. *in* 12°. 3. *vol.*

Hiſtoria Eccleſiæ Metropolitanæ Turonenſis, &c. *Autore Joanne Maan.* Turonibus, 1667. in fol. 1. vol.

Hiſtoria Belli ſacri, &c. *à Guillelmo Tyrio Archiep.* Baſil. 1549. in fol. 1. vol.

Hiſtoria major, &c. *Matthæi Paris.* Lond. 1640. in folio. 1. *vol.*

Hiſtoria Chriſtophori Thuani, &c. Genev. 1620. *in fol.* 4. vol.

Hiſtoria Litteraria Script. Eccleſ. Autore Guillelmo Cave, cum Appendice Henrici Vvarton. Genev. 1693. *Ejuſdem Hiſt. pars ſecunda ab eodem Guill. Cave: cum Appendice Roberti Gerii.* ibid. 1699. in fol. 1. vol.

Hiſtoria Univerſitatis Pariſienſis, &c. *à Cæſare Egaſſe du Boulay.* Pariſ. 1665. & ſeq. in fol. 6. vol.

Hiſtoria Regalis Collegii Navarrenſis, &c. *Autore Joanne Launoio.* Pariſ. 1677. in 4°. 2. vol.

Hiſtoria Poëtarum, &c. *à Lilio Greg. Gyraldo, inter alia ejuſdem opera.* Lugd. Batav. 1696. in folio.

O.

OEuvres de Claude Fauchet, contenant les Antiquitez & Histoires Gauloises & Françoises. *Paris*, 1610. *in* 4°. 1. *vol.*

Oeuvres de M. de Balzac. *Paris*, 1665. *in fol.* 2. *vol.*

Oeuvres en vers de M. Boileau des Preaux, avec des notes. *Amst. ou plûtôt Roüen*, 1717. *in* 12°. 4. *vol.*

Opera latina & Gallica Scævolæ & Abeli Sammarthanorum. Parif. 1633. in 4°. 1. vol.

Origines des dignitez & Magistrats de France, par Claude Fauchet. *Paris*, 1600. *in* 8°. 1. *vol.*

P.

LA N. Pandore, ou les Femmes illustres du siécle de Loüis le Grand, *&c.* par M. Vertron. *Paris*, 1698. *in* 12°. 2. *vol.*

Parnasse des Poëtes François, par Gilles Corrozet. *Paris*, 1578. *in* 16°. 1. *vol.*

Parthénie ou Histoire de l'Eglise de Chartres, par Sebastien Roüillard. *Paris*, 1609. *in* 8°. 1. *vol*

Poetæ latini, à G. J. Vossio, inter alia ejusdem opera. Amst. 1697.

Poëtices libri 7. *à Julio Cæsare Scalig*, 1561. in fol. 1. vol.

Portraits & Vies des Hommes illustres, recueillies par André Thevet. *Paris*, 1584. *in fol.* 1. *vol.*

Prénotions Canoniques, par Jean Doujat. *Paris*, 1687. *in* 40. 1. *vol.*

Preuves des Libertez de l'Eglise Gallicane. *Paris*, 1639. *in fol.* 1. *vol.*

R.

REcherches de la France, de Pasquier. *Paris*, 1621. *in fol.* 1. *vol.*

Recueil des choses mémorables avenuës en France sous les Regnes de Henry II. François II. Charles IX. Henry III. & Henry IV. *Heden.* 1603. *in* 8°. 1. *vol.*

Recueil général des affaires du Clergé de France. *Paris*, 1646. *in* 4°. 5. *vol.*

Recueil de diverses pieces pour servir à l'Histoire. 1635. *in folio.* 1. *vol.*

Plusieurs autres Recueils de pieces mêlées, *in folio & in* 4°.

Recueil Historique des plus celébres Architectes, par M. Felibien des Avaux, *Paris*, 1687. *in* 4°. 1. *vol.*

Recueil de Faret. *Paris, in* 8°. 1. *vol.*

S.

SCriptores Ecclesiastici, &c. à Joanne Trithemio. Parif. 1512. in 4°. 1. vol.

De Scriptoribus Ecclesiasticis liber unus à Rob. Bellarmino, cum Appendice Philippi Labbe. Parif. 1658. in 8°. 1. vol.

Spicilegium veterum aliquot Scriptorum, curâ D. Lucæ Dacherii. Parif. 1655. & feq. in 4°. 13. vol.

Supplementum de Scriptoribus vel scriptis à Bellarmino omissis, collectore F. Casimiro Oudin. Parif. 1686. in 8°. 1. vol.

T

TAble Chronologique de l'état du Christianisme, par Jacques Gaultier. *Lyon,* 1626. *in fol.* 1. *vol.*

Theatrum virorum clarorum, &c. *Autore Paulo Frehero. Noriberg.* 1688. in fol. 2. vol.

Theatrum Chronologicum Ordinis Cartusiani, Autore Carolo Josepho Morotio. Taurin. 1681. in fol. 1. vol.

Thesaurus Anecdotorum, &c. *à D. Edmundo Martene & D. Ursino Durand.* Parif. 1717. in fol. 5. vol.

Tractatus Tractatuum universi juris, &c. *congesti à Francisco Ziletto.* Venetiis, 1584. in fol. 29. vol.

Traité des plus belles Bibliothéques, *&c.* par le Pére Loüis Jacob, Réligieux Carme. *Paris,* 1655 *in* 8°. 1. *vol.*

Traité historique des Enfans devenus celébres, par M. Baillet, *Paris,* 1688. *in* 12°. 1. vol.

Traité historique & critique des Satyres personnelles, par le même. *Paris.* 1689. *in* 12°. 1. *vol.*

V.

VErbum abbreviatum Petri Cantoris. Montibus, 1639. in 4°. 1. vol.

Vie de S. Bernard de Tiron, avec les notes de J. B. Souchet. *Paris,* 1649. *in* 4°. 1. *vol.*

Vie du B. Robert d'Arbrissel-le, par M. Pavillon, Aumônier du Roi. *Saumur,* 1666. *in* 4°. 1. *vol.*

Vie de M. Descartes, par M. Baillet. *Paris,* 1691. *in* 4°. 1. *vol.*

Vies des Saints par le même. *Paris,* 1701. *& suiv. in fol.* 4. *vol.*

Vies des plus celébres & anciens Poëtes Provençaux, *&c.* recueillies, par Jear

de N. D. Procureur en la Cour de Parlement de Provence. *Lyon*, 1575. *in* 12°. 1. *vol.*

Vitæ Sanctorum, &c. Collectore Laurentio Surio, cum supplemento Mosandri. Colon. 1570. in fol. 7. vol.

Voïages de Monconis. *Lyon.* 1665. *in* 4°. 3. *vol.*

Si on cite quelques autres Ouvrages généraux dans la ſuite des autres Volumes de cette Bibliothéque, on aura ſoin de continuer ce Catalogue à la tête de chaque Volume.

TABLE
DES TITRES DE LA BIBLIOTHE'QUE Chartraine.

Claude

Fin de la Table des Titres.

BIBLIOTHEQUE GENERALE DES AUTEURS DE FRANCE.

LIVRE PREMIER,

CONTENANT LA BIBLIOTHEQUE Chartraine, ou le Traité des Auteurs & des Hommes Illuſtres.

RELIGIEUX ANONYME DE PICIAC dans le Dunois.

VOicy probablement le plus ancien écrivain de l'Evêché de Chartres dont l'ouvrage ſoit venu juſques à nous. Il étoit Religieux du Monaſtére de Piciac dans le Perche, ou le Dunois, fondé par ſaint Avit & le Roy Childebert, fils du grand Clovis.

Saint Avit celébre dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de France, nâquit en Auvergne. Il fut Abbé de Micy, ou ſaint Meſmin auprès d'Orleans, puis il fonda un Monaſtére dans un lieu de-

ſert du Perche, ou du Dunois, où il mourut l'an 530. Henſchenius nous a donné le premier ſa vie originale écrite par un Auteur contemporain, qui a vêcu dans le Monaſtére de Piciac. Cét ouvrage eſt fort conſiderable, & ſert à rectifier ce qu'on ſçavoit de ſaint Avit, auſſi-bien que pluſieurs autres faits importans pour l'Hiſtoire Ecclésiaſtique de France. L'Auteur a écrit avec beaucoup de ſageſſe & de pieté : il faut avoüer néanmoins que ſa narration n'eſt pas aſſez pleine, & qu'il ſeroit à deſirer qu'il fût entré dans un plus grand détail des faits qu'il rapporte.

AUTEUR ANONYME DE LA VIE DE SAINT Lubin, Evêque de Chartres.

NOus avons la vie de ſaint Lubin XIX. Evêque de Chartres, écrite peu de temps aprés ſa mort par un Ecclésiaſtique de cette ville, ou un Moine du Monaſtére de Brou. Hadrien Valois l'attribuë à Venance Fortunat, Evêque de Poitiers, ce qui n'eſt pas certain. Saint Lubin eſt le premier Evêque de Chartres dont nous aïons des actes autentiques, qui ſont trés-utiles pour connoître l'état de cette ancienne & illuſtre Egliſe dans le ſixiéme ſiecle. Je voudrois néanmoins que cét ancien Auteur ſe fût étendu davantage ſur les actions publiques de ſaint Lubin.

Quelques-uns ont crû que les vies de ſaint Avit & de ſaint Lubin ont été écrites par le même Auteur : mais cette opinion n'eſt pas vrai-ſemblable, comme je l'ay montré ailleurs.

PAPPOLE VINGT-UNIE'ME EVÊQUE de Chartres.

IL y a quelque lieu de croire que Pappole XXI. Evêque de Chartres ne ſucceda pas immediatement à ſaint Caltry, ſucceſſeur de ſaint Lubin, & qu'il y a eu un Evêque entr'eux deux. Si toutefois il a ſuccedé à ſaint Caltry, il

faut dire qu'il a gouverné l'Eglise de Chartres depuis l'an 567. jusqu'à 594. Pappole a été celébre par sa pieté, il est le premier Evêque de Chartres qui a laissé de lui quelque chose à la posterité. Dans le temps qu'il fut élevé sur le Siege de Chartres, Promote, Prêtre de Chasteaudun ayant trompé Sigebert Roy d'Austrasie, à qui Chasteaudun appartenoit, se fit ordonner Evêque de cette ville par Gilles, Archevêque de Reims. Mais l'an 573. le Roy Gontran ayant fait assembler un Concile à Paris, Pappole presenta une Requête aux Evêques contre Promote, qui contient une rémontrance trés-sage & trés-mesurée contre l'entreprise de cét ambitieux. Le Concile la reçût & l'approuva, priva Promote de l'Evêché de Chasteaudun, & Pappole le réünit à l'Eglise de Chartres aprés la mort du Roi Sigebert. La requête de Pappole se trouve dans le recueil des Conciles.

ANONYMES RELIGIEUX DE L'ABBAYE de saint Martin de Courgeon.

LA Vie de saint Laumer celébre Abbé & fondateur du Monastére de saint Martin de Courgeon dans le Perche, a eté écrite par deux Auteurs. La plus courte me paroît la plus ancienne. L'autre a été écrite environ soixante ans aprés la mort du Saint, sur les memoires qui étoient conservez dans son Abbaye, qui fut celébre jusqu'aux ravages des Normands. Ces deux historiens paroissent avoir été Moines de ce lieu. Les deux Vies de saint Laumer sont de consequence pour l'histoire de Chartres; car on y apprend des faits qui ne se trouvent pas ailleurs. On trouve ces deux Vies dans Bollandus & dans le Pére Mabillon.

ANONYME CHARTRAIN AUTEUR de la vie de S. Bethaire, Evêque de Chartres.

LA Vie de saint Bethaire ou saint Boaire écrite par un ancien Ecclésiastique, ou par un Moine de Chartres, se trouve entiére dans la Bibliothéque de l'Abbaye de Vendôme, & le celébre André du Chesne en a donné un fragment considerable dans son recueil des Historiens de France. C'est un monument trés-considerable, non-seulement pour l'Histoire de Chartres : mais aussi pour l'Histoire generale de France. Cét Historien peut avoir écrit vers l'an 650. ou même plûtôt, car saint Boaire XXII. Evêque de Chartres est mort l'an 625.

AGIRARD EVÊQUE DE CHARTRES.

AGirard XXIX. Evêque de Chartres remplit le Siege de cette Eglise depuis l'an 685. jusqu'à l'an 698. Ce Prélat donna l'an 696. un privilege d'exemption à une Abbaye qui avoit été fondée par Adrebertane mére de l'Evêque Adeodat son prédecesseur, auprès d'une ville située sur la Loire, & qui avoit été dediée à Dieu sous le nom de sainte Marie. Le Pére Mabillon nous a donné cette importante piece dans sa Diplomatique ; & j'ay rapporté ce qu'elle contient dans la vie de l'Evêque Agirard.

GISLEBERT EVÊQUE DE CHARTRES.

GIslebert XLVI. Evêque de Chartres a gouverné depuis 857. jusqu'à l'an 879. Ce Prélat a été également illustre dans l'Eglise & dans l'Etat. Il assista aux Conciles de Toul, ou de Savoniéres, de Toussy, de Piste, de Soissons, de Ver-

meries, de Troyes, de Châlons, de Pontigon. Le Pape Jean VIII. lui écrivit une lettre qui se trouve encore. Il n'eut pas moins de part dans les affaires du Royaume, & dans l'amitié & la confiance de Charles le Chauve. Hincmar, Archevêque de Reims, l'a cité plusieurs fois avec éloge dans ses lettres & opuscules. Il fit bâtir la Chapelle des saints Serge & Bach, qui receut depuis le nom de saint Nicolas. Voulant reparer les ruïnes de l'Abbaye de saint Pére en Vallée, il lui fit une donation dont il dressa une chartre de laquelle on nous a conservé la fin. Elle fut signée par Gislbert, l'Archevêque de Sens, les Evêques de la Province, & le celébre Loup, Abbé de Ferriéres.

AIMERI EVÊQUE DE CHARTRES.

AImeri, que la Chronique de l'Abbaye de saint Pierre-le-vif à Sens appelle Glimerius, succeda à Gerard, successeur de Gislebert; il est par consequent le XLVIII. Evêque de Chartres, dont il remplit le Siege depuis l'an 886. ou 887. jusqu'à l'an 894. ou environ. Il assista l'an 891. au Concile de Meun sur Loire, assemblé par le Roi Eudes, ou Odon. Nous avons dans la Gaule chrétienne une lettre de ce Prelat, qui donna quelques biens à l'Abbaye de saint Pére en Vallée.

ANONYME DE SAINT DIE'.

LA vie de saint Deodat, qu'on appelle vulguairement saint Dié, se trouve dans les archives de l'Eglise de saint Die sur Loire, qui est une petite ville entre Blois & Baugenci, laquelle a tiré son nom d'une ancienne Abbaye, qui n'est plus aujourd'huy qu'un Prieuré qui dépend de l'Abbaye de Pontlevoy. La vie de saint Dié fut composée apparemment vers

la fin du neuviéme siécle, par un Religieux de l'Abbaye sur les anciens monumens qui avoient été conservez ; car il y a diverses particularitez qui marquent une grande antiquité. Cét ouvrage se trouve dans la Bibliothéque des manuscrits du Pére Labbe. Le Pére Patrice de saint Dié, Predicateur Capucin, l'avoit envoyée toute entiere au Pére Labbe, mais celui-ci se contenta d'en donner l'abregé.

ANONYME DE SAINT CHERON.

HEnschenius sçavant Jésuite, compagnon de Bollandus a donné au public la vie de saint Cheron, martyr à Chartres, & un sermon des miracles de ce saint. Ces deux ouvrages sont d'un même Auteur, qui a été Chanoine de l'Eglise de S. Cheron & qui peut avoir vêcu dans le neuviéme, ou le dixiéme siécle. Nous y apprenons que Secran, citoyen de Chartres fit bâtir une Eglise considerable sur le tombeau du saint martyr, & que Pappole, Evêque de Chartres y mit une communauté de Clercs ausquels il donna Aper pour les gouverner en qualité d'Abbé ; que cét Aper trouva le corps de saint Cheron, & que Pappole en fit la translation. On ne peut pas rejetter cette narration, qui paroît entiérement fondée sur les anciens monumens de l'Abbaye de saint Cheron : ainsi il doit passer pour certain que cette Abbaye a commencé dans le sixiéme siécle.

HAGANE EVÊQUE DE CHARTRES.

HAgane ou Aganon LI. Evêque de Chartres succeda l'an 926. au celébre Evêque Vantelme, & gouverna cette Eglise jusqu'au mois de Decembre de l'an 941. c'est-à-dire durant quinze ans. Il le faut distinguer du Comte Hagane, Conseiller & favori du Roi Charles-le-Simple. On donne à ce

Prélat la loüange d'avoir été semblable au grand saint Lubin. Il commença à rétablir l'Abbaye de saint Pére en Vallée, ce qui l'a rendu celébre dans toute la posterité, parce que l'ancien Religieux de cette Abbaye, qui en a dressé le cartulaire, lui a donné par réconnoissance le nom de ce Prélat.

Nous avons une chartre de l'Evêque Hagane, qui nous apprend qu'il commença à rétablir l'Abbaye de saint Pére. Cette piece qui est utile pour l'Histoire de Chartres de ce temps-là, se trouve dans le second tome de la Gaule chrétienne. Nous croyons que Hagane fut Comte de Chartres aussi-bien que son prédecesseur Vantelme.

RAGENFROY EVÊQUE DE CHARTRES.

Ragenfroy, successeur de Hagane, gouverna l'Eglise de Chartres depuis l'an 941. jusqu'en 955. ou 956. Ce fut un Prélat d'une très-grande pieté. Il acheva de rétablir l'Abbaye de saint Pére de Chartres, & lui rendit & donna de grands biens. Nous avons la chartre qu'il fit vers l'an 954. pour ce sujet. C'est assûrément un monument de fort grande importance pour l'Histoire de Chartres; car le pieux Evêque y décrit fort pathétiquement les desordres effroyables, les pillages, les ravages, & les incendies que les Normands avoient faits dans l'Evêché de Chartres. Nous croyons y voir aussi que cét Evêque avoit été Comte de Chartres comme ses deux derniers prédecesseurs, & qu'il ceda la seigneurie à Thibauld le Trompeur. On trouve encore une chartre de Ragenfroy donnée l'an 949. qui n'est pas si considerable que l'autre. On les trouve toutes deux dans la Gaule chrétienne, & la grande dans l'Histoire de la Maison de Montmorency du celébre André du Chesne.

EUDES OU ODON I. COMTE DE CHARTRES & de Blois, de Tours & de Beauvais.

J'Ay prouvé ailleurs que Thibauld le Trompeur n'est pas mort si tard qu'on l'a crû jusqu'à present. Le P. Dom Edmond Martene vient de nous donner deux piéces qui démontrent ce fait. L'une est d'Arduin Archevêque de Tours, qui confirma l'an 973. la donation de l'Eglise de S. Lupan de Chinon, faite par ce Comte à l'Abbaye de S. Florent de Saumur. L'autre est de l'an 978. par laquelle Odon Comte & Marquis, étant à Tours remit à l'Abbaye de S. Florent, que son pére avoit fondée, ou plûtôt retablie, les exactions qu'on avoit établies sur ses Terres : il les en déchargea entierement, & n'excepta que le vol ou le rapt, l'incendie ou le meurtre des étrangers. Il défend à ceux qu'il établira Gouverneurs de Saumur, de rien exiger des Religieux, ni de rien innover. Cette piéce est signée du Comte Eudes ou Odon, de Geoffroy Vicomte apparemment de Tours, & de Gelduin qui a aussi souscrit à la chartre de l'an 973. On peut inferer de ces deux piéces que Thibauld est mort vers l'an 975.

WIDBERT ABBE' DE SAINT PERE.

VVidbert ou Guibert, a été le troisiéme Abbé de saint Pére en Vallée à Chartres depuis le rétablissement du Monastére, par la pieté des Evêques Hagane & Ragenfroy. Il succeda à Arembert, & il gouverna pendant l'Episcopat de Wlfalde, Evêque de Chartres qui le bénit Abbé, & une partie de celui d'Eudes ou Odon. Widbert fut un homme de grande

grande réputation d'une pieté, & d'un merite rare. Plusieurs personnes de distinction connoissant la sainteté de ses mœurs, & étant agréablement enchantées par sa sagesse & son éloquence sainte, mépriserent le monde & ses faux biens, pour acquerir ceux du ciel. On fit diverses donations à son Abbaye, & il rétablit la régle de saint Benoît dans l'Abbaye d'Evron, qui est dans le Maine, où il envoya des Religieux de saint Pére.

Widbert fit connoître sa science en écrivant l'histoire de la vie & du martyre de saint Eman & de ses compagnons, qui se trouve dans plusieurs manuscrits. Ce vertueux Abbé rendit en cela un service considerable à toute l'Eglise, & en particulier à celle de Chartres. Il mourut après l'an 981. avant l'an 986.

RELIGIEUX ANONYME DE BONNEVAL.

Les saints Martyrs Florentin & Hilaire furent mis à mort par les Vandales à Semont auprès de Bremur dans le Duesmois & l'Evêché d'Autun. Aurelien, qui étant Archidiacre d'Autun, avoit pensé à réparer l'Eglise, où ces Martyres étoient enterrez, ayant été fait Abbé du Monastére de saint Martin d'Aisnay à Lion, y transporta leurs ossemens. Cét Abbé rétablit ensuite la régularité dans son Abbaye par le moyen d'une colonie de Religieux qu'il fit venir de l'Abbaye de Bonneval dans le Pays Chartrain : & ceux-ci lui ayant demandé une partie des réliques des saints Martyrs, pour leur Monastére, lorsqu'ils y retournerent, Aurelien leur accorda volontiers leur demande. Cette translation se fit vers l'an 870. Dieu fit un grand nombre de miracles durant tout le chemin, particulierement à Orleans & à Bonneval.

Cette Histoire a été écrite par un Religieux de l'Abbaye de Bonneval, qui vivoit à la fin du dixiéme siécle, 120. ans plus ou moins après cette translation. C'est ce qu'on appelle la petite Chronique de Bonneval. M. du Cange l'avoit vûë & le Pére Mabillon l'a donnée au public dans les Actes des Saints de l'Ordre de saint Benoît. Elle n'est pas fort bien écrite,

quoy qu'on ne puiſſe douter que l'Auteur n'ait eu de trés-bons memoires pour la tranſlation des réliques des deux Saints, car tout y eſt fort circonſtancié. Elle nous apprend de plus diverſes particularitez de l'Abbaye de Bonneval, qui ſont dignes d'être remarquées. Elle étoit peuplée de Religieux celébres par leur pieté, & gouvernez par un Abbé fort pieux, nommé Gauſmar. Ce fut ſous ſon Gouvernement que l'Abbé Aurelien en tira douze Religieux, pour réformer l'ancienne & illuſtre Abbaye d'Aiſnay, & que ſe fit la tranſlation.

Le Pére Mabillon a cru que cette tranſlation des réliques des ſaints Martyrs Florentin & Hilaire d'Aiſnay, ou de Lion à Bonneval, s'étoit faite l'an 855. ce que je ne conçois pas : car il dit après la petite Chronique de Bonneval, qu'elle fut faite ſous Ingelaire. Or Ingelaire ne ſuccéda à Gauſmar premier Abbé de Bonneval qu'après la mort de Charles le Chauve, c'eſt-à-dire, après l'an 877. Ainſi cette Tranſlation ne s'eſt faite qu'après la mort de Charles le Chauve, ou l'an 877.

D'un autre côté, l'Auteur de la Chronique nous dit, que les réliques furent données par Aurelien, autrefois Archidiacre d'Autun, & actuellement Abbé d'Aiſnay. Or Aurelien fut fait Archevêque de Lion l'an 874. ou 875. Il faut donc que la tranſlation ait précedé l'an 875. puiſque la Chronique ne fait point mention de ſon Epiſcopat. Je ne vois pas ce qu'on peut dire ſur cette difficulté. Ce qui me paroît clair eſt que le Pére Mabillon a marqué ce fait trop tôt : car l'Abbaye de Bonneval n'ayant été fondée que l'an 841. Il eſt difficile de comprendre qu'elle ait été aſſez remplie de Religieux pour en envoyer douze à Aiſnay, que ces Religieux ayent rétabli la régularité dans ce Monaſtére & ſoient retournez à Bonneval dès l'an 855. c'eſt-à-dire, quatorze ans après leur fondation. C'eſt pourquoi je crois que cette tranſlation ſe fit peu de temps avant l'élection d'Aurelien à l'Archevêché de Lion.

J'avois écrit ceci lorſque j'ai trouvé que le Pére Mabillon marque cette tranſlation dans ſes Annales de l'Ordre de S. Benoît ſur l'an 851. dix ans après la fondation de Bonneval. Cela me paroît difficile pour les raiſons que je viens de marquer ; mais chacun peut prendre ſon parti comme il le jugera

à propos. Il faut néanmoins remarquer que le Pére Mabillon croit que l'Auteur de la Chronique s'eſt trompé, lorſqu'il dit que ce fut l'Abbé Ingelaire qui envoya des Religieux de Bonneval à Aiſnay. Il juge que cela arriva ſous le Gouvernement de Gauſmar; en quoi il a tres-certainement raiſon, & on ne peut point douter qu'il n'y ait quelque faute dans la Chronique de Bonneval, comme je l'ai compris d'abord. Elle conſiſte, ſi je ne me trompe, en une tranſpoſition & le changement d'un nom. On rémédiera à tout le mal, ſi on met le nombre troiſiéme après le cinquiéme: la ſuite ſera aſſez claire par ce moyen; mais dans le quatriéme il faut lire *Gauſmarus* au lieu de *Ingelarius*.

L'Auteur de cette Chronique étoit Religieux de l'Abbaye de Bonneval. Il écrivit, ſelon toutes les apparences, du temps de Thibauld II. fils d'Eudes ou Odon I. Comte de Chartres & de Blois, car il fait mention de Thibauld I. & enſuite de l'illuſtre Comte Odon ſon fils, qui rétablit & procura la réforme de l'Abbaye, & ne dit rien de ſes ſucceſſeurs. Son ouvrage, quoique court, eſt très-conſidérable pour le Païs Chartrain, dont il nous fait connoître pluſieurs perſonnes qualifiées, & particulierement un Evêque de Chartres dont il n'eſt point fait mention ailleurs.

HILDEGARDE VICOMTESSE DE Châteaudun.

QUelques Auteurs ont écrit que Hildegarde avoit épouſée Albert; d'autres veulent qu'elle fut ſa belle-mere, & c'eſt ce qui paroît certain. Ainſi les derniers prétendent que cette Dame ſe maria avec Hugue, Vicomte de Châteaudun, dont elle eut Hugue I. Archevêque de Tours, & deux filles, dont l'une épouſa Albert & fut mere d'Arnoul, Archevêque de Tours, qui ſucceda à Hugue I. ſon Oncle. L'autre fille de Hildegarde nommée Mileſende, fut mariée à Guerin, Seigneur de Domfront, & elle en eut un fils nommé Geofroy, Vicomte de Châteaudun qui eſt fameux dans les Lettres de

S. Fulbert, Evêque de Chartres, & qui fonda le Monastére de S. Denis à Nogent-le-Rotrou. C'est de ce Geoffroy que sont sortis les Comtes de Mortagne & du Perche, & les Vicomtes de Châteaudun jusqu'au XIII. siécle. Il semble que Hildegarde, outre Hugue, eut encore un autre fils nommé Bouchard qui mourut sans posterité.

Hugue Vicomte de Châteaudun, mari de Hildegarde, vivoit l'an 1004. car il consentit à une donation qui fut faite cette année-là par Drogon.

Pour Hildegarde elle a fait connoître à la posterité, sa personne, sa famille & ses descendans par une celébre donation qu'elle fit à l'Abbaye de S. Pére en Vallée à Chartres; car du consentement de son fils Hugue, Archevêque de Tours, elle donna à ce Monastére, son Alleu de Beaumont avec toutes les terres qui en dépendoient, à condition qu'après sa mort elle seroit enterrée dans le Cloître des Moines, & qu'elle participeroit aux priéres qui s'y feroient. Nous avons la chartre de sa donation qui est un monument illustre de sa pieté. Elle y dit que *l'Eglise est nôtre Mere & l'Epouse de nôtre Seigneur Jesus-Christ, laquelle il a acquise par son Sang précieux : Nous y renaissons*, dit-elle, *par le lavoir du Baptême, & nous y ressuscitons de la mort de l'ame par les larmes de la pénitence.* Elle ajoûte : *C'est cette Eglise que Jesus-Christ a fondée sur la foy que le très-fidéle Pierre a confessée, lorsqu'il a dit au Seigneur, vous êtes le Christ fils du Dieu vivant ; car personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été mis, qui est Jesus-Christ. Or ceux-là sont bien-heureux qui y demeurent en vivant d'une maniere catholique.*

Cette donation fut faite à Châteaudun l'an 1005. le neuviéme du Roi Robert, & fut signée par Hugue, Archevêque de Tours, Geofroy son neveu, & les personnes Nobles de Châteaudun.

Cette illustre Dame étant morte, son fils Hugue donna à l'Eglise de Nôtre-Dame de Chartres, pour le repos de son ame, une terre qui s'appelloit Mineris ou Niviers.

EMME DUCHESSE D'AQUITAINE, Comtesse de Poitiers.

EMme étoit fille de Thibauld surnommé le Trompeur, Comte de Chartres, de Blois, de Tours, de Beauvais, de Sancerre, & de Ledgarde de Vermandois. Son Pére la maria avec Guillaume III. Comte de Poitou & Duc d'Aquitaine, & lui donna Chinon & Bourgueil en Touraine. On assure qu'elle n'eut qu'un fils, qui fut Guillaume IV. Emme fonda une Abbaye à Bourgueil dans le fonds qui lui avoit été donné par son pére. On conserve la Lettre de la fondation, dans laquelle la Duchesse déclare qu'elle a fait bâtir un Monastére à la gloire de la Sainte Trinité, sous le nom de S. Pierre, afin que de bons serviteurs de Dieu & très-religieux y puissent servir le Roi des Rois sous la régle de Saint Benoît, & prier pour le bien de la Sainte Eglise nôtre Mére.

Emme envoya une copie de cette Lettre à Rome & pria le Pape Jean de confirmer ce qu'elle avoit fait, & de dire anathême à ceux qui s'y opposeroient. Cette fondation fut faite l'an 990. & le Pape accorda à la Duchesse ce qu'elle lui avoit demandé.

Emme contribua aussi à la fondation de l'Abbaye de Maillesais qui fut érigée en Evêché dans le XIV. siécle. Cette Princesse mourut l'an 1004. ou environ.

EUDES OU ODON I. COMTE DE Chartres, de Blois, de Tours.

EUdes ou Odon fils de Thibauld le Tricheur & de Ledgarde de Vermandois, fut un très-puissant Seigneur : car il étoit Comte de Chartres, de Blois, de Tours, de Beauvais, & de Sancerre, Seigneur de Saumur, de Coussi & de Vier-

zon. Son frére ainé Thibauld étant mort, & le dernier nommé Hugue ayant été élû Archevêque de Bourges, Odon succéda à tous les Comtez & Seigneuries de son pére.

Nous avons une chartre de ce Comte en faveur de l'Abbaye de S. Florent de Saumur donnée à Tours publiquement l'an 978. par laquelle il remit à l'Abbé & aux Religieux, toutes sortes d'exactions séculiéres.

Eudes rétablit l'Abbaye de Bonneval qui avoit été ruinée par les Normands. Il chassa les Clers de l'ancienne Abbaye de S. Martin, appellée Marmoutier & y remit des Moines vers l'an 987.

Sa sœur Emme, Duchesse d'Aquitaine ayant fondé l'Abbaye de Bourgueil, Eudes assiegeant Langeais en Touraine l'an 995. consentit à cet établissement par une chartre qui a été donnée au public par Besly. Ce Comte étant tombé malade prit l'habit Monastique dans l'Abbaye de Marmoutier, où il mourut l'an 996. selon l'opinion la plus commune. Bernier écrit qu'Eudes fit bâtir le Pont de Tours, mais il s'est trompé en cela, car ce grand ouvrage est de son fils Eudes II. Le même Historien donne à ce Comte sept enfans, mais comme il compte parmi eux Odolric, Evêque d'Orleans, qui n'a été que son petit-fils, il a oublié Thierry dont Fulbert a fait mention, & Robert dont le nom se trouve dans une chartre de ce temps-là.

P. 188.

Hist. de Blois p. 284.

ROBERT VICOMTE DE BLOIS.

ROBERT Vicomte de Blois merite d'avoir un titre dans ce recueil. Ce Seigneur ayant vécu dans le desordre, & songeant à changer de vie, & à racheter ses péchez par ses aumônes & ses bonnes œuvres, il rétablit l'ancienne Abbaye d'Evron dans le Bas-Maine qui avoit été ruinée par les Normands. Il la soûmit à l'Abbaye de S. Pére de Chartres qui étoit alors gouvernée par Wibert, lequel y envoya plusieurs de ses Religieux avec un Prieur; puis il obtint de son Succes-

feur l'Abbé Gifbert la permiffion d'y établir un Abbé. Robert tenoit ce lieu en fief avec d'autres biens d'Eudes ou Odon I. Comte de Chartres, de Blois & de Tours. Il fit ce rétabliffement du confentement d'Odon, de fa mére Ledgarde, & de fa femme Berte. C'eft Robert qui nous a appris lui-même tout ceci avec quelques autres particularitez dans un écrit qui fe trouve dans le IV. Tome de la Gaule Chrétienne.

ROGER EVÊQUE ET COMTE DE Beauvais, Chancelier de France.

C'Eft l'opinion commune des Hiftoriens que Roger étoit fils d'Eudes ou Odon I. Comte de Chartres, de Blois, de Tours & de Beauvais, & de Berte fille de Conrad I. Roi de Bourgogne; mais François du Chefne dit que le P. Anfelme en a douté, fondé fur une correction d'André du Chefne fon pére. Je ne l'ai pû trouver; mais je crois qu'on en peut douter fur un fondement très-folide: fçavoir, qu'Odon I. étant mort l'an 995. ou 996. fa veuve époufa le Roi Robert: elle étoit donc encore jeune, & par confequent Roger ne pouvoit pas être beaucoup âgé. On affûre même qu'Odon II. étoit en bas âge lorfque fon pére mourut, ce qui eft indubitable, puifque Fulbert écrivant à Abbon, Abbé de Fleury l'an 1003. ou environ, appelle Thibauld fon frere aîné un * jeune homme, fept ou huit ans après la mort d'Odon I. Or on prétend que Roger étoit Chancelier de France dès l'an 1095. & qu'il fut fait Evêque de Beauvais en 1096. ou en 1098. au plus tard. Il faut donc que ce Roger n'ait pas été fils d'Odon I. & de Berte, puifqu'il n'auroit pas été en âge d'être Chancelier ni Evêque dans les années que je viens de marquer. Il me paroît donc certain que Roger n'a pas été fils d'Odon I. * peut-être qu'il a été fon neveu, fils de fa fœur aînée. Quoiqu'il en foit, Roger étoit Chancelier de France dès l'an 995. & on trouve plufieurs chartres qu'il a foufcrites

* Juvenis.

* Ils ne font point appellez fréres dans la chartre du Roi Robert, au contraire ce Prince dit qu'Odon II. avoit donné en fief à Roger le Comté de Beauvais.

en cette qualité. Il fut fait Evêque de Beauvais en 996. selon les uns, ou en 998. selon les autres.

Ce Prélat est illustre dans l'Histoire par sa pieté & par les grands biens qu'il donna à son Eglise. Il étoit Seigneur ou Comte de Sancerre en Berry. Il échangea ce Comté avec celui de Beauvais, possedé par le Comte Eudes II. Puis il donna celui-ci à son Eglise l'an 1015. C'est ce qu'on trouve non-seulement dans les monumens de l'Eglise de Beauvais, mais aussi dans les Historiens posterieurs qui l'ont remarqué. Je ne sçai néanmoins, si cela se peut accorder avec la chartre du Roi Robert, qui nous apprend que l'illustre Comte Odon avoit donné en fief à Roger le Comté de Beauvais, & que l'Evêque n'avoit obtenu que par beaucoup de priéres & de services du Comte qu'il lui plût pour le salut de son ame, de donner à son Eglise ce qu'il lui avoit donné à lui-même. Ainsi, selon ce monument, ce n'est pas Roger qui a donné le Comté à son Eglise de Beauvais; mais le Comte Odon, de qui ce Prélat l'a obtenu.

Roger entreprit de rétablir l'ancienne Abbaye de Coulombs qu'il possedoit par droit d'heritage. Elle étoit ruinée depuis cinquante ans, lorsque ce bon Evêque touché de cette désolation la fit rébâtir, & lui rendit des biens considerables. Mais étant mort l'an 1024. il ne put achever ce qu'il avoit commencé. Odolric Evêque d'Orleans son neveu, à ce qu'on prétend, ne voulant pas laisser imparfaite une si bonne œuvre, y mit la derniére main.

HUGUE ARCHEVÊQUE DE TOURS.

Hugue I. Archevêque de Tours étoit fils d'Hugue, Vicomte de Châteaudun & d'Hildegarde, l'un & l'autre fort nobles. Il fut lui-même Vicomte de Châteaudun. Il eut pour neveu Geofroy I. Vicomte de Châteaudun & Seigneur de Nogent, qui fonda en ce lieu le Monastére de S. Denys. Hildegarde qui étoit une Dame fort pieuse donna, du consentement de son fils Hugue, son Alleu de Beaumont à l'Abbaye

baye de S. Pére en Vallée à Chartres ; & Hugue pour le répos de l'ame de sa mére donna aussi au même Monastére son Alleu appellé Mineris ou Niviers, comme j'ai déja dit.

Hugue fut élû Archevêque de Tours après la mort d'Archembauld de Sully l'an 1003. selon Maan. Il eut beaucoup à souffrir de Foulque Nerra Comte d'Anjou, qui pilla les terres de son Eglise, en haine d'Eudes Comte de Touraine, de Chartres & de Blois. Ce fut pour cela qu'il réfusa de consacrer l'Eglise de l'Abbaye de Beaulieu auprès de Loches que Foulque avoit fondée. Il excommunia même ce Seigneur & avertit les Evêques de France d'en faire autant. Surquoi S. Fulbert Evêque de Chartes, Prélat d'une grande réputation dans tout le Royaume, écrivit au Comte, & l'exhorta à rentrer en lui-même. L'Archevêque Hugue alla bien plus loin, car il défendit l'entrée de l'Eglise à Hubert, Evêque d'Angers, qui s'étoit joint au Comte Foulque ; mais Hubert ne voulut pas obéïr. Hugue dédia l'Eglise de S. Martin de Tours, qui avoit été rétablie par Hervé Tresorier, l'an 1014. Il approuva la fondation de l'Abbaye de Beaumont l'an 1007. Il mourut l'an 1023. après avoir gouverné l'Eglise de Tours durant vingt ans.

Nous avons la lettre que Hugue écrivit pour répondre à Hubert d'Angers, qui n'avoit pas voulu se soûmettre à l'interdit que son Archevêque lui avoit enjoint pour avoir porté les armes, & ravagé les terres de l'Eglise de Tours.

Hubert disoit dans sa réponse à Hugue qu'il l'avoit fait par le commandement du Roi Robert. Hugue répond que les Canons le lui deffendoient. Il fait grand fond sur cette parole de S. Gregoire le Grand, *que le troupeau doit craindre la sentence du Pasteur* ; & sur celle du Seigneur : *les Scribes & les Pharisiens sont assis sur la Chaire de Moïse*, &c. Car il se regardoit comme le Maître, le Superieur & le Pasteur de l'Evêque d'Angers. Il dit que les Evêques, les Prêtres & les Abbez étoient alors semblables aux Scribes & aux Pharisiens ; qu'ils enseignoient bien & qu'ils vivoient mal. Hugue avoüe qu'il est de ce nombre. On voit au reste que ce Prélat avoit quelque science.

SAINT FULBERT EVÊQUE de Chartres.

FUlbert étoit François, & naquit dans l'Aquitaine. Il eut plusieurs Maîtres excellens, entr'autres le fameux Gerbert, sous qui il étudia dans l'Ecole de Reims. Il fut attiré par l'Evêque Odon à Chartres, & ce Prélat lui donna le soin des Ecoles de son Eglise. Fulbert y enseigna long-temps, & la réputation du Maître attira à Chartres un très-grand nombre de disciples. Il fut Chanoine & Chancelier de cette Eglise. Comme il étoit estimé des Rois, des Evêques & des Peuples, son mérite le fit élire Evêque de Chartres après la mort de Rodolfe l'an 1007.

Fulbert étant Evêque continua d'enseigner, & il fut régardé comme le plus grand ornement de l'Eglise de France. Il rendit de grands services à l'Etat, & il fit voir dans toute sa conduite qu'il n'étoit point inferieur aux grands Evêques de l'antiquité. Son Eglise ayant été brûlée l'an 1020. il la fit rébâtir avec une dépense & une magnificence incroyable. Il gouverna l'Eglise de Chartres jusqu'à l'an 1029.

Tous les ouvrages de Fulbert ont été composez à Chartres. Nous avons de lui 105. lettres, des sermons, & des poësies, quelques hymnes, proses & offices Ecclésiastiques ; la vie de S. Aubert Evêque de Cambray ; un commentaire sur le chapitre douziéme des Actes des Apôtres, un poëme ; & nous croyons lui devoir attribuer le quatriéme sermon qui est parmi ceux d'Ive de Chartres.

Les lettres de Fulbert sont la plus considerable partie de ses ouvrages, & il faut avoüer qu'elles donnent une grande idée de sa personne. Elles sont écrites fort noblement ; le style en est plus pur & plus châtié que celui d'aucun Auteur de son temps, & la plûpart ont un tour & une délicatesse digne des bons siécles. Sa douceur & sa fermeté y paroissent également, & on peut dire qu'on y voit toutes les vertus & les qualitez qui font les grands hommes.

L'édition qu'on en fit à Paris au commencement du dernier siécle est fort imparfaite, & il seroit à propos que quelque personne habile travaillât à en donner une autre qui fût digne de Fulbert. J'en ay donné quelque essai dans la vie de cét illustre Evêque.

On a publié depuis peu une très-belle lettre de S. Fulbert tirée de la Bibliothéque de S. Remy de Reims, contre les Evêques qui alloient à la guerre en ce temps-là. Le saint Prélat ne se rendit qu'avec beaucoup de peine à la priére de son ami, qui lui avoit demandé plusieurs fois ce qu'il pensoit sur ce sujet; parce qu'il prévoyoit que plusieurs s'offenseroient de ses paroles, & qu'ils s'imagineroient qu'il auroit voulu leur faire insulte; mais cét ami le pressa avec tant d'importunité qu'il fût obligé de le satisfaire. Ainsi il lui envoya les ordonnances des saints Péres, parce, dit-il, que c'est rejetter & mépriser la verité que de s'opposer à leur autorité.

Thesaur. Anecdot. Tom. I.

Fulbert entrant en matiére, dit que les Evêques qui portent les armes & font la guerre, ne méritent pas le nom d'Evêque, & qu'il faut les appeller des tyrans. Il oppose à leurs excuses frivoles l'autorité des Ecritures du nouveau Testament, c'est-à-dire, de Jesus-Christ & de ses Apôtres, avec divers passages de S. Cyprien, d'Origenes, de S. Ambroise, de S. Jerôme, de S. Augustin, de S. Gregoire le Grand, de S. Isidore de Seville, de Nicolas I. de Haimon, l'exemple de S. Martin, & un Edit de Charlemagne. Il veut que les Evêques soient uniquement attentifs à conduire leurs oüailles; qu'ils nourrissent les pauvres de l'Eglise & les pelerins; qu'ils écoutent les causes des veuves & des pupilles; qu'ils revêtent les nuds; qu'ils prennent soin des necessitez des miserables; qu'ils les consolent, & qu'ils leur rendent tous les devoirs que des enfans peuvent exiger de leur pére; sur tout il les avertit de ne pas enlever & employer criminellement à d'autres usages ce que l'Eglise amasse & conserve pour les necessitez des indigens, & que les chiens ne mangent pas le pain des enfans de Jesus-Christ. Le S. Evêque a fait ici son portrait, & nous a tracé dans cette lettre la conduite qu'il a gardée durant son Episcopat.

ARNOUL ARCHEVÊQUE DE TOURS.

ARnoul fils d'Albert & d'une sœur de Hugue I. Archevêque de Tours, naquit très-probablement à Châteaudun. Albert prit l'habit Monastique dans l'Abbaye de Jumiege, fut ensuite Abbé de S. Mesmin auprès d'Orleans, & même son fils Arnoul étant Archevêque de Tours lui donna mal-à-propos l'Abbaye de S. Julien qui est dans cette ville ; mais Albert fut obligé de la quitter & de rétourner à S. Mesmin. Arnoul succéda à son oncle Hugue dans le Siége de Tours l'an 1023. Le Pape differa de lui envoyer le Pallium, ce qui lui fit de la peine & lui donna la pensée de quitter son Siége. Mais Fulbert Evêque de Chartres le consola & l'exhorta à la patience. Arnoul gouverna durant vingt-neuf ans l'Eglise de Tours avec beaucoup de gloire. Nous avons le Réglement qu'il fit pour bannir les désordres qui se commettoient lorsque les Archevêques de Tours alloient en procession à Marmoutier le Mécredy de Pâques. Il est tout-à-fait digne d'un bon Evêque, & il fait beaucoup d'honneur à sa mémoire. Il approuva la fondation du Prieuré de S. Martin de Lavardin.

PIERRE CHANCELIER DE L'EGLISE de Chartres.

VOici un disciple de S. Fulbert dont je n'ai point fait mention dans la vie de ce grand Evêque. Je vais rapporter ce qu'en dit M. de Launoy dans son Traité des Ecoles. Pierre, Chancelier de l'Eglise de Chartres, fut instruit dans l'Académie de Fulbert. Il conduisit l'école de Chartres après son Maître, & fit connoître son nom à la posterité par la publication de quelques ouvrages. Possevin assure dans son Apparat sacré que Pierre a composé une Paraphrase sur les

Pseaumes. Pour moi, j'ay vû dans la Bibliothéque du Monastére de S. Victor le livre de Pierre Chancelier de Chartres, qui est intitulé Manuel des Mystéres de l'Eglise: ce livre contient plusieurs choses dignes d'être sçûës, & entr'autres une explication du Canon de la Messe, qui répréſente quelques sentimens de l'ancienne Theologie.

Voilà ce que dit M. de Launoy qui paroît n'avoir pas vû l'ouvrage de Pierre sur les Pseaumes dont parle Possevin. Il faut pourtant dire qu'il a été imprimé; car Jean Garet, Chanoine Régulier de S. Augustin dans l'Abbaye de S. Martin de Louvain, en cite un passage dans son récueil des Auteurs Ecclésiastiques qui ont parlé de la présence réelle du corps de JESUS-CHRIST dans le Sacrément de l'Eucharistie. Ce passage est tiré de la Paraphrase sur le Pseaume 109. Garet dit que Pierre, Chancelier de Chartres a vêcu l'an 1030. ce qui confirme le sentiment de M. de Launoy.

Il faut avoüer néanmoins que cela n'est pas sans difficulté, car on trouve dans un ancien manuscrit de M. Hoïau, Chanoine de Chartres, que Pierre Chancelier de l'Eglise de Chartres écrivit sur les Pseaumes du temps que Jean de Salisbery gouvernoit cette Eglise. M. de Goussainville croit que ce Pierre est celui dont parle Pierre de Blois dans plusieurs de ses lettres; ce qui est assez probable.

HUGUE EVÊQUE DE LANGRES.

JE ne doute point présentement que cét Evêque ne soit né à Chartres, car il étoit fils du Vicomte de cette ville, & plusieurs l'ont appellé Hugue de Chartres, *Hugo Carnotensis*. C'est ce qui a jetté dans l'erreur M. du Cange qui dans le Catalogue des Auteurs qu'il a citez dans son Glossaire, distingue Hugue de Chartres de Hugue Evêque de Langres. *Hugo Carnotensis adversùs Adelmannum Brixiensem Episcopum.* Je ne connois point, ni l'Auteur ni l'ouvrage. Hugue de Chartres Evêque de Langres, est le premier qui a écrit contre Berenger. Adelman Evêque de Bresse, a écrit aussi contre Beren-

ger, & cét héréſiarque a écrit contre Adelman. M. du Cange s'eſt donc trompé, & il eſt clair que Hugue de Chartres n'eſt pas different de Hugue Evêque de Langres, dont ce ſçavant homme parle enſuite ſous un autre titre, & qu'il dit avoir vêcu l'an 1031.

LA B. HELVISE.

HElviſe, Dame très-noble, épouſa en premiéres nôces Hugue ſurnommé Tête-d'Ourſe, qui étant mort, elle ſe remaria avec Alexandre Azzolin dont elle eut deux fils, Guaſthon, ou, comme on prononce aujourd'hui, Gaſton & Geoffroy. Apres la mort d'Alexandre, qui fut illuſtre dans le monde, & qui alla viſiter à Jeruſalem le Sepulchre de nôtre Seigneur, Helviſe abandonna entierement le monde, & ſe renferma dans une cellule auprès de l'Abbaye de nôtre Dame de Coulombs dans le païs Chartrain. Elle donna d'abord à cette Abbaye les Egliſes de Leſſeville & de Maigremont, & les terres qu'elle avoit reçûës de ſon mari. Cette donation fut confirmée à la priére de Beringer, Abbé de Coulombs, par Galeran Comte de Meulant, du conſentement de ſon fils Hugue & de ſa femme Adelaïde, à condition que l'Abbé de Coulombs viendroit tous les ans à Meulant à la Fête de S. Nicaiſe; qu'il tiendroit le premier rang parmi les autres Abbez qui pourroient s'y trouver; & qu'il celébreroit la Meſſe. Cela ſe fit l'an 1033.

Helviſe donna depuis au même Monaſtére une terre nommée Autel, & nous apprenons par les monumens de ce ſiécle qu'elle étoit celébre par le mérite de ſa vie, par la ſainteté de ſes mœurs, & ſa doctrine, autant que par ſon illuſtre naiſſance. Auſſi eſt-elle honorée comme ſainte ou bien-heureuſe dans l'Abbaye de Coulombs.

On dit que Robert qui gouverna ce Monaſtére après Geoffroy, ſucceſſeur de Beringer, étoit neveu d'Helviſe; que ſon fils Goffroy ſe fit auſſi Religieux à Coulombs; & que Gaſton ayant fait vœu d'aller au tombeau de JESUS-CHRIST à

l'exemple de son pére, changea depuis de résolution & se consacra à Dieu dans le même Monastére, auquel il donna des biens considerables.

EUDES II. COMTE DE CHARTRES, DE BLOIS & de Tours, de Champagne & de Brie.

EUdes ou Odon II. fils d'Odon I. Comte de Chartres, de Blois & de Tours, & de Berte fille de Conrad II. Roi de Bourgogne, sœur de Rodolfe III. succeda à son pére l'an 996. dans le Comté de Tours. Son frere Thibauld II. étant mort sans enfans il réünit les trois Comtez que son pére avoit possedez. Dans la suite Estienne Comte de Champagne & de Brie étant mort aussi sans posterité, Odon s'empara de ces deux Provinces malgré le Roi Robert qui prétendoit qu'elles lui appartenoient. Ce Seigneur épousa en premiéres nôces Mathilde, fille de Richard I. Duc de Normandie, & ensuite Ermengarde d'Auvergne. Il est fameux dans nôtre histoire. Le Roi Rodolfe son oncle étant mort l'an 1032. il prétendit lui succéder; mais après diverses batailles il périt l'an 1037. dans la bataille de Bar. Cét illustre Comte avoit de fort belles qualitez, un cœur grand & genereux, & de la pieté. Il rétablit la gloire de l'Eglise de Reims qui avoit été fort rabaissée par ses prédecesseurs, & rendit, ce semble, la Seigneurie à l'Archevêque.

Nous avons une chartre d'Odon donnée vers l'an 1027. par laquelle il restitua à l'Abbaye de Marmoutier une Eglise dans le Comté de Blois qui avoit autrefois appartenu à ce Monastére, & qu'il avoit lui-même donnée en fief à Alain, Comte de Bretagne, & à son frere Eudes.

Je trouve que ce Comte défendit les mariages entre ses esclaves & ceux de l'Eglise cathedrale de Chartres.

Diplom. p. 587.

Il fit bâtir un pont à Tours sur la Loire, parce que plusieurs personnes étoient péries en passant cette riviére dans le temps des innondations. Il l'exempta de tout péage, & défendit de rien exiger des passans. On voit son Diplome dans les Archi-

ves de l'Abbaye de Marmoutier. Ainsi il ne faut pas s'étonner si ce Comte fut fort aimé des Tourangeaux. Quelques-uns attribuent cét ouvrage à Odon fils du Roi Robert, mais sans fondement & contre toute raison.

Mathilde premiére femme du Comte Eudes étant morte sans enfans, Richard II. Duc de Normandie lui rédemanda la ville de Dreux. Eudes ayant réfusé de la rendre, le Duc prit les armes, & cette guerre ne fut pas favorable au Comte. Pendant ce differend Eudes écrivit au Roi Robert qui favorisoit son ennemi, une lettre qui se trouve parmi celles de S. Fulbert Evêque de Chartres. Il y dit au Roi, que Richard lui ayant marqué un jour & un lieu pour terminer leurs affaires, lorsqu'il étoit prêt à partir pour s'y rendre, le Duc lui avoit mandé de n'y point aller, parce que le Roi ne vouloit point de justification, ne jugeant pas le Comte digne de tenir de lui aucun fief ou benefice. Eudes dit au Roi qu'il s'étonne que sa Majesté le déclare indigne de ses fiefs avant que de l'avoir entendu dans ses défenses; que pendant qu'il a été honoré des bonnes graces du Roi, il l'a fidélement servi dans le Palais, à la guerre, & au dehors; mais qu'ayant changé à son égard, il avoit été obligé de se défendre, ce qu'il n'avoit fait que par necessité; qu'il aimoit mieux mourir avec gloire que d'être dépouillé de ce qui lui appartenoit; que si le Roi vouloit réprendre ses premiers sentimens, il n'y avoit rien dans le monde qu'il aimât mieux que d'avoir ou de mériter sa faveur. Sur quoi il prie le Roi qui avoit naturellement beaucoup de clemence, de cesser de le persecuter, & de permettre qu'on travaillât à le remettre bien avec sa Majesté. Cette lettre est très-considérable, & fait entrevoir plusieurs faits importans qu'on ne trouve pas dans l'histoire.

AMAURI, CHEVALIER.

AMauri noble Chevalier, a tiré son nom de l'oubli par une donation très-considerable qu'il fit à l'Abbaye de Marmoutier au milieu du XI. siécle, & qui donna lieu à la fondation

fondation du Prieuré de S. Thomas d'Epernon. Amauri étoit Chartrain, & Seigneur d'Epernon & de Ramboüillet, selon toutes les apparences. Il avoit deux fils de sa femme Bertrede, nommez Simon & Mamer: ayant fait de serieuses réfléxions sur les paroles de JESUS-CHRIST, qui avertit les riches d'employer leurs richesses à se faire des amis, qui les réçoivent dans les Tabernacles éternels, & sur les exhortations qui leur sont faites dans les Livres saints, il donna aux Fréres qui servoient Dieu dans le Monastére de Tours nommé Marmoutier sous l'Abbé Albert, un certain lieu qui est dans le païs Chartrain appellé Senicourt, qu'il avoit eu de la succession de ses ancêtres, avec tout ce qui en dépendoit; sçavoir, deux Eglises, & divers autres biens, les oblations de l'Eglise de Ramboüillet & d'une autre, la dixme de tout ce qui sortoit d'Epernon, & de ses chevaux.

Amauri fit cette donation avec le consentement de sa femme & de ses fils l'an 1054. & afin qu'elle demeurât ferme & inviolable, il pria le Roi Henri de la confirmer & d'y faire mettre son Sceau Royal, ce qui fut fait à Estampes la XXI. année du regne de ce Prince, & la chartre fut signée par le Roi, Amauri & ses deux fils, Thibauld Comte de Chartres & de Blois, Odon frere du Roi, Galeran Comte de Meulant, Nescelin Evêque de Paris, Guazon de Dreux, Nivard de Montfort, Hervé de Galardon, Gautier de Villette & quelques autres. On trouve cette piéce dans le XIII. Tome du Spicilege de Dom Luc Dachery p. 290. elle est marquée sur l'an 1080. mais c'est une faute visible.

HUBERT EVÊQUE D'ANGERS.

HUbert qu'on compte pour le XL. Evêque d'Angers, étoit fils de Hubert Vicomte de Vendôme & d'Emme ou Hameline. Quelques-uns ont écrit qu'il étoit de la Maison des Comtes de Vendôme; d'autres, de celle des Vicomtes du Mans; mais cela n'est pas vrai. Son pére céda l'Eglise & la

Seigneurie de Mazé à Foulque Nerra Comte d'Anjou, pour l'Evêché d'Angers que ce Comte donna à Hubert l'an 1006. comme on le trouve dans la Chronique de S. Florent de Saumur, & non l'an 1010. comme on le prétend dans la Gaule Chrétienne.

Pendant le Pontificat de Hubert on fonda trois Abbayes à Angers; sçavoir de S. Nicolas, du Ronceray & de Toussaints. Il en consacra les Eglises, celle de S. Nicolas l'an 1020. celle du Ronceray huit ans après. Il assista à la dédicace de l'Eglise de S. Leonard de Bellesme dans le Perche, & à celle de la sainte Trinité de Vendôme. Il benit Fréderic Abbé de S. Florent de Saumur l'an 1020.

On trouve dans le cartulaire de l'Eglise d'Angers une des chartres de Hubert, où il nous apprend qu'avec le secours de son pére & de sa réligieuse mére, il avoit entrepris de réparer dès les fondemens son Eglise cathédrale de S. Maurice qui étoit prête de tomber en ruine, tant à cause de l'antiquité de sa structure, que pour les incendies qu'elle avoit souffert autrefois; & qu'il l'avoit rétablie dans son ancienne beauté & solidité, autant que ses forces & son pouvoir le lui avoient pû permettre. Il l'acheva & en fit la dédicace l'an 1024. comme je l'apprend d'une lettre fort honnête de l'Evêque de Poitiers qui s'excusa de s'y trouver à cause des affaires du Duc Guillaume le Grand qui pensoit au Royaume d'Italie. Hubert augmenta aussi les revenus des Chanoines de sa cathédrale.

Ce Prélat fit une donation à l'Abbaye de Marmoutier, à laquelle Emme sa niéce, femme de Raoul de Beaumont, donna son consentement avec son mari & ses enfans. Il souscrivit à la fondation du Prieuré de Briolé & à plusieurs autres bonnes œuvres. On trouve une autre chartre de Hubert dans l'Abbaye de S. Maur sur Loire qui est de l'an 1036.

Voici un autre monument illustre de la piété de l'Evêque Hubert. L'ancienne Abbaye de S. Serge d'Angers qui avoit été presque détruite après la mort de Charles le Chauve, fut réparée par Rainauld Evêque d'Angers & Hubert Abbé de S. Aubin qui fut aussi Abbé de S. Serge; mais Renauld qui mourut l'an 1005. ayant laissé cét ouvrage imparfait, Hubert son successeur l'acheva heureusement l'an 1036. Il y établit

l'Abbé Vulgrin, Religieux de Marmoutier, qui fut depuis Evêque du Mans, & lui donna le Prieuré Conventuel de S. Maurice de Chalonne.

Hubert s'étant joint à Foulque Nerra Comte d'Anjou, contre Odon Comte de Tours, & ayant fait de grands ravages en Touraine, Hugue Archevêque de Tours l'interdit ou l'excommunia. Hubert méprisa cette excommunication, écrivit à son Archevêque qu'il avoit passé son pouvoir, & ne cessa point de celébrer les divins mystéres. C'est pourquoi Hugue lui écrivit une grande lettre pour justificer ce qu'il avoit fait, & prouver que Hubert devoit se soûmettre à la sentence de son Superieur. Nous n'avons pas la lettre de l'Evêque d'Angers, qui mourut l'an 1047. au mois de Mars, & fut enterré dans l'Abbaye de S. Florent de Saumur.

THIERRY EVÊQUE DE CHARTRES.

THierry succéda à S. Fulbert dans la chaire Episcopale de Chartres l'an 1029. & la remplit environ 20. ans. Cét Evêque a passé pour un ignorant, il a laissé néanmoins quelques monumens de son Episcopat. Nous avons de lui une chartre par laquelle il donna à l'Abbaye de S. Pére en Vallée la Chapelle Royale pour l'entretien des Réligieux. Mais l'action la plus extraordinaire qu'il fit & qui eut de très-grandes suites, c'est qu'ayant celébré avec grande pompe la dédicace de l'Eglise de Vendôme l'an 1040. il lui donna un privilege d'exemption qui fut la source de plusieurs dissentions fort fâcheuses entre quelques-uns de ses successeurs & les Abbez de ce fameux Monastére.

HUGUE EVÊQUE DE LANGRES.

HUgue étoit fils de Gilduin, Comte de Bretueil dans le Beauvoisis, & Vicomte de Chartres; c'est pourquoi il est fort probable qu'il nâquit dans cette ville, où il fut élevé. Il fut instruit dans l'école de Chartres sous l'Evêque Fulbert, & fut fait Chanoine de l'Eglise. Berenger ayant publié son hérésie, Hugue qui étoit Evêque de Langres écrivit le premier contre lui pour le ramener à la saine doctrine & à l'unité; en quoi il fit honneur à son Maître & à l'Eglise qui l'avoit nourri dans son sein & l'avoit instruit.

Hugue étoit frére de Waleran, Comte de Bretueil, qui ayant été griévement blessé dans une bataille * se fit Moine, & fut Abbé de S. Vanne de Verdun. Hugue fut aussi Moine de Cluni, il fut fait Evêque de Langres sous le Roi Robert l'an 1030. Il fut accusé de simonie, & déposé dans le Concile de Reims l'an 1049. par le Pape Leon IX. Il suivit le Pape à Rome nuds pieds, & donna des marques d'une si grande pénitence dans le Concile de Rome l'année suivante, que les Péres & le Pape en furent touchez. Leon lui donna l'absolution & le rétablit dans son Siége. Etant revenu en France il tomba malade, il demanda l'habit monastique & mourut l'an 1050. ou le suivant.

Hugue de Langres est le premier qui a écrit contre l'hérésie de Berenger, ce qu'il fit avant le Concile de Reims de l'an 1049. où il fut déposé. Il traite Berenger de très-Reverend Prêtre, parce que l'Eglise ne l'avoit point encore condamné. Hugue avoit vû & entendu parler cét Hérésiarque, comme il l'assûre dans ce Traité, qui fut publié dans le XVI. siécle, car Jean Garet en rapporte un très-long passage dans son récueil pour la présence réelle. Dom Luc Dacheri l'a fait imprimer depuis dans ses Notes sur Lanfranc. Je crois avoir lû que la lettre de Hugue fut imprimée à Louvain l'an 1551.

* Dans la funeste bataille de Bar où le noble Comte Odon II. fut tué.

GEOFFROY I. VICOMTE DE CHÂTEAUDUN.

On n'a encore pû démêler jusqu'à présent l'origine de Geoffroy I. Vicomte de Châteaudun & Seigneur de Nogent. Pour sa mére elle s'appelloit Milesende qui étoit fille de Hugue, Vicomte de Châteaudun & de Hildegarde. Ainsi Geoffroy étoit neveu de Hugue I. Archevêque de Tours, & cousin germain d'Arnoul successeur de Hugue. Quoiqu'il en soit de son pére, Geoffroy dit lui-même qu'il étoit très-fameux dans le monde, tant par la noblesse de son sang illustre, que par ses richesses & sa puissance. Il eut un oncle maternel nommé Bouchard dont il fut héritier.

Geoffroy eut de grands démêlez avec S. Fulbert Evêque de Chartres, dont il brûla & ruina toutes les terres, ce qui fut cause que ce Prélat l'excommunia ; mais il se convertit depuis ce temps-là, car il fonda l'Eglise & le Monastére du S. Sepulchre à Châteaudun. Il fit quelque donation au Monastére de S. Pére en Vallée à Chartres, qui fut confirmée par la souscription de Fulbert.

Enfin Geoffroy fonda l'an 1030. le Monastére de S. Denys à Nogent, où il mit des Moines qui devoient vivre sous la régle de S. Benoit. Il fit cette fondation du consentement de son Seigneur Odon, Comte Palatin, & de son Seigneur Thierry, Evêque de Chartres. Elle fut riche & magnifique, ayant voulu que les Réligieux qui y devoient servir Dieu jusqu'à la fin, y pussent prier pour leur salut & celui de tous les fidéles vivans & morts, avec une tranquillité entiére, sans aucune inquietude & sans manquer de rien. Il fit bâtir une belle & grande Eglise à Dieu, sous le nom de S. Denys, & donna au Monastére de beaux droits & des privileges considérables, comme il paroît par la chartre de la fondation qui fut signée, outre le fondateur, par Thierry Evêque de Chartres, que Geoffroy avoit fait venir exprès, par Odon, Comte Palatin, par Hugue & Rotrou, enfans de Geoffroy, par leur mére, & plu-

sieurs personnes notables. Cette chartre du Vicomte qui est fort considérable, se trouve dans l'histoire du Perche de Gille Bry.

Geoffroy perdit la vie à Chartres, comme nous l'apprend son fils le Comte Rotrou, qui dit que lorsque son pére sortoit de l'Eglise de nôtre-Dame il fut tué en trahison.

ANONYME DE L'ABBAYE DE SAINT PERE.

ON trouve dans le cartulaire de l'Abbaye de S. Pére de Chartres une narration fort exacte & fort circonstanciée de la découverte & de la condamnation de quelques Manichéens qui furent condamnez au feu par le Roi Robert, dans la ville d'Orleans l'an 1022. après avoir confessé leurs impietez. Il est assez probable que c'est Arefaste lui-même qui a écrit cette histoire, car c'étoit un homme fort habile & éloquent; & il prit quelque temps après l'habit Monastique dans l'Abbaye de S. Pére. Outre qu'il est évident que l'Auteur de cette histoire étoit parfaitement instruit de tout ce qui se passa dans cette affaire, & qu'il vivoit pour lors.

Cette rélation a été donnée au public par Dom Luc Dachery dans le second Tome de son Spicilege: on la trouve aussi dans le second volume des preuves des Libertez de l'Eglise Gallicane. Elle est fort estimable en toute maniére pour la fidelité & le jugement de son Auteur.

ARNOUL, CHANTRE DE L'EGLISE de Chartres.

ORdric Vital dans le troisiéme livre de son histoire écrit, qu'Arnoul Chantre de Chartres avoit été disciple de l'Evêque Fulbert; qu'il publia l'histoire de S. Evroul à la priére de l'Abbé Robert qui fut depuis Evêque de Chartres.

L'ABBAYE DE VENDÔME.

SI on pouvoit consulter les Archives des Abbayes des Diocéses de Chartres & de Blois, je ne doute point qu'on ne pût donner un titre à chacun de ces Monastéres, parce qu'on y trouveroit plusieurs monumens considérables qui ne serviroient pas peu à éclaircir l'Histoire. Cela est certain de celui de Vendôme, d'où le Pére Sirmont a tiré diverses piéces qu'il a données au Public. Le Pére Mabillon a publié aussi plusieurs notices, qu'on peut voir dans les Annales de l'Ordre de saint Benoît.

Je diray seulement un mot de la chronique de Vendôme, que quelques-uns appellent chronique d'Anjou, parce qu'ils croyent qu'elle a été faite dans le Monastére de l'Eviére à Angers. Mais il me paroît qu'elle a été écrite dans l'Abbaye de Vendôme, & ce que dit l'Auteur de la mort de Foulque Rechin, qui fut, dit-il, enterré honorablement dans nôtre Monastére de la sainte Trinité d'Angers, comme il l'avoit ordonné, le confirme clairement. Cette chronique qui est fort bonne commence à l'an 678. & finit à l'an 1057. mais il y a de grandes additions qui s'étendent jusqu'à l'an 1251. Il est évident que le premier Auteur mourut l'an 1057. Sur l'an 903. il parle ainsi. Cette année la Basilique de saint Martin de Tours, que saint Perpetuë avoit fait bâtir autrefois, fut brûlée le 29. de Juin. Elle a été rebâtie de nôtre temps par Hervé Tréforier. Et sur l'an 956. l'Auteur dit qu'il a vû Robert qui gouvernoit sans vigueur; & que son fils Henry qui regnoit actuellement, imitoit son pére dans sa lâcheté. Ce qui fait voir que cét Auteur étoit dans les sentimens de la Reine Constance, & comme son ouvrage ne va pas au-delà de l'an 1057. il est probable qu'il mourut en cette année, ou peu après.

AGOBERT EVÊQUE DE CHARTRES.

AGobert LIX. Evêque de Chartres, successeur de Thierry, gouverna cette Eglise durant douze ou treize ans depuis 1048. jusqu'à l'an 1060. ou 1061. Nous avons de ce Prélat une belle chartre par laquelle il permit à Albert, celébre Abbé de Marmoutier, de faire bâtir une Eglise à Orcheze sous le nom de S. Barthelemy. Cette lettre est de l'an 1060.

L'an 1056. Agobert accorda au même Abbé & à la Communauté de Marmoutier, une Prébende dans son Eglise de Chartres.

HILDEGAIRE SOUS-DOYEN DE L'EGLISE de Chartres.

HIldegaire ou Hildiére étoit de tous les disciples de S. Fulbert celui qui étoit le plus cher à ce grand Evêque. On l'appelloit ordinairement *la Prunelle*, parce qu'il étoit petit, & qu'il avoit l'esprit fort pénétrant, il ressembloit même beaucoup à son Maître Fulbert qui lui donna l'administration de l'Eglise de S. Hilaire de Poitiers dont il étoit Trésorier: il accompagna aussi Fulbert lorsque ce Prélat alla à Rome. Le pére Mabillon croit que Hildegaire étoit natif de Chartres. Il semble néanmoins qu'Adelman donne lieu de croire qu'il étoit du Païs & de la ville de Fulbert, c'est-à-dire d'Aquitaine.

Pour ne point répeter ici ce que j'ai dit de lui dans l'histoire de S. Fulbert, je rémarquerai seulement qu'il avoit fort bien appris la Grammaire, la Philosophie, la Médecine, la Musique, & qu'il touchoit biens les instrumens. S. Fulbert le fit Chanoine de son Eglise, & lui avoit même promis le Brevet de Chancelier, mais il ne le lui donna pas. Après sa mort je trouve en divers monumens que Hildegaire fut Archidiacre, puis

puis sous-Doyen, peut-être Evêque après la mort d'Agobert, surquoi on peut voir les Mémoires.

Quoiqu'il en soit, nous avons plusieurs lettres de Hildegaire écrites à Fulbert, à Guillaume Duc d'Aquitaine, & à quelques autres personnes. J'en trouve au moins douze. Fulbert lui en a écrit aussi plusieurs. Les lettres de Hildegaire ne sont pas mal écrites, il y en a quelques-unes qui nous font connoître l'état de l'Eglise de Chartres, & d'autres qui peuvent servir à éclaircir les affaires publiques.

LANDRI ABBE' DE SAINT PERE.

LAndri Abbé de S. Pére succéda au venerable Arnoul l'an 1032. & gouverna ce Monastére pendant 33. ou 36. ans jusqu'à l'an 1065. ou 1068. C'étoit un homme pieux, qui s'acquita très-bien de ses obligations, doux, affable, & qui ne manquoit pas de force lorsqu'il étoit necessaire, prudent & habile. L'Abbaye de S. Pére conserva encore sa réputation durant la vie de cét Abbé, à qui on fit beaucoup de donations, dont il eut soin de conserver lui-même la mémoire par les lettres ou notices qu'il en dressa. J'ai fait mention de trois de ces pieces dans l'histoire de sa vie.

ADRALDE EVÊQUE DE CHARTRES.

ADralde pouvoit être Chartrain, car il fut Réligieux de l'Abbaye de Vendôme. Il fut ensuite élû Abbé de Bremete en Italie, d'où il fut rappellé, & élû Evêque de Chartres après la mort de l'Evêque Hi . . . l'an 1070. Il gouverna l'Eglise de Chartres durant cinq ou six ans, & laissa par sa mort son Siége à Robert de Grentemaisnil Abbé de S. Evroul en Normandie, puis de sainte Euphémie en Calabre.

Adralde a été beaucoup loüé par S. Pierre de Damien, & il a passé pour un homme fort prudent & adroit. Nous avons

une chartre de cét Evêque, par laquelle il donna * une prébende de son Eglise à la celébre Abbaye de Cluni, qui étoit gouvernée par le grand saint Hugue. Il avoit écrit quelques lettres au Pape Gregoire VII. & à d'autres, qui ne sont pas venuës jusqu'à nous.

ROTROU I. COMTE DE MORTAGNE.

ROtrou I. succéda à son pére Geoffroy I. Vicomte de Châteaudun étant encore fort jeune. Il prit la qualité de Comte de Mortagne, ce qui fait croire que sa mere en étoit héritiére. Il acheva l'Eglise du Monastére de saint Denys de Nogent que son pére avoit commencé : il confirma les donations que Geoffroy avoit faites à cette Abbaye, & les augmenta même avec le consentement de Thibauld III. Comte de Chartres. Nous en avons une chartre qui nous apprend plusieurs choses importantes, sçavoir la mort tragique de son pére Geoffroy ; & la magnificence avec laquelle il fit celébrer la dédicace de l'Eglise de saint Denys, pour accomplir ce que son pére avoit commencé. Cette cerémonie fut faite fort solemnellement par Geoffroy I. Evêque de Chartres, Ernauld, Evêque du Mans, & Gausselin Abbé de saint Calais : on y consacra huit Autels. La chartre de Rotrou fut souscrite par l'Evêque Geoffroy, Thibauld Comte Palatin, Ingelran Doyen, Heldigére Archidiacre, par les enfans de Rotrou, Geoffroy qui lui succéda dans le Comté de Mortagne, & la seigneurie de Nogent, Hugue qui fut Vicomte de Châteaudun, Rotrou Seigneur de Montfort-le-Rotrou à trois lieuës du Mans, Fulcois ou Foulque & Eleusie.

Rotrou fit aussi la guerre à l'Evêque de Chartres qui l'excommunia pour ce sujet, & Vital écrit que par punition divine il devint sourd. Mais cela se passa avant la dédicace de l'Eglise de saint Denys, car il parle dans sa chartre des périls où il s'étoit trouvé, & de la paix que Dieu lui avoit donnée.

* Voilà sans doute l'origine du *Gros*, ou de la redevance annuelle, que l'Eglise de Chartres donne encore aujourd'huy à l'Abbé de Cluny.

ANONYME DE NOGENT-LE-ROTROU.

ROtrou I. Comte de Mortagne dont je viens de parler, ayant fait faire la dédicace de l'Eglise de saint Denys de Nogent, l'Abbé de saint Pére en Vallée à Chartres, prétendit que le Comte lui avoit fait don de ce Monastére, & qu'il l'avoit uni & soûmis à son Abbaye. Rotrou nia le fait. Mais étant prêt de mourir il demanda à l'Abbé Eustache un de ses Réligieux pour le faire Abbé de saint Denys, à condition que ce Monastére ne dépendroit point de lui, ni de l'Abbaye de saint Pére. Eustache lui envoya Hubert qui avoit été Abbé de saint Pére, mais qui, pour ses fautes, avoit été déposé par l'autorité d'un Synode. Rotrou étant mort, son fils Geoffroy II. voyant que tout alloit mal dans le Monastére de saint Denys, obligea Hubert d'en sortir, & fit venir des Réligieux de Cluni. Hubert n'oublia rien pour se soûtenir, mais ce fut inutilement; & ceux de Cluni demeurerent en possession de saint Denys. Les Abbez de saint Pére travaillerent aussi en differentes occasions à rentrer dans ce Monastére, mais ils ne pûrent en venir à bout.

Nous avons dans la Bibliothéque de Cluni, & dans l'Histoire du Perche une relation de ce different, écrite apparemment par le Clerc ou l'Ecclésiastique que le Comte Rotrou députa à Chartres avec deux Chevaliers pour y terminer cette affaire. Ce Clerc pouvoit être le Chapellain du Comte. Il favorise entierement ceux de Cluni, & il est trés-opposé à ceux de saint Pére. Il avoit de l'esprit & de la vivacité, & sa narration contient plusieurs faits considérables : mais il n'est pas facile de prononcer sur la certitude de tout ce qu'il a avancé; il faudroit pour cela examiner avec soin les monumens ou le cartulaire de saint Pére.

ODRI ABBE' DE VENDÔME.

ODri ou Oderic II. Abbé de l'Abbaye de Vendôme mourut au commencement d'Octobre l'an 1082. aprés avoir gouverné 37. ans & trois mois. Cét Abbé est illustre dans l'Histoire Ecclésiastique & monastique par sa piété & ses grandes actions. Il fut fort estimé & aimé des Papes qui le releverent beaucoup & son Abbaye; car il fut fait Cardinal du titre de sainte Prisque : & on lui permit de mettre dans cette Eglise des Réligieux de Vendôme.

Odri eut un grand procés à soûtenir contre l'Abbé & la Communauté de saint Aubin d'Angers, pour le Prieuré de saint Clement de Craon. Adralde Evêque de Chartres ayant accordé les parties, régla que le Prieuré demeureroit à l'Abbaye de Vendôme, & qu'Odri donneroit 4000. sols [a] à l'Abbaye de saint Aubin. Odric fit sçavoir cét accord à Gerard, Cardinal, Evêque d'Ostie, Legat du Pape en France, par une lettre qui se trouve dans les Annales de l'Ordre de saint Benoît.

THIBAULD III. COMTE DE CHARTRES, de Blois, de Tours, de Champagne, de Brie, & de Sancerre.

LE trés-illustre Comte Odon II. ayant été tué dans la funeste bataille de Bar, ses deux fils partagerent ses Etats. Thibauld eut les Comtez de Chartres, de Blois & de Tours; Etienne la Champagne & la Brie. Geoffroy Martel, Comte d'Angers ayant assiegé Tours, les deux fréres qui alloient au secours de la place furent défaits dans un grand combat qui

[a] Qui font 7200. livres de nôtre monnoye.

fut donné à Pontlevoy. Thibauld fut pris prisonnier, & trois jours après il rendit la ville de Tours pour se racheter, mais Geoffroy lui en fit hommage. Le combat fut donné le 21. d'Août l'an 1043.

Thibauld épousa en premiéres nôces Gersende, fille du Comte du Maine dont il eut fort probablement l'illustre Comte Etienne, surnommé Henry, & ensuite Adelaïde. * Son fils Odon étant né, il écrivit une lettre à S. Hugue, Abbé de Cluni & à Gozequin, Prieur de Gonzieu & à leurs Communautez. Il prioit saint Hugue & le Prieur de venir baptiser son fils, croyant qu'il seroit avantageux à cét enfant d'avoir pour péres spirituels des personnes réligieuses. Il leur donna en même temps la terre qu'il avoit à Gonzieu. Thibaud s'appelle par la grace de Dieu, Comte des François, titre que la sçavante Princesse Anne Comnéne a donné à son fils Etienne.

Spicil. tom. 4. p. 449.

Nous avons encore une chartre fort importante de ce Comte, par laquelle il donna à l'Eglise de Chartres tous les esclaves de l'un & de l'autre sexe, qui étoient nez des esclaves du Comte & de ceux de l'Eglise.

Diplom. p. 587

On nous a donné depuis peu une lettre du Pape Victor II. au Comte Thibauld en faveur de Brunon Abbé, & du Monastére de Monstier-en-Der.

Annal Ord. S. Bened. l. 60. ad an. 1056.

FOUCHER CHANOINE DE CHARTRES.

FOucher fils de Gerard étoit illustre par sa noblesse & ses grands biens. Il fut fort bien instruit dans les belles lettres. Il se maria avec Alpis dont il eut plusieurs enfans. Odric Vital nous apprend qu'il étoit Chanoine de l'Eglise de Chartres, quoique marié, ce qui n'étoit pas rare en ce temps-là. Le même Historien parle de son fils Gerard, & peut-être d'un autre nommé Barthelemy. Gobert, citoyen de Chartres & Medecin, lui ayant fait connoître la piété des Réligieux de l'Ab-

* Ou Alix de Valois dont il eut plusieurs enfans.

baye de saint Evroul en Normandie, Foucher leur fit une donation fort considérable, & comme il étoit sçavant il en dicta la chartre à un fameux écrivain nommé Robert André; cette piece qui nous a été conservée par l'Historien. Vital liv. 5. pag. 582. fait voir que Foucher sçavoit fort bien la langue latine. Cette donation fut confirmée par Robert I. Evêque de Chartres, qui avoit été Abbé de saint Evroul, par les Chanoines de Nôtre-Dame, par Alpes femme de Foucher & ses enfans. Les biens que donna Foucher étoient à Montlicent, Marcheville, & à Lalandelle près de la ville de Loigny. Du Boulay l'a confondu avec Foucher le Croisé.

J'ay dit que Foucher fut porté à faire cette donation par les exhortations de Gobert, Chartrain comme lui, excellent Medecin qui s'acquit une grande réputation en Normandie par les cures qu'il y fit. Il avoit encore plus de piété que de science; car il inspira à plusieurs le desir de se convertir à Dieu, & même de se faire Réligieux. Il se convertit lui-même, & ayant vendu une belle maison qu'il avoit à Chartres, pour 30. livres * Chartraines, il donna tout cét argent à l'Abbaye de saint Evroul. Gobert étoit de grande taille, mais greslé, doux, honnête & généreux. Son habileté lui fit un grand nombre d'amis, & il ne s'en servit que pour procurer l'avantage des personnes consacrées à Dieu.

Ce Medecin me fait souvenir de Jean de Chartres, Medecin du Roy Henry I. qui fut surnommé le Sourd, parce qu'étant absent, le Roy à qui il avoit donné une medecine, ayant voulu boire, en mourut. C'étoit le plus habile Medécin de son temps.

ANONYME DE BLOIS.

A La fin du siécle XI. un inconnu écrivit à Blois, selon toutes les apparences, la vie de saint Solenne, Evêque de Chartres, l'Histoire de l'invention de son corps, de sa trans-

* Qui font 1080. livres de nôtre monnoye.

lation & de ses miracles. Cét ouvrage se trouve manuscrit dans la Bibliothéque du Roy, mais l'auteur n'a pas toûjours eu de bons mémoires, & ne paroît gueres digne de créance.

Ce n'est pas la seule vie de saint Solenne qui a été faite. Il est probable qu'Odric Vital en avoit vû une plus ancienne, & Bollandus en a aussi trouvé dans les manuscrits.

GEOFFROY II. COMTE DE MORTAGNE.

GEoffroy II. fils de Rotrou I. épousa Beatrix, fille de Hilduin, Comte de Roussi. Odric Vital a écrit qu'elle étoit fille du Comte de Rochefort, mais on croit qu'il se trompe. Quoy qu'il en soit, Geoffroy eut trois enfans, Rotrou II. le plus illustre de cette noble Maison, Julienne qui épousa Gilbert de l'Aigle. De ce mariage sortit une fille nommée Marguerite qne le Comte Rotrou son oncle maria à Garcias Ramires, Roy de Navarre. Marguerite fut mére de Sanche le Sage, Roy de Navarre, de Sancie, Reine de Castille & de Marguerite, qui épousa Guillaume, Roy de Sicile. La seconde fille de Geoffroy fut Marguerite, femme de Henry II. fils de Royer de Baumont en Normandie, fondateur de de l'Abbaye de Préaux. Marguerite est loüée pour sa rare beauté, son honnêteté & sa piété qui la rendirent celébre dans la France & l'Angleterre, entre les principales Dames de son temps. Elle eut deux fils Roger & Robert, qui firent beaucoup parler d'eux Tout ceci fait voir combien Geoffroy fut heureux dans sa maison & dans sa posterité.

Odric Vital fait un grand éloge de ce Seigneur. Il étoit très-bien fait, généreux, magnanime & prudent. Il avoit une grande crainte de Dieu; il honoroit sincérement l'Eglise, défendoit vigoureusement les Ecclésiastiques & les pauvres; il étoit doux & paisible pendant la paix, & se rendit aimable à tout le monde par la douceur de ses mœurs; il étoit vaillant & heureux à la guerre. Il confirma les donations que ses prédécesseurs avoient faites au Monastére de saint Denys de Nogent; y ajoûta quelques biens dont nous avons une char-

tre autentique. C'est lui qui retira ce Monastére des mains de l'Abbé Hubert, & qui le donna à l'Abbaye de Cluni : nous avons la chartre de cette donation du Comte dans l'Histoire du Perche, dans la Bibliothéque de Cluni ; & M. Baluze vient de la donner encore dans le sixiéme tome de ses Mélanges pag. 415.

Geoffroy étant malade fit venir les Seigneurs du Perche & de Corbon ses vassaux, pria sa femme & ces Seigneurs de maintenir la paix, & de conserver les places à son fils unique Rotrou, qui étoit allé à Jerusalem. Il se fit Réligieux de Cluni & mourut à Nogent au milieu d'Octobre l'an 1110.

HENRY ETIENNE COMTE DE CHARTRES, de Blois, & de Brie.

ETienne Comte de Chartres & de Blois étoit fils aîné de Thibauld III. Comte de Chartres & de Blois, de Champagne & de Brie, & de Gersende, comme il paroît * très-probable, ou d'Alix de Valois, comme plusieurs le soûtiennent. Il eût après la mort de son pére les Comtez de Chartres, de Blois, & de Brie, avec le titre de Comte Palatin, & plusieurs autres Terres & Seigneuries, ensorte qu'il étoit un des plus puissans Seigneurs de France. Il épousa Adéle, fille de Guillaume le Conquérant, Roy d'Angleterre & Duc de Normandie, & il eut de cette Princesse un grand nombre d'enfans de l'un & de l'autre sexe. Etienne avoit été fort bien élevé, il étoit très-sage & prudent : c'est pourquoy dans la premiere Croisade, il étoit Chef du conseil de l'armée. Il ternit sa réputation lors qu'il abandonna les Croisez qui assiegeoient Antioche; & ce fut pour laver cette tache qu'il reprit la croix, & il mourut glorieusement en Palestine dans la bataille de Rama.

Nous avons un grand nombre de monumens & de chartres de cét illustre Seigneur.

L'an 1089. il confirma les donations que son pére avoit

* Bernier a donné une piece originale dans les preuves de l'Histoire de Blois qui semble nous obliger de croire que ce Comte n'étoit pas fils d'Alix, mais de Gersende.

faites

faites au Prieuré de saint Jean en Gréve dans la ville de Blois, l'unit à l'Abbaye de Pontlevoy. Nous en avons la chartre dans l'Histoire de Blois.

On trouve encore à Blois une inscription qui nous apprend qu'il avoit remis aux habitans le droit qu'on appelloit de butagé.

Pendant le siége d'Antioche, il écrivit une lettre à la Princesse sa femme qui est imprimée dans le Spicilege de Dom Luc Dachery. Elle est fort considérable, & nous apprend plusieurs faits importans.

M. Bernier en a publié une autre dans les preuves de l'Histoire de Blois : mais il avouë qu'elle est supposée en ce qui regarde le style. En effet elle est écrite de Nicée, ce qui suffit presque pour en prouver la supposition. Ive de Chartres nous apprend qu'Etienne avoit fait & dicté lui-même des loix pour la conservation de la paix dans le Diocèse de Chartres.

Il affranchit les biens & les maisons des Evêques de Chartres & il en publia une lettre qu'il adressa à tous les fidéles Ecclésiastiques & Laïques. On y voit que quand un Evêque mouroit, ou étoit déposé, les Comtes enlevoient tout ce qui se trouvoit à la ville & à la campagne, & qu'on ne laissoit que les murailles dans toutes les maisons. Etienne renonça à ce droit, ou plûtôt il mit fin à cét abus. Souchet nous a donné cette lettre qui est fort importante dans ses notes sur les lettres d'Ive, Evêque de Chartres. Le Pére Mabillon nous a encore donné à la fin du cinquiéme Tome des Annales de l'Ordre de saint Benoît une chartre considérable du Réligieux Comte Etienne, qui fut faite à Colomiers en Brie l'an 1096. lors qu'il se disposoit à son voyage de la Terre sainte. C'est une donation qu'il fit à l'Abbaye de Marmoutier qui avoit été rétablie par ses [a] ancêtres.

[a] Par Eudes ou Odon I. Seigneur illustre par sa pieté.

ANONYME DE S. LAUMER DE BLOIS.

GErard-Jean Vossius dans son ouvrage des Historiens Latins parle en ces termes de cét Historien, *lib.* 3. *cap.* 5. *pag.* 698. Un Anonyme Moine de saint Laumer a écrit l'Histoire de la Translation de saint Benoît, qui se fit l'an 1007. (il faut lire 1107.) & il témoigne lui-même qu'il en a été témoin oculaire. Voyez les Annales d'Orleans de M. de la Saussaye sur cette année, où il rapporte un excellent passage de ce Réligieux, tiré d'un manuscrit.

On voit que Vossius a suivi la pensée de M. de la Saussaye, sans l'avoir assez examinée. Car voicy ce que dit l'ancien Historien : Le même jour les Moines firent l'élection de l'Abbé de cette Eglise (de saint Benoît sur Loire) avec la permission de Louis (le Gros) qui promit le consentement de son pére, en présence desdits Evêques, & de l'Abbé de saint Laumer de Blois, & de moy qui suis Moine de ce lieu, & ils élurent Boson... Comme l'Historien venoit de marquer immédiatement auparavant l'Abbé de saint Laumer, M. de la Saussaye & Vossius ont cru, qu'il étoit Réligieux de saint Laumer. Mais il faut réconnoître qu'il semble plûtôt avoir voulu marquer qu'il étoit Moine de Fleury, & par consequent que c'est Clarius à qui l'on attribuë la Chronique de l'Abbaye de saint Pierre-le-Vif à Sens.

D'un autre côté le Pére Pagi prétend que cette Chronique est de plusieurs Auteurs differens, & que Clarius n'a pas passé l'an 1100. & si cela étoit vray on pourroit peut-être attribuer cette narration à un Réligieux de saint Laumer : mais il est difficile, & j'ay de la peine à entrer dans ce sentiment, & j'aime mieux croire que c'est Clarius Réligieux profés de l'Abbaye de saint Benoît, qui a écrit cét endroit. Pour ce qui est de Clarius, je ne sçay pas en quel lieu il a pris naissance.

HUGUE DE SAINTE MARIE RELIGIEUX de ſaint Benoît de Fleury.

JE ne trouve aucun Auteur qui ait marqué le lieu de la naiſſance de Hugue de ſainte Marie. Peut-être que par ce ſurnom extraordinaire il a voulu nous apprendre qu'il étoit Chartrain, né ſur les terres de l'Egliſe de ſainte Marie, car c'eſt ainſi qu'on appelloit alors l'Egliſe de Chartres. On peut confirmer cela avec quelque probabilité, parce qu'il dédia ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique à Adéle, Comteſſe des Chartrains, de Meaux, & de Blois; & qu'il avoit beaucoup de commerce avec Ive Evêque de Chartres. Quoiqu'il en ſoit, Hugue de ſainte Marie floriſſoit au commencement du XII. ſiécle dans le Monaſtére de Fleury, ou de ſaint Benoît ſur Loire, où il étoit Réligieux, & il a fait beaucoup d'honneur à cette illuſtre Abbaye.

Le prémier ouvrage de Hugue dont on a connoiſſance, eſt la Vie de ſaint Sacerdos, Evêque de Limoges, publiée par Bollandus au cinquiéme jour de May. Hugue dit dans ſa Chronique qu'il l'avoit publiée depuis peu. Il la renouvella plûtôt qu'il ne la compoſa; c'eſt-à-dire, qu'il la mit en meilleur latin, parce que le ſtyle en étoit fort barbare & groſſier: car j'ay de la peine à me perſuader qu'il l'eut traduite du *Roman*, c'eſt-à-dire de l'ancien langage des Gaulois, qui étoit en uſage dans le VIII. & IX. ſiécle, en latin, parce qu'en ce temps-là on écrivoit tout en latin.

L'an 1110. Hugue finit ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique qu'il avoit recueillie de differens Hiſtoriens en faveur de l'illuſtre Comteſſe Adéle. On la diviſa depuis en quatre, ou plûtôt en ſix livres. Elle eſt ainſi intitulée dans l'ancien manuſcrit de ſaint Denys en France: Livre de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, que Hugue de ſainte Marie, Moine de ſaint Benoît de Fleury, a tiré de divers lieux de l'Hiſtoire l'an de l'incarnation du Seigneur 1110. en faveur de Madame Adéle, Comteſſe

des Chartrains, de Meaux & de Blois. Puis on voit à la tête une lettre à Ive, Evêque de Chartres. Le I. Livre commence à Ninus, & le IV. finit à Charles le Chauve. Il est probable que Hugue avoit continué jusqu'à la mort de Philippe I. qui fut enterré à Fleury. Cette Histoire fut imprimée à Monster l'an 1638. avec un Prologue en vers, adressé au Roy Loüis le Gros, qui se trouve après la lettre à Ive de Chartres.

Hugue a composé un autre ouvrage beaucoup plus considérable intitulé: De la puissance Royale, & de la dignité Sacerdotale, divisé en deux Livres, qu'il dédia à Henry I. Roy d'Angleterre, frére de la Comtesse Adéle. Il le composa apparemment dans le temps que Paschal II. fut obligé de céder les investitures à Henry V. Empereur l'an 1111. ou plûtôt l'année suivante. Il entreprit cét ouvrage contre l'erreur de ceux qui mettent cette difference entre la dignité Royale, & la Sacerdotale, qu'ils croyent que l'établissement & la disposition des Royaumes de la terre n'a pas été reglée par Dieu même, mais par les hommes, & pour cette raison préferent la dignité Sacerdotale à la majesté Royale. Hugue prouve que l'une & l'autre puissance vient de Dieu. Il dit dans le second Livre que plusieurs reprenoient Gregoire VII. de s'être fait consacrer sans le consentement & la permission de l'Empereur. Et il fait assez voir qu'il n'approuvoit pas lui-même le Decret que ce Pape avoit publié contre les investitures, parce qu'il croit qu'elles étoient assez autorisées par la pratique d'un grand nombre de Saints.

Hugue étoit sçavant & éclairé. Il y a des endroits dans ses ouvrages qui font connoître qu'il avoit du discernement & du jugement. M. Baluze nous a donné cét ouvrage dans ses mêlanges.

IVE EVÊQUE DE CHARTRES.

Ive nâquit dans le Beauvoisis de parens nobles. Après avoir étudié les humanitez & la Philosophie, il alla à l'Abbaye du Bec en Normandie apprendre la Théologie sous le celébre

Lanfranc. Gui Evêque de Beauvais ayant fondé un Monastére de Chanoines Réguliers près de sa ville, Ive y embrassa la vie clericale, puis il en fut Superieur. Pendant ce temps-là il enseigna la Théologie & composa son Decret. Il écrivit aussi sa lettre à Aimeri, assista à plusieurs Conciles, & sa réputation se répandit fort loin.

L'an 1089. Geoffroy I. Evêque de Chartres ayant été déposé de son siége pour ses crimes : le Pape Urbain II. exhorta le Clergé & le peuple de Chartres à faire une élection canonique, & à choisir Ive Prêtre & Prevôt, ou Abbé de S. Quentin de Beauvais pour leur Evêque. Ive fut élu en effet, le Roy Philippe lui donna le bâton Pastoral en signe d'investiture. Mais Richer Archevêque de Sens n'ayant pas voulû l'ordonner, les Chartrains le menerent à Rome & le Pape le consacra lui-même au mois de Novembre de l'an 1090. Il gouverna l'Eglise de Chartres jusqu'au premier jour de l'année 1117. avec beaucoup de gloire & de réputation.

Nous avons 24. sermons de cét Evêque, dont le quatriéme est trés-probablement de saint Fulbert : le grand recüeil de Canons, appellé le Decret d'Ive de Chartres, & 287. Lettres qui sont très-importantes pour la discipline & l'Histoire de son temps. Quelques-uns lui attribuent le Livre appellé Micrologue. Enfin on assûre qu'il a composé un Commentaire sur les Pseaumes, qui n'est pas imprimé. On lui attribuë, mal-à-propos la Chronique de Hugue de sainte Marie, & la Pannormie. Je ne fais que marquer en general les ouvrages d'Ive de Chartres, parce que j'en ay parlé fort au long dans sa Vie. Le Decret fut imprimé pour la premiére fois à Louvain l'an 1561. François Juret publia les lettres; & Jean-Baptiste Souchet, Chanoine de Chartres, donna une édition de toutes les œuvres d'Ive l'an 1647. Depuis ce temps-là le Pére Mabillon en a trouvé deux qu'il a inserées dans les Annales de l'Ordre de saint Benoît.

FOUCHER CHAPELAIN DU ROY Baudoüin.

FOucher Chartrain de naiſſance, Chapelain de Baudoüin I. Roy de Jeruſalem, frére de Godefroy de Boüillon, prit la croix l'an 1095. & partit l'année ſuivante avec Robert Duc de Normandie, & Etienne Comte de Chartres & de Blois, qu'il ſuivit juſqu'à Conſtantinople. Il fut preſent au Siége de Nicée, & étant à trois journées d'Antioche de Syrie, il ſuivit Baudoüin dont il étoit alors Chapelain, & alla à Edeſſe.

M. du Pin écrit que Foucher étoit Moine, Cave en doute: mais l'Abbé Guibert, qui vivoit en ce temps-là nous oblige de dire qu'il étoit Prêtre ſéculier, car il ne lui donne point d'autres qualitez que celle de Prêtre & de Chartrain. Il alla l'an 1099. d'Edeſſe à Jeruſalem avec Baudoüin, pour viſiter les ſaints lieux; & lorſque ce Prince eut ſuccedé à ſon frére Godefroy, il s'y établit & ne ſongea plus à retourner dans ſa patrie. Il compoſa ſon Hiſtoire à Jeruſalem. Elle comprend ce qui s'eſt paſſé depuis l'an 1095. juſqu'à 1127. Ce qui donne lieu de croire qu'il n'a pas vêcu long-temps après, & qu'il mourut peut-être l'année ſuivante. Son Hiſtoire eſt diviſée en trois Livres. Guibert Abbé de Nogent ſous Couci l'a repris ſur pluſieurs faits. Mais Odri Vital le loüe de ſa fidelité & de ſa bonne foy, auſſi-bien que Guillaume de Malmeſbury, qui ajoûte que Foucher a écrit d'un ſtyle qui n'eſt pas tout-à-fait ruſtique & bas, mais ſans beauté & ſans art. Foucher dit lui-même qu'il a rapporté avec ſoin & diligence ce qu'il a vû.

Son Hiſtoire eſt imparfaite dans le recüeil de Jacques Bongars: mais du Cheſne l'a donnée entiere & correcte. Elle a été abregée autrefois par deux Anonymes. Robert Réligieux de ſaint Remy de Reims, & Albert d'Aix font ſouvent mention d'un autre Foucher de Chartres. Mais celui-ci étoit Chevalier & fort noble. Guillaume de Tyr l'appelle Fou-

cher d'Orleans. Il se trouva aussi à la premiére Croisade. M. du Cange croit qu'il étoit fils d'Alberic d'Orleans, & que probablement il a été pére de Payen d'Orleans, Bouteiller de France sous Philippe I.

François du Chesne, après Frizon, dit que Foucher a été fait Cardinal par le Pape Pascal II. mais c'est une fable qui n'a point d'autre fondement qu'un Auteur moderne : car les anciens n'en ont point parlé.

GEOFFROY ABBE' DE VENDÔME.

QUoique Geoffroy soit né en Anjou, l'Eglise de Chartres a droit de se l'attribuer, puisqu'il a passé toute sa vie à Vendôme, & qu'il a été le cinquiéme & le plus illustre Abbé de ce noble Monastére.

Il étoit d'une famille très-considerable dans le monde. Dès sa premiére jeunesse il entra dans l'Abbaye de Vendôme; & après la mort de Bernon il fut élu pour remplir le siége Abbatial, quoiqu'il fût encore fort jeune, & seulement Diacre. Il fut béni par Ive, son Evêque Diocèsain, qui lui fit faire la profession d'obéissance, ce qui les broüilla beaucoup dans la suite. Il alla aussi-tôt après à Rome trouver le Pape Urbain II. qui étoit caché dans la ville, & lui fournit une grande somme d'argent pour racheter l'Eglise de Latran & la Tour de Crescence. Le Pape de son côté l'ordonna Prêtre, & le rétablit dans l'Eglise de sainte Prisque. Etant retourné en France, il se trouva au Concile de Saumur. L'an 1095. il assista au grand Concile de Clermont, où le Pape l'avoit invité. Urbain lui avoit des obligations immortelles, & ne l'aima pas moins que s'il eut été son fils unique. Pascal II. son successeur le traita toûjours aussi avec beaucoup de distinction, & Caliste II. n'oublia rien pour lui marquer que son élevation n'avoit servi qu'à augmenter son ancienne amitié.

Geoffroy gouverna son Abbaye avec beaucoup de soin & de vigilance, beaucoup de prudence & de circonspection, beaucoup de force, de charité & de douceur; ensorte qu'il

n'y en avoit pas en France qui fût mieux reglée que la sienne, & la laissa riche & florissante. Mais comme il en soûtenoit fortement les droits & les privileges, il fut obligé d'essuyer beaucoup de procès & d'inquietudes, particulierement de la part d'Ive & de Geoffroy II. Evêques de Chartres. Il passa douze fois les Alpes pour l'utilité de l'Eglise Romaine, & fut pris trois fois par ses ennemis.

Geoffroy avoit l'esprit vif & ferme. Ses ouvrages font voir une grande pieté, & une science qui n'étoit pas commune en ce temps-là. Ce qui plaît particulierement dans ses lettres, c'est la noble liberté de son ame ; car il reprenoit le vice, & disoit la verité, sans avoir égard à la qualité des personnes. On peut voir la lettre qu'il écrivit au Pape Pascal II. lorsqu'il eut abandonné les investitures à l'Empereur Henry V.

Nous avons de cét Abbé 184. lettres dont la plûpart sont écrites aux plus grands hommes de son temps ; 18. Opuscules ; un Traité de l'Ordination des Evêques & de l'investiture des Laïques, & onze sermons. Son stile est simple & sans ornement ; il est même rempli d'expressions françoises. Mais son bon sens paroît par tout. Le Pére Sirmond a publié les ouvrages de Geoffroy, & les a enrichis & éclaircis par de sçavantes notes. Ce grand homme mourut à Angers dans son Prieuré de l'Eviére le 26. de Mars de l'an 1132. après avoir gouverné durant 39. ans l'Abbaye de Vendôme.

BERNARD DE CHARTRES.

C'Est une chose digne d'admiration, que Bernard ayant été un des plus grands hommes de son temps, & le maître de presque tous les Sçavans du XII. siécle, nous ne le connoissions néanmoins que sur le témoignage de deux étrangers, un Allemand & un Anglois.

Othon Evêque de Frisingue, parlant de Gilbert de la Porrée, dit que dès sa jeunesse s'étant soûmis à la conduite des grands hommes, & se conduisant plus par le poids de leur

leur autorité, que par son propre esprit, il avoit puisé & acquis auprès d'eux une profonde doctrine. Ces maîtres de Gilbert furent d'abord Hilaire de Poitiers, puis Bernard de Chartres, & enfin Anselme & Raoul de Laon, qui étoient fréres.

Le Pére Mabillon a cru que cét Hilaire n'est pas différent du grand saint Hilaire Evêque de Poitiers, de l'autorité duquel Gilbert abusoit, selon Geoffroy dans la vie de saint Bernard Abbé de Clairvaux. Mais il semble que les expressions d'Othon veulent qu'on dise que cét Hilaire étoit le premier des maîtres, sous qui Gilbert avoit fait ses études : que ce Docteur étoit né à Poitiers, comme Bernard étoit né à Chartres.

Le Pére Mabillon ajoûte que Bernard de Chartres ne lui est point connu que par cét endroit d'Othon. C'est ce qui m'oblige de récueillir ce que Jean de Salisbery en a dit dans son ouvrage intitulé Metalogique ; car ce docte Anglois en a fait mention plusieurs fois avec de grands éloges.

Bernard fameux entre les Docteurs de son temps, nâquit à Chartres, & il est probable qu'il y étudia les sciences, qu'il enseigna depuis aux autres. Il est certain qu'il a eu une très-grande réputation, & qu'il étoit consommé dans les belles Lettres, & la Philosophie. Il professa la Grammaire avec succès. Jean de Salisbery dit qu'il avoit continué cette profession jusqu'à la vieillesse ; qu'il avoit enseigné ensuite la Dialectique, & qu'il avoit travaillé à concilier Aristote avec Platon ; qu'il étoit un très-parfait Platonicien ; que Guillaume de Conques & Richard Levêque celébres Docteurs, avoient imité la méthode de Bernard de Chartres pour enseigner les sciences. Le même Jean l'appelle le vieillard de Chartres par excellence, & dit que Bernard a été dans les derniers temps une source très-abondante des sciences, qui s'est répanduë par toute la France.

Bernard avoit renfermé en quatre vers latins ce qu'il pensoit de l'Idée ; & Jean nous les a conservez. Le même Auteur rapporte aussi trois vers latins de ce sage vieillard dans lesquels il avoit voulu renfermer les clefs de la science, ou les moyens de devenir sçavant. Jean de Salisbery approuve

beaucoup la pensée de Bernard, & ne craint point de dire que les Philosophes devoient la graver profondément dans leur esprit. Voici les vers de Bernard.

Mens humilis, studium quærendi, vita quieta,
Scrutinium tacitum, a paupertas, terra aliena:
Hæc reserare solent multis obscura legendo.

Bernard entreprit un grand ouvrage de l'accord de Platon avec la Philosophie d'Aristote, qui n'est pas venu jusqu'à nous.

a Les hommes sçavans, ou qui veulent devenir sçavans, méprisent cette clef. Il faut avoüer néanmoins que Bernard de Chartres n'est pas le premier qui l'a presentée comme utile.

HUGUE MAÎTRE DE L'ECOLE de Chartres.

Saint Bernard a écrit sa lettre trente-cinquiéme à Hugue Farsit, à qui il donne la qualité d'Abbé, & les anciens indices celle de maître. Le Pére Mabillon a cru, que ce Hugue est le même à qui Hugue Metellus, qui étoit pour lors Chanoine Régulier à Toul, a écrit sa lettre trente-quatriéme manuscrite, adessée à Hugue vénerable maître de Chartres. Le Pére Mabillon avoit distingué ces deux Hugues, lors qu'il publia le troisiéme Tome de ses Analectes. Et cette opinion peut paroître plus probable que l'autre; car si Hugue maître de Chartres avoit été Abbé, Hugue Metellus lui auroit donné cette qualité préferablement à celle de maître. Mais, de plus, un Abbé d'une Communauté considérable auroit-il pû professer les sciences?

P. 465.

Quoy qu'il en soit, Hugue Farsit fut d'abord Chanoine Régulier dans l'Abbaye de saint Jean des Vignes à Soissons, puis Abbé à Château-Thiery, selon les uns, à Valenciennes, selon d'autres; mais plus probablement dans l'Abbaye de S. Jean au Val à Chartres, car on trouve un Hugue Abbé de ce Monastére l'an 1131. & saint Bernard marque assez clairement que Hugue Farsit étoit dans les terres du Comte Thibauld. Il étoit ami de ce saint Abbé, homme sçavant & d'une grande réputation. Il écrivit un Livre des Sacremens,

Ep. 35.

où saint Bernard trouva quelque chose qu'il ne jugea pas conforme à la doctrine de l'Eglise. Sur quoy il eut une conférence avec Hugue qui lui écrivit depuis une grande lettre dont saint Bernard parle avec estime, excepté en ce qu'il avoit voulu y défendre son sentiment. Il écrivit aussi un Livre des miracles de Nôtre-Dame de Soissons, qui a été publié en françois, car l'original est demeuré manuscrit.

GEOFFROY LE GROS RELIGIEUX de Tiron.

GEoffroy surnommé le Gros, Réligieux de l'Abbaye de Tiron de l'Ordre de saint Benoît, écrivit vers l'an 1135. la vie de saint Bernard, premier Abbé & Fondateur de Tiron. Geoffroy l'écrivit sur ce qu'il avoit vû lui-même, ou appris de personnes dignes de foy. En effet cét ouvrage est estimable, tant pour l'exactitude, que pour l'élegance, qui n'est pas médiocre, si on a égard au siécle de l'Auteur, qui le dédia à Geoffroy, Evêque de Chartres, & Légat du Siége Apostolique, qui l'avoit exhorté à l'écrire. Cette vie de saint Bernard fut publiée avec de bons éclaircissemens par M. Souchet, Chanoine de Chartres, vers le milieu du dernier siécle. Henschenius l'a donnée depuis sur le quatorziéme d'Avril.

ROTROU II. COMTE DU PERCHE.

ROtrou II. fils de Geoffroy II. ayant acquis le Comté de Bellesme fut le premier de sa Maison qui prit la qualité de Comte du Perche. Il a surpassé tous ses prédécesseurs par sa valeur & ses grandes actions dans la guerre. Il prit la croix, & passa en Orient, où il se signala. Etant retourné heureusement de cette grande expédition, le sixiéme jour qui étoit un Dimanche, il alla à l'Eglise de saint Denis visi-

ter le tombeau de ſon pére, & confirma toutes les donations qu'il avoit faites au Monaſtére. Il en mit un Acte autentique ſur l'Autel avec les palmes qu'il avoit apportées de Jeruſalem.

Il eſt beaucoup parlé de Rotrou dans les lettres de Hildebert, Evêque du Mans, d'Ive de Chartres, & dans la vie de ſaint Bernard de Tiron, dont l'Auteur a fait un grand éloge de ce Seigneur.

Alphonſe Roy d'Arragon envoya des Ambaſſadeurs au Comte Rotrou ſon couſin germain, car ils étoient fils des deux ſœurs, pour le prier de le ſecourir contre les Sarraſins qui le preſſoient fort. Rotrou y alla avec de bonnes troupes, & chaſſa les infidéles; il prit la ville de Tuy, & fit pluſieurs conquêtes. Il maria Margeline ou Marguerite ſa niéce avec Garcias Ramires, qui rétablit le Royaume de Navarre, & lui donna ſes conquêtes d'Eſpagne.

L'an 1120. Rotrou perdit ſa femme Malthide, fille naturelle de Henry I. Roy d'Angleterre, & ſe remaria avec Harviſe, fille de Patrice, Comte de Saliſbery, de laquelle il eut Rotrou III. & Etienne, Archevêque de Palerme, & Chancelier de Sicile. L'an 1126. il confirma à l'Egliſe de S. Leonard de Belleſme, & à l'Egliſe de ſaint Martin du vieux Belleſme tout ce que ſes predéceſſeurs leur avoient donné: ce qui ſe voit par un Acte qui eſt venu juſques à nous.

Rotrou donna à ſaint Bernard un lieu nommé Arciſſes, où on a fondé depuis une Abbaye, puis il donna à Tiron de quoy bâtir un Monaſtére. Saint Bernard néanmoins quitta ce lieu, & s'établit dans un autre endroit qui dépendoit de l'Egliſe de Chartres. Mais Rotrou lui donna de grands biens l'an 1118. & on peut le regarder comme le principal Fondateur de l'Abbaye de Tiron. On peut voir dans l'Hiſtoire du Perche deux monumens illuſtres de Rotrou, dont le ſecond a été donné plus correct par Souchet dans ſes Notes ſur la vie de ſaint Bernard p. 272. Cette derniere chartre eſt de Rotrou & de Guillaume Goeth, Comte du Perche-Goeth. Elle fut donnée le troiſiéme de Juin 1136. mais comme cette donation fut faite par ces deux Seigneurs, Rotrou en fit encore une autre lui ſeul le même jour, dont Souchet nous a donné la chartre dans le même ouvrage, p. 274.

Il semble que Rotrou a fondé l'Hôtel-Dieu de Nogent après la mort de sa femme Malthilde. C'est de lui que Nogent a tiré son surnom de Rotrou. Cét illustre Comte mourut vers l'an 1145.

B. NIE'CE DE ROTROU COMTE du Perche.

ON trouve dans le récueil des Historiens de France d'André du Chesne, une lettre de B. niéce de Rotrou Comte du Perche, qui fut écrite apparemment lorsque ce Seigneur fut revenu pour la premiére fois d'Espagne. Il est à propos de la rapporter icy.

A Rotrou, par la grace de Dieu, excellent Comte du Perche, &c.

Je me réjoüis de la gloire de vôtre nom, qui se répand de « tous côtez par le monde : car plus elle est grande, plus il « m'en revient d'honneur. Vous avez gagné à Dieu par le se- « cours de sa grace le Païs des Payens ; vous en avez chassé « avec beaucoup de valeur les infideles qui méprisent Dieu, « en combatant pour lui & non pour le monde. Mais j'ay ap- « pris que vous ne retournerez pas : ce qui me fait craindre « que cela n'irrite contre vous la colére du souverain Juge. Car « peut-être que vôtre absence portera les Gentils à attaquer les « Chrétiens qu'ils verront destituez de tout secours. Comme « l'Ecriture sainte déclare que la victoire ne suit pas les gran- « des armées, mais que la force vient du ciel : retournez donc « sagement dans le Païs que vous avez abandonné si impru- « demment, & finissez au service de Dieu vôtre vie, dont « vous avez employé-là une partie seulement. Si je suivois mon « inclination naturelle, j'aimerois mieux vous voir ici : mais « lorsque je regarde l'amour spirituel que j'ay pour vous, je « vous desire les vrais fruits des bonnes œuvres. Si vous avez « apporté avec vous quelque étofe de soye, je vous prie de me « l'envoyer pour m'en faire un habit. Adieu. «

Je ne connois point cette Heroïne, & je ne vois point que

les Historiens en fassent mention. Mais puisqu'elle étoit niéce de Rotrou, il faut dire qu'on ne connoît pas tous les enfans des deux filles de Geoffroy II. & que celle dont nous parlons, s'appelloit apparemment Beatrix comme son ayeule, & qu'elle étoit fille, ou de Julienne, ou de Marguerite. Mais il faut laisser à d'autres l'éclaircissement de ce fait.

THOMAS ABBE' DE MORIGNY.

Thomas [a] nâquit à Epernon, fit ses études à Etampes, prit l'habit de saint Benoît à Morigny, qui est une Abbaye dans le faux-bourg d'Etampes, & fit néanmoins profession dans l'Abbaye de Coulombs avec la permission du Chapitre de Morigny. Thomas avoit beaucoup d'esprit & de belles qualitez. Il s'appliqua fortement à l'étude & devint fort sçavant. Il avoit un grand talent pour la prédication. Il fut élu Abbé par les Religieux de Morigny, & il gouverna ce Monastére avec beaucoup de peine & d'inquiétude. Il supporta toutes les traverses que ses ennemis lui susciterent, pendant qu'il fut soûtenu par les conseils de son ami Guerin, qu'il avoit fait Prieur : mais celui-ci étant mort, Thomas perdit enfin courage, il abandonna son Abbaye, & se retira dans le Monastére de saint Martin des Champs à Paris. Il y demeura quelque temps ; & il semble qu'il n'auroit pas été fâché de retourner à Morigny, où il étoit désiré. Cela ne réüssit pas : il consulta saint Bernard sur le parti qu'il avoit à prendre, & se retira à Coulombs, où il mourut peu aprés. Nous avons trois lettres de l'Abbé Thomas, deux qui sont dans la Chronique de l'Abbaye de Morigny. La premiére est adressée à Daïmbert, Archevêque de Sens, l'autre à Chrysogone, Cardinal, & Bibliothécaire de l'Eglise Romaine. Enfin la troisiéme qui est écrite à saint Bernard nous a été donnée par M. Baluse dans ses Mêlanges. Celle-ci est de l'an 1144. Il y a des faits qui ne se trouvent pas ailleurs. Thomas écrivoit avec esprit : il avoit de l'érudition & son style est assez pur.

[a] Il est surnommé Tressent dans la Gaule Chrétienne.

MAÎTRE IVE DE CHARTRES.

L'An 1142. le Pape Innocent II. fit excommunier Raoul Comte de Vermandois par le Cardinal Ive son Légat en France, qui avoit été Chanoine Régulier de l'Abbaye de saint Victor. Browerus dit qu'il mourut cette même année à Treves. Quand cela ne seroit pas certain, je ne crois pas qu'on doive le confondre, comme font nos Historiens, avec un Docteur nommé Ive de Chartres, disciple de Gilbert de de la Porrée, que celui-ci produisit pour témoin en sa faveur au Concile de Paris l'an 1147. avec un autre de ses disciples Raoul Evêque d'Evreux. Ce disciple de Gilbert est certainement différent du Cardinal Ive. Je ne sçai s'il a écrit quelque chose; mais je trouve un fait de lui, qui n'est pas indigne d'être sçu. Pierre Chantre de Paris rapporte dans un ouvrage celébre, que le *a* Maître Ive de Chartres avoit jetté en colére à ses pieds le Livre des Decrets, comme méprisable & inutile.

Verb. Abbrev. cap. 53.

a C'est-à-dire Docteur.

MAÎTRE SIMON DE POISSY.

ON nommoit autrefois maîtres ceux que nous appellons présentement Docteurs. Simon de Poissy a été un des celebres Docteurs de Paris, qui ont fleuri dans le XII. siécle. Il enseigna la Philosophie & particuliérement la Théologie avec grande réputation. Jean de Salisbery qui fut son disciple dans cette derniére science, dit qu'il enseignoit fort bien, mais qu'il étoit obscur dans la dispute. Simon fut envoyé par le Roy en ambassade à Rome l'an 1142. mais on n'en marque pas le sujet.

Pierre de Blois fait mention d'un Simon de Poissy, Chanoine de Chartres, qui ayant quitté les Ecoles, n'avoit plus son-

gé qu'à amaſſer de l'argent & des richeſſes. Mais il eſt probable qu'il eſt diférent du Docteur Simon.

HUGUE II. ARCHEVEQUE DE TOURS.

L'Hiſtorien des Archevêques de Tours, Jean Maan ne nous dit rien de la patrie de Hugue II. ſucceſſeur de Hildebert. Il pouvoit néanmoins avoir lû dans la Bibliothéque des manuſcrits du P. Labbe, que ce Prélat étoit de Chartres, ou du Païs Chartrain, puiſque les Auteurs de ſon temps l'appelloient Hugue de Chartres. Il étoit Chanoine de l'Egliſe de Tours, lors qu'il fut élû Archevêque l'an 1132. à cauſe de ſa vertu & de ſon inſigne pieté. Il gouverna l'Egliſe de Tours juſqu'à l'an 1148. avec beaucoup de ſageſſe. Etant tombé malade à la Charité ſur Loire, en allant à Rome, il prit l'habit de ſaint Benoît, & lors qu'il fut revenu en ſanté, il ne voulut pas le quitter, ni retourner dans ſon Egliſe, juſqu'à ce qu'il en eut receu un ordre exprès du Pape. C'eſt ce que ſaint Pierre le venérable Abbé de Cluni demanda inſtamment à Innocent II. comme ſaint Bernard lui avoit demandé avec la même force qu'il approuvât l'élection de ce Prélat.

Hugue favoriſa la fondation de l'Abbaye de Gaſtines, & du Boullay. Le Pape le chargea du gouvernement ſpirituel de l'Abbaye de Fontevrauld. Il établit une école à Chinon au commencement de ſon Pontificat, comme il paroît par la lettre qu'il écrivit au Chefcier, & aux Chanoines auſquels il en donna le ſoin & l'adminiſtration. Il aſſiſta au Concile de Chartres pour la Croiſade l'an 1147. Il fut eſtimé par les plus grands hommes de l'Egliſe.

On remarque que l'an 1141. Hugue celébra la Meſſe ſolemnelle dans l'Egliſe de ſaint Martin le jour de la tranſlation du corps de ce ſaint Evêque. L'Auteur contemporain, qui rapporte ce fait, en parle d'une maniere qui fait voir que l'Archevêque Hugue uſoit de ſon droit naturel.

Nous avons la lettre qu'il écrivit à Guillaume Abbé de Tiron

Tiron, & à sa Communauté, pour les prier de consentir que le Prieuré de Lucey, ou de saint Michel de Bois-Aubry qui dépendoit de leur Monastére, fut érigé en Abbaye.

Hugue mourut l'an 1149. ou 1148.

ANONYME DE SAINT PERE de Chartres.

SAint Gilduin, fils de Rudalene Seigneur Breton dans le Païs de Dol, & d'une mére qui étoit de la famille des Seigneurs de Puiset en Beausse, fut fait Chanoine de Dol. Il vêcut avec tant de pieté dans cét état, que Johonée, Evêque de Dol, ayant été chassé de son Siége pour ses crimes, Gilduin fut élû pour le remplir, mais malgré lui, parce qu'il étoit trop jeune. C'est pourquoy étant allé à Rome avec les députez de l'Eglise de Dol, & les lettres des Evêques voisins, il pria le Pape Gregoire VII. de ne point confirmer son élection, & de consacrer Evence Abbé de saint Melaine de Rennes ; ce que le Pape lui accorda. Gilduin retourné en France vint à Orleans & au Puiset pour y voir ses parens du côté maternel, d'où il passa à Chartres pour y offrir ses prieres à Dieu dans l'Eglise de la sainte Vierge. Il honora les réliques qui y étoient, & se retira dans l'Abbaye de saint Pére, où il mourut l'an 1076. le 27. de Janvier, c'est-à-dire l'an 1077. selon qu'on compte aujourd'huy. Il fut enterré au milieu du Chœur de l'Eglise dans le temps que Hubert gouvernoit ce Monastére en qualité d'Abbé. Dans la suite plusieurs miracles s'étant faits à son tombeau, on leva son corps, & on l'enferma dans une chasse par les soins de Foucher Abbé de saint Pére, qui ayant été gueri de la goutte par l'intercession du Saint, ordonna qu'on allumeroit tous les samedis un cierge devant le tombeau. Un peu avant cette translation, un Réligieux de l'Abbaye dont on ne connoît pas le nom, écrivit la vie de saint Gilduin qui se trouve dans Augustin du Paz, & dans le récueil de Bollandus sur le 27. de May. Ce Réligieux écrivit environ 70. ans après la mort de saint Gilduin du temps de l'Abbé Foucher, sur les mé-

moires qu'il avoit trouvez dans ſon Abbaye : car on voit qu'il étoit très-bien inſtruit.

GEOFFROY II. EVÊQUE DE CHARTRES, Légat du Siége Apoſtolique dans l'Aquitaine.

Geoffroy II. du nom nâquit à Chartres, ou auprès de la ville, d'une famille noble (*a*) qui avoit tiré ſon ſurnom de la montagne des Lieües ou de Leve. Il fut élevé dans l'Egliſe de Chartres, dont il fut enſuite Prevôt. Il fit des progrès conſidérables dans les lettres humaines, & la ſcience Eccléſiaſtique ; mais on a remarqué ſur tout, qu'il avoit un grand talent pour les affaires du monde, & qu'il étoit fort habile dans la négotiation. Il n'étoit pas dans les Ordres (*b*) Sacrez lorſqu'il fut élû Evêque de Chartres au commencement de l'an 1117. après la mort d'Ive, dont il fut un digne ſucceſſeur. Il ſouffrit beaucoup d'abord de la part du Comte Thibauld IV. qui le chaſſa de la ville, & ſe vit obligé d'aller à Rome pour ſe faire ordonner. Sa réputation ſe répandit bien-tôt par toute la France, & Vincent de Beauvais le met au nombre des Evêques qui faiſoient fleurir l'Egliſe Gallicane, & qui éclatoient par leur réligion & leur ſageſſe.

Innocent II. ſortant de France, le fit ſon Légat en Aquitaine, emploi qu'il exerça durant près de quinze ans avec le plus parfait déſintereſſement & une réputation immortelle. Il a été loüé par tous les grands hommes de ſon temps, & le grand S. Benard en a fait un éloge achevé. Il mourut dans ſon Egliſe le 24. Janvier 1148.

Geoffroy fonda l'Abbaye de nôtre-Dame de Joſaphat avec ſon frére Goſlen l'an 1119. Je n'ai pas vû la chartre de la fondation. Il fit la même année une conſtitution pour détruire & extirper entiérement la ſimonie dans ſon Egliſe.

(*a*) C'eſt ce que j'ai prouvé dans la vie de ce grand Prélat contre le P. Sirmond.
(*b*) On peut voir ce que j'ai dit ſur ce ſujet dans la vie de Geoffroy.

Il permit par une Lettre patente au chapitre de son Eglise de choisir son Doyen.

L'an 1124. il donna permission par un lettre particuliére aux Chanoines de l'Eglise de nôtre-Dame de Bourg-moyen dans la ville de Blois, de vivre selon la régle de S. Augustin.

L'an 1127. il écrivit à Etienne, Evêque de Paris, une lettre qui est dans le troisiéme tome du Spicilege p. 160. Il en écrivit depuis une seconde au même Prélat qui se trouve dans le même volume p. 163.

Une au Pape Honorius qu'on attribuë à S. Bernard. Sa lettre à Haimeric, Chancelier de l'Eglise Romaine, est perduë, aussi bien que celles qu'il a écrit à S. Bernard son intime ami.

Nous avons celle qu'il a adressée à Henri, Archevêque de Sens, en faveur d'Archambauld, sous-Doyen d'Orleans. Elle est dans le Spicilege to. 3. p. 154. Le P. Sirmond nous a donné sa lettre à Hubert, Abbé de Vendôme, par laquelle il confirme les priviléges éde son Abbaye.

On trouve quelques autres actes faits par Geoffroy, dans son Diocèse ou dans les terres de sa Légation.

GOSLEN EVÊQUE DE CHARTRES.

GOslen neveu de Geoffroy II. a été tel qu'il ne lui à manqué qu'un plus long gouvernement pour être mis au nombre des plus grands Evêques de Chartres. Il ne remplit ce Siége que trois ans, depuis l'an 1148. jusqu'au commencement de 1151.

Nous avons de cét Evêque deux lettres écrites à Suger, Abbé de S. Denys, Régent du Royaume, qui se trouvent dans le quatriéme tome des Historiens de France d'André du Chesne.

Un titre dans l'histoire de Fontaines-les-Blanches en Touraine, qui est fort court, mais très-important, & une chartre pour l'Abbaye de Josaphat, qui est dans le second tome des Analectes, laquelle, peut servir à fixer le temps de la

mort de Goslen, qui arriva, comme je croi, au commencement de Février.

Cét Evêque eut quelque different avec son Chapitre pour les Cures de Charonville & de Beauvilliers, que les Chanoines comptoient entre celles qui leur appartenoient. Ceux-ci dans une assemblée générale lui firent voir par des bonnes raisons, & par l'autorité d'un privilége du Révérend Pontife Dom Ive de bonne mémoire, que cela étoit ainsi. C'est pourquoi Goslen y rénonça, & les abandonna au Chapitre par un écrit public où il fit mettre son sceau. On trouve cét écrit dans la réquête du Chapitre de Chartres, publiée l'an 1700.

THIBAULD IV. SURNOMME' LE SAINT & le Grand, Comte de Chartres & de Blois, de Champagne & de Brie.

Thibauld le Grand, fils du Comte Etienne & d'Adéle, fille de Guillaume le Conquérant, est très-celébre dans l'Histoire de France aussi-bien que dans celle de l'Eglise. Du Boullay s'est * trompé lorsqu'il a écrit que ce Prince n'avoit aucune connoissance des sciences, & qu'il n'avoit pas été élevé dans les études; car il est certain que sa mére Adéle le fit étudier à Orleans avec Etienne son frére, qui fut depuis Roi d'Angleterre, & qu'ils eurent pour précepteur un fameux Docteur, nommé Geoffroy, qui fut depuis Abbé de Croyland en Angleterre.

Thibauld fut un Seigneur très-liberal & magnifique. Il étoit le pére des pauvres, le protecteur des étrangers, & il honoroit singuliérement les personnes Ecclésiastiques & réligieuses. Il étoit le Mecénas des hommes sçavans, & il fit instruire avec soin ses enfans dans les sciences qui leur étoient convenables.

* J'avoüe néanmoins que la lettre 275. d'Ive de Chartres confirme entierement cette opinion: car voici ses paroles; *has litteras Theobaldo Comiti legi & exponi feci.* Il parle de la lettre du Légat Conon. Le Comte n'entendoit donc pas la langue Latine.

Nous avons beaucoup de chartres & de monumens de sa pieté; car il fonda l'Abbaye de l'Aumône dans le Dunois, fit bâtir une belle Eglise à Pontigni, & fit du bien à tous les Ordres qui s'établirent de son têmps.

Il y a quelques lettres de ce Comte dans la collection des historiens de France d'André du Chesne. Il s'en trouve une, particuliérement adressée à l'Abbé Suger, qui est fort importante pour l'histoire de l'Eglise de Chartres. Le Grand Comte Thibauld mourut l'an 1154.

ENGELBAULD ARCHEVÊQUE DE TOURS.

ENgelbauld Archevêque de Tours ou Angelbauld de Vendôme étoit fils de Geoffroy de Prully & d'Euphrosyne, fille de Foulque l'Oison, Comte de Vendôme, laquelle succéda à son frére Bouchard qui mourut sans enfans. Engelbauld étoit frére de Geoffroy Grisegonelle, qui se maria avec Mathilde de Châteaudun, veuve du Vicomte de Blois sous l'Episcopat d'Ive de Chartres.

Ce Prélat s'appliqua beaucoup aux devoirs de sa charge pastorale, & à procurer le salut de ses brébis. L'an 1152. il alla à Angers à la priére du Comte Geoffroy, & reçût solemnellement les réliques des Saints Serge & Bach, que le Comte avoit fait venir de Jerusalem. C'est ce qu'on apprend de la lettre qu'il écrivit pour instruire la posterité de ce qui s'étoit passé en cette occasion.

L'an 1153. il confirma la fondation de l'Abbaye de Baugerais, & il transfera l'année suivante les Chanoines de Beauval à Aigue-vive. L'an 1150. il soûmit l'Abbaye de Suilly à celle de Maillezais. Nous avons la lettre qu'il fit pour ce sujet. On trouve une lettre de ce Prélat par laquelle il fit un accord entre l'Evêque d'Angers & l'Abbesse de Fontevrauld. Il y a encore plusieurs autres monumens d'Engelbauld qui mourut l'an 1157.

SAMSON MAUVOISIN ARCHEVÊQUE de Reims.

Samson Mauvoisin, fils de Raoul II. Seigneur de Rosni dans le Vexin, étoit d'une famille très-ancienne & très-noble, établie depuis long-temps auprès de Mante & dans cette ville. Samson fut élevé dans l'Eglise de Chartres, dont il fut Archidiacre ou sous-Doyen, Prevôt, & enfin Doyen. Il fut élû Archevêque de Reims l'an 1140. & vingt & un an après; sçavoir, l'an 1161. il quitta son Siége & prit l'habit monastique dans l'Abbaye d'Igny, où il mourut au mois de Septembre.

Nous avons quelques monumens de cét Archevêque. Un acte par lequel il confirma la fondation de la Chartreuse du Mont-Dieu, bâtie par Odon, Abbé de S. Remy de Reims. Deux lettres à l'Abbé Suger pour lui demander secours contre les Bourgeois de S. Remy.

Suger lui ayant écrit pour le prier de se trouver à Soissons, afin d'y traiter des affaires de l'Eglise & de l'Etat, Samson lui fit réponse qu'il iroit-là avec ses Evêques & le Comte de Flandre.

M. Baluze dans le cinquiéme tome de ses Mêlanges, nous a donné aussi deux lettres de Samson adressées, l'une à Innocent II. l'autre à Lucius II. On cite encore deux lettres de cét Archevêque à Innocent II. Nous avons celle qu'il envoya de Soissons l'an 1141. au même Pape. Elle est parmi celles de S. Bernard à qui on l'attribuë.

ARNAULD DE CHARTRES, ABBE' de Bonneval.

ARnauld, à qui on donne ordinairement le ſurnom de Chartres, apparemment parce qu'il nâquit dans cette ville ou dans le pays Chartrain, a fait beaucoup d'honneur, non ſeulement à l'Egliſe de Chartres & à l'Abbaye de Bonneval qu'il a gouvernée plus de trente ans, mais auſſi à l'Egliſe univerſelle, par ſa pieté, ſa doctrine & ſes écrits. C'eſt pourquoi l'Auteur du Martyrologe de France fait mention de l'Abbé Arnauld de pieuſe mémoire, Abbé de Bonneval, homme celébre par ſa doctrine & ſa pieté, qui a écrit la vie de S. Bernard de Clairvaux & a imité ſes ſaintes actions.

L'Abbé de Bonneval qui ſuccéda à Bernier s'étant retiré à Cluni, comme nous croyons, Arnauld fut élû pour gouverner la Communauté. Ses principaux amis furent S. Bernard, qui lui écrivit ſa derniére lettre étant au lit de la mort; Philippe, Abbé de l'Aumône, & Arnoul Evêque de Lizieux. Les grandes qualitez d'Arnauld n'empêcherent pas qu'on ne lui ſuſcitât beaucoup de traverſes. Il fit le voyage de Rome. L'Egliſe Romaine lui rendit l'honneur qui étoit dû à ſa prudence & à ſon mérite; néanmoins peu de temps après il rénonça à ſon Abbaye, & Vautier fut mis en ſa place. Cela arriva l'an 1162. & il eſt probable qu'il mourut peu de temps après.

Arnauld ou Ernauld à écrit un Traité des douze actions cardinales ou principales de JESUS-CHRIST, qu'on a attribué long-temps à S. Cyprien.

Un autre des ſept paroles que nôtre Sauveur prononça ſur la Croix.

Un diſcours à la loüange de la ſainte Vierge.

Un Traité de l'ouvrage des ſix jours.

Diverſes Méditations.

Le ſecond livre de la vie de S. Bernard.

Un Commentaire ſur le Pſeaume 132.

Un Traité des ſept Dons du S. Eſprit. Ses lettres ne ſont pas venuës juſques à nous, ce qui eſt une très-grande perte. Arnoul de Lizieux lui en a écrit trois qui ſe trouvent parmi les ouvrages de cét Evêque, & dans l'édition de S. Cyprien faite en Angleterre.

Les ouvrages d'Arnauld ſont fort eſtimez par les perſonnes pieuſes & judicieuſes ; on y voit effectivement autant de ſageſſe que d'éloquence. Le Cardinal Bona a fait ſon éloge en deux mots, en l'appellant un homme très-pieux & très-docte.

La plûpart des ouvrages d'Arnauld ſe trouvent à la fin des derniéres éditions de S. Cyprien qui ont été faites en Angleterre.

On conſerve dans la Bibliothéque de Clairvaux le Commentaire manuſcrit de l'Abbé Ernauld ſur Iſaïe.

Vautier qui ſuccéda à Arnauld eut pour ſucceſſeur Herbert, lequel étoit Abbé de Bonneval l'an 1171. ce que je ne ſçavois pas lorſque j'ai écrit la vie d'Arnauld.

ROBERT II. EVÊQUE DE CHARTRES.

Robert II. Breton de nation ſuccéda à Goſlen & a été le LXVII. Evêque de l'Egliſe de Chartres, qu'il gouverna depuis 1151. juſqu'à l'an 1164. car le temps de ſa mort eſt fixé dans les anciens monumens. Robert fut un bon Prélat ; il fit beaucoup de bien à ſon Egliſe pendant ſa vie & par ſon teſtament.

On trouve quelques lettres de cét Evêque, dont j'ai fait mention dans ſa vie ; mais il a laiſſé trois illuſtres monumens de ſa pieté qui ſont beaucoup d'honneur à ſa mémoire : car il fonda trois nouvelles Abbayes dans ſon Diocèſe, celle de nôtre-Dame de Claire-Fontaine, pour des Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Auguſtin, & deux pour des Réligieuſes de S. Benoît ; ſçavoir, S. Remy des Landes & S. Cyr de Berchéres. Je n'ai pas vû les chartres de ces fondations.

Quelques

Quelques jours avant sa mort Robert prit sous sa protection Raoul, Abbé de Claire-Fontaine, & confirma la donation des biens, qui lui avoit été faite par Henry de Guerville.

LAMBERT LE COURT DE CHÂTEAUDUN.

LAmbert li Cors, ou le Court natif de Châteaudun est un des plus anciens Poëtes François. Il prend la qualité de Clerc ou d'Ecclésiastique, ce qui a donné lieu à la Croix du Maine d'écrire qu'il étoit Prêtre. Il mit en vers François les actions d'Alexandre le Grand, & donna commencement au Roman, ou Histoire Françoise d'Alexandre, comme il dit lui-même.

Qui de latin la trest, & en Romans la mit.

Alexandre surnommé de Paris, mais né à Bemai en Normandie, se joignit à lui, & ils acheverent ensemble cét ouvrage. Leur dessein étoit de porter les Seigneurs François à la vertu, & sur tout à la liberalité. Lambert a vêcu apparemment sous le Roy Louis le Jeune.

ROBERT ABBE' DE VENDÔME.

LE celébre Abbé de Vendôme Geoffroy étant mort à Angers l'an 1132. Fromond, Prieur du Monastére, fut élu pour remplir sa place, & celui-ci eut pour successeur mediat Robert, qui fit l'an 1156. une chose qui mérite d'avoir sa place dans l'Histoire litteraire. La coûtume de l'Abbaye de Vendôme avoit été jusques-là, que quand il falloit avoir ou renouveller quelques livres, le Cellerier & le Chambrier en faisoient la dépense: mais parce que ces deux Officiers disputoient souvent ensemble sur ce que chacun d'eux devoit fournir, on negligeoit les livres, on n'en écrivoit point de nou-

veaux, & on ne corrigeoit plus les anciens, comme on devoit. Pour aller au-devant de ces difficultez, l'Abbé Robert, avec le consentement de tous les Réligieux de son Chapitre, ordonna & régla par l'autorité de Dieu, & la sienne, que tous les Prieurs des obediences, ou Prieurez qui dépendoient de l'Abbaye de Vendôme, à la reserve de ceux de l'Eviére d'Angers & de S. Clement de Craon, donneroient tous les ans au Bibliothécaire une certaine somme qui est specifiée. Ces Prieurez sont au nombre de 38. Les plus forts sont taxez à cinq sols. Plusieurs à douze deniers, un grand nombre à un sextier de froment, un seul qui est le dernier à un sextier de segle. Ce réglement fut fait le 26. de May l'an 1156. & écrit par Guillaume, Bibliothécaire du Monastére.

S'il n'y a point de faute dans cette piece, il faudra corriger la Chronique de Vendôme, où la mort de l'Abbé Robert est marquée le troisiéme des Ides de Février l'an 1155. Selon cette Chronique Robert succéda à Hubert l'an 1144.

RENE' RELIGIEUX DE VENDÔME.

Monsieur du Cange dans le catalogue des Auteurs de la moyenne & de la basse latinité, dont il s'est servi pour composer son Glossaire, fait mention de René, Moine de Vendôme, Poëte dont les ouvrages se trouvent dans le manuscrit 1069. de la Bibliothéque du Roy: mais il ne nous apprend point ce que ce Réligieux a écrit, ni en quel temps il a vêcu.

ROBERT ELU EVÊQUE DE CAMBRAY.

Robert nâquit dans le Païs Chartrain d'un pére qui gagnoit sa vie du travail de ses mains dans un village. Je ne vois pas où il fit ses études, ni par quels moyens il s'insinua dans la faveur & l'amitié du Comte de Flandre. Mais il est certain que ce Prince éleva Robert à la plus hau-

te fortune. Car il fut Prevôt d'Aire, de saint Donatien de Bruges, & de saint Amat de Doüay, puis Trésorier de Tournay, Chancelier de Flandre, & enfin élû Evêque de Cambray : mais il ne se fit pas ordonner, ce qui lui attira des reproches très-forts de Pierre de Blois.

La grande faveur qu'il avoit auprès du Comte de Flandre, lui attira la haine & l'envie de quelques Seigneurs, de sorte qu'étant allé à Condé, il y fut massacré par les ordres de Jacques d'Avesnes l'an 1174. selon Meïer, ou deux ans plutôt, selon Alberic. Il fut enterré à Aire.

Il semble que Robert a écrit quelque chose, car la Gaule Chrétienne dit qu'Antoine Sanderus a fait mention de lui dans le troisiéme Livre des écrivains de Flandre.

PHILIPPE ABBE' DE L'AUMÔNE.

JE ne sçay où Philippe à pris naissance, mais je croi qu'il étoit François & d'une famille noble. Il fut fait Evêque de Tarente : s'étant trouvé engagé dans le parti de l'Antipape Pierre de Leon, qu'il soûtint autant qu'il pût, il fut déposé l'an 1139. dans le Concile de Rome sous Innocent II. Philippe vint à Clairvaux, où il reçut l'habit monastique de de la main de saint Bernard. Il vêcut si saintement à Clairvaux que saint Bernard le fit Prieur l'an 1150. Six ans après il fut fait Abbé de l'Aumône dans le Diocèse de Chartres. En 1160. Alexandre III. trouva un grand appui dans la personne de l'Abbé Philippe, qui contribua beaucoup à le faire réconnoître en France & en Angleterre. Il écrivit avec Henry, Prêtre Cardinal, & Odon Cardinal Diacre une lettre génerale à tous les Prélats, & à tous les fidéles pour servir de préservatif contre la lettre Synodale du Concile de Pavie, qui avoit réconnu pour Pape le Cardinal Octavien sous le nom de Victor. Philippe gouverna son Monastére de l'Aumôme avec beaucoup de prudence & de pieté ; mais accablé d'affaires, de soins & de travaux, il le quitta & se retira à Clairvaux pour y mourir en paix.

L'an 1656. Charles de Vilch fit imprimer 25. lettres de Philippe à la fin de la Bibliothéque des écrivains de l'Ordre de Cisteaux. Quatre ans après Dom Bertrand Teissier du même Ordre, en publia quarante dans la Bibliothéque de Cisteaux. Mais il y en a cinq ou six qui ne sont pas de nôtre Philippe. De plus il y en a une dans le Spicilege de Dom Luc Dachery qui est importante. Les lettres de Philippe sont assez bien écrites. Il composoit d'une maniere naturelle; son style n'a rien de superflu; ses pensées sont solides, & sa pieté se fait sentir par tout.

GUILLAUME DE BLOIS EVÊQUE de Chartres.

GUillaume de Blois, ou de Champagne, surnommé aux Blanches-mains fut le dernier fils de Thibauld IV. surnommé le Grand & le Saint, & de Mathilde de Carinthie. Il fut très-bien instruit dans les sciences humaines & sacrées; & son pére le destina dès son enfance à l'état Ecclésiastique. Il fut élû Evêque de Chartres par une partie du Clergé l'an 1164. après la mort de Robert II. ce qui ayant produit un fâcheux schisme dans l'Eglise de Chartres, le Pape Alexandre III. cassa les deux élections & ordonna que l'on procederoit à une élection Canonique; ce qui fut executé. Guillaume fut élû par toute l'Eglise de Chartres; mais il ne fut pas consacré, parce qu'il étoit encore trop jeune. Il gouverna depuis le commencement de 1165. jusqu'à l'an 1176. Dès sa jeunesse, Guillaume fut fameux par la pureté de ses mœurs, son éloquence, sa science & sa prudence. Il favorisoit beaucoup les hommes sçavans, c'est pourquoy plusieurs lui dedierent leurs ouvrages. Pierre Comestor, ou le Mangeur, lui adressa son Histoire Scholastique; Pierre de Poitiers sa Théologie, & Gautier de Chastillon son Poëme Latin intitulé Alexandreïde. Guillaume n'est pas moins celébre dans les lettres d'Etienne de Tournay, de Jean de Salis-

bery, de Piere de Blois. Enfin il eſt parlé de lui avec éloge dans les monumens de ce temps-là.

On trouve pluſieurs pieces de ce Prélat qui regardent l'Hiſtoire de Chartres, dont j'ay parlé dans l'Hiſtoire de ce qu'il a fait pendant qu'il a gouverné cette Egliſe. Il y a quelques-unes de ſes lettres parmi celles de ſaint Thomas de Cantorbery, dont il deféndit toûjours la cauſe avec beaucoup de force & de generoſité. Je crois en avoir vû dix qu'il a écrites pendant qu'il étoit Evêque de Chartres, je veux dire juſqu'à l'an 1176

L'EGLISE DE CHARTRES.

ON trouve quelques monumens de l'Egliſe de Chartres, c'eſt-à-diire, du Doyen, & des Chanoînes de la Cathédrale depuis l'Epiſcopat de S. Fulbert, ou l'an 1022. juſqu'à l'élection de Jean de Saliſbery qui fut faite l'an 1176. dont il eſt à propos de dire quelque choſe ſous ce titre genéral, puiſqu'on n'en connoît pas les Auteurs en particulier ; quoi qu'on eût pû les attribuer aux Doyens, ou aux Chanceliers.

Lorſque ſaint Fulbert alla à Rome l'an 1022. l'Egliſe de Chartres, ou le Doyen A. & les Chanoines écrivirent deux lettres ; l'une à Hugue I. Archevêque de Tours, pour lui demander ſa protection contre les pillages de Foucher & de ſon petit-fils & ſon petit-neveu. Ils prient cét Archevêque d'intereſſer dans cette affaire ſon neveu Geoffroy, Vicomte de Châteaudun, & Seigneur de Nogent.

L'autre eſt adreſſée à Herbert, Evêque de Lizieux pour le prier de ne point exiger certains droits & redevances des Paroiſſes qu'ils poſſedoient dans ſon Diocèſe, & d'imiter en cela la pieté des Evêques de Chartres qui les leur avoient remis. Cette lettre eſt très-importante.

L'Egliſe de Chartres ayant élû canoniquement pour ſon Evêque, après la mort de S. Fulbert, le Doyen A. le Roy Robert, qui avoit demandé qu'on élût Thiery Chefcier, le

fit sacrer par l'Archevêque de Sens, malgré les oppositions de l'Eglise de Chartres. Sur quoi le Chapitre écrivit trois lettres très-fortes contre ce Prélat ; l'une à Leotheric, Métropolitain de Sens : la seconde aux Evêques de Beauvais, d'Orleans & de Tours, & la troisiéme à S. Odilon, Abbé de Cluni.

Après la mort de Guillaume le Conquérant, Roy d'Angleterre, Adélard Doyen de Chartres, & les Chanoines de l'Eglise écrivirent à son successeur Guillaume le Roux pour lui demander son amitié. Ils font dans cette lettre l'éloge de son pére Guillaume, & de sa mére Mathilde.

L'an 1148. Geoffroy II. étant mort, Robert Doyen, & les Chanoines écrivirent à l'Abbé Suger, Regent du Royaume, pour lui apprendre l'élection qu'ils avoient faite de Goslen pour leur Evêque, & le prierent de faire rendre les régales à ce nouveau Prélat.

Peu de temps après ils écrivirent une autre lettre au même Suger pour lui demander sa protection contre Hugue de (a) Bretigni & Ebrard, Vicomte de Chartres.

Nous avons aussi la lettre que l'Eglise de Chartres écrivit l'an 1176. à Jean de Salisbery, qu'elle avoit élû pour son Evêque, pour lui apprendre son élection canonique, & l'inviter à passer promptement à Chartres avec les députez qu'elle lui envoyoit. J'ai marqué assez amplement dans les mémoires, ce qu'il y a de considérable dans ces lettres.

(a) Ce lieu est devenu celébre par la paix qui y fut concluë entre la France & l'Angleterre l'an 1360. Il est clair qu'il n'est pas éloigné de Chartres : néanmoins les derniers Dictionnaires de Géographie le transportent auprès de Chartres, ce qui est insoûtenable.

CHRESTIEN.

LE Pére Mabillon a toûjours crû que l'Abbé Chrestien, qui a écrit des sermons, a été de S. Pére de Chartres. Il marqua son sentiment dès l'an 1682. dans le troisiéme Tome de ses Analectes p. 451. Long-temps après il parle ainsi

dans le troisiéme volume de ses Annales de l'Ordre de S. Benoît : Chrestien Abbé de S. Pére de Chartres, dont nous avons les sermons sur tous les Dimanches de l'année dans un ancien livre manuscrit de l'Abbaye de la Chaise-Dieu, *publiez par Chrestien de pieuse mémoire, autrefois Abbé de l'Eglise de S. Pierre de Chartres.* Casimir Oudin croit que l'Auteur de ces sermons est un disciple de saint Bernard, qui s'appelloit Chrestien. Cela paroît fort vrai-semblable, puisqu'on ne dit point que le cartulaire de S. Pierre, ou S. Pére de Chartres, fasse mention de l'Abbé Chrestien.

RELIGIEUX ANONYME DE VENDÔME.

SAint Arnoul Réligieux de l'Abbaye de la sainte Trinité de Vendôme, puis Evêque de Gap, qui mourut l'an 1070. ou environ, étoit natif de la ville de Vendôme. Sa vie a été écrite apparemment par un Réligieux de cette Abbaye : mais comme il y a quelques fautes, & que les faits n'y sont pas assez détaillez, il est probable que l'Auteur n'a vêcu que vers la fin du XII. siécle, & qu'il a plûtôt suivi la tradition que les anciens monumens de son Monastére.

RELIGIEUX ANONYME DE COULOMBS.

LE Pére Mabillon nous a fait present à la fin du cinquiéme Volume des Annales de l'Ordre saint Benoît, d'un sermon composé par un ancien Réligieux de l'Abbaye de Nôtre-Dame de Coulombs, pour le jour de la feste de saint Gratien, Martyr d'Amiens, dont on celébre la mémoire dans cette Abbaye. On peut croire que l'Auteur a vêcu avant la fin du XII. siécle. Il avoüe qu'on ne connoissoit pas l'Histoire de la vie, & du martyre de S. Gratien. Il y parle d'un miracle fort singulier qui se faisoit à Amiens tous les ans le jour de la fête de ce Saint, qui est

celébré le 22. d'Octobre, sur quoy il produit une lettre d'Ingelran Evêque d'Amiens, adressée à Turolde, Abbé de Coulombs, & à sa Communauté, dans laquelle ce Prelat rend témoignage de ce miracle. Mais je ne sçai si l'Auteur du sermon ne s'est point broüillé, & s'il n'a point confondu Godefroy Evêque d'Amiens, dont il est parlé dans la lettre d'Ingelran, avec Geoffroy II. Evêque de Chartres.

HENRY DE BLOIS EVÊQUE de Vinchestre.

HEnry fils d'Etienne, Comte de Chartres, de Blois & de Brie, & d'Adéle fille du Roy Guillaume le Conquérant, fut élevé avec soin dans la pieté, & il prit l'habit réligieux dans l'Abbaye de Cluni. Sa vertueuse mére ayant desiré qu'un de ses fils fût consacré à Dieu, son oncle Henry I. Roy d'Angleterre le fit Abbé de Glastemburi, puis Evêque de Vinchestre l'an 1129. Dans la suite le Pape le fit son Légat. Sa ville épiscopale ayant été brûlée, il la rétablit, particuliérement les Eglises, & il fonda plusieurs Hôpitaux.

L'an 1139. étant Légat, il tint un Concile dans sa ville où il fit paroître beaucoup de fermeté & d'amour pour l'Eglise, contre son frére le Roy Etienne. Après la mort de ce Prince, il se retira d'Angleterre secrettement, & vint à Cluni, où il enterra S. Pierre le Vénerable l'an 1156.

Etant malade à l'extremité, le Roy Henry II. le visita & le vénerable Prélat lui fit de grands reproches de la mort de S. Thomas Archevêque de Cantorbery. Il prédit à ce Prince qu'elle lui attireroit plusieurs adversitez. Il mourut chargé d'années le 8. d'Août de l'an 1171. après avoir rempli le Siége de Vinchestre durant 42. ans. Il avoit distribué deux ans avant sa mort tous ses biens en aumônes.

Vossius qui fait beaucoup de fautes en parlant de Henry, dit qu'il fut d'abord Abbé de l'Isle de Bermonde ; que le Roy Henry II. ayant appris par les vers des anciens Bardes que le Roy Artus étoit enterré dans le Cimétiere d'Avalonie, ordonna

ordonna à l'Evêque Henry de chercher avec soin le corps de ce Prince ; que l'Evêque le trouva, quoyqu'avec beaucoup de peine ; & qu'à cette occasion il écrivit un livre de l'invention du corps d'Artus.

HILDUARD RELIGIEUX DE L'ABBAYE de saint Pére à Chartres.

ON compte Hilduard Réligieux Benedictin de l'Abbaye de saint Pére en Vallée à Chartres, entre les plus habiles Architectes du XII. siécle. On prétend qu'il rébâtit l'Eglise de ce Monastére, & qu'il la mit en l'état où on la voit encore aujourd'huy. On ajoûte que cela se fit sous l'Abbé Foucher, qui en fit la dépense. Nous sçavons que cét Abbé gouvernoit l'Abbaye de S. Pére au milieu du XII. siécle. Cependant on marque cét évenement vers l'an 1170. M. Felibien des Avaux, qui nous apprend ces faits, cite pour les appuyer, l'Histoire manuscrite de S. Pére, qui n'est peut-être pas differente du livre intitulé Haganon.

J. F. Felibien. Recueil histor. des plus celébres Architect. p. 200.

BOUCHARD V. COMTE DE VENDÔME.

BOuchard V. étoit fils de Jean I. Comte de Vendôme, & de Richilde de Lavardin. Jean I. est ce Comte de Vendôme qui maltraita avec tant d'emportement les Réligieux de l'Abbaye de Vendôme l'an 1167. qu'ils furent contraints d'abandonner leur Monastére, & de se retirer dans leur Prieuré de l'Eviére en la ville d'Angers, où ils demeurerent quatorze mois. Il y a lieu de croire que le Comte Jean répara le mal qu'il avoit fait. Il entreprit le voyage de la Terre-sainte ; & au retour étant tombé malade à la Charité sur Loire, il se fit transporter dans le Monastére des Benedictins où il prit l'habit réligieux quelques jours avant sa mort. Tou-

ché de leur piété, il leur donna dix livres de rente sur ses revenus de la ville de Vendôme. Nous apprenons ces faits d'une chartre de Bouchard V. fils & successeur de Jean, en forme de lettre qu'il adressa à tous les fidéles, où il veut que l'on paye tous les ans à Vendôme ladite somme de dix livres à l'Eglise de la Charité; sçavoir cent sols à la fête de S. Michel, & cent sols à Pâques. Cette donation fut confirmée par une Bulle du Pape Urbain III. du 30. de Janvier 1186. & ratifiée l'an 1206. par Jean de Montoir, Comte de Vendôme, petit-fils de Bouchard V.

JEAN DE SALISBERY EVÊQUE de Chartres.

JEan fut surnommé de Salisbery, parce qu'il nâquit dans un lieu qui n'est pas loin de cette ville. Mais il nous apprend lui-même dans une de ses lettres qu'il s'appelloit Jean Petit. Il est plus redevable à la France qu'à l'Angleterre sa Patrie; car celle-cy ne lui donna que la naissance corporelle, au lieu que l'autre cultiva son esprit, forma ses mœurs, & le mit enfin au nombre de ses péres, & de ses Docteurs, en l'élevant à l'Episcopat. Il étudia les sciences sous divers maîtres durant douze ans, & devint un des plus sçavans hommes de son temps. Plusieurs lui donnent même le premier rang, & soûtiennent que personne ne l'a égalé dans le XII. siécle. Il a composé plusieurs ouvrages jusqu'à l'année 1176. Son Polycratique, ou de la vanité des gens de Cour, est fort estimé des personnes habiles. On a dit que c'est un tissu de lambeaux d'or. Il renferme en effet un mêlange de choses qui le fait lire avec beaucoup d'agrément. Il fut imprimé deux fois l'an 1513.

Son Metalogique, divisé en quatre Livres, est encore un ouvrage fort sçavant. C'est une Apologie de la bonne Dialectique & de la véritable éloquence contre un Sophiste de ce temps-là, qui s'efforçoit de décrier les grands hommes, qui florissoient pour lors. Jean a composé quelques Poësies; la vie

de S. Anſelme, & celle de S. Thomas, Archevêques de Cantorbery. Il écrivit la premiére par l'ordre de S. Thomas, & l'autre comme témoin oculaire ayant été domeſtique, compagnon de l'exil de ce ſaint, & préſent à ſa mort. On lui attribuë un Penitentiel. On imprima à Amſterdan l'an 1646. des Commentaires ſur les Epîtres de S. Paul ſous ſon nom; mais il n'eſt pas certain que cét ouvrage ſoit de Jean de Saliſbery. On a conſervé un grand nombre de ſes lettres; car outre celles qui ont été imprimées à part au nombre de plus de trois cens, il s'en trouve encore d'autres parmy celles de S. Thomas de Cantorbery. Elles ſont fort eſtimables; & on y voit pluſieurs particularitez remarquables des affaires de ſon temps, principalement de celles de S. Thomas ſon maître.

Dom Edmond Marténe a publié depuis peu deux Lettres Patentes de l'Evêque Jean, écrites l'an 1180. La premiére nous apprend qu'il avoit excommunié Jean Comte de Vendôme, à cauſe des exactions injuſtes qu'il avoit établies ſur les biens que l'Abbaye de S. Laumer de Blois poſſedoit dans le Vendômois. Ce Comte s'attribuoit ſur les terres de ce Monaſtére le droit de logement, la taille, les corvées, & la juſtice du meurtre & du vol. Il demeura long-temps dans les liens de l'excommunication. Mais voulant aller dans la Terre-ſainte, il y renonça abſolument pour avoir l'abſolution. Cela ſe paſſa en préſence de l'Evêque Jean qui étoit à Blois & de pluſieurs perſonnes reſpectables. Et de peur que ſes héritiers & ſucceſſeurs n'entrepriſſent dans la ſuite d'inquiéter les Réligieux de ſaint Laumer, ou leurs gens, il ordonna en bonne forme, que ſi quelqu'un violoit ſa promeſſe, il ſeroit contraint par cenſures Eccléſiaſtiques de payer ſoixante marcs d'argent aux Réligieux. L'Evêque en dreſſa même un Acte à la priére du Comte, & y mit ſon ſceau.

La ſeconde nous fait connoître que dès que Jean de Saliſbery eut pris poſſeſſion de l'Evêché de Chartres, il excommunia Jean Comte de Vendôme pour les injures, torts, & concuſſions qu'il avoit faites à l'Abbaye de la ſainte Trinité de Vendôme. Ce Seigneur demeura plus de trois ans dans cét état: mais au bout de ce temps il alla trouver Pierre, Car-

dinal de l'Eglise Romaine, Légat en France, & lui ayant promis avec serment & caution qu'il satisferoit à l'Eglise de Vendôme en présence du Roy d'Angleterre qui intercéda même pour lui, il fut absous: mais le Légat laissa à l'Evêque de Chartres ce qui restoit à faire selon les formes du droit. Ainsi le Comte étant cité par ce Prélat, ne voulut pas s'en tenir à ce qu'il avoit promis, ce qui obligea l'Evêque à l'excommunier derechef. Cette Sentence fut confirmée par le Pape. Enfin le Roy d'Angleterre souffrant avec peine que le Comte demeurât si long-temps dans les liens de l'excommunication, le pressa de faire justice, & de demander l'absolution. Le Comte se presenta donc à l'Evêque qui le voyant pénitent, lui donna l'absolution à la priére du Roy d'Angleterre, de l'Abbé & des Réligieux de Vendôme. Le Comte de son côté promit de ne plus rien entreprendre sur cette Eglise, & ses possessions, à moins qu'il ne fît voir son droit. L'Evêque de Chartres fit un Acte de cette affaire l'an 1180. Nôtre Evêque ayant écrit à Pierre de Candé, comme j'ai dit, s'adressa pour le même sujet à Barthelemy, Archevêque de Tours, Légat du Siége Apostolique; le priant de persuader à ce Gentilhomme de ne point obliger les Moines de Fontaine-les-Blanches à celébrer la Messe dans l'Eglise de Lande contre la coûtume établie dans l'Ordre de Cisteaux, puisque ces Réligieux la celébroient dans leur Abbaye pour son salut, & celui de ses prédécesseurs. Cette lettre de Jean n'est pas entiére.

Nous avons aussi une lettre d'Arver de Belvais à Jean de Salisbery, à qui il fait sçavoir qu'il avoit donné la terre de Bercelai à l'Ordre de Cisteaux pour y bâtir un Monastére, & qu'il avoit dix-huit marcs d'or au Temple à Paris, dont il dispose par cette lettre: car il paroît qu'il croyoit devoir mourir.

Jean Mourut à Chartres l'an 1180. & fut enterré dans l'Abbaye de Nôtre-Dame de Josaphat. Quelques-uns marquent sa mort en 1181. & d'autres la different encore d'une année.

Je n'ay trouvé qu'une lettre fort courte de Jean de Salisbery, écrite durant son Episcopat, quoiqu'il soit indubitable qu'il en a écrit plusieurs.

PIERRE DE CELLE EVÊQUE de Chartres.

PIerre celébre dans l'Eglise par sa pieté & ses écrits, vêcut dans sa premiére jeunesse à S. Martin des Champs près de Paris. Il fut fait Abbé vers l'an 1150. de Moutier-la-Celle au Diocèse de Troyes, dont le nom lui est demeuré, quoiqu'il ait été depuis Abbé de S. Remy de Reims, où il passa l'an 1162. Il gouverna cette illustre Abbaye avec une grande réputation, & il fit bâtir le chevet de l'Eglise. Enfin son ami Jean de Salisbery étant mort l'an 1180. Il fut élû Evêque de Chartres, dont il tint le Siége 7. ans. Comme Pierre avoit l'ame grande, & qu'il aimoit fort son peuple, il fit faire une grande partie des murs de la ville, dont il augmenta l'enceinte, & releva le pavé qui étoit entiérement ruiné. Il mourut l'an 1187. & fut enterré dans l'Abbaye de Josaphat.

Pierre a été en grande réputation pour sa doctrine & pour sa vertu, & en relation avec tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'Eglise, comme il paroît par ses lettres, dont nous avons 169. divisées en neuf livres. Alexandre III. lui en a écrit un grand nombre, l'ayant souvent commis pour juge. Je ne trouve que deux ou trois lettres de Pierre depuis son élection à l'Episcopat. Ses autres ouvrages sont 92. Sermons; quatre Traitez; un livre des pains qu'il dédia à son ami Jean de Salisbery; deux livres du Tabernacle de Moyse; un livre de la conscience; un livre de la discipline du Cloître, qu'il adressa à Henry le Large, ou le Liberal, Comte de Champagne & de Brie. Ces ouvrages furent publiez à Paris l'an 1671. par les soins d'un Religieux Benedictin de la Congregation de S. Maur. Long-temps auparavant le Pére Sirmond avoit donné au public les lettres de Pierre, & celles du Pape Alexandre III. qui lui sont adressées, avec des notes très-considérables.

On a conservé dans la Bibliothéque de Clairvaux un Commentaire de Pierre de Celle sur le livre de Ruth, qui n'a pas encore été imprimé.

HELIAZER JUIF.

J'Ai lû dans quelques Auteurs, que Jean Pic, Prince de la Mirandole dans ses livres contre les Astrologues, a cité un livre de l'ame, composé par Heliazer Juif de Chartres. Je n'ai pas les ouvrages de Jean Pic pour vérifier ce fait, en attendant j'ai crû devoir mettre ce Juif Heliazer dans le XII. siécle : car il y avoit plusieurs Juifs à Chartres en ce temps-là.

THIBAULD V. COMTE DE CHARTRES & de Blois, Sénéchal de France.

THibauld V. du nom, surnommé le Bon, étoit fils de Thibauld IV. le Grand & le Saint, & de Mathilde de Carinthie. Son pére étant mort, il eut pour son partage les Comtez de Chartres & de Blois, & le Roy Louis VII. dont il épousa une fille, le fit Grand Sénéchal de France. Son pére le fit instruire dans les lettres, & Jean de Salisbery remarque qu'il étoit très-habile dans le Droit, qui étoit en usage en France, & les Provinces, qui sont deça les Alpes. Il prit la Croix avec le Roy Philippe Auguste son neveu l'an 1190. & mourut au Siége d'Acre. Il laissa ses Etats à son fils Louis.

On trouve dans les preuves de l'Histoire de Blois neuf, ou dix chartres de ce Comte, par lesquelles il fait diverses donations à plusieurs Eglises & Monastéres. Il y a encore une inscription à Blois gravée sur une grande pierre à la porte de S. Fiacre du Pont, où il remet à ses sujets plusieurs de ses droits.

Il écrivit une lettre au Pape sur la mort de saint Thomas de Cantorbery, pour lui demander justice de cét attentat. Elle se trouve parmi celles de ce S. Archevêque.

Il y en a une autre dans le quatriéme Tome du recueil de du Chesne, écrite par Thibauld au Roy Louis VII. son beau-pére, après la mort de Robert II. Evêque de Chartres, à l'occasion de l'élection de Geoffroy, Prevôt, & de Guillaume frére du Comte. Cette lettre est très-considérable pour l'Histoire des Evêques de Chartres.

Vers l'an 1180. Thibauld écrivit une lettre à Pierre Cardinal, Prêtre du titre de S. Chrisogone, Légat du Pape Alexandre III. pour lui recommander l'Hôtel-Dieu de Châteaudun, à qui l'Abbé de la Magdelaine faisoit de la peine. Cette lettre étant considérable & un monument illustre de la pieté de ce Comte, qui a été surnommé le Bon, je » crois la devoir traduire ici: » Je vous prie de faire attention » que la maison des pauvres de Châteaudun est très-sainte, & » que la charité y regne. Car on y reçoit & nourrit avec toute » sorte de dévotion les estropiez & les pauvres de quelque » lieu qu'ils viennent. Cette maison a été établie, & tout y a » été reglé par mon pére le Comte Thibauld, & par les Evê- » ques de Chartres, tant ceux qui ont vêcu de mon temps, que » par ceux qui m'ont précedé, selon qu'ils l'ont jugé pour le » mieux & le plus utile. Mais l'Abbé de Châteaudun entre- » prend de renverser ces reglemens, & d'y établir je ne sçay » quelles nouvelles coûtumes, ce qu'il n'a pas droit de faire. » Peut-on aimer Dieu, & faire quelque chose qui puisse préju- » dicier à une si sainte maison ? Au contraire on doit en aug- » menter le bien de toutes ses forces, avec toute la dévotion » & le soin possible. Cela étant, je vous prie instamment de » veiller sur l'avantage des pauvres de JESUS-CHRIST, & » d'ordonner que cette maison demeure dans le même état » où elle a été jusqu'icy. »

Sa fille Alix se fit Réligieuse à Fontevrauld, & en fut élûë Abbesse à l'âge d'environ 40. ans. Elle succéda à sa tante Marie, fille de Thibauld le Grand, Duchesse de Bourgogne, qui prit l'habit à Fontevrauld l'an 1162. après la mort d'Eudes II. Duc de Bourgogne son mari.

ROTROU III. COMTE DU PERCHE.

ROtrou III. fils du Grand Rotrou & de Harvise, succéda à son pére dans le Comté du Perche. Il étoit fort jeune lorsque son pére mourut, car les premiers titres qu'on a de lui sont de l'an 1160. & 1165. Le premier fut fait à Orleans en présence du Comte Thibauld le Bon, son beau-frére, pour confirmer les droits de S. Denis de Nogent-le-Rotrou, & le dixiéme marché de Mortagne & de Nogent, donné par ses prédécesseurs. L'autre fut dressé à Nogent publiquement dans la Cour du Comte par la main d'Adam, son Chancelier. Rotrou épousa Mathilde, une des filles de Thibauld le Grand, Comte de Chartres & de Champagne; de sorte qu'il fut beau-frére du Roy Louis VII. Il en eut cinq fils.

Pour ne pas dégénerer de la pieté de ses ancêtres, il fonda la maison des Chartreux du Val-Dieu en la forêt de Reno l'an 1170. ce qu'il fit par le conseil & le secours de Guillaume, Evêque de Chartres, & Archevêque de Sens, son beau-frére. Cette Chartreuse est néanmoins dans l'Evêché de Sées. Je n'ai pas vû le titre de la fondation. Mais l'année suivante le celébre Pierre de Celle, Abbé de S. Remy, écrivit une lettre en faveur des Chartreux du Val-Dieu au Cardinal Albert, Légat du Pape en France, qui fut depuis Gregoire VIII., & le pria instamment de les secourir.

Lib. 6. Ep. 1.

Rotrou se croisa l'an 1190. & étant prêt de partir, il alla dans le Chapitre de S. Denis de Nogent, & céda aux Religieux par un Acte autentique la taille hors du bourg de S. Denis, & plusieurs droits dans la forêt des Clairets. Il mourut l'année suivante au siége d'Acre, laissant quatre fils.

PAUL

PAUL RELIGIEUX DE S. PERE en Vallée.

SEbaſtien Roüillard dans ſa Parthenie, ou hiſtoire de l'Egliſe de Chartres, fait mention des écrits de Paul Réligieux de S. Pére, lorſqu'il dit que l'Evêque Gancelin ou Gonſſeaume (c'eſt Vantelme) fut enterré à S. Pére en Vallée auprès du grand autel ; comme le témoignent les écrits d'un Paul, Moine de cette Abbaye, qui ſont dans les Archives. Roüillard écrit encore ailleurs, que ſelon les écrits de Paul, ancien Moine de S. Pére, Hagane Evêque y mit pour premier Abbé Alvée, Doyen de l'Egliſe cathédrale. Il me ſemble que tous ces faits ſe trouvent dans le livre intitulé Haganon. Néanmoins cét Hiſtorien parlant d'un ancien livre d'environ ſix cens ans écrit par un Réligieux de S. Pére en Vallée intitulé Haganon, vrai-ſemblablement du nom de l'Evêque de Chartres qui gouvernoit l'an 920. ce ſont les termes de Roüillard, il ne l'attribuë point à Paul. De plus le P. Mabillon & d'autres Auteurs qui ont parlé du livre appellé Haganon & qui l'ont vû, ne l'attribuent point à Paul, & l'appellent toûjours anonyme. D'un autre côté j'ai lû, ou dans André du Cheſne, ou dans M. du Cange ces mots : *Hiſtoria Monaſterii S. Petri in Valle juxta Carnotum, auctore Paulo ejuſdem loci Monacho.* C'eſt-à-dire, Hiſtoire du Monaſtére de S. Pére en Vallée auprès de Chartres, par Paul Moine de ce lieu. Si donc on a égard à l'autorité, il ſemble qu'il faut diſtinguer Paul de cét anonyme qui a dreſſé le livre qu'on appelle Haganon, quoique toutes ſortes de raiſons obligent de dire que c'eſt le même. Au reſte le livre Haganon paroît avoir été fait dans le XIII. ſiécle. J'en ai dit quelque choſe dans les Mémoires ; mais comme je ne l'ai pas vû, je crois devoir ſuſpendre mon jugement ſur ce qu'il contient, & ſur la capacité de ſon Auteur.

PIERRE DE BLOIS CHANOINE de Chartres.

OUtre le celébre Pierre de Blois, dont je vais bien-tôt parler, il y avoit dans le même temps un autre Pierre de Blois son ami particulier, qui lui ressembloit entiérement; non seulement pour la taille & le visage, mais aussi pour l'esprit. Jean de Salisbery, Evêque de Chartres, lui donna le premier Bénéfice qui vaqua dans son Diocèse après son ordination; je pense que c'étoit une Prébende de sa cathédrale: & l'Archidiacre de Bath disoit à cét Evêque, que si on avoit égard au mérite de Pierre, à sa vie, à ses mœurs, & à sa science, il méritoit qu'on lui donnât quelque chose de plus considérable.

Petri Blesens. Ep. 114.

Ep. 76.

Pierre s'étoit élevé aux plus grands titres d'honneur qu'on puisse acquérir par la science; mais au lieu de s'élever à proportion dans l'étude de la vertu, il s'abandonna long-temps aux badineries & aux inventions fabuleuses des anciens Païens, en quoi il nuisit à plusieurs personnes. Il passa sa vie jusqu'à la vieillesse dans ces fables, dans l'étude des Philosophes, & du Droit civil. Il écrivit sur des matiéres profanes, & il publia même des choses qui blessoient l'honnêteté & pouvoient être pernicieuses aux ames; car tout ce qui sortoit de ses mains étoit composé avec un art admirable, & il n'y manquoit rien, ni pour la beauté des pensées, ni pour les charmes de l'élocution. En effet il surpassoit tous ceux de son siécle dans la connoissance des belles lettres; & il excelloit sur tout dans l'art de faire des chansons. Son ami Pierre de Blois, Archidiacre de Bath, voulant le retirer de ces amusemens pernicieux, & le porter à l'étude de la Théologie & des divines Ecritures, lui écrivit très-fortement sur ce sujet, & il y a de l'apparence, ou plûtôt il est indubitable qu'il réüssit. Car Jean de Salisbery, Evêque de Chartres, n'auroit pas donné un Bénéfice dans son Eglise à un homme tel que Pierre de

Blois vient de le décrire ; & Pierre n'auroit pas loüé l'Evêque Jean de son choix. Ainsi il faut croire que nôtre Pierre s'étoit converti, & qu'il s'étoit adonné aux sciences Ecclésiastiques, lorsqu'il fut fait Chanoine de Chartres. En effet l'Archidiacre Pierre de Blois lui envoya son livre des Prestiges de la fortune, pour l'examiner & le corriger, & il l'exhorta en même temps d'écrire toûjours quelque chose pour instruire les autres, & qui pût graver son nom dans la mémoire des Saints.

Ep. 77.

On trouve dans un ancien manuscrit, qui appartenoit à M. Hoiau Chanoine de Chartres, que Pierre Chancelier de l'Eglise de Chartres, écrivit sur les Pseaumes du temps que Jean de Salisbery gouvernoit cette Eglise. M. de Goussainville croit que ce Pierre le Chancelier est celui dont nous parlons : ce qui est assez probable, quoique d'autres marquent Pierre le Chancelier 150. ans auparavant, comme je l'ai déja remarqué.

Dans ce temps-ci, c'est-à-dire, l'an 1180. le Docteur Husdric gouvernoit les Ecoles de Blois dont il étoit principal ; & il avoit sous lui le Docteur R. qui enseignoit, comme nous l'apprenons d'une lettre du Pape Alexandre III.

Part. 1. Appen. ad Later. Conc. cap. 15.

GUILLAUME DE BLOIS.

Guillaume étoit frére de Pierre de Blois, Archidiacre de Bath, dont je vais parler. Il avoit l'esprit élevé, il étudia fort bien & devint Docteur. Il s'appliqua pendant quelque temps à composer des Comédies & des Tragédies ; mais son frére Pierre par ses avertissemens salutaires le retira de cette occupation servile & de cette vanité préjudiciable à son ame. Guillaume récouvra bien-tôt le temps qu'il avoit perdu dans ces amusemens, en s'appliquant à la méditation de la Doctrine céleste, en laquelle il fit de grands progrès, & à la prédication où il fit beaucoup de fruit.

Guillaume fit profession de la vie monastique dans l'Ordre de S. Benoît ; & étant en Sicile avec son frére Pierre qui étoit

Précepteur du Roi Guillaume II. furnommé le Bon, & Garde du Sceau Royal, il fut fait Abbé du Monaftére de Maniace. Il obtint même du Pape le pouvoir de porter les ornemens Pontificaux ; mais Pierre lui écrivit pour l'exhorter à renoncer à l'un & à l'autre, & à retourner en France, ce qu'il fit, ayant réfigné fon Abbaye entre les mains du Pape.

Ep. 90.

Pierre lui écrivit pour l'en congratuler, auffi-bien que de ce qu'ils étoient tous deux dans l'aimable & agréable France, qui étoit le feul Païs du monde qui n'avoit point de monftres.

Pierre nous rapporte un fait de fon frére qui mérite d'avoir ici fa place. Guillaume ayant un jour rencontré un Docteur de fes amis qui fortoit d'une hôtellerie, le pria de rentrer, & fit tout ce qui lui fut poffible pour l'empêcher de paffer outre, lui difant que s'il partoit, il fe trouveroit ce jour-là dans un grand péril. Le Docteur fe moqua de ce préfage, & fe joignit à la compagnie de l'Archevêque de Cantorbery.* Mais il n'alla pas loin, car il tomba avec fon cheval dans une foffe très-profonde & remplie d'eau, dont on eut beaucoup de peine à le tirer demi-mort. Un de ceux qui étoient préfens demanda à Pierre de Blois ce qu'il penfoit de ces fortes d'évenemens. Surquoi les curieux pourront voir fa lettre 65.

* S. Thomas Martyr.

Pierre eftimoit affez fon frére pour lui donner quelquefois fes livres à corriger & limer.

Ep. 77.

Pour Guillaume il avoit compofé une Tragédie intitulée *Flaura & Marcus*; un poëme de la puce & de la mouche; une Comédie intitulée *Alda*; des fermons & d'autres ouvrages Théologiques; mais fon frére Pierre avoüe qu'ils n'étoient pas fort répandus & fort celébres. C'eft pourquoi il s'eft trompé lorfqu'il a écrit qu'ils feroient vivre long-temps la mémoire de Guillaume; car nous ne le connoiffons que par ce qu'il nous en a appris lui même.

PIERRE DE BLOIS ARCHIDIACRE de Bath.

Pierre de Blois, un de plus sçavans hommes de son siécle, a tiré son surnom du lieu de sa naissance qu'il reçût à Blois dans l'Evêché de Chartres vers l'an 1130. On peut croire qu'il vint au monde dans le Fauxbourg de Vienne qui est au de-là de la riviere de Loire ; car on trouve que son frére est appellé dans quelques manuscrits Guillaume de Vienne. M. de Goussainville, qui publia les ouvrages de Pierre de Blois l'an 1667. écrit dans sa vie qu'il se dit lui-même Anglois dans ses lettres XX. & XLVI. ce qui est étonnant : car dans la premiére Pierre dit clairement qu'il est en exil en Angleterre, & que le Païs Chartrain est sa patrie ; & dans l'autre il n'y a pas un mot qui puisse donner lieu à cette supposition.

Ses Parens étoient originaires de Bretagne, fort nobles & récommandables par leur vertu. Pierre a fait l'éloge aussi-bien que l'apologie de son pére dans sa lettre XLIX. adressée à G. Doyen de l'Eglise de Chartres & à G. Archidiacre de Blois. C'étoit un homme qui avoit beaucoup de prudence & de pieté ; & s'il eut étudié, il auroit été capable des plus grands emplois. Il n'étoit pas des plus riches du païs ; mais il avoit honnêtement du bien pour l'entretien de sa famille & pour le soulagement des pauvres, qu'il servoit avec beaucoup de dévotion. Il étoit en exil à Blois, & on ne voit pas pourquoi il fut obligé de sortir de Bretagne.

Pierre eut un frére nommé Guillaume qui prit l'habit Monastique & fut Abbé en Sicile ; mais il quitta son Abbaye & revint en France. Sa sœur nommée Chrestienne préfera aussi le Cloître au mariage. Ainsi il faut que Pierre ait eu un autre frére ou une autre sœur ; puis qu'il a eu un ou deux neveux : nous connoissons Ernauld qui fut Abbé de S. Laumer de Blois. Pierre Minet Evêque de Perigueux étoit son cousin. Ep. 34.

Pierre fit apparemment ses premiéres études à Blois, car il y avoit en ce temps-là une école assez celébre. Mais il les continua & acheva à Paris: & comme il avoit beaucoup d'esprit, & qu'il n'épargna rien pour devenir habile homme, il fit en effet de grands progrès. Il étudia les humanitez, la rhétorique & la philosophie. On voit par une de ses lettres qu'il sçavoit assez bien la Medecine, & qu'il étoit appellé pour visiter les malades, comme il lui arriva à Amboise où il fit une ordonnance.

Ep. 43.

Il apprit à Boulogne en Italie le Droit Civil & Canonique; & étant retourné à Paris, il s'appliqua tout entier à la Théologie, dans laquelle il eut pour Maître le sçavant Jean de Salisbery. Il avoit un talent qui n'est pas commun. Il nous apprend lui même qu'écrivant une lettre, il en dictoit en même temps trois autres à trois écrivains differens. Ses écrits sont remplis de passages de l'Ecriture sainte; & on voit qu'il la lisoit beaucoup.

L'an 1166. la Sicile obéïssoit au Roi Guillaume II. & la Reine Marguerite sa mére gouvernoit sous son nom. Pour appuyer son autorité cette Princesse pria Rotrou, Archevêque de Roüen son cousin, de lui envoyer quelqu'un de ses parens. Ce Prélat lui envoya Estienne fils de Rotrou III. Comte du Perche, que Marguerite fit Chancelier de Sicile; & peu après il fut élû Archevêque de Palerme, Capitale du Royaume, au grand déplaisir de plusieurs Prélats qui aspiroient à cette dignité, entr'autres de Richard Anglois de nation, Evêque élû de Syracuse. Le Chancelier Estienne amena avec lui en Sicile Pierre de Blois qui étoit déja fort distingué par sa science & sa vertu. Il fut Précepteur du jeune Roi Guillaume le Bon après Gautier, depuis Archevêque de Palerme, qui lui avoit montré les commencemens de la Grammaire & de la Versification. Pierre lui donna des connoissances plus étenduës pendant un an qu'il l'instruisit; & en même temps il gardoit le Sceau de ce Prince, & étoit le second Ministre après le Chancelier Estienne: ce qui ayant excité la jalousie de quelques Courtisans, pour l'éloigner d'auprès du Roi sous un prétexte honnête, ils le firent élire Archevêque de Naples. Pierre refusa cette dignité, aussi-bien

Ep. 66.

que l'Evêché de Rossano, qu'on lui offrit deux fois. Mais voyant les troubles de Sicile, & les frequentes conjurations que l'on formoit contre le Chancelier Etienne, qui fut enfin obligé de quitter le Païs, pour mettre sa vie en sureté, Pierre demanda son congé au Roy, & ne fut retenu, ni par les priéres, ni par les promesses & les présens de ce Prince. Quoiqu'il eût la fiévre actuellement, il se mit sur un vaisseau Génois, sortit de Sicile peu après le Chancelier Etienne, la même année que Catane fut renversée par un tremblement de terre, c'est-à-dire l'an 1169. Il fut reçû avec honneur à Génes par les Grands du Païs. Il écrivit de-là à son frére Guillaume, qui étoit encore en Sicile, pour le porter à ne pas user du privilége que le Pape lui avoit donné de se servir des ornemens Pontificaux, ou de renoncer à l'Abbaye. De-là il revint auprès du Roy d'Angleterre Henry II. son ancien maître. Depuis son retour Pierre de Blois écrivit à Gautier alors Chapelain du Roy de Sicile, & autrefois son Précepteur, pour se plaindre de la conduite de ce Prince. Il exhorte Gautier à continuer de donner au Roy des avis salutaires.

On trouve entre les œuvres de Pierre une instruction sur la foy Chrétienne pour le Sultan d'Iconie faite au nom du Pape Alexandre III. & que Matthieu Paris, qui vivoit dans le siécle suivant, rapporte à cette année. Si c'est Pierre de Blois qui l'a dressée, comme on le croit communément, on voit par là combien sa réputation étoit grande dès ce temps-là.

Guillaume Evêque élû de Chartres, ayant été fait Archevêque de Sens, promit à Pierre de lui donner un bénéfice & de l'appeller auprès de sa personne. Ces projets furent sans effet. Pierre eut toutefois un Canonicat dans l'Eglise de Chartres qu'il posseda assez long-temps. On lui donna même une Prevôté qui lui fut disputée par Robert de Salisbery, neveu de l'Evêque Jean qui passoit pour son ami; & celui-ci en demeura le maître, dont Pierre s'est plaint plus d'une fois. Mais je ne vois pas que Pierre ait jamais été Archidiacre de Chartres. C'est pourquoy, lorsque S. Thomas Archevêque de Cantorbery, écrivant à Guillaume de Pavie, Cardinal &

Ep. 130.

Lib. 3. Ep. 57.

Légat en France, le renvoye au témoignage de maître Pierre Archidiacre de Chartres, homme illustre par sa science, & par l'honnêteté de ses mœurs, qui connoissoit particuliérement Henry II. Roy d'Angleterre, la prétenduë douceur & modestie de ce Prince, & quelle sorte de respect il avoit pour l'Eglise Romaine: on ne peut pas assûrer que ce S. Martyr parle de Pierre de Blois.

Il fut envoyé par Henry, Roy d'Angleterre vers Louis VII. Roy de France pour des affaires importantes, & ce même Prince l'a souvent employé dans les plus grandes negociations. Après la mort de S. Thomas de Contorbery, dont il soûtint toûjours les interêts, il se retira auprés de Richard son successeur, qui le fit son Chancelier, & l'envoya vers le Roy pour des affaires de l'Eglise très-importantes. L'an 1176. ce Prélat envoya Pierre de Blois à Rome, pour plaider sa cause contre Roger, élû Abbé de S. Augustin de Cantorbery; sur quoi on peut voir sa lettre 158. Onze ans après Baudouin successeur de Richard l'envoya encore à Rome : mais il ne réüssit pas dans ces deux Légations. La seconde sur tout étoit odieuse, & quelques anciens l'ont accusé de tous les troubles qui arriverent en ce temps-là dans l'Eglise de Cantorbery.

L'an 1188. le Roy Philippe Auguste tint une grande assemblée à Paris, où on fit une Ordonnance qui portoit que tous ceux qui n'avoient pas pris la Croix, donneroient cette année au moins la dixme de tous leurs meubles, & de tous leurs revenus: ce qu'on appella la Dixme Saladine. Pierre de Blois l'ayant appris en Angleterre, écrivit à Henry de Dreux Evêque d'Orleans, cousin germain du Roy, l'exhortant à remontrer à ce Prince que les Ecclésiastiques devoient être exempts de cette subvention. Pierre se plaignit aussi de ce qu'on continuoit de lever cette décime, quoyqu'on negligeât ou differât l'expedition, & il craignoit qu'elle ne passât en coûtume; en quoi il ne s'est pas trompé.

On ne peut pas douter que Pierre n'ait eu de la vertu; quoiqu'il paroisse par quelques endroits de ses lettres, qu'il avoit recherché des Bénéfices & ses commoditez avec trop de soin & d'empressement. Je trouve qu'il fut fait Chanoine de

de Bourges, & c'est peut être le premier Bénéfice qu'il a possedé, puis Chanoine de Chartres : on lui donna ensuite l'Archidiaconé de Bath en Angleterre, qu'il posséda long-temps. Il en fut privé sur la fin de ses jours, & fut chassé avec violence & scandale par un jeune homme : on l'accusa même d'un crime honteux contre toute apparence de raison, étant vieux, infirme & fort affoibly. On lui donna l'Archidiaconé de Londres. Ce fut un peu avant ce temps-là que Richard, Evêque de cette ville, le pressa de recevoir la Prêtrise, car il étoit demeuré Diacre jusqu'à la vieillesse. Pierre lui écrivit une grande lettre, où il lui expliqua les raisons qu'il avoit eües de ne pas s'approcher d'un ministére si relevé. Il y dit que les Archevêques de Cantorbery, ses maîtres, l'avoient souvent pressé depuis sa jeunesse de se laisser promouvoir au Sacerdoce ; mais qu'il attendoit qu'il s'offrît une occasion favorable de souffrir l'exil, ou le martyre, afin qu'à l'exemple de S. Thomas il assistât dévotement ceux qui combattent dans ce monde.

Ep. 123.

Pierre de Blois se rendit toutefois aux exhortations de ses amis, & fut ordonné Prêtre sur la fin de sa vie, étant encore Archidiacre de Bath, comme on voit par sa lettre 139. à l'Abbé & à la Communauté de Cicestre, à qui il demande le secours de leurs priéres pour cette importante action. Il passa peu aprés à l'Archidiaconé de Londres. Mais comme dans sa vieillesse il étoit sujet à diverses incommoditez, il écrivit au Pape Innocent III. le priant de suppléer à cette dignité, qui n'avoit que de l'éclat sans revenu. Car il y avoit dans Londres 40000. hommes & 120. Eglises ; & toutefois l'Archidiacre ne recevoit ni dixmes, ni oblations des Laïques, ni des Eglises, aucun droit de Synode, de Cathédratique, de procuration ou d'hospitalité. Ensorte que le revenu de ce Bénéfice ne pouvoit donner à vivre à celui qui le déservoit, que pendant un mois. On croit que Pierre mourut l'an 1200. Il avoit toûjours désiré de sortir d'Angleterre & d'être enterré en France sa patrie ; mais la Providence en disposa autrement.

Ep. 151.

Nous avons 65. Sermons de Pierre de Blois, 17. Opuscules ou Traitez, dont le dernier qui est sur l'Eucha-

riſtie eſt en vers, & 183. lettres. C'eſt la principale partie de ſes ouvrages, car il y a beaucoup de choſes qui peuvent ſervir pour l'Hiſtoire de ſon temps. Il en fit lui-même le recueil par l'ordre du Roy d'Angleterre Henry II. dont il étoit Vice-Chancelier, comme il le marque dans la premiére qui eſt adreſſée à ce Prince. Pierre y remarque qu'elles ne ſont pas toutes égales; que quelquefois le nombre des affaires l'avoit obligé de les écrire avec moins de ſoin; que la matiére ne lui avoit pas permis de s'étendre; & que le peu de capacité de ceux à qui il écrivoit, l'avoit obligé de ſe ſervir d'un ſtyle plus ſimple. Il s'excuſe de ce qu'il cite les Auteurs profanes, (ce qu'il fait effectivement avec trop d'affectation) & de ce qu'il parle avec liberté, & a oſé le reprendre lui-même. Mais il proteſte qu'il ne ſe ſouvient point d'avoir jamais rien écrit dans le deſſein de flater, & que c'eſt l'affection & le zéle qui l'ont toûjours fait parler.

Toutes les lettres que nous avons de Pierre n'étoient pas dans ce recueil; car nous en avons pluſieurs qui ont été écrites après la mort de Henry II. Il écrit toûjours avec grande liberté, il reprend fortement les vices, & maintient les régles & la diſcipline de l'Egliſe. Il dit quelquefois qu'il n'a jamais flaté les Princes, & qu'il ne vendoit point d'huile. Quelques Auteurs ont compté juſqu'à 194. lettres de Pierre de Blois, qui a continué juſqu'à ſon temps l'Hiſtoire d'Ingulfe, Abbé de Croiland à la priére de l'Abbé & des Religieux de ce Monaſtére.

Entre les Traitez de Pierre de Blois, j'ay déja remarqué que celui de l'Euchariſtie eſt écrit en vers. Quelques-uns ont dit qu'il eſt le premier qui s'eſt ſervi du mot de tranſubſtantiation en parlant de ce Sacrement. Caliſte, ſçavant Lutherien, eſt un de ceux-là; mais Etienne, Evêque d'Autun, qui s'eſt ſervi du même terme, eſt plus ancien que Pierre de Blois.

Entre les Opuſcules de cét homme ſçavant, nous avons une explication des deux premiers & du dernier Chapitre de Job; un livre de la confeſſion ſacramentale; un autre de la pénitence ou ſatisfaction que le Prêtre doit impoſer; un contre la perfidie des Juifs; un de la charité de Dieu &

du prochain ; une invective contre le corrupteur.

On a perdu ſon Dialogue au Roy Henry II. l'ouvrage nouveau de la défenſe de la foy, & un Livre des actions de Henry II. Roy d'Angleterre. On dit que ſon Livre des Preſtiges de la fortune ſe trouve manuſcrit.

Bellarmin dit que Pierre a écrit avec autant de ſageſſe que d'éloquence. Le Cardinal Bona louë la liberté de ſon eſprit, & aſſûre que dans ſes écrits il preſcrit aux Eccléſiaſtiques des régles excellentes.

Les ouvrages de Pierre de Blois parurent pour la premiére fois à Paris l'an 1519. par les ſoins de Jacques Merlin qui les dédia à Michel Boudet, Evêque de Langres, qui étoit auſſi de Blois. Jean Buſée Jéſuite les publia enſuite à Mayence l'an 1600. & cinq ans après il y ajoûta un Appendice. Enfin Pierre de Gouſſainville, Chartrain, Prêtre, homme ſçavant en fit une nouvelle édition, qu'il publia à Paris l'an 1667. chez Piget, & l'enrichit de nottes, & des diverſes leçons qu'il avoit recueillies dans les manuſcrits. Cette édition eſt beaucoup plus parfaite que les deux précedentes. Car outre qu'elle a été revûë ſur pluſieurs manuſcrits, elle eſt de plus augmentée de quelques ouvrages de Pierre de Blois, qui n'avoient point encore été publiez. Outre cela l'Editeur a retranché les Sermons que le Pére Buſée avoit fait imprimer ſous le nom de Pierre de Blois, parce que l'on a depuis réconnu que Pierre Comeſtor, ou le Mangeur, en eſt le véritable Auteur.

AMAURY PROFESSEUR DANS l'Univerſité de Paris, Héretique.

AMauri nâquit à Brene au Païs Chartrain. Il étudia dans l'Univerſité de Paris, où il enſeigna long-temps la Logique, & les autres Arts liberaux. Il s'appliqua enſuite à l'étude de l'Ecriture ſainte, mais il conſerva toûjours une méthode & des opinions particuliéres. Il ſoûtenoit entre autres choſes, que chaque Chrétien eſt obligé de croire qu'il

est membre de JESUS-CHRIST ; & que personne ne peut être sauvé sans cette créance, qu'il mettoit au nombre des Articles de foy. Cette opinion fut attaquée & combatuë dans les écoles de Paris, & la contestation fut portée devant le Pape Innocent III. qui ayant oüi la proposition d'Amauri, & les objections de l'Université de Paris, prononça contre lui. Amauri ainsi condamné, revint à Paris, & fut obligé par l'Université de retracter son opinion : mais il ne le fit que de bouche, & la garda toûjours dans le cœur. Il tomba malade peu de temps après, & étant mort il fut enterré proche le Monastére de S. Martin des Champs.

Après la mort d'Amauri quelques-uns de ses disciples publierent des erreurs encore plus dangereuses. On en prit quatorze, dont quelques-uns étoient Prêtres, & la plûpart avoient étudié en Théologie. Ils furent conduits à Paris, & condamnez dans un Concile, tenu l'an 1209. Il y en eut dix de brûlez le 20. de Decembre 1210. trois furent condamnez à une prison perpetuelle, & un qui se fit Moine. Quoique Amaury fût mort dans la communion de l'Eglise, on condamna sa mémoire, il fut excommunié par le Concile, ses os tirez du Cimetiére, où il étoit enterré, & jettez sur les fumiers.

L'an 1215. le Concile général de Latran condamna encore les erreurs d'Amauri, dont il dit que le pére du mensonge a tellement aveuglé l'esprit, que sa doctrine peut plûtôt passer pour insensée que pour hérétique.

Trevet écrit qu'Amauri fut condamné par Innocent III. l'an 1198. ce qui est fort vrai-semblable. Cét Auteur ajoûte qu'Amauri a écrit un livre des Natures, qu'on mettoit à Paris parmi les livres condamnez, à cause que son Auteur avoit été lui-même condamné par Innocent III. Je crois qu'on peut mettre sa mort l'an 1199.

MATTHIEU DE VENDÔME.

ON trouve assez d'Auteurs qui ont parlé de Matthieu de Vendôme ; mais ils l'ont tous confondu avec l'Abbé de S. Denis qui mourut l'an 1286. ce qui est une bévûë tout-à-fait étrange. Ainsi il faut distinguer deux Matthieu de Vendôme : celui qui a mis en vers l'Histoire de Tobie, dont nous parlons ici, & Matthieu de Vendôme, Abbé de S. Denys qui gouverna ce Monastére depuis 1258. jusqu'à l'an 1286. & s'il étoit vrai que le Poëte qui a dédié un ouvrage à Geoffroy des Lieuës, Evêque de Chartres, s'appellât aussi Matthieu de Vendôme, il faudroit en distinguer trois.

Matthieu de Vendôme, dont je parle ici, florissoit à la fin du XII. siécle ; car ayant mis en vers l'Histoire de Tobie, il dédia son ouvrage à Barthelemy de Vendôme, Archevêque de Tours, qui gouverna cette Eglise depuis 1175. jusqu'à l'an 1206. Matthieu a très-bien réüssi dans le dessein qu'il s'étoit proposé. On a dit que ses vers sont beaux & élegans, que c'est un livre d'or, dont chaque vers, & même chaque mot contient une sentence. Les vers sont élegiaques. Ce livre fut imprimé à Basle l'an 1563. par Jean Herolde Allemand, que plusieurs ont cru être le premier éditeur de l'ouvrage de Matthieu. Mais M. du Pin fait mention d'une édition faite à Lion l'an 1505. J'en ay vû une (a) en caracteres gothiques avec un Commentaire perpetuel, & assez diffus, faite par Jacques le Forestier, celébre Imprimeur & Libraire de Roüen à la fin du XV. & au commencement du XVI. siécle. Enfin l'Histoire de Tobie fut encore imprimée à Bresme l'an 1642.

On prétend qu'il y a encore deux ouvrages de nôtre Matthieu, qui sont demeurez manuscrits, & qui se trouvent dans

(a) Elle n'est peut-être pas differente de celle dont parle M. du Pin, dont l'Imprimeur aura mis *Lion* pour *Roüen*.

la Bibliothéque de Cambrige, l'un de l'art de faire des Vers, l'autre intitulé, les Equivoques.

Cap. 23. Henry de Gand fait mention de Matthieu de Vendôme & de son ouvrage sur Tobie, dans son livre des écrivains Ecclésiastiques.

Sixte de Sienne dit que Matthieu étoit Prêtre, & qu'il florissoit l'an 1400. en quoy il s'est beaucoup trompé, aussi-bien que Vossius qui le fait vivre au commencement du XIV. siécle.

PIERRE DE RIGA CHANOINE de Reims.

PIerre de Riga nâquit à Vendôme, il fit ses études à Orleans, & à Paris, puis il fut élevé à la dignité du Sacerdoce, Chanoine de l'Eglise de Reims. C'étoit un Poëte celébre sur la fin du XII. siécle, & illustre par la connoissance qu'il avoit des saintes Ecritures. Il mit en vers, partie élegiaques, partie hexamettres leonins, ou rimez, les livres historiques de la Bible, suivant les sens litteral & allégorique, ouvrage qu'il intitula l'*Aurora*.

Quelques-uns disent qu'il mourut à Reims l'an 1209. qu'il avoit été Chanoine Régulier de l'Abbaye de S. Denis, & surnommé *la Bibliothéque*. Guillaume le Breton dans sa Préface de sa Philippide, & Henry de Gand dans son livre des écrivains Ecclésiastiques ont fait mention de Pierre de Riga. Cap. 22.

GEOFFROY III. COMTE DU PERCHE.

GEoffroy III. fils de Rotrou III. & de Mathilde, fille de Thibauld le Grand, Comte de Chartres & de Champagne, succéda à son pére l'an 1191. Richard Roy d'Angleterre lui donna en mariage vers l'an 1189. sa niéce fille du Duc de Saxe, & de sa sœur aînée. Etant revenu de

la Terre-ſainte, chargé de dettes, les Réligieux de S. Denis de Nogent-le-Rotrou lui donnerent 200. livres Angevines; & lui de ſon côté confirma toutes les donations de ſes prédéceſſeurs avec exemption, & amortiſſement de tout ce que le Monaſtére pourroit acquerir dans la ſuite. Cela ſe paſſa l'an 1192.

L'année ſuivante le Comte Geoffroy donna aux Bons-hommes de Cheſne-galon, du conſentement de ſa femme & de ſes fréres, un denier chaque jour à prendre à la recette de ſes villes, qui ſont au nombre de quatorze pour acheter des bureaux ou étoffes de bure. Il ajoûta depuis quatre ſols de rente à prendre tous les Samedis ſur la Prevôté de Mortagne & 60. ſols de rente ſur celle de la Perriére chaque année, avec peine de dix ſols par chaque ſemaine contre les Receveurs qui differeroient, ou refuſeroient de payer.

On trouve une chartre de Geoffroy, où il confirme tous les droits & priviléges que ſon ayeul & ſon pére avoient accordez à l'Abbaye de Tiron. Mais il faut qu'il y ait erreur dans la datte qui eſt de l'an 1205. car le Comte mourut pendant le Carême de l'an 1202. ſelon Ville-Hardouin.

Geoffroy avoit entrepris de fonder & bâtir l'Abbaye des Clairets, mais la mort ne lui permit pas d'exécuter ſon deſſein. Il deſtina néanmoins quelques terres pour cette fondation qu'il recommanda pendant ſa maladie à ſa femme & à ſon fils Il ordonna encore par ſon teſtament que ſon frére Etienne conduiroit ſes troupes en Orient, car il avoit repris la Croix. Ville-Hardouin en fait un grand éloge. Il parle de ſa mort comme d'un très-grand malheur pour la Croiſade. Il dit que c'étoit un riche & puiſſant Seigneur, fort vertueux, honoré de tout le monde, fort vaillant homme, & qu'il fut fort regretté dans ſon Païs.

Geoffroy étoit neveu de Guillaume, Evêque de Chartres, & Archevêque de Sens, puis Archevêque de Reims & Cardinal; & couſin germain de Renauld de Bar, Evêque de Chartres.

VITAL.

PLaute a fait une Comédie, qu'il a intitulée *Aulularia.* Il s'eſt trouvé un Auteur qui a compoſé une ſeconde Comédie ſous le même titre, qui fut publiée pour la premiére fois à Paris l'an 1564. par Pierre Daniel, qui y ajoûta des nottes de ſa façon. On dit que cette ſeconde piéce a été faite dans le IV. ſiécle. C'eſt celle-ci, ou peut être une troiſiéme qui a été miſe en vers élegiaques par un Bleſois qui s'appelloit Vital, à ce qu'on prétend. Ce Vital peut avoir vêcu à la fin du XII. ſiécle, car il y avoit beaucoup de Poëtes en France en ce temps-là.

ANONYME DE CHÂTEAUDUN.

LA vie de S. Aventin II. ſucceſſeur de S. Solenne, Evêque de Chartres, a été écrite par un ancien Eccléſiaſtique de Châteaudun en vieux vers François; & elle ſe trouve traduite en Latin dans Bollandus ſur le 4. de Février. Elle n'eſt pas authentique; car l'Auteur n'eſt pas plus ancien que le commencement du XIII. ſiécle. Mais il eſt croyable qu'il n'a pas ſuivi une ſimple tradition, & qu'il a eu en main des monumens plus anciens, quoiqu'on ne puiſſe pas s'y appuyer beaucoup.

BARTHELEMI DE VENDÔME Archevêque de Tours.

BArthelemi étoit fils de Geoffroy Griſe-Tunique, Comte de Vendôme, & de Mathilde de Châteaudun, neveu de l'Archevêque Engelbauld. Il étoit Doyen de l'Egliſe de Tours

Tours lorsqu'il fut élû Archevêque l'an 1173. ou 1174. après la mort de Josse successeur d'Engelbauld. Barthelemi fut illustre par ses grandes actions. Il fut Conseiller des Rois Louis VII. & Philippe Auguste, & Légat Apostolique en Aquitaine. L'an 1176. il assembla le Concile de sa Province à Rennes contre l'héresie des Albigeois. Il travailla beaucoup pour terminer l'affaire de Dol, dont les Evêques s'étoient soustraits à la Métropole de Tours dès le IX. siécle; mais elle fut enfin décidée l'an 1199. par Innocent III. Il assembla le Concile de sa Province dans son Eglise l'an 1205. & il mourut au commencement du suivant en opinion de sainteté, après avoir gouverné durant 32. ans l'Eglise de Tours, & fut enterré, comme il l'avoit ordonné, dans l'Eglise de l'Abbaye de Fontaines-les-Blanches qu'il avoit toûjours beaucoup aimé.

Matthieu de Vendôme lui dédia l'histoire de Tobie qu'il avoit mise en vers. On trouve une chartre de Barthelemi adressée à Hilaire Abbé & à la Communauté de Bourgueil, par laquelle il leur confirme la possession des Eglises qu'ils avoient dans son Diocèse.

RENAULD DE BAR EVÊQUE DE Chartres.

RENAULD fils de Renauld Comte de Bar, & de Monçon, & d'Agnes de Champagne fille aînée de Thibauld le Grand, fut élû Evêque de Chartres l'an 1187. après la mort de Pierre de Celle, & gouverna cette Eglise près de 30. ans. Ce Prélat fit plusieurs choses extraordinaires dans son Eglise. Il ruina entierement l'authorité des anciens Prevôts qui gouvernoient tous les biens des Chanoines; il en éteignit même les noms; établit quatre nouvelles dignitez sous d'autres titres; il fit un statut pour la résidence des Chanoines; il donna une Prébende dans l'Eglise de S. Maurice à l'Abbaye de Josaphat; il en donna une dans sa Cathédrale à l'Hôpital de sainte Marie en Saxe dans la ville de Rome; il donna,

un grand privilége aux Curez de son Diocèse ; il donna à son Chapitre la Chapelle des SS. Serge & Bach, qui fut depuis nommée S. Nicolas ; il se croisa deux fois, une fois contre les Sarasins de la Terre-sainte & une autrefois contre les Albigeois. On trouve plusieurs lettres & autres monumens de cét Evêque dont j'ay parlé dans sa vie ; mais toutes ces pieces sont fort courtes, & ne regardent que l'Eglise de Chartres.

PIERRE DE BLOIS RELIGIEUX DE l'Abbaye de l'Aumône.

PIerre de Blois Réligieux de l'Abbaye de l'Aumône de l'Ordre de Cisteaux dans le Diocèse de Chartres, homme également sçavant & pieux, a écrit plusieurs homelies sur les Evangiles qui se trouvent manuscrites dans l'Abbaye de Charlieu. Dom Charles de Visch qui nous fait connoître cét Auteur ne nous dit point en quel temps il a vêcu.

ADE'LE REINE DE FRANCE.

JE ne sçai pas en quel Diocèse cette Princesse a pris naissance, mais dans l'incertitude on la peut attribuer à celui de Chartres, puisqu'elle étoit fille de Thibauld le Grand, Comte de Chartres & de Blois. Elle épousa l'an 1160. Louis VII. Roy de France, qui la fit oindre & couronner à Paris par Hugue, Archevêque de Sens. Cinq ans après elle mit au monde Philippe Auguste, peu de mois après que son frére Guillaume eut été élû Evêque de Chartres. Son fils Philipppe ayant été couronné, & Louis VII. étant mort, ce jeune Prince suivant les conseils de Philippe, Comte de Flandre, chassa Adéle de son Royaume, & perfécuta ses fréres. Mais la paix se fit dans la même année ; & Philippe

paſſant en Orient l'an 1190. laiſſa à la Reine ſa mére le gouvernement du Royaume. Adéle mourut à Paris le 4. de Juin 1206. & fut enterrée à Pontigni. Ce n'étoit pas parce que le Comte Thibauld ſon pére y avoit ſa ſépulture, comme dit un Hiſtorien moderne, puiſqu'il repoſe à Lagny. Il eſt ſeulement vrai que Thibauld avoit fait bâtir l'Egliſe de Pontigni.

Nous avons une belle lettre de la Reine Adéle parmi celles de S. Thomas de Cantorbery, adreſſée au Pape Alexandre III. Elle eſt, ce ſemble, de l'an 1167. Elle dit au Pape que le Roy ſon Seigneur, & elle, & tout le Royaume deſirent ſon honneur comme le leur propre, l'ayant reçû comme leur pére, & deffendu contre ſes ennemis. Puis elle lui remontre, que l'année derniére Jean d'Oxfort ayant triomphé ſi facilement de l'Egliſe Romaine par ſon parjure, a griévement ſcandaliſé toute l'Egliſe Gallicane ; qu'il a été ſuivi par des Cardinaux dont on n'a point encore entendu dire du bien, & plût à Dieu, ajoûte-t-elle, qu'on pût cacher leurs deſordres ; que c'eſt ce qui a multiplié les ſcandales ; que le Roy d'Angleterre a obtenu par ſes derniers Ambaſſadeurs des lettres par leſquelles le Pape ordonne que l'Archevêque de Cantorbery, qui ſouffre l'exil depuis quatre ans pour la juſtice, ne puiſſe prononcer de ſentence contre lui ou ſon Royaume, ni faire tort à perſonne, juſqu'à ce qu'il ſoit rentré dans ſes bonnes graces. Ne ſemble-t-il pas, mon pére, avoir reçû par ces lettres le pouvoir de pécher impunément, & de tenir perpetuellement l'Archevêque en exil ? car il ſera le maître deſormais de le recevoir ou de le rejetter. Ce qui a tellement ſcandaliſé l'Egliſe de France, qu'elle ne peut pas être dans un plus grand trouble, d'autant que par là on donne à tous les Princes un mauvais exemple. Le Roy, mon Seigneur, à qui vous avez confié l'Archevêque en eſt fort troublé, parce que l'innocent ſera égorgé entre ſes bras, ſi vous perſiſtez dans cette réſolution. Tout le Royaume s'afflige de ce que nos ennemis prévalent auprès de vous.

Dans le temps qu'Adéle étoit Regente, elle écrivit au Pape pour le prier de differer le jugement du procès, qui

étoit entre l'Archevêque de Tours & l'Evêque de Dol ; jusqu'au retour du Roy son fils qui étoit en Orient. Ce fut Etienne Evêque de Tournay, qui servit de Secretaire à Adéle en cette occasion. Peu de temps avant sa mort cette Princesse fit une grande donation à l'Abbaye du Jard dans le Diocèse de Sens : ce qui fait qu'elle a passé pour fondatrice de ce Monastére qui subsistoit avant ce temps-là. Mais Adéle le dota & l'enrichit notablement.

Ep. 140.

THOMAS COMTE DU PERCHE.

GEoffroy III. du nom, Comte du Perche, avoit trois fréres, Rotrou, Prevôt dans l'Eglise de S. Martin de Tours, puis Evêque de Châlons, Guillaume qui lui succéda dans cét Evêché, & Etienne qui fut tué dans la funeste bataille d'Andrinople. Geoffroy laissa un fils nommé Thomas qui gouverna le Comté du Perche pendant 15. ans. Il fit de grands biens aux Eglises fondées par ses ancêtres, & en fonda d'autres lui-même. Car il fonda d'abord l'Abbaye des Clairets dans la forêt de ce nom pour des Religieuses de l'Ordre de Cisteaux. Cette Abbaye est fort celébre aujourd'huy pour avoir pris la réforme de la Trappe autant qu'il est permis à des filles de mener une vie si austére. Le Comte Thomas leur donna des revenus considérables, comme il paroît par plusieurs chartres que nous avons de lui, dont la premiére est de l'année 1213.

Il donna aussi quelque chose aux Bons-Hommes de Chesne-galon, c'est-à-dire aux Réligieux de Grammont, établis en ce lieu, & aux Réligieux de S. Leonard de Bellesme. Thomas passa en Angleterre avec le Prince Louis, fils du Roy Philippe Auguste, & il fut tué dans la Bataille de Lincolne l'an 1217. Il étoit cousin des deux Rois de France & d'Angleterre. Comme il ne laissa point d'enfans, Guillaume son oncle, Evêque de Châlons, lui succéda.

SIMON DE MONTFORT, COMTE de Leyceſtre.

Simon, fils de Simon, Seigneur de Montfort, & d'Arnicie, Comteſſe de Leyceſtre, a été un des plus grands hommes de ſon temps. Il fut ſurnommé Machabée, à cauſe des grandes actions qu'il fit dans la guerre des Albigeois. Il ſe croiſa l'an 1199. Il paſſa dans la Terre-ſainte, & revint heureuſement dans ſa patrie. Dix ans après on le ſollicita de prendre la Croix contre les Héretiques du Languedoc; & il fut élû Chef des Croïſez, & Seigneur des conquêtes qu'on vouloit faire ſur les Héretiques. L'an 1212. il aſſembla un Parlement à Pamiers, & y fit faire des réglemens, pour rétablir dans le Païs la Réligion, la paix & les bonnes mœurs. Il fut tué devant Toulouſe qu'il aſſiegeoit l'an 1218.

Simon eſt extrêmement fameux dans l'Hiſtoire, & le Pape Innocent III. lui a écrit un grand nombre de lettres. Nous en avons une de ce Seigneur au même Pape, où il lui marque l'état de ſes affaires, le beſoin qu'il avoit de ſon ſecours, & la donation qu'il avoit faite à l'Egliſe Romaine.

GUILLAUME EVEQUE DE CHÂLONS, Comte du Perche.

Guillaume, fils de Rotrou III. fut, étant encore fort jeune, Prevôt & Chancelier dans l'Egliſe de Chartres, & ſe comporta dans ces dignitez avec beaucoup de ſageſſe. Enſuite il eut une Prevôté dans l'Egliſe de S. Martin de Tours. Il fut enfin élû Evêque de Châlons, & après la mort de ſon neveu Thomas, ce noble Comte du Perche, qui fut tué malheureuſement dans la fleur de ſon âge, il lui ſuccéda dans le Comté. L'an 1218. il confirma la fondation

de l'Abbaye des Clairets, faite par son neveu, & lui donna trois arpens de pré ; un bourgeois à Nogent-le-Rotrou, libre de toute taille, coutume & exaction séculiére, & sa maison avec deux censives. Il affranchit aussi les Réligieuses de toutes coûtumes, exactions séculiéres & péages sur les choses qu'elles voudroient vendre ou acheter, envoyer ou faire venir pour leurs usages.

Guillaume dédia lui-même l'Eglise des Clairets, & donna 60. sols au Monastére ce jour là. Cette maison ayant été érigée en Abbaye l'an 1221. Guillaume leur fit encore une donation, lorsque Gautier, Evêque de Chartres, établit & bénit la premiére Abbesse.

Il fit aussi des donations aux Chartreux du Val-Dieu, aux Bons-Hommes de Chesne-galon, à S. Denys de Nogent. On a les lettres de toutes ces donations. Enfin ce bon Evêque fonda l'an 1225. l'Abbaye d'Arcisses pour des Réligieux Benedictins qu'il soûmit à Tiron. Il mourut l'année suivante ; & par sa mort le Comté du Perche fut réüni à la Couronne.

RAOUL DE HOUDANC.

On assûre que cét ancien Poëte François est mort avant l'an 1227. Il a composé le Roman des *Aesles*, c'est-à-dire des *Ailes*. Une fable intitulée *la Voye ou le Songe d'enfer* ; & un Roman appellé *Meraugis de Por les guez*. Ces deux derniers ouvrages se trouvent encore. On dit que ses vers sont assez coulans, & qu'il avoit de l'invention.

BARTHELEMI EVÊQUE DE PARIS.

IL est fort probable que Barthelemy étoit Chartrain. Il étoit actuellement Chanoine, Prêtre, & Doyen de l'Eglise de Chartres, lorsque l'Eglise de Paris l'élut pour son Evêque l'an 1223. Il étoit recommandable par l'honnêteté de sa vie, & par sa science ; mais particuliérement par la connoissance qu'il avoit de l'un & de l'autre Droit. Il s'appliqua beaucoup, & avec succès aux affaires de l'Eglise de Chartres. Il se comporta avec une prudence singuliére, & il s'acquit beaucoup de gloire dans la charge de Doyen qu'il remplit long-temps, d'où il fut appellé au Siége de Paris pour son mérite. Le Roy Louis VIII. le nomma executeur de son testament l'an 1225. avec les Evêques de Chartres & de Senlis. Il fit une transaction avec le Chapitre de Nôtre-Dame de Corbeil en 1226. pour le droit de visite. Il mourut l'an 1227. ou le suivant selon Alberic, le 19. d'Octobre, comme il est marqué dans les monumens de l'Eglise de Chartres. Il fut enterré dans la Cathédrale. Le Necrologe de Chartres l'appelle le venérable Pére Barthelemi de bonne mémoire, réverend Evêque de l'Eglise de Paris. Il donna une chappe de soye à l'Eglise de Chartres, où l'on faisoit son anniversaire.

On trouve une Lettre Patente de ce Prélat, donnée l'an 1225. au mois d'Avril, à l'occasion d'un different qui duroit depuis long-temps entre Amauri de Meulant, Chevalier, & le Chapitre de Paris. Les parties ayant compromis de s'en rapporter au jugement de noble homme, le Seigneur Simon Chastelain de Neaufle, & de Hugue de Chevreuse, Chanoine de Paris, il fut dit que s'ils ne pouvoient s'accorder, l'Evêque Barthelemi jugeroit absolument l'affaire. Ce bon Prélat s'appelle Barthelemi par la permission divine, humble ministre de l'Eglise de Paris.

CHANOINES DE SAINT JEAN en Vallée.

To. II. p. 367.

NOus avons dans le Spicilege de Dom Luc Dachery une lettre d'association dressée l'an 1228. par les Chanoines de l'Abbaye de S. Jean en Vallée de Chartres, qui renouvellerent leur ancienne fraternité avec les Chanoines de S. Quentin de Beauvais, d'où ils étoient sortis. Guerin, Abbé de S. Jean, sous qui cela se passa, avoit été Chanoine de S. Quentin. C'est ainsi qu'il est nommé dans la Gaule chrétienne; mais dans la lettre il est appellé Garner.

GAUTIER EVÊQUE DE CHARTRES.

GAutier fils d'Adam qui étoit un des principaux Officiers du Comte de Chartres & de Blois, fit profession dans l'Abbaye de Pruilly de l'Ordre de Cisteaux. Il étoit Abbé de Pontigni, lorsqu'il fut fait Evêque de Chartres l'an 1218. & il gouverna cette Eglise jusqu'à l'an 1234. dont il a été le LXXII. Evêque. On dit qu'il fit bâtir le Convent des Dominicains à Chartres l'an 1231.

Nous avons depuis peu la lettre que Gautier écrivit à Rome l'an 1223. après avoir consacré S..... Evêque de Mande. Il s'appelle humble Ministre de l'Eglise de Chartres par permission divine. Il nous apprend qu'il eut pour assistans dans cette fonction Hugue, Evêque de Langres & l'Evêque de Seez; que Simon Archevêque de Bourges étoit aussi à Rome, mais qu'il n'avoit pas le Pallium.

Il y a une lettre parmi celles de S. Fulbert qui est apparemment de Gautier. Nous avons une lettre circulaire écrite l'an 1224. lorsqu'il fit la dédicace de l'Eglise de Joyenval; avec

avec un mandement en faveur de Fontevrauld, dont j'ai fait mention dans sa vie.

MARIE D'AVESNES, COMTESSE DE BLOIS & de S. Paul.

MArie étoit fille de Gautier d'Avesnes & de Marguerite de Blois, fille de Thibauld le Bon, & d'Alix de France. Elle épousa Hugue de Châtillon, Comte de S. Paul l'an 1226. & en eut quatre fils, & deux filles; Jean de Châtillon Comte de Blois & de Chartres, Seigneur d'Avesnes, de Guise, de Leuse, &c. Gui, Gaucher & Hugue, Philippe & Elizabeth. Incontinent après son mariage Marie avec son mari fonda l'Abbaye du Pont-aux-Dames de l'Ordre de Cisteaux dans le Diocése de Meaux. L'an 1230. Marguerite de Blois étant morte, Marie prit possession du Comté de Blois, & l'année suivante elle porta Hugue son mari à confirmer toutes les donations qu'ils avoient faites à l'Abbaye du Pont-aux-Dames, & à autoriser les acquisitions que les Réligieuses avoient faites en ses fiefs & censives. Marie mourut l'an 1241. après avoir fait son testament, le Vendredy après le Dimanche de *Quasi modo*. Il est en langue latine. Elle y recommanda l'execution de ses derniéres volontez à son mari, & à Isabelle, Comtesse de Chartres, sa tante, leur donnant plein pouvoir d'assigner à la Dame de S. Dié 30. livres de rente annuelle en tel lieu qu'il leur plairoit de son Comté de Blois, en échange des droits qu'elle avoit héreditairement en la forêt de Boulogne; de donner les dixmes du Territoire de Blemars en Touraine à quelle Eglise, & pour quel usage ils jugeroient à propos: de transiger & composer sur tous les differens qu'elle & son mari avoient avec Richard de Beaumont, & sa chére cousine Mahaud, Dame d'Amboise, sa femme: enfin de satisfaire sur ses biens à toutes les fautes qu'elle pourroit avoir commis pendant sa vie.

Marie fut enterrée dans l'Eglise du Pont-aux-Dames. Hugue mourut l'an 1248. comme il se disposoit à partir avec S. Louis pour la Terre-sainte, & fut enterré auprès de la Comtesse son épouse.

ISABELLE DE BLOIS COMTESSE de Chartres, Dame d'Amboise.

ISabelle étoit fille de Thibaud le Bon, Comte de Chartres & de Blois, Sénéchal de France, & d'Adélicie, Alix ou Adéle fille du Roy Louis VII. Thibauld VI. son néveu, fils du Comte Louis son frére, étant mort sans enfans l'an 1218. elle & Marguerite sa sœur aînée lui succedérent ; & elle eut pour son partage le Comté de Chartres. Isabelle épousa en premiéres nôces Sulpice, Seigneur d'Amboise, dont elle eut un fils nommé Hugue, que du Chesne n'a pas connu, & une fille nommée Mathilde ou Mahaud qui lui succéda. Sulpice étant mort, elle se remaria vers l'an 1225. avec Jean d'Oisy, fils du bien-heureux Jean de Montmirel, Seigneur de Montmirel en Brie, & d'Oisy, de la Ferté-Gaucher & de la Ferté-Ancoul, Chastelain de Cambray & Vicomte de Meaux, car depuis ce temps-là Jean d'Oisy prit toûjours la qualité de Comte de Chartres. Il mourut vers l'an 1240. & Elizabeth n'en eut point d'enfans.

Isabelle a laissé divers monumens de sa pieté. L'an 1219. elle confirma les donations que les Comtes Louis son frére, & Thibaud VI. son néveu avoient faites à l'Abbaye de l'Aumône, & y ajoûta dix livres Chartraines. Cette donation est du mois de Février.

Isabelle fonda l'an 1222. au mois de May l'Abbaye du Lieu-Nôtre-Dame de l'Ordre de Cisteaux, auprès de Romorantin dans le Diocèse d'Orleans. Il semble qu'elle avoit déja épousé Jean d'Oisy. Cét établissement fut confirmé par le Roy S. Louis l'an 1244.

L'an 1227. Jean & Isabelle, Comtes de Chartres, fonderent l'Abbaye de l'Eau auprès de la ville, avec la permission de Guy Abbé, & de la Communauté de S. Pére en Vallée, parce que cette nouvelle Abbaye fut bâtie sur une terre de la dépendance de S. Pére, sçavoir dans la Paroisse de S. Victure de Ver. Les lettres de la fondation sont du mois de Février. L'Evêque Gautier la confirma. L'an 1235. Isabelle fit deux donations au mois de May. Par la premiére elle donna aux Chanoines de S. André de Châteaudun, vingt sols monnoye de Chartres, à prendre tous les ans à Chartres, le premier jour de Novembre, pour faire son anniversaire dans leur Eglise, avec cette condition que les Chanoines nourriroient ce jour-là un pauvre avec eux. Par la seconde elle donna la même somme aux Chanoines Réguliers de sainte Marie-Magdelene de la même ville, aux mêmes conditions.

En 1240. au mois de May, cette Princesse, du consentement de son fils & de sa fille, ayant donné à l'Abbaye de Nôtre-Dame de Fontaines-les-Blanches un millier de harangs & deux cruches d'huile, à prendre sur les festages des maisons de Romorantin : elle craignit ensuite que cette donation ne vint à s'éteindre. C'est pourquoy elle changea cette rente en une autre de 30. sols Chartrains à prendre sur les revenus de sa Perriére de Chartres, tous les ans dans l'octave de Pâques. Elle fit cette donation pour le repos de son ame & de son mari Sulpice d'Amboise.

L'an 1235. Isabelle donna encore à l'Abbaye de l'Aumône 4. livres Chartraines de rente pour la refection des Religieux, le jour de son anniversaire, & dix sols de même monnoye, ponr être distribuez aux pauvres du lieu. Elle voulut aussi que les Réligieux nourrissent ce jour-là avec eux un pauvre du dehors de l'Abbaye.

La Comtesse Isabelle vivoit encore l'an 1241.

PIERRE DE DREUX DUC DE Bretagne.

Pierre de Dreux, ou de Braine surnommé Mauclerc, parce que, comme je crois, il fut fort contraire aux Ecclésiastiques, étoit le second fils de Robert II. Comte de Dreux & de Braine, & d'Ioland de Coucy. Il épousa Alix, héritiére de Bretagne l'an 1212. & en secondes nôces Marguerite, Dame de Montagu, veuve du Vicomte de Toars. Pierre étudia en sa jeunesse dans l'Université de Paris ; mais ayant plus d'inclination pour les armes, que pour les dignitez Ecclésiastiques, il quitta l'Eglise, ou les écoles, & prit l'épée. Il avoit de l'esprit, du courage, & il étoit fort entreprenant. Il laissa des enfans de ses deux femmes, particuliérement Jean le Roux, Duc de Bretagne, & mourut l'an 1250.

La Croix du Maine nous assûre que ce Prince a écrit plusieurs poësies Françoises selon le langage qui étoit en usage de son temps, qui n'ont pas été imprimées jusqu'à présent. On trouve quelques titres de lui dans l'Histoire généalogique de la maison de Dreux publiée par André du Chesne.

ROBERT DE BLOIS.

Robert est un de nos anciens Poëtes François qui vivoit l'an 1250. ou environ. On trouve de lui quatre chansons qui ne sont pas imprimées. Il dit dans la premiére qu'il étoit de Blois.

MATHILDE COMTESSE DE CHARTRES, Dame d'Amboiſe.

JE ne ſçai en quelle année mourut Iſabelle, Comteſſe de Chartres : mais il eſt certain qu'elle n'a pas paſſée 1248. Sa fille Mathilde ou Mahaud d'Amboiſe lui ſuccéda dans le Comté de Chartres. Celle-ci épouſa en premiéres nôces Richard, Seigneur de Beaumont, après ſa mort Jean Comte de Soiſſons, Seigneur de Chimay, qui prit durant quelque temps la qualité de Comte de Chartres. Mathilde n'eut aucuns enfans de ces deux maris, & mourut l'an 1256. C'eſt pourquoy Jean de Châtillon, Comte de Blois, fils de Marie d'Aveſnes, lui ſuccéda.

Mathilde étoit Comteſſe de Chartres l'an 1249. au mois de Mars, car elle confirma en cette qualité, par un Acte qui ſubſiſte encore, une donation qu'Etienne, Comte de Sancerre avoit faite à l'Abbaye de l'Aumône de Cîteaux 31. ans auparavant. Etienne étoit frére de Thibauld le Bon, ayeul de Mathilde.

Cette Comteſſe donna auſſi dix livres de monnoye courante aux Réligieuſes de Chartres, à prendre ſur la Prevôté de cette ville. Ce que Jean de Châtillon, ſon héritier, fils de Marie d'Aveſnes, confirma après la mort de Mathilde, qui arriva l'an 1256.

GEOFFROY VI. VICOMTE DE Châteaudun.

GEoffroy VI. Vicomte de Châteaudun étoit fils de Geoffroy V. & d'Adéle. Il deſcendoit en droite ligne de ce fameux Geoffroy, Vicomte de Châteaudun, & Seigneur de Nogent qui fit tant de peine à S. Fulbert : & comme

Thomas Comte du Perche, qui fut tué en Angleterre l'an 1217. fut le dernier de la branche aînée, Geoffroy VI. fut aussi le dernier mâle de la branche cadette, qui posséda le Vicomté de Châteaudun.

Geoffroy est fameux dans l'Histoire de France ; & on le trouve dans toutes les grandes affaires de son temps. Il épousa Clemence des Roches vers l'an 1220. Elle étoit fille de Guillaume des Roches, veuve de Thibauld VI. Comte de Chartres, de Blois & de Clermont. Geoffroy n'en eut que deux filles.

Il prit la Croix l'an 1248. & passa en Orient avec S. Louis l'an 1240. Trincavel, Vicomte de Beziers, & de Carcassone, ayant allumé la guerre dans le Languedoc, S. Louis y envoya une armée sous la conduite de Jean de Beaumont, Chambellan, & de Geoffroy, Vicomte de Châteaudun. Celui-ci déclara l'an 1235. par des lettres publiques, qu'il étoit caution envers le Roy de Navarre de lui remettre entre les mains en la ville de Château-Thiery, sa fille Blanche, femme de Jean, fils du Comte de Bretagne, au cas que Jean vint à mourir sans enfans.

De l'origine des Fiefs pr. par les Actes, p. 199.

Le principal monument de cét illustre Seigneur est de l'an 1229. Geoffroy & sa femme y promettent par serment fait sur les saints Evangiles au Cardinal de S. Ange, Légat du Siége Apostolique, de se trouver avec 30. Chevaliers bien armez dans la terre des Albigeois, ou ailleurs vers la mer selon la volonté du Légat, pour le service de l'Eglise ; & il prie son Seigneur Thibauld, Comte Palatin de Champagne & de Brie, qui avoit à sa priére confirmé par son sceau ces conventions, s'ils y manquoient, de saisir, sans blesser les loix, le fief qu'ils tenoient de lui, & de le retenir, jusqu'à ce que, sur les revenus du Fief (c'est-à-dire du Vicomté de Châteaudun,) on eût pleinement satisfait au commandement de l'Eglise, selon ses promesses qui étoient marquées plus clairement & plus expressément dans les lettres du Légat, les siennes & celles de sa femme. Geoffroy voulut encore que si le Comte en souffroit quelque dommage, il pût saisir & retenir le Fief, jusqu'à une entiére satisfaction. Cét Acte important est du mois de May 1229. & Geoffroy promet de

demeurer au service de l'Eglise depuis l'octave de la prochaine fête de S. Jean-Baptiste jusqu'à la fête suivante de la Nativité du même S. Jean.

JEAN LE MARCHANT ET QUELQUES Anonymes de Chartres.

SEbastien Roüillard dans sa Parthénie ou histoire de Chartres, fait mention d'une ancienne Chronique latine, dont une partie fut traduite en François par le commandement de l'Evêque Matthieu qui gouvernoit l'Eglise de Chartres l'an 1262. mais selon mon catalogue, Matthieu remplit le Siége de Chartres depuis l'an 1246. jusqu'en 1259. Roüillard prétend que l'Auteur de cette Chronique latine vivoit du temps de Fulbert & un peu après, & qu'il a écrit en vers latins les miracles que Dieu fit en ce temps-là dans l'Eglise de Chartres. Mais il dit dans un autre endroit que l'ouvrage va jusqu'au regne de Philippe Auguste. De sorte que le Poëte n'est pas si ancien que S. Fulbert, ou bien le premier Auteur a eu des continuateurs qui ont ajoûté en differens temps diverses choses à son ouvrage.

Part. 1. ch. 8.

Pour le Traducteur en Vers François, c'étoit le Maître ou le Docteur Jean le Marchant qui acheva son ouvrage au mois de Septembre de l'an 1262. Il le finit en priant Dieu pour le Roi Louis IX. qui lui avoit donné une prébende à Peronne.

On trouve un livre manuscrit dans les Archives du Chapitre de Chartres intitulé, les Miracles de nôtre-Dame de 1262. dans lequel il est fait mention des particularitez de la noblesse & de l'ancienne fondation de l'Eglise de Chartres, des noms des Evêques jusqu'au temps d'Eudes ou Odon qui vivoit en l'année 997. & des partages des prébendes de cette Eglise. Il y est dit aussi que le même Evêque Odon avoit donné au Comte de Chartres une partie des terres qui étoient de son Evêché pour supporter les charges de la Seigneurie.

Ce qu'on peut rémarquer sur cela, est que c'est dans le

XIII. siécle qu'on a inventé toutes les fables qui ont eu cours à Chartres depuis ce temps-là. Roüillard parle d'un Traité latin ancien, adressé au Pape en forme de plainte, où l'Auteur, qui étoit apparemment Chanoine de l'Eglise de Chartres, déplore les vexations que cette Eglise souffroit par l'injustice du siécle ; d'autant plus qu'elle a toûjours été, dit cét Auteur, régardée comme le lit de la Vierge. Cela ne peut avoir été écrit qu'à la fin du XIII. siécle au plûtôt.

Le même Historien assûre que les Archives de l'Eglise de Chartres font foy que l'Hymme, *O gloriosa Domina*, a été faite à Chartres, mais Clithouë l'attribüe à l'Evêque Fortunat.

Enfin Roüillard fait mention de certains vers Latins composez l'an 1371. qui contenoient apparemment toutes les fables qui avoient été inventées depuis environ deux siécles.

S. LOUIS IX. DU NOM ROY DE FRANCE.

LA vie de S. Louis Roy de France, est maintenant connuë de tout le monde ; c'est pourquoi je n'en dirai rien ici ; mais il mérite un titre particulier, comme on a donné aux Empereurs Constantin, Justinien, Basile, Leon & à d'autres Princes qui ont laissé des monumens illustres de leur esprit & de leur pieté.

Louis IX fils de Louis VIII. Roi de France, & de Blanche de Castille, nâquit le 25. jour d'Avril l'an 1215. à Poissy dans le Diocèse de Chartres, où l'on voit encore en la Chapelle qui porte son nom dans l'Eglise Collégiale, un grand vase de pierre de taille rélevé sur une haute console, que l'on dit être les Fons baptismaux où ce saint Roi reçût le Baptême. C'est ce qui fut cause qu'il s'y plaisoit toûjours plus qu'en aucun autre lieu, & que par une modestie très-rare il ne s'appella jamais que Louis de Poissy dans ses lettres familiéres.

Louis vint au monde dans un temps où la science n'étoit pas fort recherchée : ainsi on l'instriusit comme on pouvoit le faire

faire alors; mais il entendoit bien la langue Latine, il lut de bonne heure les ouvrages des saints Docteurs de l'Eglise. Il apprit fort bien l'histoire des Rois ses prédécesseurs, & devint par là un excellent Prince.

Loüis fut toûjours fort attaché à la lecture des Ecritures saintes & des livres des anciens Péres. Il fit copier un grand nombre d'exemplaires de l'Ecriture, des saints Péres de l'Eglise, & des bons Auteurs, dont il forma une Bibliothéque à la sainte Chapelle. Il chargea Vincent de Beauvais, Dominicain, de composer les ouvrages que nous avons encore sous son nom, & lui fournit pour l'exécution de ce dessein tous les livres qui lui étoient nécessaires.

Le Saint Roy ayant toûjours été très-appliqué à ses devoirs a eu beaucoup de part à toutes les Loix, Constitutions, Réglemens & Ordonnances qu'il a publiées en France pour rétablir le bon ordre, la paix & les bonnes mœurs.

L'an 1249. Loüis envoya déclarer la guerre à Saleh, Sultan d'Egypte, par une lettre que les Historiens Orientaux rapportent; mais il est évident qu'ils l'ont alterée.

L'année suivante il écrivit en France en renvoyant les Comtes de Poitiers & d'Anjou ses fréres. Il fait dans sa lettre un récit abregé de sa défaite & de sa prise, où l'on voit un certain caractére de simplicité plus grand que la grandeur même. Et ceux qui l'aiment, admirent le style toûjours égal, dont il traite ce qu'il y a pour lui de plus glorieux ou de plus humiliant. Elle est du mois d'Août.

Loüis écrivit en France l'an 1251. par Barthelemi, un de ses Aumôniers, & Jean de Maisons, Chevalier. Il disoit dans une de ses lettres que s'il eût eu seulement 200. Chevaliers, il n'eût pas desesperé de traiter avantageusement avec un des Sultans, & peut-être avec tous les deux.

L'an 1253. il écrivit à Sartac, Prince Tartare, qu'on disoit être Chrétien; mais ce bruit ne se trouva pas vrai. Dans le même temps il fit publier une Ordonnance en France pour chasser les Juifs des terres de son domaine.

L'année suivante il publia une belle ordonnance dans son Parlement pour l'administration de la justice, la défense des blasphêmes, des lieux de débauche, des cabarets & des jeux de hazard.

S. Loüis fonda plusieurs Eglises, Abbayes, Prieurez & Hôpitaux, dont je ne parlerai pas ici en particulier. Je dirai seulement un mot de l'Abbaye du Lis, dont il cédoit l'honneur de la fondation à la Reine Blanche sa mére, qui de son côté l'attribuoit toute entiére au Roi, son fils. Il dit dans la chartre qu'il a pour but de s'attirer la protection de Dieu dans le nombre infini de périls dont cette malheureuse vie est environnée; & qu'il est fortement persuadé qu'un puissant moyen pour ne pas périr comme les impies, c'est d'aimer, avec le Prophete, le lieu où réside la gloire du Seigneur.

Il fit dresser sur la fin de sa vie, par les plus habiles gens du Royaume, une espece de Code, qu'on appelle les Etablissemens de S. Loüis. On s'y servit des Loix Romaines, des Canons, & des Décrétales, & c'est une confirmation & comme une compilation des Coûtumes observées dans le Royaume, qui comprend toute la jurisprudence en 268. articles. Cét Etablissement fut reçû dans les terres du domaine & dans l'Anjou.

On trouve les Ordonnances qu'il fit pour abolir les duels ou guerres particuliéres, qu'on appella la Quarantaine du Roi.

L'an 1269. Il fit cette fameuse Constitution connuë sous le nom de Pragmatique Sanction, où les élections sont maintenuës, les exactions de Rome sont défenduës, & les priviléges des Eglises & des Monastéres confirmez. Il fit encore une ordonnance au mois de Mars pour faciliter le retour des dixmes infeodées aux Eglises; & son testament où les legs sont en si grand nombre qu'on en est surpris. Il est du mois de Février.

Etant à Aigues-mortes prêt de s'embarquer pour l'Afrique, S. Loüis écrivit une belle lettre à Matthieu, Abbé de S. Denis, & à Simon de Nesle qu'il avoit laissez Regens du Royaume, pour les exhorter à abolir le blasphême & les autres crimes honteux de son Royaume.

Après qu'il fut débarqué en Afrique & qu'il eut pris Carthage, il écrivit encore à l'Abbé Matthieu ce qui s'étoit passé au commencement de cette expedition.

Je ne marquerai pas en particulier divers réglemens qui se trouvent dans M. du Cange & dans le Spicilege de Dom Luc

d'Achery ; mais je dirai qu'on a conſervé deux écrits qu'il écrivit lui-même en François, l'un pour ſon fils & ſucceſſeur Philippe, l'autre pour ſa fille Iſabelle, Reine de Navarre, qui ſont des monumens admirables de ſa pieté.

Un Auteur contemporain a conſervé le diſcours qu'il fit avant que de prendre terre en Egypte auprès de Damiette ; & celui qu'il fit à ſes enfans en s'embarquant pour paſſer en Afrique.

Ce ſaint Roi, le modéle des Princes Chrétiens, mourut le 25. d'Août de l'an 1270. & fut mis ſolemnellement dans le Catalogue des Saints par Boniface VIII. l'an 1297. & l'année ſuivante ſon corps fut levé & transferé dans la ſainte Chapelle de Paris qu'il avoit fait bâtir.

Nous avons encore une lettre que S. Louis écrivit étant à Paris au mois de Mars l'an 1269. à l'Abbé & à la Communauté de nôtre-Dame de Bourg-moyen à Blois, en leur envoyant une des épines de la Couronne de nôtre Seigneur ; & une autre lettre écrite à ſon frére Aſphonſe, Comte de Poitiers & de Toulouſe, au camp devant Céſarée en Paleſtine le onziéme d'Août 1251. dans laquelle il lui rend compte de l'état de ſes affaires.

Pr. de l'hiſt. de Blois p. 12.

LE VIDAME DE CHARTRES.

Claude Fauchet à trouvé de ce Seigneur quatre chanſons ſeulement en vers François, dont la ſeconde eſt loüée par Guillaume de Dole. On ne ſçait pas ſon nom, ni en quel temps il a vêcu ; mais ſes vers ſont beaux, à ce qu'on prétend.

PIERRE DE MAINCY EVÊQUE de Chartres.

PIerre a tiré son surnom du lieu de sa naissance, qui est un village auprès de Melun. Sa famille étoit noble, & il étoit neveu de Henri, Evêque de Chartres, d'Etienne, Doyen de la même Eglise & d'Evrard, Prieur de S. Martin des Champs à Paris. Il s'adonna à la vertu dès sa tendre jeunesse; & sa pieté augmenta toûjours avec l'âge. Il enseigna les humanitez à Paris, puis il étudia le Droit civil & le canonique, dont il fut fait Docteur; & il enseigna les décrets. Il fut d'abord Chanoine de Chartres, puis Archidiacre de Dunois, ensuite Archidiacre de Pinserais. Il fut fait ensuite Doyen, & enfin Evêque de Chartres l'an 1260. Il s'acquitta pendant seize années de tous les devoirs d'un bon Pasteur. Il assigna 1000. liv. Chartraines pour augmenter l'Office divin dans sa cathédrale. Il laissa 15. liv. de rente pour faire son anniversaire. Il donna 600. liv. pour la Terre-sainte, & fit d'autres donations par son testament. Il mourut l'an 1279. & fut enterré dans l'Eglise des Jacobins, devant le grand Autel auprès de ses oncles.

Pendant que Pierre de Maincy gouvernoit l'Eglise de Chartres, les Chanoines Réguliers de Bourg-moyen à Blois ayant reçû une épine de la Couronne de nôtre-Seigneur JESUS-CHRIST, que le Roy S. Loüis leur avoit envoyée, ils écrivirent à Pierre, Evêque Diocèsain; lui marquerent qu'ils désiroient faire une réception, ou une Procession solemnelle pour la mettre dans leur Eglise avec réverence, & le supplierent d'inviter le peuple Chrétien de se trouver à cette solemnité; & pour exciter la foy & la pieté, d'accorder quelque Indulgence à ceux qui y viendroient pour obtenir la rémission de leurs pechez. L'Evêque Pierre pour le respect de cette rélique, & ayant égard aux priéres des Chanoines, accorda à tous ceux qui étant vrayement pénitens se feroient

confessez, & seroient venus par devotion le jour de la réception de la rélique ou pendant l'octave, quarante jours d'Indulgence des pénitences qui leur auroient été enjointes. Cette lettre fut donnée le Mardi après la fête de S. George l'an 1270. A cette occasion les Chanoines de Bourg-moyen établirent dans leur Eglise une fête annuelle, qu'ils appellerent la fête de la sainte Couronne.

JEAN DE CHÂTILLON, COMTE DE Chartres & de Blois.

JEan de Châtillon, fils de Hugue de Châtillon & de Marie d'Avesnes, succéda l'an 1248. aux Comtez de Blois & de S. Paul, & aux Seigneuries d'Avesnes & de Guise par la mort de son pére, & ensuite au Comté de Chartres après la mort de Mahaud, Comtesse de Chartres & Dame d'Amboise, fille d'Elisabeth de Blois, cousine de Marie d'Avesnes sa mére. Il épousa l'an 1254. Alix, fille de Jean I. Duc de Bretagne, & n'eut qu'une fille de son mariage, qui fut Jeanne de Châtillon, laquelle fut marié avec Pierre, fils du Roy S. Loüis. Le Roy Philippe le Hardi nomma Jean de Châtillon Tuteur, Défenseur & Garde du Royaume, & de ses enfans, en cas que le Comte d'Alençon son frére mourût après lui, ce qui fait voir l'estime que ce Prince faisoit de nôtre Comte. Il fit quelques donations aux Abbayes de S. Laumer de Blois & de Fontaines-les-Blanches. On dit qu'il fonda les Jacobins & les Cordeliers de Blois. Il fit son testament, & mourut à Chambord l'an 1280. Son corps fut porté à la Guiche où il répose dans un tombeau de marbre.

L'Abbaye de la Guiche ou de Nôtre-Dame de la Garde est un monument illustre de la pieté de Jean de Châtillon, qui la fonda l'an 1272. selon Bernier, sous la régle de sainte Claire à deux lieuës de Blois, entre les villages de Coullenges & de Chousi; mais dans cette derniere Paroisse à une lieuë de la riviére de Loire. La chartre du Comte se trou-

ve, & je ne dois pas répéter ici ce que j'en ay rapporté ailleurs, lorſque j'ay fait l'hiſtoire de la fondation de ce Monaſtére. Mais je ne puis pas oublier qu'on nous a donné depuis peu une lettre de Jean de Châtillon dattée de Sarmeſe le Mercredy après la S. Pierre l'an 1273. par laquelle il demande à l'Abbé de Marmoutier ſon conſentement pour bâtir l'Abbaye de la Guiche ou de la Garde, dans la Paroiſſe de Choiſy ou Chouſi qui appartenoit à Marmoutier. Cette lettre eſt écrite en François, & nous apprend qu'il faut differer à l'an 1273. la fondation de la Guiche.

MATTHIEU DE VENDÔME, ABBE' de ſaint Denys.

MAtthieu nâquit à Vendôme, dont on lui a donné le ſurnom. Il fut élû Abbé de S. Denys vers l'an 1259. ſans qu'on voye par quels dégrez il monta à cette dignité. On ne peut douter de ſon merite, puiſque S. Loüis le fit un des executeurs de ſon teſtament; &, ce qui eſt plus conſiderable, l'établit Régent du Royaume avec Simon de Neſle lorſqu'il paſſa en Afrique. Philippe le Hardi lui continua la Régence après la mort du Roy ſon pére, & le fit ſon Miniſtre après ſon retour.

Matthieu eut grand ſoin du temporel & du ſpirituel de ſon Monaſtére. Il acheva le bâtiment de l'Egliſe, & la mit en l'état où on la voit aujourd'hui. Il refuſa l'Evêché d'Evreux & même l'Archevêché de Tours. Il fit enchaſſer le Chef de S. Denys dans un magnifique réliquaire qui eſt d'or enrichi de pierreries. Il gouverna 27. ans, & mourut le 25. de Septembre de l'an 1286.

Matthieu écrivit au Roi Philippe le Hardi en ſon nom & celui de Simon de Neſle, pour le ſupplier inſtamment de revenir au plûtôt en France prendre poſſeſſion de ſon Royaume; & il employe pour cela les motifs les plus preſſans. Matthieu fait en cette lettre un éloge admirable de S. Louis. Elle eſt fort belle, & fait régretter qu'on n'ait pas conſervé

les autres que cét illustre Abbé avoit écrites pendant sa Régence.

Il ne faut pas oublier que Matthieu dit dans cette lettre, que les François entre tous les peuples sont attachez à leur Roy par les liens d'un amour special, dont on ne peut rompre l'union.

GUILLAUME DE CHARTRES DE L'ORDRE de S. Dominique.

GUillaume vint au monde dans la ville de Chartres, prit l'habit de S. Dominique, fit profession dans son Ordre, & fut apparemment Docteur en Theologie. On ne peut douter que sa pieté n'ait été fort éclatante, puisque le Roy S. Loüis le fit son Chapelain. Il suivit ce Prince en Afrique & fut présent à sa mort. Il en partit aussi-tôt après pour retourner en France, où il porta avec Geoffroy de Beaulieu son confrére & Jean de Mons, Cordelier, les lettres de Philippe son successeur. Il semble que le Roy chargea en particulier Guillaume de son Sceau.

Guillaume étoit un homme éclairé & assez éloquent. C'est pourquoi Geoffroy de Beaulieu qui avoit été Confesseur de S. Loüis, ayant écrit un livre de sa vie, il envoya cét ouvrage à Guillaume, qui ayant remarqué que Geoffroy avoit omis plusieurs faits entiérement, & qu'il n'en avoit pas assez circonstancié d'autres, outre qu'il n'avoit pas parlé des miracles que Dieu avoit fait pour manifester sa sainteté : il ajoûta un second livre à celui de Geoffroy, & lui donna ce titre : *De la vie & des actions de Loüis d'illustre mémoire Roy des François, & des miracles qui ont été faits pour la manifestation de sa sainteté.* Ce livre est écrit avec une entiére fidelité. On ne sçait pas en quelle année mourut ce pieux Historien, dont Vossius n'a pas fait mention, peut-être parce qu'il a confondu son ouvrage avec celui de Geoffroy.

RAOUL DE COLOUMELLE, Chanoine de Chartres.

QUelques-uns ont écrit que Raoul étoit Romain, ayant peut-être crû qu'il étoit de la famille des Colonnes, comme Gilles Archevêque de Bourges qui vivoit en même temps. D'autres l'ont confondu avec Pandulfe ou Landulfe *de Colomna* qui a fait une Chronique. Je crois que les uns & les autres se sont trompez ; que Landulfe étoit apparemment néveu de Raoul, & qu'ils étoient tous deux de Coloumelle, qui est un bourg du Païs Chartrain dans le Diocèse d'Orleans. Mais parce que personne n'a fait jusqu'à present cette remarque, & que ces Auteurs étoient Chanoines de Chartres, je leur donnerai ici chacun leur titre.

Nous avons un Traité de Raoul *de Colomna*, Chanoine de Chartres de la Translation de l'Empire. Il le dédia à Lambert de Château-neuf en Thimerais, Professeur des Loix, ou du Droit civil, qui l'avoit fort sollicité de l'écrire. Raoul appelle Lambert, son très-cher pére, parce que très-probablement il avoit été son maître.

M. du Pin écrit que ce Traité fut adressé à Lambert de Castille, Professeur en Droit. Mais tous les Livres l'appellent Lambert *de Castello*, & non *de Castella*. Or Château-neuf en Thimerais est appellé ordinairement *Castellum* dans les anciens Auteurs, & Châtel par Ville-Hardouin. Ainsi je ne doute point que Lambert ne fût de ce lieu. D'ailleurs *Colomna* est un lieu de l'Evêché d'Orleans, appellé en François *Coloumelle* ou *Columelle*, sur quoy on peut voir la notice de M. Valois. Ainsi, sans aller courir en Castille & à Rome, nous disons que Raoul de Coloumelle dédia son Traité à Lambert de Château-neuf, Professeur en Droit civil à Paris.

Raoul cite souvent la Chronique de Martin Polonois qui finit à l'an 1277. car l'Auteur mourut le suivant. Raoul appelle Martin Evêque de Cosenze, particularité que je ne trouve

trouve pas dans M. du Pin. Il le cite dans le Chapitre I. comme témoin du nombre des Cardinaux qui étoient 52. ce qui fait encore voir que Raoul n'étoit pas Romain.

Il cite aussi fort souvent la Chronique d'un Richard Evêque de Cremone, qu'il appelle un grand Auteur d'Histoires, quoique je ne le trouve point dans Vossius, ni dans M. du Pin.

Le Traité de Raoul est divisé en huit chapitres ; & il y prétend prouver que ce sont les Papes qui ont transferé l'Empire des Grecs aux François, & des François aux Allemans. Il est fort bien écrit ; & il y a beaucoup de faits qui méritent de l'attention ; mais la plûpart sont faux : car il suit de mauvais Historiens qui l'ont jetté dans un grand nombre d'erreurs de fait. On dit aussi qu'il est plein de préjugez en faveur de la Cour de Rome, qui lui font soûtenir un faux systême.

Je trouve que Guillaume Cave & M. du Pin marquent que ce Traité fut composé vers l'an 1290. & si cela est, il est fort probable que Landulfe de Coloumelle étoit néveu de Raoul.

JEANNE DE CHÂTILLON COMTESSE de Chartres & de Blois.

JEanne, Princesse illustre par sa pieté, étoit fille de Jean de Châtillon, Comte de Chartres & de Blois, & d'Alix de Bretagne. Elle n'avoit pas encore neuf ans, lorsque ses parens l'accorderent en mariage avec Pierre de France, fils du Roy S. Loüis. C'est pourquoy l'an 1263. ils lui donnerent pour sa dot le Comté de Chartres, Bonneval, Braye, Pont-Arsy, & d'autres terres ; & le Roi donna à son fils cinq ans après les Comtez d'Alençon & du Perche. Le mariage fut accompli l'an 1271. & Jeanne eut un fils qui mourut en bas âge.

Son mari étant mort l'an 1283. elle ne pensa plus, quoique jeune, à vivre que pour le Ciel, & à répandre par tout les profusions de sa charité. L'année suivante elle donna à l'Eglise de S. Denis tout le droit qu'elle avoit en la forteresse de la Flamengerie.

L'an 1290. elle fit bâtir quatorze cellules aux Chartreux

de Paris pour autant de Réligieux & donna 220. livres tournois de rente pour leur entretien & nourriture ; ce que l'on voit encore representé dans le Cloître des Chartreux.

Elle accorda un grand privilége aux habitans du Blesois au mois de Novembre l'an 1288. dont Bernier nous a donné le titre ou la chartre qui est en langue vulgaire.

Pr. p. 28.

Jeanne fit son testamment l'an 1291. où elle donna à toutes les Eglises & aux pauvres de ses terres & Seigneuries & des lieux voisins, comme on le peut voir dans l'original qui est dans les preuves de l'Histoire de la Maison de Châtillon ; ayant voulu que tout le monde se ressentit de sa pieuse magnificence, elle laissa de quoy bâtir & doter un Hôtel-Dieu à Guise. On prétend que ses legs monterent à plus de 120000. livres, somme prodigieuse pour ce temps-là. Aussi étoit-elle la plus riche Dame de son temps.

Par une lettre particuliére de la même année, elle destina plus de 15000. livres pour envoyer des Chevaliers au secours de la Terre-sainte. Elle mourut saintement le 29. de Janvier 1292. & son corps fut enterré dans l'Abbaye de la Guiche, fondée par son pére & sa mére. Jeanne a été la derniére Comtesse de Chartres de la Maison de Thibauld le Trompeur, ayant vendu ce Comté au Roy Philippe le Bel l'an 1286.

RENAULD DE BENNE.

ON trouve dans la Chambre des Comptes de Paris un Registre des rentes & coûtumes de Chartres, dressé l'an 1302. par Renauld de Benne, Bailly de Chartres.

GEOFFROY DE L'ORDRE DE S. Dominique, Inquisiteur de la Foy.

LE Bibliothécaire des Fréres Prêcheurs, Ambroise Altamura, nous apprend que Geoffroy *de Abluviis* de l'Ordre de S. Dominique, celébre Théologien du Convent de

Chartres, étoit Inquisiteur general de la foy en France l'an 1300. que ce Réligieux fut aussi Conseiller du Roi Philippe IV. ou le Bel; & qu'il travailla beaucoup à exterminer les Héretiques de tout le Royaume.

Je ne sçai point que signifie le surnom *de Abluviis* Il y a dans le Païs Chartrain un Bourg qui s'appelle *Alluie*, ancienne Baronie, qui a présentement le titre de Marquisat. Gregoire de Tours, Fortunat de Poitiers & les autres anciens Auteurs le nomment en latin *Avallocium*. Il y a encore dans le même Païs un autre Bourg dans le chemin de Chartres à Paris, nommé *Ablis*. Cela étant, il est fort vrai-semblable qu'Altamura, ou plûtôt ceux dont il a suivi les mémoires, voyant Geoffroy d'Alluie, ou d'Ablis, & que ne sçachant pas le nom latin du lieu, ils l'ont latinisé le mieux qu'ils ont pû, & qu'ils ont traduit *de Abluviis*, ce qui a effectivement quelque rapport avec Alluie, ou Ablis. Quoiqu'il en soit, j'ai cru devoir donner ici un titre à Geoffroy, en attendant d'autres lumiéres.

SIMON FESTU EVÊQUE DE MEAUX.

JE ne sçai pas en quel lieu Simon Festu a pris naissance. Il est probable qu'il étoit Chartrain; car on voit qu'il fut Archidiacre de Vendôme dans l'Eglise de Chartres. Il étoit Docteur en Théologie, & fut Conseiller de Jeanne de Champagne, Reine de France & de Navarre, femme du Roy Philippe le Bel. Cette Princesse le nomma un des huit executeurs de son testament, particuliérement pour bâtir & fonder le celébre Collége de Navarre. Ces executeurs chargerent de cette entreprise Simon & Gilles, Abbé de S. Denis en France. Ils vendirent le Palais de Navarre, acheterent un autre emplacement, où ils firent bâtir ce fameux Collége qui fut achevé l'an 1315. Simon étoit pour lors Evêque de Meaux, ayant été élevé à cette dignité vers l'an 1308. Ce qui étant fait, ils dresserent un Acte de tout ce qu'ils avoient executé. Puis ils firent des Réglemens ou Sta-

tuts pour le gouvernement de cette nouvelle Maison, qui furent publiez la même année 1315. Ces réglemens sont fort sages & ne sçauroient être trop loüez. On les peut voir dans l'Histoire du Collége Royal de Navarre, écrite par M. de Launoy, Docteur de cette Maison. Simon fit une donation fort considérable à l'Eglise de Chartres par son testament. Il mourut l'an 1318. Il étoit natif de Fontaine-bleau.

L'ABBAYE DE NEAUFLE LE VIEUX.

L'Abbaye de S. Pierre de Neaufle-le-Vieux fut donnée à l'Eglise de Chartres par un Chevalier nommé Hagane ou Haganon, & elle est demeurée soûmise à cette Eglise jusqu'à ces derniers temps. On trouve quelques monumens de ce Monastére, entr'autres une lettre de la Communauté, écrite à l'Eglise de Chartres l'an 1204. & une de l'an 1326. qui nous apprend plusieurs faits assez importans pour l'Eglise de Chartres; & les noms de quelques Abbez de ce Monastére.

ANONYME DE DREUX.

ON trouve un fragment de l'Histoire des Comtes de Dreux qui n'a pas été imprimé. L'Auteur en est inconnu, mais il est probable qu'il a vêcu sous les enfans de Philippe le Bel.

LANDULFE DE COLOUMELLE.

LAndulfe que quelques Auteurs appellent Pandulfe, & que d'autres font Romain de naiſſance, nâquit, comme je crois, à Coloumelle dans le Diocèſe d'Orleans, & étoit neveu de Raoul. Il fut Chanoine de Chartres & floriſſoit l'an 1330. Il compoſa une Chronique depuis la création du monde juſqu'à ſon temps, qu'il intitula: *Breviaire Hiſtorial*; c'eſt-à-dire Abregé de l'Hiſtoire. Le Pére Labbe en a publié quelque choſe dans le premier volume de ſa Bibliothéque des manuſcrits, ſçavoir les éloges de Philippe le Bel, Roy de France & de ſes fils Loüis Hutin, & Philippe le Long: car il n'a dit qu'un mot de Charles le Bel qui vivoit dans le temps qu'il écrivoit. Cét ouvrage ſe trouve tout entier à Paris; & le Pére Labbe ne l'a pas jugé digne d'être donné au Public. On aſſûre néanmoins qu'il a été imprimé avant l'an 1500.

Pag. 659.

Raphaël de Volterre écrit que Landulfe a compoſé auſſi l'Hiſtoire des Pontifes Romains depuis S. Pierre juſqu'à Jean appellé l'Anglois; mais on peut douter ſi cét ouvrage eſt different du premier.

Comment. Urb. lib. 22.

Voila ce que je trouve de Landulfe qui vivoit certainement ſous Charles le Bel. C'eſt pourquoy, ſi Raoul a écrit vers l'an 1290. comme on l'aſſûre aſſez communément, il eſt indubitable qu'il les faudra diſtinguer.

GUILLAUME AUDEBERTI EVÊQUE d'Apt.

GUillaume Audeberti, Chartrain, entra dans l'Ordre de S. François; & ſon mérite l'éleva à l'Evêché d'Apt en Provence l'an 1332. le 12. de May, comme il paroît par

le Livre des obligations du Vatican. L'an 1337. il aſſiſta & & ſouſcrivit aux réglemens du Concile d'Avignon ; & l'année ſuivante il fit un accord avec le Synode de ſon Diocèſe pour le payement des décimes. Il mourut l'an 1341. au mois d'Avril, comme il eſt marqué dans le Necrologe de ſon Egliſe.

ELIZABETH DE VALOIS, ABBESSE de Fontevrauld.

ELizabeth de Valois, fille de Charles de France, Comte de Valois, & de Catherine de Courtenay, fut élevée dès l'enfance, dans le Monaſtére des Dominicaines de Poiſſy, où elle apprit la langue latine. Elle en étoit Prieure, lorſqu'elle fut faite Abbeſſe de Fontevrauld à l'âge de 38. ans, dans un temps que cette celébre Abbaye étoit preſque ruinée & abandonnée pour le ſpirituel & le temporel, à cauſe des troubles & diviſions qui l'agitoient depuis longtemps. Lorſqu'elle eut pris poſſeſſion, elle travailla particuliérement à rappeller à l'unité les perſonnes qui avoient vêcu dans la diſcorde. Elle s'appliqua auſſi beaucoup à rétablir le ſpirituel & le temporel. Elle mourut dans la 7. année de ſon gouvernement l'an 1349.

JEAN DE BLOIS DE L'ORDRE de S. Dominique.

ON trouve un Jean de Blois, Réligieux de l'Ordre de S. Dominique, qui a traduit autrefois le Pſeautier en François. Cette traduction eſt conſervée dans la Bibliothéque de M. Colbert. Jean vivoit probablement vers l'an 1350.

JEAN FABRI EVÊQUE DE CHARTRES.

JEan V. de ce nom, surnommé Fabri, fut le XCI. Evêque de Chartres, dont il remplit le Siége depuis l'an 1379. jusqu'en 1390. Il nâquit à Paris, y fit ses études & y prit le bonnet de Docteur en Droit canonique. Il se fit Religieux Benedictin dans l'Abbaye de S. Vaast d'Arras. Il en étoit Prevôt, lorsqu'il fut élû Abbé de Tournus vers l'an 1367. Trois ans après il fut fait Abbé de S. Vaast, & il gouverna ce Monastére environ dix ans. Jean étoit un homme très-docte, parfaitement bon Canoniste, & un des plus éloquens Prédicateurs de son siécle. Il étoit très-vertueux, & irréprochable dans ses mœurs. Il avoit un grand génie capable des plus grandes affaires.

Etant Abbé de S. Vaast il composa un Traité latin intitulé, *du Gemissement des gens de bien*, à l'occasion du schisme dont l'Eglise étoit affligée. Il le fit contre un Docteur nommé Jean de Lignano qui avoit publié un Livre, *du Gemissement de l'Eglise.* Celui de Jean Fabri est en forme de Dialogue entre un Docteur de Bologne, & un Docteur de Paris. Cét ouvrage se trouve manuscrit dans la Bibliothéque de M. Colbert. Il fit encore un autre écrit latin, qu'il donna au Comte de Flandres, qui est une plainte de ce qui s'étoit passé en France. Il est imprimé dans l'Histoire de l'Université de Paris. On trouve encore dans la Bibliothéque de M. Colbert le discours qu'il fit au Pape Gregoire II. au nom de Charles V. Roy de France.

Jean étant Evêque de Chartres, & Chancelier de Loüis, Roy de Sicile, fit un Journal historique, où il écrivit chaque jour toutes les affaires où il avoit part. Ce qu'il executa depuis l'an 1381. jusqu'à l'an 1388. Ce Journal est écrit en langue Françoise. Il n'oublia pas de faire son testament, auquel il ajoûta un Codicile. Il mourut à Avignon le 11. de Janvier l'an 1390. & fut enterré dans l'Eglise de S. Martial

où on voit son épitaphe en Vers latins. Le Journal de Jean Fabri est conservé dans la Bibliothéque de M. Colbert.

GERARD MACHET EVÊQUE de Castres.

GErard Machet nâquit à Blois. Il étudia à Paris les arts liberaux l'an 1391. & les enseigna ensuite. Il eut pour disciple le celébre Nicolas de Clemangis. Puis il fit son cours de Théologie, & fut fait Docteur l'an 1411. Il avoit été Recteur de l'Université dès l'an 1405. On lui donna une Prébende dans l'Eglise de Paris. Il assista au Concile qui fut assemblé en cette ville, pour condamner les erreurs de Jean Petit, & il parla sur cette affaire avec beaucoup de gravité. L'an 1414. Jean Gerson, Chancelier de l'Université de Paris, qui avoit été son maître en Théologie, allant au Concile de Constance, l'établit Vice-Chancelier. C'est pourquoy l'année suivante il harangua en cette qualité au nom de l'Université l'Empereur Sigismond, qui arriva à Paris le le premier jour de Mars.

Peu de temps après le Daufin, Charles, choisit Gerard Machet pour son Confesseur ; & ce Prince étant Roy lui donna un Canonicat dans l'Eglise de Chartres l'an 1422. Dans la suite il lui procura l'Evêché de Castres ; mais ne voulant pas changer de Confesseur, il le retint toûjours à la Cour. C'étoit un homme grave, modeste, & d'une grande probité. M. de Launoi qui a fait la vie de Gerard Machet, fait mention de 368. lettres de ce Prélat, qui sont conservées manuscrites dans la Bibliothéque de S. Martin de Tours. Bernier en a vû plus de quatre cens dans la Bibliothéque de M. Colbert.

On voit par sa lettre 112. qu'il ne tint qu'à lui d'être Archevêque de Tours. Il mourut dans cette ville l'an 1448. dans la cinquiéme année de son Episcopat, & fut enterré dans

dans l'Eglise de S. Martin au milieu du chœur. Il y a lieu de s'étonner de ce qu'on n'a pas publié les lettres de Gerard Machet.

MARIE DE BRETAGNE, ABBESSE de Fontevrauld.

MArie de Bretagne fille de Richard, Comte d'Estampes, qui étoit fils de Jean V. Duc de Bretagne, & de Marguerite d'Orleans, nâquit l'an 1424. dans le Diocèse de Chartres. Elle étoit sœur de François II. Duc de Bretagne, pére de la Reine Anne. Marie fut instruite dans la pieté par sa mére dans l'Abbaye de Long-Champ auprès de Paris; & Marie de Montmorency, Abbesse de Fontevrauld, lui ayant résigné son Abbaye, Marie l'accepta, du consentement du Pape Callifte III. à l'âge de 33. ans. Elle travailla beaucoup à rétablir la régularité, & à faire observer avec plus de soin la régle de Robert qui étoit fort negligée & presque oubliée. Mais voyant de grandes contradictions, la pieuse Abbesse se retira dans le Prieuré de sainte Marie Magdeleine auprès d'Orleans qu'elle avoit réformé & fait rebâtir; & elle y mourut l'an 1477.

Les travaux de l'Abbesse Marie ne furent pas sans fruit, elle demanda au Pape des Commissaires qui dresserent une régle, pour l'Odre de Fontevrauld, qui est tirée de celle de S. Benoit presque entiérement. C'est cette régle qui est pratiquée aujourd'hui dans cét Ordre, & c'est à la pieuse Abbesse Marie qu'on doit ce grand bien, & les avantages qui en sont venus dans la suite.

JEAN D'AMBOISE EVÊQUE DE LANGRES.

JEan II. Evêque de Langres, fils de Pierre d'Amboise, Seigneur de Chaumont, & d'Anne du Beüil de Sancerre, fut frére de Loüis, Evêque d'Albi; de Pierre Evêque de Poi-

tiers ; de Jacques Abbé de Cluni, puis Evêque de Clermont ; de George d'Amboise, Archevêque de Roüen, Cardinal & Légat en France ; & d'Aimeri, Maître des Chevaliers de Rhode ou de S. Jean de Jerusalem : oncle paternel de Jean, Evêque de Langres son successeur ; d'un autre George, Cardinal, Archevêque de Roüen ; de Geoffroy, Abbé de Cluni ; d'un autre Louis, Evêque d'Albi ; & de Marie, Abbesse du Monastére de la sainte Trinité de Poitiers : oncle maternel de Pierre de Rochechoüard, Evêque de Saintes, & grand oncle maternel de Jacques le Roy, Archevêque de Bourges. Gentien, Evêque de Tarbes, fut aussi de cette famille.

Jean, dont nous parlons, fut transferé du Siége de Maillesais à celui de Langres l'an 1481. Dix ans après il publia des statuts synodaux pour l'utilité de son Eglise. Il fonda la fête de S. Hilaire le 13. Janvier dans son Eglise de Langres, & une messe qui se dit tous les jours à six heures. Il mourut le 28. de May l'an 1498. à Dijon, où il fut enterré devant le grand Autel de l'Eglise des Franciscains.

ROBERT DU VAL, CHANOINE de Chartres.

Robert du Val étoit de Roüen, ainsi il ne devroit pas avoir place dans ce recueil ; mais commme il a été Chanoine de Chartres, & que ses ouvrages sont peu connus ; je lui donnerai un titre.

Robert prend la qualité de Bachelier en Théologie & en Droit canonique, dans un de ses ouvrages, où il nous apprend qu'il étoit Chanoine de Chartres. Il publia à Paris l'an 1500. un volume *in* 4°. dont voici le titre : *Roberti de Valle Rotomagensis Carnotensis Canonici Compendium, memorandorum vires naturales & commoda comprehendens à Plinio data : valens nedum ad secreta naturæ noscenda, sed ad usus quoque necessarios, corporisque & ingenii conservationem.*

L'autre ouvrage de Robert du Val est apparemment plûs ancien ; c'est un Traité latin des dispositions pour bien mourir.

Dans la Préface, qu'il adresse à Jean Higman, homme sçavant & très-habile Imprimeur, il loüe beaucoup Thomas Taquin qui avoit été Conseiller d'Alphonse, Roy d'Arragon, puis de Ferdinand le Vieux, Roy de Sicile, son fils, & enfin du Roy de France, de ce qu'il avoit fait imprimer à ses dépens ce livret, de l'art de bien mourir, pour en faire présent à ses amis; ne croyant pas pouvoir leur donner une plus grande preuve de son amitié sincére, qu'en leur procurant le moyen de parvenir aux biens veritables & éternels.

Robert dit dans le Prologue, que son Traité contient une dispute qu'il a eüë avec Thomas Taquin. Que ce qu'il veut dire de la mort, il le tirera non des Docteurs Ecclésiastiques, mais des Philosophes moraux & des Poëtes. Ses raisons sont qu'un Chrétien est digne de mépris & de honte, s'il pense moins à sa fin que les Infidéles. Qu'il faut secourir ceux qui n'ont pas assez de foy, entre lesquels il se trouve plusieurs personnes qui font profession de science, lesquels n'ayant pas assez de soûmission pour les enseignemens de l'Eglise, doivent être au moins remuez par la raison humaine. Qu'ainsi il les faut convaincre par des principes de morale, & par la sage tradition des Philosophes Payens qui est appuyée sur la lumiére naturelle. Il s'objecte que S. Jerôme fut puni pour avoir trop étudié les livres des Sages du monde. Et il y répond par l'autorité de l'Apôtre S. Paul, qui a cité quelques sentences des Auteurs Payens.

Robert dit qu'il a entrepris ce Traité, non qu'il n'y en eût déja plusieurs sur la même matiére; mais parce qu'ils étoient trop courts, ou qu'ils n'étoient pas écrits d'une maniére assez polie, & assez énergique pour réveiller les lâches & les endormis. Il faut avoüer néanmoins que celui-ci n'est pas fort étendu ni écrit d'une maniére bien capable d'entraîner les esprits indociles ou indolens.

L'Auteur fait l'éloge d'Enguerrand de Marigny.

Parlant de ceux qui dans une assez grande jeunesse se sont fait une grande réputation, après avoir fait mention de Tite-Live, d'Alexandre le Grand, & de Scipion, il y joint deux hommes qui sont aujourd'hui peu connus, & qui eussent pû être placez ailleurs plus à propos. Voici les paroles de nôtre

Chanoine : *& nostra atate*, Floquetum *&* Barbasanum, *cujus pracipuè* Floqueti *laudes per vicos cantu declamantur. Hi multa Francis utilia brevi avo magnanimè egerunt.* Cét endroit ne paroît pas fort propre pour donner une idée avantageuse du jugement de Robert du Val. Floquet est celébre dans l'histoire de Charles VII. à qui il rendit de grands services : son fils fut tué dans la bataille de Montlhéri l'an 1465. Barbasan défit les Anglois & les Bourguignons à la Croisette auprès de Châlons sur Marne l'an 1430. & fut tué peu après dans la bataille de Bullegne-Ville.

Floquet étoit Bailli d'Evreux.

JEAN LE MACHON.

JEan le Machon natif de Chartres, fut un excellent Fondeur. Il a laissé un monument immortel de son habileté en fondant la fameuse cloche appellée George d'Amboise, du nom de celui qui la fit faire, laquelle est encore aujourd'hui dans la tour neuve de l'Eglise cathédrale de Roüen. Cette cloche fut fonduë le second jour d'Août de l'an 1501. elle pése trente-six mille. Jean le Machon mourut le 21. du même mois, & fut enterré au bas de la nef de l'Eglise sous une tombe où est gravée une cloche avec son épitaphe.

JEAN DE BEAUSSE.

IL y avoit dans le même temps un habile Architecte dans le païs Chartrain, nommé Jean de Beausse, qui rébâtit le clocher neuf de l'Eglise de Chartres ; car l'an 1506. celui qui subsistoit auparavant ayant été brûlé & détruit par le tonnere, sous le regne de Louis XII. & l'Episcopat de René d'Illiers, le Chapitre le fit rébâtir de pierre. Ce Prélat donna 400. liv. pour cét effet, & le Roy 2000. On dit que Jean de Beausse gagnoit par jour sept sols & demi, & ses ouvriers cinq sols. On mit la premiére pierre le 24. jour

de Mars l'an 1507. ce clocher à 63. toises de hauteur.

GEORGE D'AMBOISE, CARDINAL, Archevêque de Roüen.

GEorge d'Amboise est si celébre dans l'histoire ; il a été si parfaitement loüé pendant sa vie, & sur tout par la posterité, qu'on ne peut rien ajoûter à ce qu'on a dit de lui. Il nâquit au Château de Chaumont dans le Diocèse de Chartres l'an 1460. Son pére s'appelloit Pierre d'Amboise, Chambellan du Roy Loüis XI. & sa mére Anne de Beüil, de la maison de Sancerre.. Il eut 8. fréres, tous illustres ; & il fut le plus illustre de tous, quoiqu'il ait été le cadet de tous les autres.

George d'Amboise fut d'abord Evêque de Montauban, puis Archevêque de Narbonne, & enfin transferé au Siége de Roüen, Cardinal, Légat en France, & premier Ministre du Roy Louis XII.

Je ne sçay si on a conservé quelques-unes des lettres qu'il a écrites dans ces grands emplois ; je dirai seulement qu'il procura la réformation de deux Ordres & de l'Université de Paris ; qu'il fit fondre la grosse cloche de Roüen qui porte son nom, & qu'il fit son testament plusieurs mois avant sa mort, c'est-à-dire le dernier jour d'Octobre. Il légua aux pauvres tout ce qu'il avoit du bien d'Eglise, & mourut le 25. de May 1510. dans le Monastére des Célestins de Lion ; mais son corps fut enterré dans son Eglise de Roüen.

On a publié depuis peu une lettre de cét illustre Prélat écrite à Bourges le 3. de Mars l'an 1507. Elle est adressée aux Chanoines de la sainte Chapelle de Bourges, qu'il prie très-honnêtement de lui prêter l'ouvrage de S. Hilaire sur les Pseaumes. Après l'avoir lû le Cardinal retint le livre pendant quelques mois pour le faire copier. Mais parce qu'il étoit défendu aux Chanoines, par une Bulle d'un Pape, sous peine

d'excommunication de tirer les livres de la Bibliothéque, le Cardinal leur en donna l'abſolution.

LOUIS XII. ROY DE FRANCE.

LOüis XII. ſurnommé avec raiſon le Pére du peuple, fils de Charles, Duc d'Orleans, Comte de Blois, & de Marie de Cleves, nâquit à Blois l'an 1462. Il ſuccéda au Roy Charles VIII. l'an 1498. & mourut au commencement de l'an 1515. Loüis a été le meilleur des Princes, il a eu toutes les vertus d'un grand Roy; & il a été le plus digne ſucceſſeur de S. Loüis.

Loüis étoit né avec des qualitez admirables; & lorſque l'âge & l'adverſité l'eurent meuri & purifié de ſes défauts, il devint un Prince accompli; de ſorte que quand il monta ſur le trône à l'âge de 36. ans, ſes vertus parurent dans tout leur luſtre.

Comme il avoit une très-grande vivacité dans ſa jeuneſſe, il ne fit pas grand progès dans les ſciences. On aſſûre néanmoins qu'il eut aſſez de connoiſſance de la langue Latine. Mais il eſt certain qu'il apprit fort bien l'hiſtoire, & la politique dont il ſe ſervit avec ſuccès.

Loüis aimant l'ordre & l'équité, étant ſage, prudent, appliqué à ſes devoirs, il fit quantité de très-beaux réglemens pour l'adminiſtration de la juſtice, & ſur tout pour abréger les procédures du Barreau, comme auſſi pour réprimer les déſordres que les priviléges de l'Univerſité de Paris cauſoient & faiſoient regner parmi les Ecoliers.

On a eu ſoin de conſerver pluſieurs belles paroles & ſentences de ce Prince, qui ſont une preuve de ſon jugement. Il mourut le premier de Janvier l'an 1515. en la XVII. année de ſon regne, & la 54. de ſon âge.

PINAIGRIER.

IL y a dans plusieurs Eglises de Chartres des vitres peintes depuis l'an 1520. qui étoient d'un assez bon goût de dessein & d'un bel apprêt. Plusieurs furent peintes par un nommé Pinaigrier, Vitrier, qui étoit excellent en cét art, & dont les enfans ont depuis ce temps-là travaillé à Tours avec estime. C'est ce que j'apprends de M. Felibien dans ses Entretiens sur les vies des Peintres.

5. Entr. to. 2. p. 711.

MICHEL BOUDET, EVÊQUE DE Langres.

MIchel Boudet nâquit à Blois l'an 1479. d'une famille noble. Le Roy Loüis XII. dont son pére étoit Sécretaire, le fit Conseiller-Clerc au Parlement de Paris à l'âge de 20. ans, & ensuite Président. Il accepta depuis la charge d'Aumônier de Claude de France que le Roy lui avoit offerte. Le Chapitre de Langres lui ayant donné une Chanoinie dans la cathédrale, il passa quelque temps aprés à la dignité de Doyen, & fut enfin nommé Evêque l'an 1512. à la place de Jean d'Amboise.

Michel fut un Evêque digne des premiers siécles, sa vie étoit fort mortifiée. La modestie, la temperance, l'hospitalité, & les autres vertus Episcopales éclatoient dans toute sa conduite; mais la charité envers les pauvres étoit celle qui s'y faisoit particuliérement remarquer. Cela parut dans une disette dont la ville de Langres fut affligée pendant son Episcopat; car il ouvrit liberalement ses greniers, & obligea les riches par son exemple à soulager la misére publique. On remarque que l'an 1516 il exorcisa solemnellement les petits animaux qui mangeoient les biens de la terre. Il porta les Chanoines de son Eglise à voüer un jeûne la veille de S.

Mammés. Il fit plusieurs autres ordonnances dignes de sa pieté.

L'an 1524. il celébra la translation du Corps de S. Urbain qui fut mis dans une chasse d'argent, donnée par Guillaume de Chartres, Abbé de S. Benigne de Dijon. Jean du Mont qui connoissoit parfaitement le mérite de l'Evêque de Langres, lui dédia l'édition qu'il publia des Oeuvres de S. Gregoire le Grand, où il le compare dans l'Epître dédicatoire avec ce grand Pape. L'an 1526. Jean Bordier, Abbé de S. Victor à Paris, qui étoit fort rédevable à l'Evêque Michel, lui dédia les Oeuvres de Hugue de S. Victor, & l'appelle dans la Préface l'honneur des Sciences qu'il cultivoit toutes, & un bienfaiteur singulier de son Monastére. En effet nôtre Evêque mit la premiére pierre de l'Eglise de cette Abbaye qui fut rébâtie l'an 1517. & c'est pour reconnoître le présent qu'il y fit de 500. écus d'or qu'il est représenté en habits Pontificaux dans la vitre de la Chapelle de S. Michel. Il y a des vers à la tête de cette édition, où on fait un éloge achevé de Michel Boudet. Jacques Merlin, Docteur de Paris, lui dédia l'an 1519. les ouvrages de Pierre de Blois. Ce fut nôtre Prélat qui pressa ce Docteur d'en entreprendre & finir l'édition. L'année suivante Ascensius lui adressa aussi une chaîne d'explications morales sur l'Ecriture sainte, recueillie de plusieurs anciens Auteurs Latins. Guillaume Budé loüa sa doctrine profonde & la sainteté de sa vie ; & Nicolas Bourbon a fait son épitaphe. Michel mourut le 22. de Juillet l'an 1529. à l'âge de 50. ans. On trouve l'éloge funebre en vers de l'incomparable Prélat Michel Boudet, imprimé à Paris l'an 1530. François Mauroi, Réligieux de Clairvaux, lui dédia un Traité des loüanges de S. Bernard en vers Latins.

RENE' MACE'

René Macé Vendômois, surnommé le petit Moine, sans doute parce qu'il étoit Réligieux & de petite taille, Historiographe du Roy & son Poëte, a été fort estimé en son temps. Il a écrit la Chronique des Rois de France, qui n'a pas

pas été imprimée. Geoffroy Thori qui fleurissoit l'an 1530. fait mention de René Macé en son Champ-fleury. Ronsard en parle aussi en quelques Odes, & l'appelle un Historien, & un Poëte très-excellent. Il vivoit sous le régne de François I. à qui il a dédié un autre ouvrage en Vers, divisé en deux livres, qui est intitulé, *Le Bon Prince*. Il n'est pas imprimé.

LE CHANTRE DE L'EGLISE de Vendôme.

QUelques sçavans parlent de cét Ecclésiastique, comme d'un homme qui avoit vû beaucoup de titres ou chartres de la Maison de Vendôme. Il a écrit des Mémoires qui sont souvent citez par M. Ménage dans son Histoire de Sablé : mais je ne sçai ni son nom, ni en quel temps il a vêcu.

JEAN CONNEAU, Lat. *Connellus*.

J'Ai vû une ancienne édition des Nuits Attiques d'Aulu-Gelle, faite à Paris chez François Regnault, Imprimeur, conforme à la révision de Beroalde. Cette édition fut corrigée avec beaucoup d'exactitude & de soin par Jean Conneau, Chartrain. L'année n'est pas marquée, & je n'ai pas remarqué que ce correcteur y ait rien mis du sien. Ainsi, s'il n'a rien fait autre chose, il a trouvé le moyen à peu de frais, de faire passer son nom à la postérité.

JEAN GOEVROT.

JEan Goevrot, Vicomte du Perche, Medecin du Roy François I. fut premiérement Medecin de Madame Marguerite de Lorraine, Duchesse d'Alençon. Il a composé le Sommaire & Entretenement de la vie, qui est un extrait très-singulier de toute la medecine & chirurgie, imprimé à Paris l'an 1530. L'an 1520. la pieuse Duchesse Marguerite le nomma un des executeurs de son testament. Alexandre Goevrot, Conseiller au Parlement fleurissoit l'an 1550. Il étoit apparemment fils de Jean.

GUILLAUME HOUVET.

GUillaume Houvet, Chartrain, Professeur en Grammaire dans l'Université de Paris, fut Procureur de la Nation de France l'an 1494. Il a écrit une petite instruction Epistolaire, c'est-à-dire des Thêmes latins & françois qu'il dictoit dans le Collége de Narbonne l'an 1508. Voilà tout ce qu'en dit du Boullay. La Croix du Maine dit que Houvet a écrit plusieurs Epîtres, tant latines que françoises imprimées l'an 1530. à Paris. Il ajoûte que Houvet fleurissoit en ce temps-là & qu'il étoit grand Grammairien.

J'ai trouvé un discours latin que Houvet prononça publiquement le 27. de Février l'an 1507. avant que d'expliquer à ses écoliers le Livre de Philelphe de l'éducation des enfans, dont il fait un grand éloge. Il y exhorte ses disciples à étudier fortement. Ce n'est pas grande chose que ce discours qui fut imprimé à Paris chez Jean de Gourmont, apparemment la même année 1507. Houvet y marque qu'il avoit fait autrefois l'éloge de l'Agriculture dans un autre discours qui avoit aussi été imprimé.

JEAN LE FEVRE, PRÊTRE.

JEan le Fevre nâquit à Dreux dans l'Evêché de Chartres, & fut honoré de la dignité du Sacerdoce. Il a écrit un Livre en Vers François qu'il a intitulé, *les Fleurs & Antiquitez des Gaules*, dans lequel il traite principalement des anciens Philosophes Gaulois, appellez Druides. Il y a joint la description des bois, forêts, vignes, vergers, & autres lieux de plaisir, qui sont autour de la ville de Dreux. Il fut imprimé à Paris chez Pierre Sergeant, l'an 1532. auquel temps l'Auteur vivoit.

DENIS LE FEVRE, CELESTIN.

DEnis le Fevre nâquit à Vendôme. Il fit ses études dans l'Université de Paris, & fut declaré Maître ès arts l'an 1504. à l'âge de 16. ans. Il enseigna ensuite lui-même la Grammaire; & il expliqua les Auteurs grecs & latins avec une réputation extraordinaire: ensorte qu'on n'avoit rien vû de semblable jusqu'alors. Après avoir passé dix ans dans cét exercice, il quitta le monde, & prit l'habit des Céléstins à Marcoussis l'an 1514. Dans la suite il fut fait Vicaire géneral de la Province de France, & Prieur du Monastére de Paris. Il mourut au mois de Septembre l'an 1538. Sa vie a été écrite par un Céléstin nommé Guillaume Pijart, mais elle n'a pas été imprimée.

Le Pére Denys le Fevre a écrit une élégie de la Passion de nôtre Sauveur Jesus-Christ; une autre sur la Prophétie que le S. vieillard Simeon fit à la sainte Vierge; & la réponse de Marie à Simeon.

Il a aussi composé un Poëme héroïque de l'immaculée conception de la sainte Vierge, qui a été imprimé à Troyes.

Il a encore écrit la vie de S. Pierre Céleſtin, publiée à Paris l'an 1539.

CHARLES DE HEMARD, EVÊQUE d'Amiens & Cardinal.

CHarles de Hemard, qu'on appelloit Cardinal de Mâcon, nâquit en Beauſſe. Il étoit fils de Pierre de Hemard, Seigneur de Denonville, & de Jeanne de Fremiére. Il fut Abbé de S. Aubin d'Angers, & de S. Pére de Chartres par la faveur du Roy François I. dont il étoit Conſeiller, & ſon Ambaſſadeur auprès du Pape. Il fut fait Evêque de Mâcon en ce temps-là. Le Pape Paul III. le créa Cardinal du titre de S. Matthieu l'an 1536. & il fut transferé à l'Evêché d'Amiens deux ans après. Il y fut reçû le neuviéme de Decembre. Il termina en peu de temps pluſieurs procès qui étoient entre les Evêques & le Chapitre. Il y mourut le 23. d'Août l'an 1540. illuſtre par ſes Ambaſſades, âgé ſeulement de 40. ans. On trouve 12. ou 13. lettres de ce (a) Cardinal, écrites au Roy François I. & au Conneſtable de Montmorency, qui font voir la pénétration de ſon eſprit & ſa grande capacité.

(a) V. les Mémoires d'Etat de Guillaume Ribyer, to. I.

MICHEL GRENET.

MIchel Grenet étoit Chartrain. Il étoit apparemment Profeſſeur dans l'Univerſité de Paris. L'an 1541. Jean Vaſſeur d'Amiens ayant été élû Recteur de l'Univerſité, ſe comporta ſi bien dans cette charge, que Grenet lui écrivit une Epigramme latine, qui eſt rapportée par Jean de Launoy dans l'Hiſtoire du Collége de Navarre. Elle étoit adreſſée

Pr. 1001.

à un Picard, ainsi il ne faut pas s'étonner si elle sent un peu le *rebus* de Picardie. Je n'ai rien trouvé autre chose de Michel Grenet.

ARNOUL RUZE', CONSEILLER EN la Cour du Parlement, Abbé de la Victoire.

LOüis Ruzé, à qui Fortunat de S. Mâlo dédia les œuvres de S. Cyprien au commencement du XVI. siécle, étoit de Blois. Martin Ruzé, Conseiller-Clerc au Parlement, Chantre & Chanoine de l'Eglise de Paris, qui mourut l'an 1553. étoit aussi né à Blois. Cela me fait croire qu'Arnoul Ruzé, dont Moreri dans son Dictionnaire, ni la Gaule Chrétienne dans l'article de l'Abbaye de la Victoire, n'ont pas même marqué le nom, étoit né dans la même ville. Il s'est rendu celébre dans le XVI. siécle par son esprit, son mérite & sa science. Il étudia le Droit à Orleans, où il l'enseigna ensuite publiquement. Il fut Conseiller en la Cour du Parlement, & Commissaire aux Requêtes du Palais, Docteur-Regent dans l'Université d'Orleans, Chanoine, Ecolâtre & Chancelier de l'Université de la même ville, & Abbé Commendataire de Nôtre-Dame de la Victoire, près Senlis.

Il composa un Traité des Priviléges de la Régale, plus pour lui-même, & pour son instruction particuliére, que pour l'usage du Public; car il ne fut imprimé qu'après sa mort l'an 1542. par les soins de Philippe Probus Official, ou Vice-gerent du Chapitre de Paris. Je crois avoir vû cét ouvrage dans une Bibliothéque, & avoir remarqué que Probus le dédia à son Auteur. Mais je n'ose assûrer ce fait : car dans le grand recueil des Traitez de Droit, imprimé à Venise l'an 1583. où ce Traité d'Arnoul Ruzé a été réimprimé, je ne trouve point d'Epître dédicatoire.

GUILLAUME DU BELLAY.

GUillaume du Bellay, Seigneur de Langey, a été un grand perſonnage & comparable aux anciens. Il étoit fils de Loüis du Bellay, Seigneur de Langey, & de Glatigny, près de Montmirail au Perche-Goëth. C'eſt dans le Château de Glatigny que Guillaume nâquit l'an 1491. ou environ. Sa mére s'appelloit Marguerite de la Tour Landry. Il eſt très-celébre dans nôtre Hiſtoire par ſes grandes actions, par ſa valeur & ſa prudence. Il fut Chevalier de l'Ordre du Roy, & Viceroy de Piémont du temps de François I. Guillaume n'a pas été moins illuſtre dans la République des lettres que dans les armes.

On trouve ſous ſon nom un Livre qui a pour titre, l'inſtruction de l'art militaire : mais on croit que cét ouvrage n'eſt pas de lui. Voici ceux qu'il a compoſez.

L'Epitome de l'antiquité des Gaules & de France, à Paris, 1556.

Pluſieurs Dialogues, Epigrammes, Elegies, Sylves, Epîtres, & Panégyriques.

Les dits, faits & choſes mémorables de la Gaule & de France.

Recueil ou Vocabulaire par ordre alphabétique de toutes les Provinces, Citez, Villes, Riviéres, &c. de France, avec les choſes dignes de mémoire, qui y ſont arrivées. Ce livre n'eſt pas imprimé.

Recueil d'exemples des dits & faits mémorables des François. Ce livre a été fait à l'imitation de Valére Maxime.

Comparaiſon des vies & actions de quelques Rois, Princes & Capitaines de ce Royaume, avec celles de quelques Grecs, Romains & Barbares. Ce livre a été fait à l'imitation de Plutarque.

Les Ogdoades ou 55. livres de l'Hiſtoire de France de ſon temps, dont on a publié une partie à Paris avec les Mémoires de Martin du Bellay ſon frére. Il écrivit en latin cette

Hiſtoire qu'il traduiſit depuis en François par ordre du Roy. M. de Meſmes, Seigneur de Roiſſy, avoit quelques ouvrages manuſcrits de Guillaume du Bellay-Langey. François de la Croix du Maine nous apprend qu'il poſſédoit auſſi pluſieurs lettres de ce grand homme, qu'il avoit écrites lorſqu'il étoit Ambaſſadeur du Roy François I. en Italie & en Allemagne.

On trouve dans le neuviéme livre de Sleidan le ſommaire d'une harangue qu'il prononça devant les Princes Proteſtans d'Allemagne, où ſon habileté paroît dans tout ſon jour.

Il a traduit de latin en françois pluſieurs lettres, oraiſons, harangues, & autres ſemblables pieces envoyées par le Roy François I. aux Proteſtans d'Allemagne.

Lettre du Sieur Langey envoyée à un Sécretaire Alleman, à Paris, 1556.

Lettre ou diſcours de conſolation au Roy François I. lorſqu'il étoit priſonnier en Eſpagne, avec une lettre à Madame la Ducheſſe d'Alençon ſa ſœur.

Diſcours ſur les occaſions qui remirent le Roy & l'Empereur en guerre depuis le Traité de Cambray.

Diſcours ſur le voyage de l'Empereur en Provence.

Harangues prononcées devant le Pape, l'Empereur, les Princes de l'Empire & autres.

Oraiſon faite en faveur du Roy Jean de Hongrie ſur la guerre contre le Turc, traduite du latin en françois par le Seigneur de Langey, à Paris, 1556.

Il a écrit pluſieurs Poëſies françoiſes étant encore fort jeune.

Il a auſſi compoſé pluſieurs autres ouvrages en latin & en françois, qui ſe trouvoient dans le cabinet de M. le Baron de la Lande, ſon héritier, lorſque la Croix du Maine écrivoit, il y a 150. ans.

Guillaume du Bellay mourut à S. Saphorin au Mont de Tarare, auprès de Lion, le neuviéme jour de Janvier, l'an 1543. âgé de moins de 52. ans. Le Cardinal Jean du Bellay ſon frére, Evêque de Paris lui fit élever un tombeau dans l'Egliſe de S. Julien du Mans.

Denis Faucher, ſçavant Réligieux de Lerins lui a adreſſé

une petite piece en Vers, où il le loüe d'avoir réüni en sa personne trois choses qui se trouvent rarement ensemble, la noblesse, la science de la guerre, les grandes actions, & la doctrine. On trouve trois ou quatre lettres de cét illustre Seigneur dans les Mémoires de M. Ribier, & quatre ou cinq dans le recueil de M. l'Abbé le Grand sur l'Histoire du divorce de Henry VIII.

JOSSE CLICTHOÜE CHANOINE Théologal à Chartres.

JOsse Clicthoüe nâquit à Nieuport en Flandre. Après avoir enseigné avec réputation la Grammaire & les arts à Paris, il fut fait Docteur l'an 1506. On le chargea de l'éducation & de l'instruction de Louis Guillard l'an 1515. & quatre ans après il suivit à Tournay son disciple, qui en étoit Evêque. Il passa ensuite avec lui à Chartres, où ce Prélat donna à Clicthoüe la Théologale de son Eglise. Ce Docteur avoit autant de vertu que de science. Il a l'honneur d'avoir été le premier des Théologiens de l'Université de Paris qui a écrit contre Luther; & il l'a fait autant bien qu'on le pouvoit en ce temps-là. Il est fort probable que la Providence se servit de son ministére pour préserver la ville de Chartres de la corruption des nouveaux héretiques, car il y enseigna avec soin les véritez catholiques pendant 20. ans, & y mourut le 22. de Septembre l'an 1543.

Depuis que Clicthoüe fut établi à Chartres, il publia un grand nombre d'ouvrages.

Un Opuscule de la venération des Saints, divisé en deux livres.

Un Opuscule de la guerre & de la paix, où il exhorte les Princes Chrétiens à faire la paix.

L'Anti-Luther qui est un grand ouvrage de controverse divisé en trois livres, imprimé à Paris l'an 1524.

Un Opuscule du Sacrement de l'Eucharistie divisé en deux livres contre Oecolampade, 1526.

Défense

Défense de l'Eglise contre les Lutheriens 1526. c'est encore un grand ouvrage de controverse.

Abregé des veritez qui appartiennent à la foy contre les Assertions erronées des Lutheriens, tiré des Actes du Concile de Sens, celebré à Paris 1528.

Refutation de quelques articles de Luther contraires à la foy catholique 1533.

Des loüanges de trois anciens Péres, du Patriarche Joseph, du Roy David, & de Tobie 1533.

Sermons imprimez à Paris en 1534. & trois fois depuis.

De la science de bien mourir 1538.

Et un grand volume d'homelies ou de sermons. Voilà les ouvrages que Clicthoüe a publiez pendant qu'il a demeuré à Chartres. Les autres qui sont en grand nombre, ne regardent pas mon dessein.

THIBAULD LE PLIGNY APOTICAIRE.

THibauld le Pligny, ou Leplegny, ou selon d'autres Lesplaigné, Vandômois, Apoticaire à Tours, a écrit un Traité du bois de Lesquine, ou de la maniere d'en préparer en breuvage, & d'en user. Ce Traité est imprimé avec les trois premiers livres de la composition des medicamens de Claude Galien, traduits par Jean Bresche de Tours, imprimez dans cette ville par Jean Rousset l'an 1545.

Le Pligny a écrit aussi le Promptuaire des medecines simples, avec les vertus & qualitez d'icelles. Cét ouvrage est en langue vulgaire, & fut imprimé à Paris chez Pierre Sergeant l'an 1544. Il florissoit en ce temps-là à Tours, ou il exerçoit la Pharmacie sous le Roi François I.

PIERRE RIVRIN.

Pierre Rivrin, ou Rivrain étoit aussi Vendômois. C'étoit un homme docte, & qui sçavoit fort bien les langues grecque & latine. Il a traduit du grec en Vers françois, ou, pour me servir du terme de la Croix du Maine, en rithme françoise, une exhortation à prier Dieu, écrite par S. Jean Chrisostôme, avec la loüange de la parfaite oraison, & quelques autres petits ouvrages spirituels. Tout cela fut imprimé à Paris chez Etienne Grouleau l'an 1547. Rivrin vivoit sous François I. & Henry II.

DU LORENS.

ON trouve un livre qui a pour titre: les trois Coûtumes voisines de Châteauneuf en Thimerais, Chartres & Dreux avec les notes de M. Charles du Moulin & Annotations du Sieur du Lorens, Président, Bailly - Vicomte dudit Châteauneuf. Ce livre a été imprimé à Chartres, *in quarto*: mais je n'ai pas remarqué si c'est l'an 1545. ou un siécle plus tard. Que si c'est en 1645. il faudroit mettre M. du Lorens dans le dernier siécle.

Les Coûtumes du Baillage du grand Perche furent aussi imprimées à Paris dans la même forme l'an 1558.

JEAN DAMPIERRE.

JEan Dampierre est le premier après Salmon Macrin, à ce qu'on prétend, qui a commencé à ne pas envier aux Italiens la gloire de bien faire des Vers latins. Il nâquit à

Blois dans le XV. siécle. Il aima & cultiva toutes les sciences avec beaucoup de soin & d'application. Mais il se donna particuliérement à la Poësie, & à la Jurisprudence. Ayant acquis une grande connoissance du Droit, il tint un rang honorable parmi les plus celébres Avocats du grand Conseil. Comme c'étoit un homme extrêmement propre & délicat; qu'il avoit beaucoup de politesse, & que la liberté honnête qu'il suivoit en tout, sembloit fort opposée à l'austérité & à la contrainte; il ne surprit pas peu ceux qui le connoissoient, lorsque renonçant à tout ce que le monde lui montroit d'agréable, il entra dans l'Ordre de S. François, où il employa tous ses talens & son éloquence à soûtenir les ames dans la vraie Réligion & dans la pratique des devoirs, & de la pieté chétienne. Dans la suite il fut fait directeur d'un Monastére de Réligieuses près d'Orleans. Il vêcut là sans trouble & sans inquiétude: mais il ne se priva pas de la conversation des personnes habiles, qui demeuroient pour lors dans cette ville, ni du commerce des sçavans qui fleurissoient en divers endroits du Royaume. Un de ses principaux amis fut Germain Audebert, qui conserva une partie des poësies de Dampierre, qui n'abandonna jamais la douceur des Muses. Ce n'étoit pas sans raison; car il réüssit si bien à faire des Vers phaleuques, qu'il égala les plus celébres Poëtes qui fleurissoient de son temps en Italie. On prétend même que ses poësies sont plus douces & plus délicates que celles de Salmon Macrin, son ami, & que peu s'en faut qu'elles n'ayent toutes les graces de Catulle. Voilà à peu près ce que Scevole de Sainte-Marthe dit de Jean Dampierre dans le premier livre de ses éloges.

Il a été loüé par Jean Dolet, Théodore de Beze, Salmon Macrin, M. de Balzac; & principalement par Jules Cesar Scaliger, qui fait une estime singuliére des poësies de Dampierre en plus d'un endroit de ses ouvrages.

Jean Bernier, Medecin de Blois, qui a fait sa vie, nous apprend que Dampierre avoit prit l'habit de S. François dans la ville d'Orleans; qu'il fut directeur des Réligieuses du Monastére de la Magdelaine, prés d'Orleans, qui est de l'Ordre de Fontevrauld; & qu'il mourut vers l'an 1550. En

fin qu'il avoit vû plusieurs pieces de la façon de ce Réligieux dans un manuscrit qui lui avoit été communiqué par Pierre de Sainte-Marthe. Tous ces secours ne l'ont pas empêché de faire une faute fort considérable, lorsqu'il dit qu'on apprend dans ce manuscrit, que Scolastique étoit celle de toutes ces Réligieuses du Prieuré de la Magdelaine, pour laquelle il avoit le plus d'estime & d'égards, parce qu'elle étoit la plus spirituelle; & qu'il y a même quelques petites lettres qui lui sont adressées avec cette souscription, *Scholastica Bectonia Dampetrus S.* car cette illustre & sçavante Vierge étoit Réligieuse & Abbesse de S. Honorat de Tarascon en Provence. Elle est aussi celébre dans les ouvrages de Denys Faucher, Réligieux de Lerins, homme d'une rare pieté, & d'une doctrine singuliére, que S. Eustoquie dans les écrits de S. Jerôme, & Agnés, Abbesse de sainte Croix de Poitiers dans les poësies de Venance Fortunat.

Je ne doute point que Scevole de Sainte-Marthe n'ait écrit sur de bons mémoires, que Jean Dampierre étoit Cordelier; autrement, puisqu'on avouë qu'il étoit directeur des Réligieuses de la Magdelaine près d'Orleans, qui sont de l'Ordre de Fontevrauld, on pourroit être porté à croire qu'il étoit Réligieux de cét Ordre, où l'on suit la régle de S. Benoît. En effet Denys Faucher écrivant à Dampierre l'an 1537. dit qu'ils étoient liez d'amitié par la profession du même Ordre. Il y a aussi quelques expressions dans les lettres en Vers, que Faucher lui a écrites, qui semblent marquer la même chose, sans parler de la qualité de Moine qu'il donne à Dampierre. Quoiqu'il en soit, car je n'ose pas abandonner l'autorité des anciens sans un témoignage formel; il faut tâcher de connoître en particulier quelques-uns des ouvrages de Dampierre, dont Scevole & Bernier n'ont parlé qu'en géneral, sans en specifier aucun.

Ex ejusdem Ordinis professione.

Quoique Faucher & Dampierre fussent fort éloignez l'un de l'autre, leur vertu & leur mérite les approcherent. Ils avoient autant de commerce qu'ils pouvoient en avoir en ce temps-là, & ils s'écrivoient assez souvent en Vers Phaleuques. Nous avons une lettre de Faucher à Dampierre en prose, & trois en Vers. J'y apprends

1. Que celui-ci avoit envoyé un Poëme à l'autre, où il faisoit voir, qu'il faut supporter volontiers les réprehensions d'un ami qui nous avertit à propos : & il prioit Faucher de corriger son ouvrage. Celui-ci qui étoit très-modeste s'en excusa, ne se jugeant pas assez habile pour retoucher des Vers si beaux & si coulans.

2. Que Dampierre avoit composé un Poëme de la Virginité, & un autre qu'il avoit dédié à Faucher, qui pria aussi-tôt son ami de les lui envoyer.

3. Dans une autre lettre il prie Dampierre de lui faire tenir un Poëme, où il avoit décrit l'horrible action d'un miserable, qui ayant séduit une Réligieuse, l'avoit emmenée avec lui. Mais ils avoient été repris, & mis en état de faire pénitence. Cette lettre est de l'an 1543. & Faucher s'y excuse encore de corriger & polir les Poësies de Dampierre.

4. Enfin ce Poëte avoit encore composé un Poëme en Vers Phaleuques, pour enseigner l'art de conduire ou diriger les Réligieuses. Faucher en parle avec beaucoup d'estime, & reconnoît que cét ouvrage étoit très-beau, & fort sçavant.

Il est certainement fâcheux que tant de beaux ouvrages de Dampierre n'ayent pas été mis au jour. Peut-être qu'on en trouveroit une copie dans la Bibliothéque de Lerins.

Bernier nous a donné une petite piéce de Dampierre qui a pour titre, de la maniere de préparer les champignons.

Il s'en trouve quelques-unes dans le premier Tome des Délices des Poëtes latins de la France.

Jules Cesar Scaliger a loüé sa facilité & sa douceur aussi-bien que le nombre & la cadence de ses Vers, & il ne croyoit pas qu'on y pût rien ajoûter. Pour ce qui est des sentences, il dit que tout en étoit plein dans ses Poësies ; mais de celles qui gagnent le lecteur, sans l'incommoder, qui le rassâsient sans lui donner du dégoût, & qui l'attirent sans lui faire de violence.

CLAUDE BUDIN.

CLaude Budin, ou Boudin, Chartrain, a composé un Livre de l'arrengement des Vers, qui fut imprimé à Poitiers l'an 1544. chez les Marnefs.

PASQUIER PYNARD.

PAsquier Pynard nâquit à Dreux vers le commencement du XVI. siécle. Il devint Mathématicien & Astronome. Il dressa un Almanach pour l'année 1552. & y joignit l'explication de plusieurs termes nécessaires à l'Astrologie. Ce Livre fut imprimé la même année à Paris chez Chrêtien Vechel. Pynard avoit en ce temps-là de la réputation dans l'Université de Paris.

JEAN LE FERON, AVOCAT au Parlement.

JE ne sçai pas si Jean le Feron, Avocat au Parlement de Paris, étoit Chartrain; mais comme il y a une grande famille de ce nom à Chartres, laquelle a produit plusieurs hommes considérables, je crois le pouvoir placer ici en attendant que j'aye trouvé le lieu de sa naissance. Il publia vers le milieu du XVI. siécle deux ouvrages dont voici les titres.

Traité de la Primitive Institution des Rois, Herauts, & poursuivans d'Armes, par Jean le Feron, Avocat au Parlement de Paris: à Paris, 1545. 4°.

Le Symbole Armoirial des Armories de France, & d'Ecos-

ſe & Lorraine, compoſé par maître Jean le Feron, Ecuyer, à Paris, 1555. 4°.

Jean le Feron compoſa encore & publia un autre ouvrage intitulé :

Les Armoiries des Conneſtables, Grands-Maîtres, Chanceliers, Amiraux, Marêchaux de France & Prevôts de Paris. Je ne ſçai en quelle année il parut ; mais Claude Morel celébre Imprimeur de Paris, l'ayant revû, corrigé & augmenté, le réimprima l'an 1628.

DENYS DU PONT, AVOCAT.

DEnys du Pont vint au monde à Blois dans le XV. ſiécle. Sa famille étoit noble. Il étudia les belles lettres & s'appliqua particuliérement à la Juriſprudence. Il ſe maria; & cinq ans après Marie Barbe ſa femme mourut, le laiſſant pére de cinq enfans. Son eſprit, ſa ſcience & ſa profeſſion d'Avocat le firent beaucoup eſtimer dans la ville & tout le Païs : c'eſt pourquoi il fut un des Députez qui furent nommez pour travailler à la réduction de la Coûtume de Blois. Lorſqu'on y travailloit, du Pont ſoûtint qu'il ne falloit pas admettre, ni publier l'article cent neuviéme de cette Coûtume, qui regarde *le Cens à cher prix* ſur les maiſons, (c'eſt le douziéme denier du prix de l'héritage que l'on payoit au Seigneur à chaque changement.) Il vouloit qu'on le ſupprimât & abolît entiérement comme un droit exorbitant, & les Eccléſiaſtiques au contraire vouloient le conſerver. Cela fit beaucoup de bruit, & du Pont ayant appellé au Parlement de cét article, il obtint un Arrêt en ſa faveur. Un Auteur moderne écrit que du Pont fut contraint de ſortir de Blois pour avoir parlé contre les interêts des Eccléſiaſtiques, lorſque l'on fit la réduction de la Coûtume. Mais Bernier dit au contraire que cét Avocat ne ſe mit guéres en peine ſi cette genéreuſe entrepriſe lui avoit fait des ennemis,

parce qu'ils lui sembloient peu de chose en comparaison du plaisir qu'il sentoit en servant sa patrie.

Maître Charles du Moulin a parlé fort avantageusement de Denys du Pont qu'il a appellé un homme de bien & très-docte, l'honneur du Barreau à Blois. Il entreprit un grand Commentaire sur la Coûtume de Blois, afin de l'éclaircir. Pierre du Pont son fils fit imprimer la premiére partie l'an 1556. Son pére l'ayant fait revenir exprès d'Italie, où il avoit étudié trois ans sous Alciat, pour l'aider à remettre en ordre ses écrits. Cette édition fut faite à Blois *in folio* chez Julien Langelier. Les exemplaires en ont été long-temps fort rares, jusqu'à ce que Billaine la fit réimprimer en 1677. avec la seconde partie qui étoit dans la Bibliothéque de M. le Chancelier Seguier, & M. du Pré, Avocat en Parlement qui procura cette édition, y ajoûta les nottes de Charles du Moulin. Cette seconde partie contient les titres des successions, des domaines, des mariages, des doüaires, des prescriptions & des retraits lignagers: & il auroit sans doute continué ce Commentaire sur les autres titres, si la mort ne l'en eût empêché. On reconnoît dans ses ouvrages qu'il étoit sçavant, ferme, zelé pour sa patrie, & incapable de corruption. On prétend que la seconde partie n'est pas tout-à-fait de même force que la premiére. Il y a même plusieurs lacunes, c'est-à-dire, plusieurs endroits défectueux que l'on n'a pû déchiffrer. On ajoûte qu'il semble que la facilité d'avoir cét Auteur en ait aujourd'huy engendré le mépris; ce qui est assez surprenant, puisque ce qui est bon, ne peut jamais être meprisé.

La premiére partie des Commentaires de Denys du Pont sur les Coûtumes de Blois, parut après la mort de leur Auteur. Ainsi il faut dire qu'il mourut l'an 1555. ou environ.

PIERRE

PIERRE DU PONT.

Pierre du Pont, fils de Denys dont je viens de parler, & de Marie Barbe, peut avoir ici son titre. Il étudia pendant trois ans le Droit en Italie sous le celébre Alciat ; & son pére voulant pour lors publier son Commentaire sur la Coûtume de Blois, le fit revenir exprès pour l'aider à mettre ses écrits en ordre. Etant retourné à Blois, Denys lui abandonna ses compositions, pour y retrancher & pour adoucir tout ce qu'il jugeroit à propos, ce sont les termes de Bernier. Denys du Pont mourut peu de temps après, & Pierre son fils publia la premiére partie du Commentaire que son pére avoit composé. Elle fut imprimée à Blois *in folio*, chez Julien l'Angelier l'an 1556. Il est marqué expressément que cét ouvrage avoit été revû & éclairci par Pierre du Pont, qui le dédia à Bernard de la Rutie, Abbé de Pontlevoy & premier Aumônier de François I. parce que Denys du Pont s'étoit fait grand honneur de l'amitié de cét Abbé qui mourut la même année 1556. au mois de Juin.

ANDRE' FRUSIUS, JESUITE.

André Frusius, natif de Chartres, aprés avoir fait le cours de ses études, & étant dans un âge mûr, entra dans la Societé des Jésuites à Rome l'an 1541. Il repassa son cours de Théologie à Padouë ; puis il retourna à Rome où il servit de Secretaire à S. Ignace, & exerça ensuite divers emplois en differentes villes. Il enseigna la langue grecque à Messine en Sicile ; & il expliqua les saintes Ecritures à Rome, où étant Recteur du Collége des Allemands, il mourut l'an 1556. après avoir été long-temps malade. André Frusius a été un homme d'une grande probité & fort habi-

le. Il sçavoit très-bien les trois langues, la Théologie, la Medecine, la Jurisprudence, les Mathématiques. Il étoit excellent Musicien, bon Orateur, grand Poëte. Il avoit une éloquence naturelle, tout-à-fait charmante.

Il traduisit de l'Espagnol en latin les exercices spirituels de S. Ignace : il les fit imprimer, mais il n'y mit pas son nom.

Il composa en Vers deux Opuscules pour l'usage des jeunes gens, l'un de l'abondance des mots & des choses ; l'autre est un Abregé de la Sintaxe latine. Des Théses tirées de l'explication de la Génese, qu'il avoit faites à Rome dans le Collége de la Societé de Jesus.

Des Assertions Théologiques sur la premiére partie de S. Thomas, & sur tous les livres de l'ancien & du nouveau Testament, imprimées à Rome l'an 1554.

Frusius purgea Martial & quelques autres Poëtes prophanes de leurs obscenitez, afin qu'ils pussent être utiles aux jeunes gens, en quoi il rendit un signalé service au Public.

Ses Opuscules en Vers sont l'Echo des miséres de l'Eglise.

L'Agneau de Dieu.

Des Epigrammes contre les héretiques.

On prétend que sa poësie a de l'élegance, de la pureté, de la douceur, & qu'il y a fait paroître du jugement. On a estimé entre les autres pieces l'Echo, & quelques Epigrammes contre les héretiques. On a joint à ses poësies un Traité de la simplicité chrétienne.

PIERRE DURAND.

Pierre Durand, Bailli de Nogent-le-Rotrou dans le Perche, étoit un homme d'esprit & habile. François de la Croix du Maine dit qu'il étoit très-docte Poëte latin, & qu'il a composé plusieurs beaux Vers en l'une & l'autre langue qui n'ont point été imprimez. L'Historien du Perche Gilles Bry a fait imprimer une Epigramme en Vers latins de Durand, faite à l'occasion des Coûtumes du Perche,

qui furent redigées en ordre à Nogent l'an 1558. Il laissa un fils qui fut illustre entre les Conseillers du Parlement de Paris.

LOUIS GUILLART, EVÊQUE de Chartres.

LOüis Guillart, Parisien, étoit fils d'André Guillart, selon quelques Auteurs; ou selon les autres, de Charles Guillart, Président à Mortier au Parlement de Paris, & frére d'André Guillart, Seigneur du Mortier & d'Espicheliére, Conseiller d'Etat. Loüis fut successivement Evêque de Tournay, de Chartres, de Châlon & de Senlis.

Loüis fut demandé par ceux de Tournay pour leur Evêque dès l'an 1513. quoiqu'il fût encore fort jeune. Il fut nommé dix ans aprés Evêque de Chartres, & gouverna cette Eglise jusqu'à l'an 1558.

Loüis Guillart fit toûjours voir un grand zéle contre les hérетiques qui le haïssoient extrêmement; & aprés sa mort ils firent plusieurs epitaphes où ils vomirent contre lui tout leur venin.

L'an 1536. cét Evêque fit imprimer les constitutions synodales de son Diocèse à Paris; & il mit à la tête une Préface qu'il avoit composée. Il les publia dès l'an 1525. pour la prémiére fois.

L'an 1550. Loüis fit imprimer d'autres constitutions synodales de son Diocèse à Chartres chez Philippe Hotot.

N. ALBERT.

ALbert, Greffier de la Chambre des Comptes de Blois, entreprit environ l'an 1550. de composer un Abregé de l'Histoire des Comtes de Blois, qui est demeuré manus-

V ij

crit. Bernier dit qu'il y mêla tant de fables, & qu'il se mit si peu en peine de prouver ce qu'il écrivoit, que si l'on en excepte quelques petites particularitez, & quelques dattes qu'il a tirées des titres de la Chambre des Comptes de Blois depuis l'an 1080. cét Abregé est peu de chose.

PIERRE LE ROUX.

PIerre le Roux, de Dreux, Conseiller du Roy, étoit en réputation sous François I. & Henry II. Marc-Antoine Muret lui adressa une de ses Satyres l'an 1552. mais je ne sçai s'il a écrit quelque chose.

On trouve pourtant dans le troisiéme Tome des Mélanges d'Histoire & de Litterature, recueillis par M. de Vigneul-Merville, six Odes latines de M. le Roux, intitulées : Le Jardin des Hesperides, ou l'origine, la beauté, l'éloge & la culture des Citroniers & des Orangers. L'Auteur se fait connoître seulement par ces quatre lettres C. P. R. C. c'est-à-dire, si je ne me trompe, *composuit Petrus Rufus Carnutensis* C'est tout ce que je puis dire de ce Poëte dont je n'ai rien lû ailleurs. Au reste ses Odes sont fort belles & fort élegantes.

JEAN MOISE AVOCAT.

LE celébre Jurisconsulte Charles du Moulin s'étant remarié l'an 1558. avec Jeanne du Vivier, Jean Moyse celebre Avocat à Chartres, fit son épitalame latin, que du Moulin lui-même a conservé. Moyse est appellé un homme très-docte, Jurisconsulte, & très-celébre Avocat au Baillage de Chartres.

Outre cette petite piece il écrivit en Vers latins à du Moulin pour l'exhorter à achever & publier ses Commentaires sur la Coûtume de Paris.

MARTIN DU BELLAY.

MArtin du Bellay le dernier des quatre fréres du Bellay, tâcha de marcher ſur les pas de ſes deux aînez Guillaume & Jean; car il ſervit dignement l'Etat dans les armées & en diverſes Ambaſſades. Il étoit homme de guerre & d'étude; & il avoit autant de prudence que de courage. Il fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes Ordonnances, & ſon Lieutenant genéral en Normandie. Il épouſa Iſabeau Chenu, Dame d'Yvetot; & par ce mariage il devint Prince d'Yvetot.

Martin employa les heures de ſon loiſir à compoſer les Commentaires que nous avons de lui: car il a écrit en françois les actions du Roy François I. avec autant d'ornement & de prudence que de ſincerité, comme dit Scevole de Sainte-Marthe, qui ajoûte que Martin inſera dans ſon Hiſtoire pluſieurs fragmens de celle que ſon frére aîné Guillaume du Bellay avoit écrite. Mais pour mieux dire, les Mémoires de Martin ſont en partie de lui, & en partie de Guillaume. Martin a écrit le premier livre & les trois ſuivans, le neuviéme & le dixiéme: mais les 5. 6. 7. & 8. appartiennent à Guillaume; & ces quatre livres ſont tirez de la cinquiéme Ogdoade, & s'étendent depuis l'an 1536. juſqu'à 1540. Ces dix livres des deux fréres furent imprimez à Paris l'an 1569. par les ſoins de René du Bellay, Baron de la Lande, gendre de Martin. Ses Mémoires commencent à l'an 1513. auquel temps il vint à la Cour, & finiſſent à la mort du Roy François I. Il mourut à Glatigny le neuviéme de Mars 1559.

JEAN DU BELLAY, EVÊQUE de Paris, & Cardinal.

JEan du Bellay frére puîné de Guillaume, Seigneur de Langey, est aussi celébre dans l'Etat que dans l'Egise. Il avoit de très-grandes qualitez naturelles, & devint en peu de temps un très-habile negociateur. La Gaule Chrétienne dit qu'il vint au monde vers l'an 1492. ce qui fait voir que son frére Guillaume étoit né dès l'an 1491. & non en 1498. comme l'a écrit François de la Croix du Maine. Jean étudia à Paris avec son frére aîné, & il apprit parfaitement la langue latine, la poëtique & les autres sciences. Il fit voir dès sa jeunesse un si beau naturel, que le Roy François I. l'éleva aux plus hautes dignitez, & lui confia ses plus grandes affaires. Il fut d'abord Evêque de Bayonne: & il étoit revêtu de cette dignité, lorsque le Roy François I. l'envoya Ambassadeur en Angleterre pour le divorce de Henry VIII. qu'il favorisa de tout son pouvoir, aussi-bien que son frére Guillaume. Il porta le Roy à établir des Professeurs Royaux pour les langues. Brantôme dit qu'il *fut un des plus sçavans, éloquens, sages & avisez de son temps*; qu'il *étoit pour tout & un des plus grands personnages en tout & de lettres & d'armes qui fût.* En effet quoique Evêque, il étoit aussi capable d'agir que de parler.

Jean du Bellay fut nommé Evêque de Paris l'an 1532. & Cardinal trois ans après. Mais il est fâcheux qu'il ait depuis accepté les Eglises de Limoges, de Bordeaux & du Mans. Il y a bien d'autres choses en sa conduite qu'on ne peut pas excuser. Ce qui n'a pas empêché qu'il n'ait été loüé de tous les sçavans de son temps.

Ce Prélat a écrit beaucoup de harangues & de lettres en latin & en françois. Il fit un beau discours à Marseille en présence du Pape Clement VII. Il fit imprimer la harangue qu'il avoit

préparée pour la Diete de l'Empire, assemblée à Spire l'an 1544.

François de la Croix du Maine assûre qu'il avoit plusieurs lettres que Jean du Bellay avoit écrites à son frére Guillaume. M. l'Abbé le Grand en a publié environ 55. dans l'Histoire du divorce de Henri VIII. Il s'en trouve encore un assez grand nombre dans les Mémoires de Guillaume Ribier. La plûpart sont adressées au Connestable de Montmorency.

Jean du Bellay publia trois livres de Poësies latines capables de faire honneur à un Poëte de profession. Ses Vers ont été loüez par M. de Thou, aussi-bien que par Scevole de Sainte-Marthe. Celui-ci dit qu'on y voit des marques de son esprit & de sa science, aussi-bien que de la grandeur d'ame qu'il faisoit paroître en toutes ses actions.

Après la mort de François I. le Cardinal du Bellay ne se voyant plus dans la même considération auprès du Roy Henry II. se retira à Rome, où il fut Doyen des Cardinaux, & y mourut au mois de Février l'an 1560. âgé de 68. ans. Sa vie a été écrite par Loüis Trinquant de Loudun, mais elle n'a pas été imprimée.

Je ne dois pas oublier que le Cardinal du Bellay travailla à procurer la réforme des Abbayes de Lerins & de S. Honorat de Tarascon : ce qui lui a merité les loüanges de Denys Faucher, qui lui a écrit sept lettres & une petite piece en Vers.

GILLES TULLOÜE.

Gilles Tulloüe, Chartrain, Jurisconsulte, a écrit des Commentaires latins sur le texte françois des loix municipales, ou des Coûtumes de Chartres, qui furent imprimez à Paris *in quarto* l'an 1560.

NICOLAS ET GERARD DENISOT.

LA famille des Denisots au Perche est ancienne & illustre. Nicolas Denisot fut bien élevé & instruit avec soin dans l'étude de la langue grecque. Il composa plusieurs ouvrages Poëtiques qui ont été publiez. Il avoit beaucoup de réputation du temps de Ronsard entre les beaux esprits du siécle.

Gerard Denisot nâquit à Nogent-le-Rotrou dans le Perche, fut Docteur en medecine à Paris, & très-habile dans les langues grecque & latine.

PIERRE ALES.

PIerre Ales, c'est ainsi qu'il est nommé dans le Catalogue de M. du Pin, car il s'appelloit apparemment * Loiseau, fleurit vers l'an 1560. Il nâquit à Chartres, & il fit honneur à sa patrie par les bons ouvrages qu'il donna au Public. Il étoit Principal d'un (*) Collége de l'Université de Paris, lorsqu'il publia dans cette ville un grand Traité du double Avenement de Jesus-Christ, du dernier jugement & des signes qui le précederont, de la resurrection des morts, des peines de l'enfer, & de la gloire du Paradis. Il y joignit les loüanges de Jesus-Christ, des Prophetes & des Sybilles. Ces livres écrits en prose & en Vers latins furent imprimez chez Louis Grandin l'an 1552. & ensuite l'an 1561. puis à Lion *in quarto* l'an 1564. *De recta vivendi ratione Libri quatuor carmine conscripti* Parisiis, 1547.

Pierre Ales est encore l'Auteur de quatre livres de la ma-

* La plûpart des sçavans de ce temps-là prenoient plaisir à latiniser leurs noms.

(*) Du Collége de Montaigu.

niére

nière de bien vivre, & des devoirs de la vertu, qui parurent à Paris l'an 1561.

JEAN SABELLAT, CHANOINE de Chartres.

FRançois de la Croix du Maine parle ainsi de Jean Sabellat ou Sabelat : Il étoit Chanoine en l'Eglise de Chartres. Il a écrit une défense Apologetique contre l'accusation faite en son endroit au Chapitre de Chartres ; je ne sçai si elle est imprimée. Voilà ce qu'en dit ce Bibliothécaire qui a été trop court ; c'est pourquoy il faut tâcher d'éclaircir ce qu'il dit.

Jean Sabellat, Chanoine de Chartres étoit en réputation au milieu du XVI. siécle. Omer Talon lui adressa l'an 1550. ses Prélections dialectiques sur Porphyre. Il dit que Sabellat étoit l'homme du monde le plus studieux, & qui avoit le plus d'amour pour la vraie Philosophie ; qu'il avoit une affection particuliére pour ceux qui travailloient à l'avancement & à l'éclaircissement des sciences. Il ajoûte que dès que Sabellat eut connu Ramus, il lui rendit toute sorte de bons offices, & que lui & Ramus avoient reçû en toute occasion des preuves de sa bonté & de sa liberalité singuliére. Il marque que ce Chanoine avoit beaucoup de cœur & de générosité, avec un naturel tout-à-fait bienfaisant : de sorte qu'il s'étonnoit que la nature eût renfermé dans un si petit corps un si grand cœur, & de si grandes vertus.

Recher. de la France l. 6. c. 17.

Pour ce qui est du procès qu'il eut avec son Evêque qui étoit Loüis Guillart, voici ce qu'en dit Pasquier : „ Peu après „ que je vins au Palais, un Maître Jean Sabellat, Chanoine „ de Chartres, homme nourri aux bonnes lettres, pronon- „ çant en la celébration de sa Messe le *Paraclet*, & non le *Pa-* „ *raclit*, il en fut suspendu *à divinis* par l'Evêque, dont il en

appella comme d'abus, & pour le soûtenement de sa cause « fit un très-docte manifeste que j'eus en ma possession quelque « temps ; & depuis fut la cause accordée entr'eux par quel- « ques amis de l'Evêque, afin qu'il ne servît de risée au « peuple. »

Voilà ce que j'ai trouvé de Jean Sabellat, qu'un Auteur « moderne a confondu avec Sanrey. Il n'est pas inutile de « rapporter ses paroles, pour faire voir qu'il y a des person- « nes qui écrivent sans réfléxion. Agnus Benignus Sanrey fit « en 1643. un traité rempli d'une profonde érudition, pour « prouver que la véritable prononciation étoit *Paracletus*. On « sçait la persécution que ce Chanoine de Chartres essuya de « son Evêque, parce qu'il ne vouloit pas prononcer ce mot au « gré du Prélat. Il fut interdit, & dans l'appel qu'il en inter- « jetta, il publia un excellent manifeste. Sa réputation étoit « fort grande, & il passoit à bon droit pour un des plus sça- « vans hommes de l'Europe. »

Fragm. d'Hist. & de Litterat. p. 49.

Il est clair que cét Auteur a confondu Sanrey, Chanoine de Langres qui a vêcu dans le XVII. siécle avec Sabellat, Chanoine de Chartres qui vivoit dans le XVI.

MATHURIN CORDIER.

JE ne sçai en quelle partie du Perche Mathurin Cordier est venu au monde. C'étoit un celébre Grammairien qui enseigna long-temps son Art à Paris dans le Collége de la Marche. On compte entre ses disciples l'hérésiarque Calvin. Du Boulay écrit qu'il alla à Genéve où il enseigna, & qu'il y mourut l'an 1564. âgé de 85. ans. Il ajoûte que les hérétiques ne le comptent pas néanmoins parmi leurs sectateurs, quoiqu'ils l'appellent un homme d'une probité & d'une érudition réconnuë.

François de la Croix du Maine semble n'avoir pas sçû ces particularitez, puisqu'il n'en dit rien ; mais les écrits qu'il attribuë à Cordier peuvent donner lieu de croire qu'elles sont bien fondées.

Il a écrit en françois le Miroir de la jeunesse pour Pierre & Jean Moynes, Fréres; imprimé à Poitiers l'an 1559. & à Paris l'année suivante, sous le titre de Civilité puerile.

Cordier a composé en Vers françois plusieurs rémontrances & exhortations au Roy, & aux Etats de son Royaume; &c. qui furent imprimées l'an 1561. à G. c'est-à-dire, à Genéve.

Il est l'Auteur du livre latin intitulé les Colloques de Mathurin Cordier, dont on se sert encore dans les basses Classes.

Les distiques attribuez à Caton avec l'interprétation latine & françoise, qu'il fit imprimer l'an 1533. par Robert Etienne, lorsqu'il enseignoit à Nevers.

Sententiæ proverbiales Gallico-Latinæ, authore Mathurino Corderio auctæ & recognitæ 1560.

Un Avertissement aux Ecoliers pour éviter la corruption des mœurs, en latin.

La Croix du Maine ajoûte, que Cordier étoit encore vivant sous Charles IX. & qu'il étoit âgé d'environ 80. ans.

VINCENT DE LA LOUPE,

Lat. *Lupanus.*

VIncent de la Loupe, Chartrain, s'est acquis une grande réputation dans le XVI. siécle. Il a écrit premiérement en latin, & il a traduit ensuite lui-même en françois trois livres fort beaux & fort doctes, des Dignitez, Magistrats, & Offices du Royaume de France, qui furent imprimez à Paris par Guillaume le Noir l'an 1564. & plusieurs autres fois depuis, cét ouvrage ayant été très-bien reçû de tous les hommes curieux pour les belles recherches qu'il contient.

Vincent de la Loupe ayant acquis une très-grande connoissance des Antiquitez & de l'histoire Romaine, entreprit d'éclaircir ce qui s'est passé sous les Empereurs. Ainsi il publia à Paris l'an 1558. des Annotations sur les Annales

de Corneille Tacite, qui furent imprimées *in* 8°. chez Robert Estienne, & réimprimées dans la même ville l'an 1608. avec le texte de l'Historien, & les notes de plusieurs autres Sçavans.

Deux ans après, c'est-à-dire, l'an 1560. Il fit imprimer à Paris *in* 80. ses Annotations sur les Auteurs de l'histoire Auguste, à quoi il ajoûta un livre où il a ramassé ce qu'ils ont omis. Ces deux ouvrages sont écrits en latin.

NICOLAS GOULET.

Nicolas Goulet, natif de Nogent-le-Rotrou, homme sçavant dans les belles lettres, & fort habile dans la Jurisprudence françoise, fut long-temps Procureur Fiscal dans la ville de sa naissance : & enfin pour reconnoître son mérite il fut pourvû de la charge de Procureur du Roy à Chartres, où il mourut pendant les guerres civiles. Gilles Bry a fait imprimer une Epigramme en Vers latins que Goulet composa à l'occasion de la réduction des Coûtumes du Perche, qui fut faite à Nogent l'an 1558.

JEAN BOULAISE.

Jean Boulaise ou Bouleze, Prêtre, Professeur de la langue Hébraïque, & pauvre du Collége de Montaigu à Paris, nâquit dans la Paroisse d'Aroul au Perche-Goüet dans le Diocèse de Chartres, selon la Croix du Maine qui l'a pu connoître. Du Boulay dit aussi qu'il est appellé Chartrain dans les fastes des Recteurs de l'Université. C'est ce qui me fait soupçonner que cét Auteur s'est broüillé, lorsqu'il écrit que Boulaise s'est appellé Prêtre & citoyen de Laon : car cela ne paroît pas vrai-semblable.

Jean Bouleze disputa la Charge de Principal du Collége

de Montaigu contre Jean Margot, Bachelier en Théologie. Il étoit allé à Rome, lorsqu'il fut élû le premier, étant absent le 20. jour du mois d'Août l'an 1571. & Margot trois jours plus tard. Après un long procès Bouleze l'emporta l'an 1578. & au bout de deux ans il y renonça. On croit que la raison qu'il eut d'abandonner cette place, fut que n'étant pas content des Regens riches, qui avoient favorisé Margot, il voulut les priver de la regence, & les chasser du Collége, & qu'il en chassa même quelques-uns, disant que le Collége de Montaigu étoit le Collége des pauvres. Cela produisit un procès de consequence. Bouleze fut cité au Tribunal de l'Université pour ce sujet, & n'ayant pas voulu obéïr, il fut condamné comme contumace, & excommunié l'an 1579. Bouleze en appella au Parlement, soûtenant que les choses avoient été reglées par son autorité. Il eut même recours au Roy dont il obtint des lettres pour lever les censures. Le Roy l'appelle dans ces lettres, *nôtre amé & feal Jean Bouleze, Prêtre, pauvre perpetuel & pére des pauvres, & Principal du Collége de Montaigu.* On ne voit pas comment cette affaire fut terminée.

Jean Bouléze a écrit l'Histoire du grand miracle arrivé à Laon en l'année 1566. touchant la sainte Hostie ou Sacrement de l'Autel, en la personne d'une femme possedée de l'esprit malin. Il semble que ce livre est intitulé, la Victoire du Corps de Jesus-Christ, remportée sur Beelzebub l'an 1566. Il fut imprimé à Paris chez Nicolas Chesneau. Bouleze mit à la tête une lettre adressée au Pape Gregoire XIII. où il attribuë l'origine de la societé des Jésuites à son Collége de Montaigu qu'il releve extrêmement.

C'est dans ce Collége qu'il enseigna publiquement la langue Hébraïque. Il semble qu'il avoit enseigné auparavant dans le Collége des Lombards, d'où il fut appellé dans celui de Montaigu. Bouleze fit imprimer à Paris l'an 1576. l'Abregé de la langue sainte en latin *in folio*, qu'il dédia à Augustin de Thou, à Jean de la Guesle, & à Barnabé Brisson, ausquels il parle en ces termes dans son Epître dédicatoire : *delivrez, défendez, aimez le Prêtre Bouleze vôtre pauvre perpetuel, à qui, contre les statuts du Collége, & les Arrêts du*

Parlement, on refuse le peu qui lui est necessaire pour sa vie, son entretien & ses études, dont il joüissoit avant qu'on l'envoyât à Rome pour avoir soin des biens & de l'Eglise de Dieu.

L'année précedente 1575. Bouleze publia l'Alphabet hébraïque *in folio* à Paris, & un autre volume *in octavo*, de la difference signification des mots pour les sens mystiques de l'Ecriture. Enfin il a composé un Commentaire sur les septante semaines de Daniel.

JACQUES DE LA TAILLE.

JAcques de la Taille Gentilhomme, natif de Bondaroy au Païs de Beausse, frére puîné de Jean de la Taille, mourut de peste à Paris l'an 1562. âgé de vingt ans.

Il a composé plusieurs Tragédies & Comédies françoises dans les années 17. & 18. de son âge, sçavoir Saül, Alexandre, Darius, Athamante, Progné, & Niobé. Il a écrit aussi un traité de la maniére de faire des Vers en françois, comme en grec & en latin. Ses ouvrages furent imprimez à Paris chez Frederic Morel l'an 1573. par les soins de Jean de la Taille son frére.

La Croix du Maine a remarqué que Jacques de la Taille a laissé des marques de son aversion pour les Normands & les Manceaux : car il loüe Dieu dans ses œuvres, entr'autres choses, de ne l'avoir pas fait naître dans le Maine ou en Normandie, mais en Beausse.

Je remarquerai aussi que Jacques de la Taille a (*a*) échapé à la diligence de M. Baillet, qui a fait un Traité historique des enfans devenus celébres par leurs études ou par leurs écrits, où il a rapporté ceux qui ont écrit avant l'âge de vingt ans.

(*a*) Il est plus à propos de dire que M. Baillet n'a pas voulu rapporter tous ceux qui lui étoient connus.

PIERRE SOREL.

PIerre Sorel, Chartrain, Poëte François, s'est fait connoître par plusieurs ouvrages. Il a traduit en Vers françois quelques livres de l'Iliade d'Homére, qui n'ont pas été imprimez. Ses Poësies furent publiez à Paris chez Gabriël Buon l'an 1566. *in quarto.* Il a traduit de latin en françois la complainte sur la mort de Messire Anne de Montmorency, Connestable de France, imprimée à Paris chez Rouville l'an 1568. avec plusieurs Sonnets & Elegies. Sorel mourut à Chartres, ville de sa naissance, l'an 1568. ou environ.

MILES D'ILLIERS.

ON trouve à la tête du discours de Guillaume Houvet, dont je viens de parler, dix-huit Vers Elegiaques, à sa loüange, faits par Miles ou Milon d'Illiers, Chanoine de Chartres, & Prevôt d'Ingrey, adressez à la jeunesse de France, qui aimoit & étudioit l'éloquence. Miles fait un grand éloge de Houvet ; & il croyoit que par le moyen de ce Professeur Grammairien, le Païs Chartrain alloit surmonter la gloire de Smyrne qui a produit Homére, & que toute la France même étoit en état de recevoir de Chartres toute la science & la politesse qu'elle tiroit autrefois des Druydes. Cela prouve qu'on se contentoit encore de peu en ce temps-là.

La Gaule Chrétienne fait mention de Miles d'Illiers qui fut fait Doyen de l'Eglise de Chartres le 20. de Fevrier 1508. puis Chambrier de Coulombs, ensuite Abbé de ce Monastére, & enfin Evêque de Luçon, qui retint le Doyenné jusqu'à sa mort arrivée l'an 1568.

Dans le catalogue des Evêques de Luçon elle dit que Miles d'Illiers étoit fils de Loüis, & neveu de René d'Illiers, Evêque de Chartres, qu'il permuta son Abbaye l'an 1552. pour l'Evêché de Luçon, & qu'il mourut l'an 1587. Il y a sans doute plus d'une faute dans ces dates. De plus, il est probable que le Prevôt d'Ingrey est différent de ce Doyen de Chartres, Evéque de Luçon.

Il faut dire que Miles ne sçavoit pas le nom latin d'Illiers, lieu qui est nommé dans les anciens monumens *Islera*, ou *Islaris*, ou *Isleris*; car il s'appelle *Dillerius*, (a) ce qui n'est pas correct.

(a) Dans un livre imprimé à Paris en 1581. on trouve que les Réligieux de Vendôme produisirent plusieurs preuves de leurs exemptions. *Item Actum unum per quem Milo* D.llierch, *Episcopus Carnotensis declarat*, &c.

LOUIS CARPENTIER, DOCTEUR en Théologie, Chanoine de Chartres.

LOüis Carpentier ou Charpentier est, ce me semble, le premier qui a recherché la suite des Evêques de Chartres, dont il dressa le catalogue, & l'envoya à Antoine de Mouchi ou Demochares, qui l'a inseré dans son Traité du divin sacrifice de la Messe, imprimé à Paris l'an 1562. Comme Carpentier étoit Chanoine de l'Eglise de Chartres, on avoit lieu d'attendre de lui quelque chose d'exact. Mais il faut avoüer que son travail est fort imparfait. Ce qu'on peut dire pour l'excuser, est que Charles de Villiers, Claude Robert, Jacques Sever, & Messieurs de Sainte-Marthe n'ont rien donné de meilleur dans la suite.

GUI

GUI DE MOLINS DE ROCHEFORT, Medecin.

GUi de Molins de Rochefort, Gentil-homme Blesois, a été loüé par M. le Président de Thou, qui en a fait mention dans sa vie. Il apporta en naissant une grande inclination pour la medecine. C'est pourquoy il ne se contenta pas de passer par tous les degrez de cette science, il voulut encore en faire l'exercice dans la seule vûë de servir ses amis & les pauvres. Sa science, & son désinteressement m'ont porté à lui donner un titre dans cette Bibliothéque.

PIERRE HAMON.

PIerre Hamon natif de Blois, étoit le plus rénommé de France, & même de toute l'Europe pour la perfection qu'il avoit d'écrire en toutes sortes de lettres. Je me sers des termes de la Croix du Maine, qui ajoûte que Hamon étoit Secretaire de la Chambre du Roy. Papire Masson nous apprend qu'il apprit à écrire au Roi Charles IX. Il publia plusieurs Alphabets, ou livres d'exemples reduits dans l'ordre de l'Alphabet, qui furent gravez en taille douce, & imprimez à Paris chez Lucas Breyer, l'an 1567.

Il fit la description des Gaules en douze cartes, écrites de sa main sur du velin qu'il présenta au Cardinal Charles de Lorraine. Elles n'avoient pas été imprimées lorsque la Croix du Maine écrivoit sa Bibliothéque, qui parut l'an 1584.

Hamon ayant une si grande facilité d'imiter toutes sortes d'écritures, forma un dessein fort utile au Public, qui fut de publier des modéles de toutes les écritures anciennes & modernes. Pour l'executer il obtint du Roy des lettres & le pouvoir d'emprunter des livres de la Bibliothéque Royale de Fontaine-bleau, & de consulter les Archives des Ab-

bayes de S. Denys, & de S. Germain des Prez. C'est ce que fit Hamon pendant les années 1566. & 1567. ayant formé quelques modéles très-parfaitement. Mais il laissa cét ouvrage imparfait, on ne sçait pourquoy; car il ne forma qu'un petit nombre d'Alphabets & de modéles, qui ne furent pas même gravez : ensorte que son travail seroit demeuré inconnu, si le Pére Mabillon n'en avoit fait graver quelques-uns dans sa Diplomatique.

Hamon abusa de ce beau talent qu'il avoit d'imiter toutes sortes de caractéres. Il fit quelques fausses pieces qui furent cause de sa perte. Son procès lui fut fait; & il fut condamné comme faussaire à être pendu : ce qui fut executé à Paris en la place de S. Jean en Gréve, l'an 1569. le lundy septiéme jour de Mars.

MICHEL ROTE'.

Michel Roté, Clerc-d'Office de Madame Renée de France, Duchesse de Ferrare & de Chartres, étoit natif de Blois. Il a fait plusieurs traductions, si nous en voulons croire Bernier. La Croix du Maine nous apprend qu'il a traduit de latin en langue françoise l'Apologie de Marius Equicola, Gentil-homme Italien, faite contre les ennemis & médisans de la nation Françoise. Cette version fut imprimée à Paris par Jean Bonfons l'an 1550.

PIERRE DORE' DOMINICAIN,

Lat. *Deauratus.*

Pierre Doré, Dominicain, étoit du Convent de Blois de la Congrégation Gallicane. Il fut Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. C'étoit un homme fort sçavant, qui gouverna plusieurs années l'étude de Théologie de son

Ordre à Paris avec beaucoup de réputation & de fruit. Je crois qu'il étoit Predicateur d'Antoinette de Bourbon, Duchesse de Guise; car dans l'Epître dédicatoire au Roy Henri II. qui est à la tête de son livre de *l'Arche de l'alliance nouvelle* imprimé l'an 1556. il l'appelle, *Ma très-honorée & illustre Dame Madame la Duchesse de Guise.* Il prêcha fort longtemps la parole de Dieu avec grande édification. Il semble que Doré quitta son Ordre pour un temps; car il accepta le Prieuré du Val-des-Choux, qui est chef d'un petit Ordre sous la régle de S. Benoît, & le gouverna avec loüange & pieté. Mais il y renonça, & retourna à Paris chez les Fréres de son Ordre, où il mourut en paix.

Le Pére Pierre Doré se rendit fort celébre en France par ses prédications & ses écrits de pieté. Il joignoit une grande probité & beaucoup de sagesse à une éloquence qui n'étoit pas commune. Possevin assûre qu'il n'avoit presque rien lû en françois, qui le touchât autant que les écrits de Doré. C'est lui qui composa l'an 1546. l'Office du sacré mariage de la bien-heureuse Vierge avec S. Joseph, & qui pria Paul III. de l'approuver, & de permettre qu'on celébrât cette fête en France. Il florissoit l'an 1550. mais il paroît qu'il a vêcu jusqu'à l'an 1570.

Il faut remarquer qu'on ne connoît pas certainement le lieu de sa naissance, les uns le faisant François, & les autres Flamand. Ainsi j'ai cru pouvoir le placer par rapport au lieu où il a fait sa profession réligieuse. Dans son livre intitulé : *Paradoxes contre les héresies*, dedié au Cardinal François de Tournon en 1543. il dit à ce Prélat, *vôtre très-pieuse mére a été enterrée dans nôtre Monastére de Blois.*

Doré a écrit plusieurs livres en françois : sur le Pseaume *Eructavit*, deux livres des bienfaits de Dieu.

Le Collége de la sagesse.

La conservation de la grace.

Le Testament de l'amour.

L'Arche d'alliance.

Les Pensées célestes.

Les lampes ou les chandeliers de la foy divine, & un grand nombre d'autres livres de pieté, outre quelques-uns

de controverse, comme l'Anti-Calvin, & les Paradoxes contre les héresies.

On voit à la tête du livre des Paradoxes quelques Vers latins à la loüange de l'Auteur & de son livre, composez par Jean Billard, Prêtre de Blois, & d'autres par Jacques Landés. On trouve aussi des Vers latins de Jean Billard dans le livre de l'Arche de l'alliance nouvelle : ce qui donne lieu de croire que ces livres ont été composez à Blois, que l'Auteur y demeuroit & y étoit connu, quoiqu'il les ait fait imprimer à Paris.

ADRIEN DE GUESDOU.

ADrien de Guesdou, selon la Croix du Maine, ou de Gadou, selon du Verdier de Vauprivas, Seigneur du Saussay, étoit un Gentil-homme Chartrain, né dans le Païs de Thimerais. Le premier de ces Auteurs dit que du Guesdou publia l'an 1570. quelques Poëmes françois de sa façon. L'autre nous apprend plus en détail ce que c'est que les Poëmes de du Guesdou. Voici ses paroles : « Il a écrit en » Vers françois, *Les Païsages*, contenant dix-neuf Odes, dont » la septiéme est un Dialogue d'un Papillon & de l'Auteur. » 2. *La Marguerite*, autrement la jeunesse du Poëte, conte- » nant dix-neuf Sonnets avec quelques autres Sonnets compo- » sez à Rome, car il fit ce voyage. Tout cela fut imprimé à » Paris *in quarto*, l'an 1574. »

LOUIS DE VILLEREAU.

LOuis de Villereau Gentil-homme Chartrain, a traduit en grec le Cathéchisme, ou Sommaire de la doctrine chrétienne, écrit en latin & en françois par Maître Charles du Moulin, l'an 1562.

Du Moulin étoit à Villereau lorsqu'il composa ce petit

Cathéchisme, qui fut dans le même temps traduit en grec par Loüis de Villereau, fils aîné du Seigneur de ce lieu.

JACQUES DE LAUNAY.

LE Poëme de l'immaculée Conception de la sainte Vierge fut donné au Public & imprimé à Troyes par les soins de Jacques de Launay Vendômois, qui le dédia à Odard Hennequin, Evêque de Senlis. Outre l'Epître dédicatoire, il fit quelques Vers à la loüange de ce Prélat qui se lisent à la tête de l'ouvrage.

Jacques étoit Chanoine de S. Urbain de Troyes, Docteur en medecine; passoit pour un homme fort habile dans son art, & fort sçavant dans les belles lettres. L'année de l'impression de ce Poëme n'est pas marquée; & les caractéres sont gothiques.

On trouve un recueil d'Epitaphes dans les deux langues à la loüange de Loüise de Savoye, mére du Roy François I. faits par plusieurs Auteurs celébres. Il fut imprimé l'an 1531. Il y en a un composé par *Alnetus*, qui est, si je ne me trompe, le Medecin dont je parle ici.

LOUIS PELLÉ, JURISCONSULTE.

LOüis Pellé, Chartrain, florissoit sous les Rois Charles IX. & Henry III. Il étudia particuliérement la Jurisprudence. Il s'est fait connoître par un Traité, où il refute ceux qui ont assûré que le Droit civil ne doit point être mis au rang des arts ou des sciences; & il répond en particulier à huit argumens que l'on avoit apporté pour prouver cette proposition.

JEAN PILLEU.

JEan Pilleu, natif de Chartres, florissoit à Paris l'an 1570. par la connoissance qu'il avoit acquis de la Musique, des Mathématiques & de l'Astrologie. Il est l'Auteur d'un Almanach composé & calculé sur tous les Climats de France, d'Espagne, de Romanie & d'Allemagne, &c. pour l'an 1571. Pilleu le fit imprimer à Paris, chez Buffet l'année précedente.

CHARLES GUILLART EVÊQUE de Chartres.

CHarles Guillart est le CIII. des Evêques de Chartres connus. Il succéda l'an 1558. à son Oncle Loüis Guillart qui étoit passé à l'Eglise de Châlon sur Saone. Quelques-uns marquent la translation de Loüis, & le commencement de l'Episcopat de Charles cinq ans plûtôt.

Charles Guillart étoit fils d'André, Seigneur d'Espicheliére, Conseiller d'Etat, & de Marie de la Croix. La Ville de Chartres fut assiegée l'an 1568. par les Calvinistes, pendant qu'il en étoit Evêque; & ce qui étoit plus fâcheux, il fut violemment soupçonné de suivre ces hérétiques. Il fut même cité à Rome pour rendre raison de sa foy, avec quelques autres Evêques de France; mais il n'y alla pas, & il mourut en paix l'an 1572.

Possevin qui en fait mention, ne dit rien contre la réputation de cét Evêque.

Les deux Bibliothécaires François, la Croix du Maine & du Verdier nous apprennent que Charles Guillart a écrit en françois un Traité familier des principes de nôtre foy, pour servir de Catéchisme au Diocèse de Chartres, qui fut imprimé *in* 8°. par Jacques du Puis l'an 1565.

JACQUES AUBERT, MEDECIN.

JAcques Aubert Medecin, Vandômois, a écrit un Livre *des natures & complexions des hommes, & d'une chacune partie d'iceux, & aussi des signes par lesquels on peut discerner la diversité d'icelles.* C'est ainsi que la Croix du Maine a rapporté le titre de cét ouvrage qui fut imprimé d'abord à Lausanne *in* 8°. l'an 1571. puis à Paris, chez la veuve de Pierre du Pré, l'année suivante.

JACQUES PREVOSTEAU.

JAcques Prevosteau, Chartrain, premier Régent au Collége de Montaigu à Paris, étoit Poëte grec, latin & françois, Philosophe & Orateur.

Il a écrit un Hymne triomphal sur l'entrée du Roi Charles IX. & de la Reine son épouse dans la Ville de Paris le sixiéme de Mars l'an 1571. Cette piece fut aussi-tôt imprimée dans la même Ville, chez Niverd. Prevosteau a composé plusieurs livres en latin. Il mourut à Paris l'an 1572. ou environ, âgé de 28. à 30. ans.

ABEL MATTHIEU, JURISCONSULTE.

ABel Matthieu, natif de Chartres, Jurisconsulte, Disciple d'André Alciat, s'est rendu celebre dans le XVI. siecle. Il étoit Seigneur des Moistardiéres ; & cette qualité a été cause que du Verdier de Vauprivas l'a partagé en deux Auteurs différens.

Voici ce que la Croix du Maine nous a appris des ouvrages

de Matthieu. Il a écrit le premier & le second devis de la langue françoise, imprimez à Paris l'an 1559. de caractéres françois, chez Richard Breton, & depuis chez Jean de Bordeaux, l'an 1572.

Devis & propos touchant la Police & les Etats, imprimé à Paris l'an 1572. chez les mêmes. Il florissoit sous Henry II. & Charles IX.

Cela est un peu obscur, c'est pourquoi je rapporterai ce qu'en dit du Verdier: Abel Matthieu a écrit devis de la langue françoise à Jeanne d'Albret Reine de Navarre, à Paris 1559. *in* 8°.

Second devis & principal propos de la langue françoise 1560.

L'Ouvrage de Denys d'Alexandrie de la situation du monde, avec les Commentaires d'Eustache, Archevêque de Thessalonique, traduits par Abel Matthieu Jurisconsulte, à Paris, chez Poncet le Preux 1556. *in* 4°. & à la page 99. je trouve encore ceci : A M. S^r. des Moistardieres a écrit devis de la langue françoise, avec un autre devis & propos touchant la Police & les Etats, où est contenu (outre les Sentences & Histoires) un bref extrait du grec de Dion Chrysostôme, de la comparaison entre la royauté & la tyrannie, à Paris chez la veuve Richard Breton 1572. *in* 8°.

Pour ce qui est de Denys le Peregete, Matthieu a traduit en Vers latins la Description du Monde de cét ancien Géographe. Il traduisit aussi en latin le Commentaire d'Eustache de Thessalonique sur Denys, & fit imprimer l'un & l'autre à Paris l'an 1556. Il dédia cét ouvrage à Charles, Cardinal de Lorraine.

JEAN DE MANREGARD.

JEan de Manregard, Greffier des Prevostez & sous-Baillie de Poissy, a publié un Livre intitulé : la Conquête de la Toison d'Or, par le Prince de Thessalie, le tout figuré en taille douce par René Boivin Angevin, avec l'explication des

des Figures, par Jacques Gohorry Parisien. Ce livre fut imprimé à Paris l'an 1563. *in folio.*

LOUIS DE MAYNE, JURISCONSULTE.

LOüis de Mayne, de Dreux, Jurisconsulte, a composé un traité de l'Homicide & du Crime, qui fut imprimé à Paris l'an 1569. chez Gervais Mallot *in* 8°.

JEAN DE LA TAILLE.

JEan de la Taille Ecuyer, natif de Bondaroy en Beausse, frére aîné de Jacques de la Taille, dont j'ai fait mention, donna au Public les ouvrages de son frére, en quoi il est digne de louange; & il en composa lui-même plusieurs. Il composa à l'imitation de Catan de Genes une Géomance pour sçavoir les choses passées, presentes & à venir, avec le blason des pierres précieuses, contenant leurs vertus & proprietez. Tout cela fut imprimé ensemble à Paris chez Lucas Breyer, l'an 1574.

Le Prince nécessaire, qui est un Poëme françois contenant trois chants.

Rémontrance pour le Roi à tous ses sujets qui ont pris les armes contre Sa Majesté. Elle est en Vers françois. Elle fut imprimée à Paris chez Frederic Morel, l'an 1568.

Les œuvres poëtiques de Jean de la Taille imprimées par le même Morel sont, Saül le furieux, qui est une Tragédie prise de la Bible.

La famine, ou les Gabaonites, autre Tragédie dont le sujet est encore tiré de la Bible.

La mort de Pâris, Alexandre & d'Oënonne.

Le Courtisan retiré.

Le Combat de la Fortune & de la Pauvreté.

Les Corrivaux, & le Necromancien, qui sont des Comédies tirées d'Arioste. Des Poëmes, Hymnes, Elegies, Cartels, Epitaphes, Chansons, Sonnets, Anagrammes, & autres Poësies françoises.

Jean de la Taille fleurissoit l'an 1574.

JOACHIM DES PORTES.

JOachim des Portes, Chartrain, frére de Philippe, donc nous parlerons dans la suite, a écrit en françois un discours sommaire du Regne de Charles IX. de sa mort, & de ses derniéres paroles. Ce livre fut imprimé à Paris, par Jean de Lastre l'an 1574. Joachim vivoit en ce temps-là à Paris.

DOM GERVAIS DEGRIN, BENEDICTIN.

GErvais Degrin, Réligieux Benedictin de Tiron, a composé un Livre intitulé, les Armes du Chevalier chrétien, & le vrai refuge de tout bon catholique. Il fut imprimé à Paris l'an 1575. *in* 8o.

MARIN LE FEBVRE.

MArin le Febvre, Chirurgien demeurant à Illiers en Beausse l'an 1577. s'est fait connoître au public, en lui donnant un ouvrage utile; car il a traduit de latin en françois un petit traité, écrit en forme de dialogue, contenant les merveilleux effets de deux admirables Fontaines situées en la Forêt d'Ardenne, & le moyen d'en user pour plusieurs

maladies. Ce livre fut imprimé à Paris en 1577.

RENE'E DE FRANCE, DUCHESSE de Ferrare & de Chartres.

RENée, fille de Loüis XII. & d'Anne de Bretagne, nâquit à Blois le 25. d'Octobre l'an 1509. Cette Princesse avoit beaucoup d'esprit & de merite ; mais son amour pour les sciences lui fut funeste. Le Roi François I. la maria à Hercule d'Est II. de ce nom, Duc de Ferrare & de Modéne, de qui elle eut deux enfans mâles & trois filles. Renée ne se contenta pas d'être sçavante dans l'Histoire, les Langues, les Mathématiques, & même dans l'Astrologie en laquelle elle s'étoit fait instruire par Luc Gauric. Elle voulut encore pénétrer dans les questions les plus difficiles de la Théologie, qui l'engagerent insensiblement dans les nouvelles herésies qui agitoient pour lors l'Eglise ; car Calvin étant passé en Italie sous un faux nom, & étant venu à Ferrare disposa facilement l'esprit de cette Princesse à suivre ses dangereuses maximes. Puis Marot qui lui servit de Secrétaire, après s'être retiré dans sa Cour, la confirma dans ses erreurs par les loüanges qu'il lui donna. On croit aussi qu'Olympia Morata qu'elle avoit mise auprès de la Princesse Anne sa fille, contribua beaucoup à corrompre sa foi.

Dès que Renée se fut abandonnée à l'herésie, Dieu abandonna sa maison à l'esprit de discorde : ensorte que le Duc son mari & elle, ne pûrent plus vivre en paix. Après la mort de ce Prince elle revint en France, & mourut à Montargis l'an 1575. On conserve une lettre de Renée adressée à Calvin, dans laquelle elle rend compte à cét herésiarque de sa créance & de sa conduite. Elle fut écrite à Montargis le 21. de Mars l'an 1563. Le P. Hilarion de Coste en a donné un fragment dans ses éloges des Dames Illustres, & Bernier nous assûre qu'il l'avoit vûë.

Je trouve dans les Mémoires d'Etat de Guillaume Ribier, quelques lettres de Renée. La premiere, au Roy François I. auquel elle recommande M. de Pons son cousin. 2. Elle en écrivit aussi une au Connétable de Montmorenci sur le même sujet. La troisiéme est adressée au Roi Henri II. sur les mécontemens qu'elle recevoit du Duc son mari, qui lui avoit ôté ses serviteurs & domestiques François, & même l'administration de son bien.

Anne d'Est ne suivit pas sa mére dans son égarement; car elle vêcut & mourut dans la Religion de ses ancêtres.

GILLES DES CHAMPS.

GIlles des Champs nâquit à Blois au commencement du XVI. siécle, d'une famille ancienne. Sa premiére profession fut celle de la Médecine dans laquelle il étoit habile. Il sçavoit les Langues & la Philosophie; & il étoit homme d'étude & d'application. Mais après avoir exercé cét Art durant quelque temps, il se consacra à l'état ecclésiastique: Il prit les Ordres sacrez; & il accepta une Prébende dans l'Eglise cathédrale de Senlis.

Des Champs voulant être utile au public, entreprit de travailler en faveur de la jeunesse, qu'il appelle le Seminaire de la République. Pendant que les guerres allumées par les herétiques mettoient le desordre par toute la France, il fit un choix des plus beaux endrotis de Terence, qu'il rendit en aussi bon françois que le temps le pouvoit permettre. Et afin que rien n'y manquât de ce qui pouvoit être utile à la jeunesse, il y ajoûta la quantité qu'il appelle l'ame de la diction.

Mais ce qui est encore plus considérable, des Champs retrancha tout ce qui pouvoit corrompre l'esprit des enfans par des impressions peu honnêtes: de sorte qu'on peut dire de son style qu'il étoit pur & chaste en toutes maniéres, comme ses amis le marquerent par des Vers qui sont à la tête de son recueil.

Des Champs ajoûta encore des remarques grecques & latines à cét ouvrage, qu'il composa pour l'utilité de la jeunesse, & qu'il dédia à Pierre de la Roüille, nommé Evêque de Montpellier. Il mourut l'an 1575. & fut enterré dans l'Eglise dont il étoit Chanoine. Il avoit donné par son testament sa Bibliothéque au Chapitre de Senlis.

REMY BELLEAU.

REmy Belleau, homme docte dans les langues grecque & latine, & sur tout excellent Poëte François, a fait honneur à sa patrie. Il vint au monde dans la ville de Nogent-le-Rotrou au Perche, & fut Précepteur de Charles de Lorraine, Marquis d'Elbœuf. Belleau faisoit fort bien des Vers latins ; mais il s'appliqua particliérement à la Poësie françoise : & il y réüssit si bien, que plusieurs sçavans lui ont donné le second rang après Ronsard. D'autres prétendent qu'il ne put parvenir qu'au troisiéme rang ; & ils mettent Joachim du Bellay avant lui. Mais c'est toûjours beaucoup d'honneur à Remy Belleau de tenir la troisiéme place dans la fameuse Pleïade françoise. Il s'appliqua particuliérement à bien choisir ses mots & ses expressions ; il employa des termes si élegans & si heureux ; il cacha son art avec tant d'adresse, qu'il ne paroissoit rien que de naturel : ensorte que Ronsard avoit accoûtumé de l'appeller le Peintre de la nature. Après avoir composé ses Bergeries ou Bucoliques, & son livre des pierres précieuses avec une politesse digne du beau sujet qu'il traitoit, & qu'il se fut ainsi bâti un tombeau magnifique de ces riches materiaux, comme Ronsard l'a dit avec beaucoup de grace, il mourut l'an 1577. étant à peine entré en sa cinquantiéme année. Il fut enterré dans l'Eglise des Augustins à Paris, où ses amis le porterent sur leurs épaules.

On reconnoît que Remi Belleau a été un habile Poëte, que son style est fleuri, doux & aisé, qu'il polissoit son discours avec beaucoup d'exactitude, mais qui lui étoit natu-

relle ; & qu'il a eu beaucoup de naïveté. On prétend que c'est dans ses Bergeries qu'il fit paroître principalement son industrie & son art à peindre les choses. La version qu'il a faite en Vers françois des Odes d'Anacreon, a été aussi estimée, parce qu'il étoit en réputation de sçavoir assez bien le grec parmi ses égaux. On dit qu'il étoit fort sobre & frugal ; & j'ai lû en quelque endroit qu'il étoit sourd. Voici ce que j'ai trouvé de ses ouvrages.

Il a doctement commenté la seconde partie des Amours de Ronsard, & ces Commentaires ont été imprimez plusieurs fois chez Buon à Paris, avec ceux de Muret.

Il a traduit fort heureusement du grec en Vers françois les odes d'Anacreon, qui furent imprimées à Paris, chez André Vechel en 1556. avec plusieurs Hymnes & autres Poësies de son invention. Tout cela fut imprimé avec diverses augmentations l'an 1574. chez Gilles.

Son ode Pastorale sur la mort de Joachim du Bellay, fut imprimée à Paris, chez Robert Etienne l'an 1560.

Larmes sur le Trépas de M. le Marquis d'Elbeuf, René de Lorraine, & de Madame Louise de Rieux son épouse, à Paris chez Buon 1567. avec le tombeau de M. de Guise.

Ses Bergeries ont été imprimées à Paris plusieurs fois, chez Gilles. C'est un ouvrage fait à l'imitation de Sannazar.

Son Traité des pierres prétieuses, intitulé *Eschanges*, est le plus estimé de ses ouvrages.

La Croix du Maine fait encore mention des églogues sacrées & de quelques autres ouvrages de Belleau, tant de sa traduction que de son invention : comme de l'Ecclésiaste de Salomon & de plusieurs autres imprimez à Paris, chez Mamert Patisson.

Belleau a fait un Poëme en style Macaronique sur la guerre des Huguenots, qui est fort estimé par ceux qui s'y entendent.

Du Verdier de Vauprivas nous assûre qu'il a écrit outre cela un Poëme intitulé, *l'Innocence prisonniére*, & un autre qu'il a nommé *la Verité fugitive*, imprimez à part, & qui ont été traduits en Vers latins, par Florent Chrétien.

Remi Belleau mourut le sixiéme de Mars. Scevole de Sainte-Marthe a fait son éloge. On publia un recueil

d'épitaphes que ses amis firent après sa mort.

Gilles Bry a fait imprimer une ode que Belleau fit à la gloire de son Pays, lorsqu'on réduisit les Coûtumes du Perche.

JEAN DE MORVILLIER, EVÊQUE d'Orleans, Garde des Sceaux.

JEan de Morvillier, nâquit à Blois l'an 1507. d'une famille considérable. Son pere Etienne de Morvillier étoit Procureur du Roy, sa mere s'appelloit Marie Gaillard. On prétend qu'elle étoit sortie d'une maison illustre. Jean fut d'abord Lieutenant Genéral de Bourges, puis Conseiller au Grand Conseil, & Maître des Requêtes. Il fut ensuite employé en plusieurs Ambassades importantes, où il fit paroître beaucoup d'adresse & de conduite. Jean de Morvillier étant entré dans l'état Ecclésiastique, le Roy le nomma à l'Evêché d'Orleans. Puis l'ayant approché de sa personne, & fait Conseiller d'Etat, ce Prince lui donna presque l'entiére administration des affaires du Royaume : & cét habile ministre se fit dans cét employ une réputation immortelle. En effet il gagna tellement l'estime & l'approbation des Rois, que pendant 35. ans il eut part à toutes les grandes affaires qui se traiterent. C'étoit un homme grave, judicieux, prudent, adroit, actif, qui joignoit à ces qualitez beaucoup d'honnêteté, de douceur & de franchise. Sa modestie parut lorsqu'il refusa la dignité de Chancelier que le Roy François II. lui offrit après la retraite du Chancelier Olivier; disant qu'il se sentoit trop foible pour porter un si pesant fardeau. Michel de l'Hôpital qui remplit quelque temps cette place, ayant été obligé de se retirer de la Cour, M. de Morvillier fut contraint d'obéïr au Roi Charles IX. qui lui commanda absolument de prendre les Sceaux, qu'il remit volontairement deux ans après entre les mains de René de Birague.

Jean de Morvillier alla au Concile de Trente, & y demeura quelque temps. Outre sa pieté & les services qu'il rendit à l'Etat, il aima les sciences, & favorisa beaucoup ceux qui les cultivoient : ce qui lui attira les loüanges des Etrangers, aussi-bien que des François. S'étant démis de son Evêché d'Orleans en faveur de son néveu Mathurin de la Saussaye, qui l'avoit long-temps gouverné en qualité de Grand Vicaire, il mourut à Tours dans une heureuse vieillesse l'an 1577. & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Blois, comme il l'avoit ordonné par son testament. Scevole de Sainte-Marthe & M. de Thou ont fait son éloge. Charles de la Saussaye néveu de l'Evêque Mathurin, & Hilarion de Coste qui lui appartenoient par alliance, ont écrit sa vie. M. le Laboureur avoit plusieurs lettres écrites de la main de Jean de Morvillier, si pleines de modestie, qu'il ne pouvoit assez admirer sa vertu dans des emplois si relevez. Cét Auteur nous assûre qu'il en avoit de quoy faire un volume. Il en a publié quelques-unes dans les mémoires de Castelnau. Il y en a aussi quelques-unes dans les Mémoires de Guillaume Ribier. On en trouve encore deux qu'il écrivit, l'une au Chancelier de l'Hôpital, & l'autre à Pinard, Sécretaire d'Etat.

M. de Morvillier composa plusieurs harangues pour nos Rois, & entr'autres celle qui fut prononcée par le Roy Henry III. aux Etats de Blois l'an 1576. Enfin l'Historien de Blois a publié l'avis qu'il donna au Roi Henry III. le second jour de Janvier 1577. lorsque ce Prince proposa de casser l'Edit de pacification & de faire la guerre aux herétiques.

JACQUES

JACQUES FOURRE', DOMINICAIN, Evêque de Châlon sur Saone.

JAcques Fourré a fait beaucoup d'honneur à sa Patrie dans le XVI. siécle. Il nâquit dans les Faux-bourgs de la ville de Chartres, à ce que dit François de la Croix du Maine ; c'est-à-dire, dans un petit village qui est auprès de Chartres, nommé Mainvillers. Il entra dans l'Ordre de S. Dominique. Le même Auteur écrit que Fourré étoit du Convent de Chartres. Il prit le bonnet de Docteur à Paris l'an 1549. & il fut fait dans la suite Provincial de son Ordre en France. Il fut Prédicateur du Roi Charles IX. & Abbé de Livri, auprès de Paris. Antoine Erlault, Evêque de Châlon sur Saone, l'ayant désigné pour son Successeur, il fut nommé par le Roi ; & le Pape Gregoire XIII. lui donna des Bulles le premier de Decembre l'an 1573. Il fut consacré à Paris l'année suivante le 18. d'Avril. Il alla dans son Diocèse en 1575. & mourut à Châlon le 22. Janvier l'an 1578. Pierre de S. Julien, Doyen de son Eglise, a fait sa vie assez amplement & son épitaphe, où il louë nôtre Evêque d'avoir été un excellent Prédicateur & un bon Prélat.

Jacques Fourré a composé une Oraison funébre qu'il prononça aux funerailles de l'Empereur Ferdinand, celébrées en l'Eglise de nôtre-Dame de Paris le 19. jour de Septembre l'an 1564. Elle fut imprimée à Paris chez Guillaume Niverd.

JEAN DE BOURGES, MEDECIN.

JEan de Bourges nâquit dans le Comté de Dreux, assez près de Chartres. Il pratiqua la Médecine à Paris. Il a traduit en nôtre langue un livre d'Hipocrates, de la nature humaine.

PIERRE GENTIL.

PIerre Gentil étoit natif de Vendôme. La Croix du Maine ne nous apprend point de quelle profession il étoit ; & il se contente de dire, que les ouvrages de Gentil n'étoient pas encore en lumiére. Mais il s'est trompé ; car Du Verdier nous assûre qu'il avoit publié à Paris l'an 1567. deux veritables discours, l'un contenant le fait entier de toute la guerre de Malthe : & l'autre déclarant au vrai les choses exploitées tant en l'Armée de l'Empereur, qu'en celle du Turc & Vaivode au Païs de Hongrie, & terres circonvoisines ; avec la figure de la forteresse & ville de Zighet, située audit païs de Hongrie, & prise par le Turc.

DOM JACQUES BOIVIN, Benedictin.

LE dernier des Réligieux de l'Abbaye de S. Laumer de Blois, qui ont laissé quelques marques de leur esprit & de leur érudition, s'appelloit frére Jacques Boivin, natif de Blois, homme sçavant dans les langues, & dans les lettres divines & humaines. Il composa un Commentaire

ſur S. Matthieu que l'on a long-temps gardé chez les Jacobins de Blois ; & il apoſtilla une petite Bible, qui eſt encore à préſent dans la Bibliothéque de S. Laumer. Il fut ſucceſſivement Réfectorier, Sous-Prieur & Prieur de cette Abbaye. Mais ayant voulu contenter ſa curioſité, il alla à Genéve pour ſçavoir en quoi conſiſtoit précisément la nouvelle Doctrine de ſon temps ; d'où il rapporta d'aſſez mauvaiſes impreſſions. Néanmoins l'hiſtoire manuſcrite de S. Laumer nous aſſûre qu'il mourut Catholique, & qu'il fut enterré dans la Chapelle de nôtre-Dame qui étoit dans ce Monaſtére.

GUILLAUME BELLIARD.

GUillaume Belliard nâquit à Blois, comme je l'apprens de Bernier. François de la Croix du Maine dit qu'il étoit Secrétaire de la Reine de Navarre l'an 1578. Il publia le premier de ſes Poëmes françois, contenant les delicieuſes Amours de Marc-Antoine & de Cleopatre. Les Triomphes d'amour & de la mort, & autres imitations d'Ovide, de Plutarque & de Loüis Arioſte. Tout cela fut imprimé à Paris par Claude Gautier l'an 1578. *in quarto.*

ALEXANDRE DIONISE, CHIRURGIEN.

ALexandre Dioniſe étoit Maître Chirurgien à Vendôme l'an 1581. Il a écrit un Traité ou Réponſe ſur la queſtion propoſée par Angaron & Martel, Chirurgiens du Roi de Navarre, &c. décidée par Laurent Joubert, Docteur en Medecine à Montpellier, imprimée à Bordeaux & à Paris chez Jean Parent l'an 1581.

JACQUES DE BILLY-PRUNAY, Abbé de S. Michel en l'Herm.

JAcques de Billy-Prunay, Abbé de S. Michel en l'Herm dans le Diocèse de Luçon, étoit de la noble famille de Prunay au païs Chartrain. Il descendoit du côté paternel des nobles maisons de Courville auprès de Chartres & de Prunay, & du côté maternel des maisons de Brichanteau & de Beauvais-Nangis, illustres dans la Brie & le Berry. Il étoit aussi allié aux maisons de Montmorency, d'Anglure & de Givry d'Estanges. Son pére né à Chartres se nommoit Loüis de Billy, & fut pourvû par François I. du Gouvernement de Guise, ville frontiére des Provinces d'Artois & de Hainault.

Jacques eut plusieurs fréres, Claude qui fut tué à la bataille de Jarnac; Loüis, Seigneur de Prunay, ayant été blessé à la défense de Poitiers, mourut de ses blessures fort regreté de M. de Guise. Il parle de deux autres de ses fréres qui furent tuez au combat de Bruye. Le cinquiéme nommé Jean de Billy prit l'habit Ecclésiastique, fut Abbé de nôtre-Dame de Chastelier & de S. Michel en l'Herm, & s'étant fait Chartreux, Jacques lui succéda dans la derniére de ces Abbayes. Je vais parler de lui & de Godefroy.

Jacques de Billy fut plus illustre par sa vertu, par la sainteté de sa vie & par son sçavoir, que par sa noblesse. Comme il sçavoit très-bien la langue grecque, il s'appliqua particuliérement à traduire & éclaircir les anciens Péres grecs, en quoi il se fit une grande réputation. Il étoit Docteur de la maison de Navarre. Il mourut à Paris dans la maison de Gilbert Genebrard, son intime ami l'an 1581. dans la quarante septiéme année de son âge. Je ne me suis pas étendu sur la vie de ce grand homme, parce qu'il nâquit dans la ville de Guise.

Quoiqu'il ait peu vêcu, il a composé toutefois un grand nombre d'ouvrages fort estimables. Il a traduit toutes les œuvres de S. Gregoire de Nazianze en latin, & ses poësies en vers ; ce qui n'étoit pas une entreprise médiocre. Trois livres des lettres de S. Isidore de Damiette, ou de Peluse, qui en contiennent plus de douze cens. Les ouvrages de S. Jean de Damas, qui étoient connus en ce temps-là : quelques ouvrages de S. Basile & de S. Jean-Chysostôme. Il a joint des scholies ou des notes à toutes ces versions.

Deux livres d'Observations sacrées ou Remarques Critiques sur plusieurs endroits des anciens Péres grecs & latins, qui furent imprimées à Paris l'an 1585. après les lettres de S. Isidore de Peluse.

L'Anthologie sacrée avec des notes, à Paris l'an 1575.

M. de Launoy a donné deux lettres latines de Jacques de Billy, écrites l'an 1563. Elles sont fort belles.

Il a écrit en françois plusieurs ouvrages de pieté, sçavoir : Recréations spirituelles, recueillies des Morales de S. Gregoire le Grand.

Consolations & Instructions salutaires, extraites de S. Augustin sur les Pseaumes.

Six livres du second avénement de JESUS-CHRIST.

Plusieurs sonnets spirituels, & Quadrains sententieux de S. Gregoire de Nazianze.

Scevole de Sainte-Marthe a fait l'éloge de Jacques de Billy. M. de Launoy a fait sa vie dans l'histoire du Collége de Navarre.

JEAN DE BILLY, CHARTREUX.

JEan de Billy étoit frére du sçavant Abbé de S. Michel en l'Herm, Jacques de Billy dont il fut prédécesseur. Il posséda encore les Abbayes de nôtre-Dame de Chastelier & la Blanche. Comme il vivoit assez selon le monde, un jour qu'il se trouva enveloppé dans un incendie causé par

le feu du Ciel, il promit à Dieu de vivre plus réguliere-ment. Delivré de ce péril comme par miracle, il se retira dans la Chartreuse de Bourg-Fontaine, où il fit Profession, & n'en sortit point que pour gouverner la Chartreuse du Mont-Dieu en qualité de Prieur.

Sa pieté étoit si connuë, que le Cardinal Charles de Bourbon demanda qu'il fût fait Prieur de la Chartreuse qu'il avoit bâtie en Normandie. Jean de Billy ne se contenta pas d'édifier & d'instruire par l'exemple de sa bonne vie, il le fit encore par ses écrits.

Il traduisit & publia en François un Traité des sectes & des herésies de son temps. L'histoire des Saints Barlaam & Josaphat. L'Enchiridion de Milice Chrétienne de Jean Lansperge. Le livre de Denys le Chartreux de la Perfection de la Charité. Celui de S. Jean Chrysostôme, que personne n'est blessé que par soy-même, & celui que le même Pére a fait de la comparaison du Roi & du Moine. Quelques ouvrages spirituels de Loüis Blosius ou de Blois. Il composa & publia aussi une Exhortation à tous les François pour pratiquer les œuvres de misericorde. J'ai lû que Jean de Billy vivoit encore l'an 1600. Mais Jean Chatard nous apprend qu'il étoit mort l'an 1585.

GODEFROY DE BILLY, ABBE' du Monastére de S. Vincent de Laon.

CEux qui ont parlé du sçavant Abbé de S. Michel en l'Herm, & de ses fréres n'ont point fait mention de celui-ci, qui mérite néanmoins une place assez honorable parmi les hommes celébres par leur science. Jean Chatard, homme sçavant, nous apprend que Jacques de Billy lui légua sa Bibliotéque par son testament, dont il nomma pour executeurs son frére Godefroy & lui.

Chatard fit imprimer trois livres des lettres de S. Isidore

de Peluse l'an 1585. traduits par Jacques de Billy & les dédia à l'Abbé Godefroy. Il nous apprend dans l'Epître Dédicatoire que Jean de Billy étoit mort aussi-bien que Jacques, & qu'il n'y avoit plus que Godefroy qui fût en vie, tous ses fréres étant morts. Que Godefroy pour imiter Jacques & Jean avoit enrichi la France de plusieurs livres pieux qu'il avoit traduit du Latin & de l'Italien en nôtre Langue. En effet il publia en nôtre Langue les Meditations & Priéres de Jean-Loüis Vivès, imprimées à Paris l'an 1570.

FLORENT GOULET.

FLorent Goulet, Poëte François, natif de Nogent-le-Rotrou dans le Perche, a composé quelques Epitaphes sur la mort de Christophle de Thou, premier Président du Parlement de Paris, qui parurent l'an 1583.

CLOVIS HESTEAU.

CLovis ou Loüis Hesteau, sieur de Nuisement, natif de Blois, fut disciple du fameux Jean Dorat, & il fit honneur à son Maître. Il étoit Secretaire de la Chambre du Roi Henri III. & du Duc d'Anjou. Il fit imprimer ses poësies Françoises à Paris l'an 1578. *in quarto* chez Abel Langelier.

Il déclare dans l'avertissement qu'il a tâché d'imiter les Poëtes Grecs & latins, & les plus habiles d'entre les François & Italiens, & qu'il s'est servi des inventions de Ronsard, de Tyard & de Petrarque. On voit aussi dans ce livre quelques Epigrammes de l'Anthologie qu'il a traduites en vers François.

Hesteau mit aussi en vers François une Eglogue latine de Jean Dorat son Maître, en laquelle il fait parler les riviéres de Seine & de Marne. Hesteau la recita devant le Roi au festin qui lui fut donné dans la maison de Ville le 6. de Février l'an 1578. & il la fit imprimer la même année par Frederic Morel.

Il a encore traduit en François les deux livres de la constance de Juste Lipse qui furent imprimez à Anvers l'an 1582. *in quarto*

Hesteau vivoit à Paris l'an 1584.

MILES PIGUERRE.

Miles Piguerre ou Emile de Piguerre, Officier du Roi à Chartres, selon la Croix du Maine; c'est-à-dire, Conseiller au Siége Présidial, selon du Verdier, a écrit l'histoire de France de son temps. Voici ce qu'en dit le premier de ces Auteurs. « Il a écrit l'histoire de France, touchant les troubles arrivez pour la Réligion: ce qu'avoit fait auparavant lui, Jean le frére de Laval, qui sont toutes imitations du sieur de la Popeliniére Lancelot du Voësin, excepté quelques articles qui ne leur sembloient pas à leur avantage. L'histoire de Piguerre a été imprimée à Paris chez Robert le Fizelier l'an 1582. *in folio*. Piguerre fut tué il y a quelque temps; mais je n'ai point sçeu comment & par qui. »

Du Verdier en parle encore plus désavantageusement en ces termes: « Guillaume de la Noüe, Libraire de Paris, a imprimé sous le nom de Miles Piguerre l'histoire de France faite par le sieur de Popeliniére, *in folio* l'an 1582. »

Voici le titre de cette histoire de Miles Piguerre. L'histoire de France, contenant les plus notables occurrences & choses memorables advenuës en ce Royaume de France & Païs-Bas de Flandres, soit en paix, soit en guerre, tant pour

pour le fait séculier qu'ecclésiastique. Sous le regne des Rois très-Chrétiens Henri & François II. Charles IX. & Henri III. recueillie de divers mémoires, instructions & harangues d'Ambassadeurs, négotiations d'affaires, expéditions de guerre & autres avertissemens particuliers, par Emile de Piguerre, Chartrain. A Paris chez Jean Poupy 1581. *folio*.

François de la Croix du Maine dit que l'histoire de Popeliniére fut imprimée à la Rochelle l'an 1581. & celle de Jean le Frere de Laval à Paris chez Nicolas Chesneau, & Jean Poupy l'an 1581. Ce qui est digne de remarque.

Je n'ai jamais lû d'Auteur qui ait cité l'histoire de Miles Piguerre, excepté Jean-Baptiste Souchet, Chanoine de Chartres.

FRANÇOISE HUBERT.

FRançoise Hubert nâquit à Nogent-le-Rotrou dans le Perche. Elle étoit sœur du Bailly de ce lieu. Elle epousa Robert Barnier, Juge criminel du Maine, un des plus excellens Poëtes tragiques du XVI. siécle, dont les écrits ont été long-temps fort estimez. Comme il avoit d'ailleurs beaucoup de merite, le Roi le fit Conseiller en son Grand Conseil. Ses domestiques ayant conspiré ensemble de l'empoisonner avec sa femme & ses enfans, pour piller sa maison, Françoise but la premiére le poison, dont les marques ayant paru aussi-tôt, ces scélerats furent arrêtez & punis. Elle mourut au Mans, & fut enterrée dans l'Eglise des Cordeliers. La Croix du Maine parle ainsi de Françoise Hubert : cette Dame mérite d'avoir rang entre les plus excellentes, tant pour son éloquence & sçavoir, que pour être assez bien versée en nôtre Poësie françoise. Il ajoûte, qu'elle n'avoit pas encore mis ses écrits au jour l'an 1584. & je ne sçai si on les a fait paroître depuis. Elle mourut avant son mari.

JACQUES COURTIN.

JAcques Courtin ſieur de Ciſſé, Gentil-homme Percheron, fils aîné de Jacques Courtin, Bailli du Perche, nâquit ſans doute à Nogent-le-Rotrou; & il mourut à Paris le 18. de Mars 1584. âgé de 24. ans ou environ.

Il a traduit en Vers françois les Hymnes de Synéſe, Evêque de Ptolemaïde, avec tant de bonheur & de grace, que c'eſt une choſe digne d'admiration pour le bas âge où il étoit quand il en fit la verſion, qui a été approuvée par les plus doctes de nôtre ſiécle. Ce ſont les termes de la Croix du Maine, ami particulier de Jacques Courtin: & il ajoûte que ce jeune Auteur les fit imprimer à Paris avec quelques autres poëſies de ſon invention, chez Gilles Beys.

Il a écrit à l'imitation de Sannazar & de Remy Belleau, une Bergerie qui n'étoit pas imprimée quand il mourut; pluſieurs ſonnets & autres vers ſur la puce de Me. des Roches de Poitiers, dont les uns ſont imprimez. En effet l'Hiſtorien du Perche, Gilles Bry, nous apprend que Jacques Courtin alla aux grands Jours de Poitiers, & qu'à l'exemple des autres beaux eſprits de ce temps-là, il ne manqua pas de faire des Vers ſur cette fameuſe puce.

JEAN DE MARCOUVILLE.

JEan de Marcoville ou de Marcouville, quelques-uns écrivent auſſi Marconville, Sieur du Deffais & de Montgoubert, Gentil-homme Percheron, a publié pluſieurs ouvrages dont parlent nos Bibliothécaires François.

Il a écrit un Livre de la maniére de gouverner & policer la République, imprimé à Paris par Jean Dallier, l'an 1563.

Un Traité de la bonté & de la méchanceté des femmes, à Paris chez le même, l'an 1562.

Un Volume d'opuscules, imprimé chez le même.

Recueil mémorable d'aucuns cas merveilleux advenus de nos ans, & d'autres choses étranges & monstrueuses advenuës ès siécles passez, imprimé à Paris chez Dallier en 1565.

La diversité des hommes, à Paris chez le même 1562.

L'heur & malheur de mariage, ensemble les loix du mariage de Plutarque : le tout imprimé chez Dallier l'an 1564. & 1565.

Traité de l'origine des Temples des Chrétiens, Juifs, Turcs & des Gentils, chez le même, l'an 1563.

Traité de la dignité du sel, & de la grande cherté & presque famine d'icelui, à Paris chez la veuve de Jean Dallier & Nicolas Roffet. 1574.

Il a traduit en françois un traité de Plutarque, intitulé, de la tardive vengeance de Dieu, imprimé à Paris l'an 1563. chez Jean Dallier.

Outre ces ouvrages dont parle la Croix du Maine, Jean de Marcouville en a composé quelques autres dont le Sieur de Vauprivas a fait mention.

Chrétien avertissement aux refroidis & écartez de la vraie & ancienne Eglise Catholique Romaine, contenant une exhortation salutaire à reprendre le chemin qu'ils ont laissé. Ensemble deux traitez aux amateurs de la paix. Tout cela fut imprimè l'an 1571.

Traité de la bonne & mauvaise langue, 1573.

La Croix du Maine ne sçavoit pas si cét Auteur étoit vivant l'an 1584.

Tous ces ouvrages donnent une bonne idée de Jean de Marcouville, & font voir qu'il étoit Philosophe & homme de réfléxion.

MILES DE NORRY.

Miles de Norry Gentil-homme Chartrain, Poëte françois, Philosophe & Mathématicien, fleurissoit l'an 1584.

Il a composé une Arithmétique, contenant la réduction tant des especes de monnoye de toutes sortes, servant à faire tous payemens & recettes, que des aulnes, brassées, cannes, palmes, poids & autres mesures d'un Païs à l'autre : la forme de l'achat, vente & distribution de toutes sortes de marchandises tant en gros qu'en détail, avec la maniére universelle des remises, traites & retours des Changes : ensemble leurs différences des monnoyes de France, Flandre, Angleterre, Espagne, Italie, Allemagne, & Païs de Levant. Le tout par une pratique briéve & facile. Ce livre fut imprimé à Paris chez Gilles Gourbin, l'an 1574. *in quarto.*

Il a écrit aussi en Vers françois un Poëme qu'il a intitulé l'Univers, où il traite plusieurs points des arts Mathématiques ; imprimé à Paris chez Gilles Beys, l'an 1583.

Du Verdier marque ainsi ce Livre : les quatre premiers livres de l'Univers, ausquels est traité en Vers, du nombre, ordre & mouvement des Cieux. La description, tant poëtique qu'astronomique des quarante-huit images celestes. Les sept Planétes, leurs proprietez, grandeurs & influences, à Paris, 1583. *in quarto.*

Il composa quelques Poësies dans sa jeunesse. Il fit graver son portrait qui se trouve à la tête des deux ouvrages dont je viens de parler. Il fit mettre au-dessous un sonnet, où parlant à ses enfans, il les exhorte de parler peu à son imitation, à beaucoup voir, & à ne rien faire contre leur devoir. C'est ce qu'en dit du Verdier.

ANNE DE SEMUR.

ANne de Semur Gentil-homme Vendômois, fleurissoit dans le seiziéme siécle. Il s'appliqua particuliérement à la Poësie latine & françoise. Il composa quelques sonnets, & d'autres Poësies qui n'avoient pas été imprimées l'an 1584. lorsque la Croix du Maine publia sa Bibliothéque françoise. Cét Auteur nous apprend aussi qu'Anne de Semur avoit écrit quelque chose en latin, dont je n'ai pas d'autre connoissance.

PIERRE DE RONSARD.

PIerre de Ronsard, le plus illustre & le Prince des Poëtes françois qui ont été jusqu'à Malherbe, étoit d'une maison très-noble. Son pére Loüis de Ronsard, fut Chevalier de l'Ordre, & maître d'Hôtel du Roy François I. ou selon d'autres, de Henry II. Jeanne de Chandrien sa mére, étoit alliée à celle de la Trimoüille, & à celle de Craon : de sorte qu'on prétend que Pierre de Ronsard étoit allié au seiziéme ou au dix-septiéme degré d'Elisabeth, Reine d'Angleterre. Il nâquit au Château de la Possonniére, terre située près Montoire au Maine dans le bas Vendômois, qui est du Maine pour le spirituel, & de Chartres pour le temporel, ce fut le Samedy onziéme de Septembre 1524. il pensa périr le jour de sa naissance ; car celle qui le portoit à l'Eglise de la Paroisse où il devoit être baptisé, le laissa tomber : mais par bonheur ce fut dans un pré, de sorte qu'il n'en arriva point d'autre mal.

De la Croix du Maine.

Le Roy François I. choisit Ronsard pour accompagner ses enfans en Espagne pendant qu'ils y furent en ôtage pour leur pére. Il fut Page de François, Daufin de France, puis

de Charles, Duc d'Orleans, second fils du Roy François I. Charles le donna en cette qualité à Jacques Stuart, Roy d'Ecosse, qui étoit venu épouser Madame Magdelaine, fille de François I. Le Roy d'Ecosse emmena Ronsard en son Royaume, où il demeura deux ans, & en Angleterre six mois. Etant retourné vers le Duc d'Orleans, ce Prince l'envoya pour quelques affaires en Flandre & en Zelande, avec ordre de passer jusqu'en Ecosse. Lorsqu'il fut de retour, Lazarre de Baïf qui alloit de la part du Roy en Allemagne avec le caractére d'Ambassadeur, l'an 1540. prit Ronsard avec lui.

Monsieur de Thou écrit qu'il étoit très-bien fait, vigoureux & robuste. Scevole de Sainte - Marthe dit aussi qu'il avoit la taille haute & droite, & qu'il étoit très-beau de visage. Et comme d'ailleurs il avoit un très-bel esprit, & qu'il étoit plein de feu, il vêcut dans le dereglement : ce qui ruina les forces de son temperamment, de sorte qu'il devint fort sourd & gouteux.

Après tous ces voyages que Ronsard fit en sa jeunesse, il pensa à étudier, & il eut pour maître le celébre Jean Dorat, sous qui il acquit une grande connoissance des langues grecque & latine. Nos Ecrivains françois ont dit que Ronsard avoit été Prêtre & Curé d'Evailles. Mais il a nié lui-même ce fait ; & il paroît par sa réponse à quelques Ministres, qu'il étoit seulement tonsuré, & qu'il s'acquittoit fort exactement des fonctions Ecclésiastiques dans l'Eglise, portant le surplis, l'aumusse & la chappe.

L'an 1562. il se mit à la tête de quelques soldats, ou de la noblesse du Vendômois selon M. de Sponde ; & il tua autant de huguenots qu'il lui fut possible. Ronsard n'en demeura pas là ; il fit des Vers contre ces héretiques avec tant d'applaudissement, que le Roy & la Reine mére réconnurent son travail, & que le Pape Pie V. l'en remercia par une lettre. Cette double attaque fut cause que le Ministre Chandieu & Florent Chrêtien, Précepteur de Henry IV. firent imprimer contre lui à Orleans sous des noms supposez, quelques pieces fort sanglantes. Mais Ronsard leur répondit en Vers avec tant de force & de solidité, qu'il montra que

l'indignation étoit capable de lui faire composer de plus beaux Vers que la nature ; quoique son genie fût incomparable pour la Poësie.

Ronsard eut quelques benéfices en Commande, entr'autres le Prieuré de Croix-Val, & celui de S. Côme proche de Tours, où il mourut le 27. de Decembre 1585. âgé seulement de 60. ans. Il y fut enterré avec peu de distinction : mais Galland, Principal du Collége de Boncourt, qu'il avoit fait son héritier, & qui étoit son hoste, lorsqu'il demeuroit à Paris, lui fit faire de magnifiques funerailles dans son Collége le 24. de Fevrier 1586. Le service fut chanté par la musique du Roy, & l'élite des Musiciens de Paris ; & le Cardinal du Perron prononça son éloge funebre. Vingt-quatre ans après sa mort un de ses successeurs dans le Prieuré de S. Côme, lui fit faire un beau tombeau de marbre qu'il orna d'une épitaphe, & d'une statuë de Ronsard, très-ressemblante, faite par un très-habile Sculpteur.

Ronsard a composé un grand nombre d'ouvrages qui se divisent ordinairement en dix parties : car il a écrit avec beaucoup de diversité, s'étant appliqué à toutes les especes de Poësie, qui étoient connuës. Pendant le XVI. siécle & quarante ans aprés sa mort, il a passé pour le plus grand Poëte qui eût paru depuis le siécle d'Auguste ; & on a dit qu'il avoit égalé les plus fameux de l'antiquité. On peut voir ce qu'en ont dit le Cardinal du Perron, M. de Sainte-Marthe, Etienne Pasquier & d'autres Auteurs de grande réputation. M. de Thou qui le connoissoit particuliérement, a dit plus d'une fois que Ronsard avoit beaucoup de jugement. Ses ouvrages ont été commentez par des hommes très-habiles Marc-Antoine Muret, Remy Belleau, Claude Garnier, Nicolas Richelet, & Pierre de Marcassus. Quelques modernes l'ont au contraire beaucoup méprisé & rabaissé. Mais les plus habiles jugent avec raison qu'il avoit un très-grand génie, & qu'il ne lui a manqué que d'être venu plus tard.

On estime particuliérement ses hymnes & ses Odes. On reconnoît que ses hymnes sont la plus belle & la plus noble partie de ses ouvrages ; qu'elles sont toutes excellentes ; que

celle de l'éternité est admirable, aussi-bien que celles des quatre saisons de l'année. Que c'est là où l'on juge que la nature lui avoit donné de grands talens, & qu'il a mérité par ses hymnes la grande reputation qu'il avoit acquise.

On avouë aussi que c'est par ses Odes qu'il a rendu son nom celébre, qu'il avoit beaucoup de naturel pour les Vers lyriques, & qu'il a de la noblesse & de la grandeur dans ses Odes. Les plus belles sont celle qu'il a faite sur la mort de la Reine de Navarre, qui a pour titre : hymne triomphale, & celle qu'il adressa au Chancelier de l'Hôpital, que Galland & Passerat préferoient au Duché de Milan.

Scevole de Sainte-Marthe qui lui donne le premier rang entre les Poëtes après Virgile, a fait son éloge en Vers latins.

CHARLES D'ANGENNES, EVÊQUE du Mans, & Cardinal.

CHarles, de la noble Maison d'Angennes, originaire de la ville de Chartres, fils de Jacques d'Angennes, Seigneur de Ramboüillet, & d'Elisabeth Cotereau, Dame de Maintenon, nâquit l'an 1530. le dernier jour d'Octobre. Il fut instruit dans les sciences dès sa jeunesse, & demeura long-temps à la Cour. Il fit connoître sa fidelité & sa prudence par diverses Ambassades où il fut employé, particuliérement auprès du Pape Pie V. dans des temps très-fâcheux : ce qui porta le Roy Charles IX. à le nommer Evêque du Mans dont il prit possession l'an 1559. & il y vint en personne l'année suivante. Le Roy l'envoya Ambassadeur à Rome dans le temps que les Calvinistes pilloient & ravageoient toute la France, & le Pape Pie V. le fit Cardinal. L'an 1570. son Eglise Cathédrale fut pillée par les héretiques.

Charles d'Angennes assista au Concile de Trente, & souscrivit à celui de Tours l'an 1583. Il mourut en Italie en 1587. non sans soupçon d'avoir été empoisonné. Ce Prélat avoit une grande connoissance

noiſſance des langues : il étoit fort éloquent & fort ſçavant. Il a prononcé pluſieurs doctes harangues, lorſqu'il a été employé dans les affaires d'Etat tant pour les Rois de France, que pour d'autres Princes ou Seigneurs ſes amis.

PIERRE BESSON, CAPUCIN.

LE vénerable Pére Pierre Beſſon, Capucin, nâquit à Dreux. Il entra dans l'Ordre des Capucins, & fut Prédicateur. C'étoit un homme d'une grande pureté & d'une auſterité de vie ſinguliére. Comme il avoit un grand déſir de ſouffrir le martyre, il ſervit dans le Convent de Roüen avec une ardente charité lés Réligieux qui avoient la peſte. Allant de Roüen à Paris, il entra dans une Egliſe pour y faire ſa priére. Ses déſirs furent accomplis ; car il y fut tué à coups d'épée par des Herétiques l'an 1589. Son corps fut porté à Orleans, où il fut trouvé ſept ans après auſſi frais & entier que ſi on l'eût enterré ce jour-là. On dit qu'il avoit compoſé quelques ouvrages qui n'ont pas été publiez.

DOM JEAN LAMBERT, BENEDICTIN.

DOm Jean Lambert, Réligieux Benedictin de l'Ordre de Cluni, étoit Chantre du Monaſtére de S. Denys de Nogent-le-Rotrou. Il a fait l'horloge des Princes ; ou, ſelon la Croix du Maine, il a traduit la ſeconde partie de l'horloge de l'Empereur Marc-Aurele, qui fut imprimée à Paris l'an 1580.

Comme Nicolas de Thou, Evêque de Chartres, étoit Prieur de S. Denys de Nogent, Dom Jean Lambert lui dédia ſes Sermons Evangeliques pour tous les jours de Carême & les Feſtes de Pâques, qu'il publia l'an 1582.

CHARLES DE SIGOGNE.

CHarles de Sigogne, Gentil-homme né dans le Dunois, est beaucoup loüé par Augustin Costé, qui nous apprend qu'il commandoit dans le Dunois, & qu'il retourna victorieux d'un combat singulier, où il tua un nommé Tersan qui tyranisoit le pays pendant la Ligue: surquoi Costé lui écrivit un de ses opuscules pour l'en féliciter. Et dans la description du Dunois, il releve la valeur & la science de Sigogne.

Charles de Sigogne est celui-là même qui nous a donné quelques pieces qui se voyent sous son nom dans le Cabinet satirique.

CLAUDE DE SAINCTES, EVÊQUE d'Evreux.

CLaude de Sainctes, l'un des principaux Controversistes du XVI. siécle, étoit de Chartres, selon la Croix du Maine, qui a été suivi par Moreri, ou du Perche, si on en croit M. de Launoi. Il prit l'habit de Chanoine Régulier l'an 1540. dans le Monastére de S. Cheron auprès de Chartres. D'autres disent qu'il prit l'habit de S. Augustin l'an 1536. & qu'il fit Profession l'an 1540 âgé de 15. ans. Sebastien Roüillard écrit que Claude de Sainctes fit Profession dans l'Abbaye de S. Cheron dès l'an 1533. en quoi il paroît s'être trompé: Ce que cét Historien ajoûte sur le témoignage de quelques anciens Réligieux de ce Monastére, que de Sainctes avoit l'esprit si pésant & grossier, qu'il étoit incapable de toute sorte d'étude; mais que par sa devotion envers la sainte Vierge il obtint miraculeusement

une grande ouverture & intelligence ; cela, dis-je, se trouve dans la Gaule Chrétienne de Messieurs de Sainte-Marthe, qui citent les Annales de l'Abbaye de S. Cheron. Mais le Docteur Jean de Launoy qui n'a pû ignorer ce fait, n'en a point fait mention.

De Sainctes fut envoyé à Paris quelque temps après sa Profession ; il y étudia les humanitez, la philosophie & la théologie dans le Collége de Navarre. Il fut reçû Docteur en théologie l'an 1555. Après quoi il s'attacha beaucoup à la controverse ; & il entra dans la maison du Cardinal de Lorraine. Il fut l'un des tenans du parti Catholique dans le Colloque de Poissy l'an 1561. & ensuite un des douze Théologiens que Charles IX. envoya au Concile de Trente. Lui & Simon Vigor disputerent contre deux Ministres chez M. le Duc de Nevers en 1566. pour faire revenir à l'Eglise la Duchesse de Boüillon, fille du Duc de Montpensier. Il prêcha dans Paris assez long-temps ; & il fut fait Evêque d'Evreux l'an 1575. L'année suivante il assista aux Etats de Blois.

Possevin m'apprend que Claude de Sainctes fut Abbé de Luneville, avant que d'être Evêque d'Evreux.

Claude de Sainctes alla trop loin contre ceux de la Réligion prétenduë réformée ; car il soûtenoit qu'il falloit rebaptiser ceux qu'ils avoient baptisez. Mais le Pape Pie V. ayant décidé qu'il ne falloit point rebaptiser, ni simplement, ni avec quelque addition ; lui fit commander par son Nonce, & aux autres Prédicateurs de Paris, de n'enseigner plus le contraire. Ce Bref du Pape fut rendu l'an 1572. De Sainctes le reconnut lui-même dans le Synode d'Evreux, qu'il assembla en l'année 1577. Il travailla beaucoup pour exclure les Herétiques de son Diocèse, & pour faire recevoir sans restriction dans le Royaume, tous les Canons du Concile de Trente. Il fit un écrit en langue vulgaire pour prouver que Calvin & Béze avoient enseigné des atheïsmes. Enfin il travailla beaucoup pour detruire les nouvelles heréfies, & pour maintenir la Foy catholique.

Jusques-là de Sainctes ne merite que des loüanges : mais

il ternit sa réputation sur la fin de sa vie. Car il se jetta dans le parti de la Ligue ; & comme il avoit l'esprit dur & inflexible, il s'y porta avec tant d'excès, qu'il soûtint que Henri III. avoit été justement assassiné, & que Henri IV. meritoit la même peine. On trouva dans son cabinet le manuscrit où il soûtenoit cette doctrine infernale, lorsque Biron se rendit maître de Louviers, & qu'il se saisit de la personne de ce Prélat. On ne le traita point comme un prisonnier de guerre. On l'envoya à Caën, où on lui fit son procès ; & comme il persista opiniâtrement à soûtenir sa pernicieuse doctrine. On l'auroit puni de mort, si le Cardinal de Bourbon & quelques autres Ecclésiastiques qui étoient auprès du Roi, n'eussent obtenu que la peine du dernier supplice qu'il avoit merité, selon nos Loix, comme ils le réconnoissoient eux-mêmes, fût commuée en une prison perpetuelle, où il mourut peu de temps après l'an 1591. âgé de 65. ans. Son erreur étoit d'autant plus inexcusable, qu'il avoit écrit l'an 1561. que les Sujets ne doivent jamais s'opposer aux Ordonnances de leur Souverain. Il publia un autre écrit la même année, pour faire voir que les Princes ne doivent pas tolerer les Herétiques.

Il avoüa dans un écrit qu'il fut soupçonné pendant quelque temps de n'être pas éloigné du Calvinisme : mais il fit voir en même-temps que ce soupçon n'avoit point de fondement. Il fut lié d'amitié avec Maldonat & François Turrien, sçavans Jésuites, & le Cardinal Osius.

De Sainctes a écrit en françois une Confession de la Foy Catholique, contenant en brief la réformation de celle que les Ministres de Calvin présenterent au Roi en l'Assemblée de Poissy, imprimée à Paris l'an 1561.

Déclaration d'aucuns Atheïsmes de la Doctrine de Calvin & de Béze, contre les premiers fondemens de la Chrétienté, 1568.

Les Actes de la Conférence tenuë à Paris l'an 1566. entre deux Docteurs de Sorbonne & deux Ministres de Calvin, 1568.

Discours sur le saccagement des Eglises Catholiques par

les Herétiques anciens & nouveaux Calvinistes, l'an 1562. Il fut imprimé la même année.

Traité de l'ancien naturel des François en la Réligion Chrétienne, 1567.

Il a traduit en françois le Concile Provincial de Roüen, tenu l'an 1581. dont il fut comme l'ame; & il fit imprimer sa traduction l'année suivante.

De Sainctes a aussi beaucoup écrit en Latin. Il publia le premier à Paris en 1562. les Liturgies de S. Jacques, de S. Basile, de S. Chrysostôme, &c. & y ajoûta huit chapitres au lieu de préface.

L'an 1561. il donna au public un Commentaire sur les Edits des anciens Princes, touchant la licence des sectes dans la Réligion Chrétienne; avec la methode contre les sectes que les premiers Empereurs Catholiques ont suivie.

Il fit imprimer l'an 1567. deux ouvrages. L'un est l'Examen de la doctrine de Calvin & de Béze, touchant la Céne du Seigneur, tiré de leurs écrits. L'autre est une réponse à l'Apologie de Béze contre cét examen.

Enfin de Sainctes publia l'an 1575. son grand ouvrage de l'Eucharistie *in folio*, où il traite fort au long toutes les matiéres controversées.

Il eut soin de donner au public les Status qu'il avoit faits dans son Diocèse.

Il fit aussi imprimer son Synode Diocèsain de l'an 1571.

M. de Launoy dans son histoire du Collége Royal de Navarre, a donné deux lettres françoises que de Sainctes écrivit de Trente à Claude Despense l'an 1563. Ces lettres, quoique courtes, ne laissent pas de contenir bien des choses remarquables.

JEAN BAZIN, RESIDENT en Pologne.

JEan Bazin nâquit à Blois le 25. de Septembre 1538. d'une bonne & ancienne famille du païs Blesois. Il étudia de bonne heure les belles lettres ; & il s'y appliqua avec autant d'assiduité que de succès. Lorsqu'il fut en âge de prendre une Charge, il acheta celle de Procureur du Roi à Blois. Un désordre qui arriva dans cette ville quelque temps après, l'obligea de venir à Paris pour se justifier des mauvaises impressions que ses ennemis avoient voulu donner de sa conduite. Il en vint à bout heureusement ; & ce voyage qui avoit eu un motif fâcheux, servit à faire connoître ses grands talens. Car il acquit l'estime de Jean de Monluc, Evêque de Valence, qui tenoit un des premiers rangs dans le Conseil & dans la confidence de la Reine Catherine de Medicis. Cette Princesse voulant procurer la Couronne de Pologne à son fils Henri, chargea l'Evêque de Valence de cette importante & difficile négotiation ; & ce Prélat engagea Bazin à le suivre. En approchant de Pologne il l'envoya à Calesch où la Diete se devoit tenir. Bazin y harangua publiquement, & comme il sçavoit parfaitement la langue Latine, il se fit écouter avec beaucoup de plaisir & d'applaudissement des Seigneurs du païs, & fit naître aux autres l'envie de connoître plus particulierement les grandes qualitez du Duc d'Anjou.

Bazin fut envoyé ensuite à une autre Diete qui se devoit tenir à Varsovie au commencement de l'année 1574. Puis dans la petite Pologne, où par son adresse & par sa bonne conduite, il mit toute la Noblesse de cette Province dans les interêts du Duc d'Anjou ; qui ayant été élû, Bazin revint en France pour rendre compte au Roi de ce qui s'y étoit passé de plus particulier. Les deux Rois ayant gouté son es-

prit, le renvoyerent en Pologne avec la qualité de Résident. Il dissipa les factions qui commençoient à se former parmi la Noblesse, & les brigues des partisans de l'Empereur ; & il se comporta en habile homme. Il écrivit un grand nombre de lettres à la Cour de France, qui se voyent encore aujourd'hui.

Après que Henri fut arrivé en Pologne, Bazin revint en France. Il fut assez aveuglé pour abandonner la Foy qu'il avoit reçüë de ses ancêtres, & suivre les nouvelles heresies ; & étant reconnu pour Huguenot, il fut contraint de sortir du Royaume. Il revint néanmoins dans sa patrie quelque temps après, où il mourut de la goute l'an 1592.

CHAUVEL, PREVÔT DE BLOIS.

JE ne connois le sieur Chauvel, Prevôt de la ville de Blois, que par une piece de Vers latins dont voici le sujet. L'an 1593. la partie superieure de la piramide qui est sur le pont de la ville ayant été renversée par un orage qui survint la nuit ; & les armoiries de relief, la couronne & les devises du Roi, qui étoient au milieu étant demeurées entiéres, Chauvel fit des Vers sur ce sujet, que Bernier a rapportez dans son histoire de Blois. Page 30.

NICOLAS GOULU.

NIcolas Goulu, fils d'un Vigneron d'auprès de Chartres, s'est fait connoître dans le monde sçavant par son propre mérite, & par celui de ses enfans. Il fut fait Professeur Royal en langue grecque dans l'Université de Paris l'an 1567. à la place de Jean Dorat, dont il avoit épousé la fille, Magdeleine Dorat : ou bien, selon d'autres, Dorat se défit de sa Chaire en faveur de son gendre. Du Breul p. 565.

Goulu étoit fort ſçavant. Il a traduit de grec en latin la diſpute de Gregentius contre le Juif Herbanus, laquelle Gilles de Noailles avoit apportée de Conſtantinople, où il avoit été Ambaſſadeur. Cette verſion de Nicolas Goulu fut imprimée avec le texte grec, accompagnée de quelques notes du traducteur, à Paris l'an 1586.

On avoit déja imprimé dans la même ville en 1580. un recueil de diverſes piéces de ce Profeſſeur; ſçavoir la traduction de la Paraphraſe grecque d'Apollinaire, ſur les Pſeaumes. Une Paraphraſe en Vers grecs du *Magnificat*, du Cantique de Simeon, de celui de Zacharie, une Hymne à la gloire de JESUS-CHRIST, & une Préface en Vers grecs ſur la Paraphraſe d'Apollinaire.

Nicolas Goulu eut deux fils; Jean qui fut d'abord Avocat au Parlement de Paris; mais étant entré dans la Congrégation des Feüillans l'an 1604. à l'âge de 28. ans, il en fut fait Genéral environ vingt ans aprés. Il s'appella Dom Jean de S. François. Le ſecond fils de Goulu nommé Jerôme, fut Profeſſeur Royal en langue grecque à la place de ſon pére; enſuite Médecin de la Faculté de Paris. Il laiſſa pluſieurs enfans. Pour Nicolas il mourut l'an 1595. On trouve dans le Catalogue de M. du Pin, qu'il étoit Limoſin & qu'il mourut en 1598. Le premier n'eſt pas veritable, c'eſt Jean Dorat ſon beau-pere qui étoit Limoſin: mais Goulu étoit certainement Chartrain.

L'an 1587. le Reverend Pére J. Benedicti ayant publié la Somme des pechez & le reméde d'iceux. Nicolas Goulu fit des Vers grecs à la loüange de l'Auteur & de l'ouvrage, comme ſon beau-pére Dorat en avoit fait de latins.

NICOLAS DE THOU, EVÊQUE de Chartres.

NIcolas de Thou, fils d'Auguſtin de Thou, Préſident au Parlement de Paris & de Claude de Marle, fut lui-même Conſeiller-Clerc au même Parlement, & fut nommé Evêque

Evêque de Chartres, dont il a été le CIV. Evêque (*a*) connu. Il gouverna cette Eglise depuis l'an 1573. jusqu'à l'an 1598.

Nicolas fut fort soigneux du salut du peuple qui lui étoit commis : c'est pourquoi il composa plusieurs ouvrages importans pour l'instruction du Clergé & des laïques, qu'il eut soin de faire imprimer. Ces livres sont.

Instruction de la maniére dont doivent vivre les Curez. l'an 1575.

Il adressa aux Curez de son Diocèse un recueil intitulé : maniére d'administrer les saints Sacremens de l'Eglise, y faire prônes & benédictions, avec instructions convenables pour leur intelligence 1580.

Bref recueil & explication de la Messe & du service divin 1590.

Manuel de l'Eglise de Chartres 1581.

Sur la fin de ses jours il eut le bonheur de Sacrer le Roi Henri IV. dans sa ville Episcopale l'an 1594. Il en écrivit l'histoire sous ce titre : l'Ordre observé au Sacre & Couronnement du Roi Henri le Grand. Ce livre fut imprimé peu après.

Nicolas de Thou mourut le 15. Novembre l'an 1598. agé de 70. ans.

(*a*) Je me sers souvent de cette expression ; parce que je suis persuadé que nous ne connoissons pas les premiers Evêques de Chartres, successeurs de S. Aventin.

PHILIPPE HURAULT DE CHIVERNI, Chancelier de France.

PHilippe Hurault, fils de Raoul Hurault, Seigneur de Chiverni, & de Marie de Beaune, nâquit au Château de Chiverni en Blesois le 25. de Mars 1528. Il avoit été destiné à l'état Ecclésiastique par le testament de son pére ; mais il ne laissa pas de s'appliquer à l'étude des Loix dans les Universitez de Padouë & de Poitiers. Il achetta l'an 1554.

la charge de Michel de l'Hôpital, Conſeiller au Parlement. Neuf ans après il en achetta une de Maître des Requêtes ; & la Reine le fit Chancelier du Duc d'Anjou. Il épouſa Anne de Thou, fille de Chriſtophle de Thou premier Préſident du Parlement ; & Henry III. ayant ſuccedé à Charles IX. le fit Garde des Sceaux, Chancelier de l'Ordre du S. Eſprit, & enfin Chancelier de France l'an 1583. Mais les troubles de ce temps-là & les cabales de la Cour l'obligerent à ſe retirer dans ſa terre de Chiverni. Henry IV. ayant ſuccedé à la Couronne, lui rendit les Sceaux. Il mourut à Chiverni le 30. de Juillet 1599. à l'âge de 72. ans. Il laiſſa pluſieurs enfans, dont le ſecond ſuccéda à ſon oncle, Nicolas de Thou, dans l'Evêché de Chartres.

Le Chancelier de Chiverni a laiſſé des mémoires d'Etat qu'il commença à écrire l'an 1586. le ſecond jour de Novembre, & qui finiſſent à la fin du mois de Juillet de l'année 1599. C'eſt proprement l'Hiſtoire de ſa vie & des affaires ou il a eu part.

Nous avons encore de lui une longue inſtruction qu'il écrivit pour ſon fils, laquelle contient pluſieurs réflexions fort importantes, & l'avis qu'il donna à Henry III. Tout cela fut imprimé à Paris l'an 1636. L'avis ſe trouve à la fin de l'Hiſtoire de Blois. Pierre Airault, Lieutenant Criminel à Angers, lui dédia ſes Pandectes ; Papire Maſſon la premiére partie de ſes éloges des hommes illuſtres, & Germain Audebert ſon Poëme de Naples. Ronſard compoſa en ſon honneur ſon ſecond bocage royal. Le Préſident de Thou, ſon beau-frére, Scevole de Sainte-Marthe & Nicolas Rapin ont fait ſon éloge.

SEVERIN PINEAU, CHIRURGIEN.

Lat. *Pinaus*.

SEverin Pineau, natif de Chartres, publia à Paris où il exerçoit la chirurgie, un livre latin en 1598. qui a été reimprimé juſqu'à huit fois. Il y traite des marques de l'in-

tegrité des filles. Pineau composa d'abord son livre en françois, & le vouloit publier en cette langue, pour rendre service à ceux qui sont obligez de faire leur rapport aux Juges & aux parens en certaines occasions. Mais ayant vu que le projet qu'il en montra à quelques personnes, ne fut pas reçû avec la gravité convenable, il changea de dessein. Il mit son ouvrage en latin, pour ne s'adresser qu'aux hommes doctes & amateurs de la medecine. Il semble que ce livre fut traduit depuis en françois, & de françois en Allemand. Au moins Segeth le suppose ainsi dans une lettre écrite à Goldaste l'an 1607. où il prie son ami de lui achetter ce livre à quelque prix que ce fût ; & il marque qu'il souhaite d'autant plus de l'avoir, qu'il a oüi dire que le débit en avoit été défendu ; parce qu'apparemment les Magistrats ne trouverent pas bon que ces matiéres fussent traitées en langue vulgaire.

L'ouvrage de Severin Pineau est intitulé : *Opusculum Physiologum, Anatomicum, libris duobus distinctum, tractans analyticè primò notas integritatis & corruptionis Virginum, deindè graviditatem, &c.* Il fut imprimé à Paris *in* 8°. l'an 1598. à Francfort en 1599. à Leyde, l'an 1639. & 1650. & à Amsterdam l'an 1660.

NICOLAS MORIN, DOMINICAIN.

JE ne sçai en quel temps a vêcu Nicolas Morin. Du Verdier de Vauprivas nous apprend qu'il étoit de Blois, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Docteur en Théologie, & Inquisiteur de la foy. Il a écrit en latin un traité contre un certain fait & publié en françois par les herétiques dits les pauvres de Lion ou Vaudois. Voici le titre de ce traité *Tractatus catholicæ eruditionis ad testimonium & legem recurrens, confutansque libellum perniciosum velamine eleemosinæ pauperibus Lugduni impensæ propalatum.* Cét ouvrage a été imprimé à Lion chez Guillaume Boulle *in* 8°. je ne trouve point en quelle année.

N. DAMPIERRE.

LE ſieur Dampierre, Gentil-homme ſuivant Monſieur le Duc de Roannois, Grand Ecuyer de France, étoit natif du Païs de Blois ſelon Bernier ; car François de la Croix du Maine n'a point marqué ſa patrie.

Il a écrit une lettre à Madame la Ducheſſe de Roannois, femme de M. le Grand Ecuyer, où il décrit comment le Duc de Roannois avoit été pillé, pris & enlevé de ſa maiſon par quelques hommes armez, &c. Cette lettre fut imprimée à Paris par Robert Etienne, l'an 1568.

NICOLAS-HORACE DE RONSARD.

NIcolas-Horace de Ronſard, Seigneur des Roches, Gentil-homme, parent de Pierre de Ronſard, nâquit dans le Vendômois.

Il a écrit pluſieurs Poëmes françois qui n'étoient pas encore imprimez l'an 1584. Il ſçavoit parfaitement la muſique, & touchoit fort bien les inſtrumens. Il vivoit l'an 1585.

N. ROSSIGNOL, SIEUR DU VIVIER.

N. Roſſignol, Sieur du Vivier, natif de Blois, étoit un des plus agréables hommes de ſon temps. Il a parfaitement bien fait des Vers françois, ce qui paroît par une Comédie manuſcrite, & par pluſieurs autres pieces de ſa façon, qui ſont gardées dans les cabinets des curieux. Je ne ſçai en quel temps il a vêcu.

N. DE DREUX.

UN ſtudieux de la ville de Dreux à publié *in quarto* les chartres où ſont contenus les droits & privileges donnez & octroyez par les Comtes & Comteſſes de Dreux, aux Maire, Pairs & Commune dudit lieu de Dreux. Je n'ai point vû ce livre, & je ne ſçai point par qui il a été dreſſé, ni en quel temps il a été donné au Public.

ANONYME DE S. LAUMER de Blois.

L'Hiſtorien de la ville & du Comté de Blois Jean Bernier, Medecin, fait mention d'une Hiſtoire manuſcrite de l'Abbaye de S. Laumer de Blois, qu'il avoit vûë, & dont il s'eſt ſervi en parlant de ce Monaſtére dans la premiére partie de ſon ouvrage. Il dit dans un autre endroit que l'Hiſtoire des Comtes de Blois eſt inſerée dans cette Hiſtoire manuſcrite : mais que l'Auteur de celle-ci s'eſt contenté d'abreger ce qu'en avoit écrit le Greffier Albert. Ainſi tout ce qu'en dit M. Bernier n'en donne pas une grande idée. Nous lui devons néanmoins la connoiſſance de Jean Boivin, dont j'ai parlé, & le catalogue des reliques qui étoient dans l'Abbaye de S. Laumer, lorſque les Calviniſtes ruinerent l'Egliſe. Au reſte je ne trouve pas en quel temps l'Auteur a écrit. Il ſemble néanmoins qu'on peut le mettre vers l'an 1630. après la reforme de l'Abbaye de S. Laumer.

JEAN DU TEMPS.

JEan du Temps nâquit à Blois vers l'an 1500. ou, si on en croit quelques mémoires, à Mer en Blesois. Il fut fort infirme dans son enfance, c'est pourquoy son pére le donna à un Prêtre de la campagne, afin de l'instruire doucement & à loisir. Mais contre l'opinion de tout le monde, il se forma de telle maniére le corps & l'esprit en la maison de ce maître, qu'il fut bien-tôt capable des grandes classes, où il entra à Blois. Il continua ses études à Orleans, & les acheva à Paris. Il devint sçavant & éloquent, il s'appliqua beaucoup à la Jurisprudence; & il fit dans la suite son principal exercice de la plaidoirie, dans laquelle il acquit une grande réputation. Jean du Temps ne se borna pas néanmoins au Barreau: il étoit encore bon Poëte, bon musicien, & très-bien versé dans l'Histoire & dans la critique. Il a composé une Chronologie dont les supputations semblent très-justes & très-exactes, quoiqu'il ait suivi les Centuriateurs de Magdebourg en plusieurs endroits. Quelques sçavans Historiens & Chronologistes l'ont cité. Cette Chronologie de Jean du Temps fut imprimée à la Rochelle après sa mort par le soin de ses enfans Jean & Adam, l'an 1600.

Il a aussi écrit un traité latin des poids & des mesures des anciens, qui est conservé dans la Bibliothéque de sainte Geneviéve de Paris; car il n'a pas été imprimé.

Jean du Temps abandonna malheureusement la veritable religion qu'il avoit reçûë de ses ancêtres, & suivit le libertinage des prétendus Réformateurs. Il vêcut fort long-temps; mais on ne sçait pas en quelle année il mourut. On voit seulement qu'il finit l'an 1584. ses livres des démonstrations chronologiques.

CHARLES LAINE', DOMINICAIN.

LE Pére Charles Lainé nâquit à Chartres. Il entra dans l'Ordre de S. Dominique, y fit profession, & fut Docteur en Théologie de l'Université de Paris, où il enseigna avec beaucoup de réputation. Il attaqua fortement les héretiques de vive voix & par écrit. Il mourut heureusement dans le Monastére des Religieuses de Poissy. On assûre qu'il avoit beaucoup écrit ; mais ses ouvrages n'ont pas vû le jour.

CLAUDE D'ANGENNES, EVÊQUE du Mans.

CLaude d'Angennes, frére de Charles, Cardinal de Ramboüillet, nâquit à Ramboüillet le 26. d'Août l'an 1538. Il apprit à Paris les belles lettres & la Philosophie, & le Droit à Bourges sous Douaren, puis à Padoüe. Ayant parcouru l'Italie, il revint en France, où il fut Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, & Prieur de Loüic. Le Roi l'ayant envoyé à Cosme, Duc de Toscane pour des affaires importantes, il s'acquita de cét employ d'une maniére qui le rendit agréable au Roi, ensorte que ce Prince le fit Conseiller d'Etat. En ce temps-là il fut Président de la Chambre des Enquêtes, & nommé Evêque de Noyon. Claude fut sacré le huitiéme de Février l'an 1579. Il gouverna son Diocèse avec tant de pieté & de sagesse, que S. Charles Borromée lui écrivit une belle lettre pour loüer ses vertus & sa sollicitude pastorale. L'an 1583. il assista au Concile provincial de Reims ; & deux ans après il harangua devant le Roi avec beaucoup d'éloquence dans l'assemblée du Clergé de France. Le Cardinal son frére étant mort, le Roy le nomma Evêque du Mans, dont il prit possession l'an 1588. Il

assista ensuite aux Etats de Blois pour le Clergé, d'où il fut envoyé à Rome pour avertir le Pape de la part du Roi, de la mort des Guises. Il y retourna encore en 1593. Il harangua plusieurs fois le Roy Henry IV. au nom du Clergé de France pour la liberté des Assemblées. Il fit établir un Seminaire au Mans, ou il mourut l'an 1601. Il gouverna l'Eglise de Noyon pendant 9. ans, & celle du Mans environ 13. ans avec beaucoup de pieté, de prudence & de vigilance. Philippe Cospean, Evêque d'Aire, homme très-éloquent fit son éloge funebre.

CESAR AUGUSTIN COSTE', POETE.

JE ne sçai pourquoy M. Baillet n'a point fait mention d'Augustin Costé, lorsqu'il a parlé des Poëtes modernes dans ses jugemens des sçavans; car il semble qu'il méritoit mieux cét honneur que quelques-uns de ceux qui sont nommez dans cét ouvrage. En effet Costé étoit en son temps bon Poëte latin, comme il paroît par la description qu'il a faite de son Païs natal, qu'il dédia au premier President de Harlay, sous le titre de *Nympha Vivaria*, ou description du Païs de Dunois, & qu'il fit imprimer à Paris avec quelques autres pieces latines & françoises, l'an 1604.

Augustin Costé n'excella pas simplement dans la Poësie, qu'il se glorifie d'avoir apprise sous le fameux Dorat, mais encore dans toutes sortes d'exercices; & comme ceux de la paume, de la chasse, & de la course de bague tenoient alors le premier rang, il se vante d'en avoir toujours remporté le prix sur ses compagnons, & même sur le Roi Henry III.

Costé n'a rien oublié dans son Poëme de ce qu'il y a de considérable dans le Dunois: & ne se contentant pas d'en avoir décrit les collines, les bois, les vignobles, les rivieres, les lacs, les fontaines, & même quelques arbres singuliers, il n'oublie pas une seule des Maisons, ni des Terres de remarque du Païs, ensorte néanmoins qu'il s'arrête plus particuliérement

liérement, selon la coûtume des Poëtes, sur celles qui lui appartenoient.

Cesar-Augustin Costé laissa un fils dont je parleray dans la suite.

CLAUDE PINARD, SECRETAIRE d'Etat.

Claude Pinard nâquit à Blois vers l'an 1525. Il fut d'abord Secrétaire du Maréchal de S. André. En 1553. il fut pourvû de la Charge de Trésorier des Cent Gentils-hommes de la maison du Roi, & deux ans après de celle de Secrétaire de sa Majesté. Après la mort du Maréchal de S. André, la Reine l'employa en plusieurs affaires de conséquence, & lui fit donner la Charge de Secrétaire des Finances. Enfin lorsque M. de l'Aubépine, Secrétaire d'Etat fut mort, le Roi Charles IX. le mit en sa place. Il assista en cette qualité au mariage de ce Prince. Pendant le siége de la Rochelle il y alla faire défense au Duc d'Anjou de la part du Roi de quitter le Camp.

Le Roi Henri III. l'envoya en Ambassade en Suede, puis en Angleterre avec quelques autres Députez pour passer le contract de mariage entre la Reine Elisabeth & le Duc d'Alençon.

Le Roi ayant fait retirer les Secrétaires d'Etat dans leurs maisons, lorsqu'il voulut se défaire du Duc de Guise, Pinard se retira à Château-Tierry dont il étoit Gouverneur. Son fils, le Vicomte de Comblisi, ayant été accusé d'avoir trop facilement abandonné au Duc de Mayenne une des places dont il lui avoit confié la garde; & pour cela condamné comme rebelle: cette disgrace le toucha si fort qu'il n'eut point de repos jusqu'à ce qu'il eut effacé cette tache en faisant rétablir son fils dans ses biens par une déclaration du Roi. Pinard mourut dans sa maison de Cramaille le 14. de Septembre l'an 1605.

Outre les lettres que Claude Pinard à écrites, il écrivit

& donna au public l'Ordre des Cérémonies qui fut obſervé dans le Mariage du Roi Charles IX. avec Eliſabeth d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien II.

PHILIPPE DES PORTES, ABBE' de Tiron, Poëte François.

PHilippe des Portes nâquit à Chartres d'une famille honnête, mais pauvre & fort au-deſſous de ſon mérite, qui fut tel, qu'il n'y avoit pas un homme de qualité à la Cour qui ne ſe fit honneur d'être de ſes amis. Etant venu à Paris, il s'attacha à un Evêque avec qui il alla à Rome, où il apprit parfaitement la langue Italienne. A ſon retour il ſe mit à faire des vers François, & paſſa pour bel eſprit. Un Seigneur de la Cour le prit chez lui; & quand le Duc d'Anjou partit pour la Pologne, Des Portes l'accompagna & en revint à ſa ſuite. Ses principaux protecteurs furent le Duc de Joyeuſe, beau-frére du Roi & l'Amiral de Villars. Le Roi lui donna pluſieurs Benéfices. Il fut Abbé de Tiron & de Bonport, de Joſaphat & d'Aurillac. Il fut auſſi Chanoine de la ſainte Chapelle de Paris, ſelon la Croix du Maine qui a fait un éloge magnifique de Des Portes dans ſa Bibliothéque qu'il publia l'an 1584. Tous ces Benéfices le mirent fort à ſon aiſe: mais il ne ſongea pas à s'élever plus haut; & j'ai lû dans un Auteur moderne, qu'il avoit refuſé l'Archevêché de Bordeaux. Il uſa ſi noblement de la faveur du Roi & de ſes grands revenus qu'on fait monter à 30000. livres, que perſonne ne lui porta envie. On peut voir combien il étoit obligeant par ce qu'en dit le Préſident de (a) Thou. Il dépenſoit ſon bien d'une maniére qui lui faiſoit beaucoup d'honneur; car tous les honnêtes gens étoient très-bien reçûs à ſa table, qui étoit toûjours très-bien ſervie: & ſa grande & magnifique Bibliothéque étoit ouverte à toutes les perſonnes de mérite. Enfin il ſçût joindre la franchiſe & la modeſtie

(a) Cét Hiſtorien a rapporté dans ſa vie le ſervice que nôtre Poëte lui rendit dans une occaſion importante.

à la splendeur dans toutes les actions de la vie civile. Après la mort du Roi, il se retira auprès de l'Amiral de Villars, Gouverneur de Normandie, un des Chefs du parti de la Ligue. Mais quatre ans après il servit beaucoup à ramener cette Province à l'obéïssance de Henri le Grand. Il mourut à Bonport l'an 1606. agé de 61. ans.

Des Portes composa beaucoup de poësies galantes dans sa jeunesse, qui furent imprimées l'an 1573. à Paris chez Robert Etienne le fils *in* 4°. Il n'avoit pas encore trente ans. La Croix du Maine dit que ces ouvrages furent imprimez plus de vingt-fois avant l'an 1584. Du Verdier écrit que ses vers furent trouvez si agréables à cause de la douceur de son style, qu'ils le firent admettre par la voix publique au rang des premiers Poëtes françois, tant il avoit bien sçû imiter les meilleurs Poëtes Italiens. On trouve qu'il y a beaucoup de naturel & de douceur dans ses vers, & qu'il a imité Tibulle. Il avoit un esprit excellent, & beaucoup de jugement. C'est ce qui lui fit sentir les défauts de Ronsard & des autres Poëtes qui l'avoient précédé. Scevole de Sainte-Marthe qui a fait un grand éloge de M. Des Portes reconnoît qu'il établit en France une nouvelle maniére d'écrire, & qu'il évita tous les ornemens étrangers dont Ronsard s'étoit servi : de sorte que par la douceur & la noble simplicité de ses vers, il s'acquit l'estime, non-seulement des plus illustres personnes de la Cour, mais même des plus sçavans du Royaume, & mérita le titre de Prince des Poëtes François sur les matiéres tendres. On convient qu'il sçavoit parfaitement la langue Françoise, & que la simplicité de son style étoit accompagnée de tant de graces, qu'il charma tout le monde.

M. Des Portes étoit encore jeune lorsqu'il fit changer d'objet à sa muse, & qu'il songea à la faire parler chrétiennement. C'est pourquoi il donna au Public les Pseaumes en Vers françois, des poësies & des priéres Chrétiennes. Il renonça même tout-à-fait à la poësie avant que de vieillir, & ne voulut retenir que la qualité d'honnête-homme & celle de sçavant.

La Croix du Maine nous apprend que pour faire un bon usage des biens d'Eglise qu'il possédoit, il étudia la langue

grecque, la Philosophie & la Théologie, & qu'il avoit écrit en prose plusieurs doctes & saintes priéres, & d'autres ouvrages théologiques touchant la sainte Trinité, & autres beaux sujets pris des saints Docteurs de l'Eglise.

Voilà les ouvrages de Philippe Des Portes, qui étoit certainement un des plus beaux & rares genies de son siécle, un parfaitement honnête-homme, & qui a fait beaucoup d'honneur à sa patrie. Nicolas Rapin fit son éloge funebre en Vers latins; & Scevole de Sainte-Marthe l'a fait depuis en prose. Il n'y a guéres de Sçavans qui n'aïent parlé avantageusement de lui. Mais on peut voir particuliérement M. de Thou dans son histoire & dans sa vie.

L'an 1624. Thibault Des Portes, sieur de Bevillier, grand Audiancier de France, frére de Philippe, fit faire une très-belle édition des Pseaumes de son frére avec des chants de musique.

NICOLAS FREROT, JURISCONSULTE.

Nicolas Frerot de Chartres, habile Jurisconsulte & Avocat au Parlement de Paris, florissoit au commencement du XVII. siécle. Il a fait des Paratitles du Droit canonique, où il a suivi l'ordre des distinctions & questions du Décret, aussi-bien que des titres des Décretales, du sexte & des autres parties. Frerot fit imprimer cét ouvrage l'an 1603. *in octavo* & le dédia à Achile de Harlay, Abbé de Villeloin, qui fut depuis Evêque de S. Mâlo.

2. Des notes sur la Coûtume de Chartres, qui furent imprimées l'an 1604. *in quarto* avec celle de Tulloüe.

3. Enfin il donna au Public l'an 1611. *in fol.* les Basiliques ou Conférence des Constitutions des Empereurs avec les Ordonnances de nos Rois.

REGNIER, POËTE FRANÇOIS.

Regnier étoit fils d'un Tripotier de Chartres, & neveu du celébre Philippe Des Portes, Abbé de Tiron. Il a fait le premier des satyres en Vers françois, ou pour mieux dire, il est le premier parmi les François qui a sçû l'art de la satyre; car Ronsard & Des Portes en avoient fait. Sa mort arriva l'an 1613. & on croit qu'elle fut avancée par ses débauches, qu'il n'avoit pas grand soin de cacher, quoiqu'il fut Chanoine de l'Eglise cathédrale de Chartres. M. Boileau des Preaux parle ainsi de Regnier dans son art poëtique.

De ces maîtres sçavans disciple ingénieux,
Regnier seul parmi nous formé sur leurs modéles,
Dans son vieux style encore a des graces nouvelles.
Heureux! si ses discours craints du chaste lecteur,
Ne se sentoient des lieux où frequentoit l'Auteur;
Et si du son hardi de ses rimes cyniques,
Il n'allarmoit souvent les oreilles pudiques.

Le même dans son discours sur la satire en parle ainsi: *Regnier qui est presque nôtre seul Poëte satirique, a été veritablement un peu plus discret que les autres*; (c'est-à-dire, que les anciens, quand il s'agit d'attaquer les Auteurs.)

Enfin dans ses réfléxions, il dit que *le celébre Regnier est le Poëte françois qui du consentement de tout le monde, a le mieux connu, avant Moliére, les mœurs & le caractére des hommes.*

Le P. Rapin écrit aussi que les satires de Regnier ne sont pas dignes des honnêtes gens, quoiqu'il ait bien du génie; parce qu'il est trop effronté, & qu'il ne garde nulle bienséance. C'est pourquoi, quoi qu'il soit original pour la satire, M. Despreaux lui a enlevé la palme, & le fera oublier.

On a imprimé 17. satires & quelques autres piéces de Regnier qui parurent à Roüen l'an 1614. & qui ont été réimprimées plus d'une fois en Hollande.

On trouve dans Moreri l'Epitaphe qu'il se fit lui-même.

JACOB BUNEL, PEINTRE.

JAcob Bunel, fils de François Bunel, Peintre, & de Marie Gribbe, nâquit à Blois l'an 1558. Il apprit dès son bas âge les principes de la peinture sous son pére; mais ayant une grande passion d'exceller en cét art, il voyagea quelque temps pour voir à loisir ce qu'il y avoit de plus grand dans les ouvrages des plus habiles Peintres. Ceux du Titien l'ayant frappé plus vivement que les autres, il s'arrêta long-temps à l'Escurial pour étudier sa maniére, & passa ensuite quelque temps dans les écoles du vieux Pomorange & de Zuccharo. Après avoir fait un grand fonds d'étude il revint en France, où son sçavoir fut bien-tôt connu. Il peignit avec Toussaints du Breüil dans la petite gallerie du Louvre plusieurs grands ouvrages qui ont été brulez depuis.

Bunel fit plusieurs tableaux à Paris. Celui de l'Assomption qui est dans l'Eglise des Feüillans de la ruë S. Honoré, est fort estimé; mais la descente du S. Esprit des grands Augustins l'est beaucoup davantage. Il peignit aussi dans l'Eglise de S. Severin les Apôtres, les Prophétes & les Sibiles. Il travailla aussi à Blois; & il fit le tableau du chœur des Capucins de cette ville. On prétend que c'est un tres-bel ouvrage, & qui peut seul faire l'éloge de son Auteur, qui a, dit-on, eu l'avantage de porter la peinture en France plus haut qu'aucun Peintre de son temps. Bunel eut le malheur de suivre les nouveaux herétiques, & mourut à l'âge de 56. ans, l'an 1614. sans laisser de posterité.

ANTOINE DE LA FAYE.

FRançois de la Croix du Maine nous apprend qu'Antoine de la Faye, Gentil-homme Beauferon, a traduit fort doctement l'histoire Romaine de T. Live qui fut imprimée à Paris & à Lion dans les années 1582. 1583. & 1584.

ANTOINE FAYE, MINISTRE à Geneve.

J'Ai remarqué que cét Herétique est toûjours appellé Antoine Faye par tous ceux qui ont parlé de lui, c'est pourquoi je l'ai distingué du précedent. Quoiqu'il en soit, Antoine Faye étoit de Châteaudun; il se retira à Genéve où il fut Prédicateur, Docteur ou Professeur en Théologie & Ministre. Il étoit sçavant dans les langues; & il travailla avec quatre autres Docteurs Calvinistes, sçavoir Theodore de Béze, Jacques Jacquemot, Simon Goulart & Bonaventure-Corneille Bertram, à revoir & corriger sur les textes originaux la version françoise de la Bible faite par Pierre-Robert Olivetan : ce qui fut executé à Genéve l'an 1588.

Il a publié des Commentaires sur l'Ecclésiaste, l'Epitre aux Romains, & la premiére à Thimothée, & sur les Pseaumes 49. & 77.

Antoine Faye a composé un livre de la vie & de la mort de Theodore de Béze, qui fut imprimé à Genéve *in* 4°. l'an 1616. Il mourut la même année en cette ville.

PHILIPPE HURAULT, EVÊQUE de Chartres.

PHilippe Hurault, fils de Philippe Hurault, Seigneur de Chiverni, Chancelier de France, & d'Anne de Thou, fille de Christophle, premier Président du Parlement ; fut pourvû de plusieurs Abbayes avant que d'être nommé à l'Evêché de Chartres ; & on l'appelloit l'Abbé de Pontlevoy. Après la mort de Nicolas de Thou son grand oncle, il fut nommé pour lui succéder l'an 1599. Il ne fut toutefois sacré que l'an 1607. & il mourut à Bonneval, où il fut enterré en 1620. Philippe qui est le second de ce nom, est le CV. Evêque de Chartres, selon mon Catalogue.

L'an 1604. il fit réimprimer le Rituel de son Eglise, ou le Manuel des Prêtres.

Il a écrit une rélation fort circonstanciée de la derniére maladie & de la mort du Chancelier de Chiverni son pére, qui a été imprimée à la suite des mémoires de ce Magistrat.

N. MAUPAS, GRAMMAIRIEN.

MAupas ou plûtôt Maubas, comme l'appelle Josse Sincer dans son Itineraire de France, imprimé à Genéve l'an 1617. enseignoit la langue françoise aux étrangers en ce temps-là à Blois ; & les étrangers le préferoient à tous les autres. Il a écrit une Grammaire françoise qui a été imprimée. Ce Voyageur dit que cét ouvrage est sçavant, & qu'il est plus utile à ceux qui sont un peu avancez qu'à ceux qui commencent.

ROBERT

ROBERT GUELLIN, DOMINICAIN.

Robert Guellin, natif de Chartres, Docteur en Théologie dans l'Université de Caën, prit l'habit de S. Dominique à Chartres le 28. de Janvier l'an 1594. C'étoit un homme fort sçavant, d'une grande lecture, & qui sçavoit les langues grecque & hébraïque. Il a composé divers Traitez, sçavoir un des images, un du culte de Saints, un de l'observation des jours de Fêtes. Une grammaire hébraïque, qui a pour titre, *Les Institutions de la langue sainte.*

Outre cela il publia l'an 1615. à Paris sept discours intitulez, *Les sept Lampes sacrées ardentes devant le trône de Dieu.* Il y traite de l'immortalité de l'ame raisonnable; des causes de la mort naturelle; de l'état des ames après la mort; du purgatoire & de la résurrection de nos corps. Il étoit pour lors Prieur du Convent de Mâcon. Il dédia ce livre à Philippe Hurault, Evêque de Chartres.

Robert Guellin mourut à Mâcon au mois de Janvier de l'an 1620. âgé de 45. ans.

JACQUES DE LESCORNAY.

Jacques de Lescornay étoit Conseiller du Roi & son Avocat à Dourdan dans le Diocèse de Chartres. Il a composé l'histoire de Dourdan sous ce titre: *Mémoires de la ville de Dourdan, recueillis par M. Jacques de Lescornay.* Il les fit imprimer à Paris l'an 1624. *in* 8°. j'avoüe que j'ai du regret de n'avoir pû trouver cét ouvrage jusqu'à présent.

RAOUL BOTEREY, OU RADOLPHE Beautrays.

JE ne sçai point où cét Auteur a pris naissance. Il étoit Avocat au Grand Conseil, & il a publié divers ouvrages : sçavoir un livre des Arrêts du Grand Conseil, imprimé l'an 1605. Il a travaillé sur l'Histoire de France. Il publia l'an 1610. deux volumes qui regardent l'Histoire des villes, si je ne me trompe, & un Poëme latin intitulé, *Lutetia*, imprimé à Paris en 1611. chez Rollin Thiery. Mais ce qui m'a obligé de faire ici mention de cét Auteur & de lui donner un titre particulier, c'est qu'il a fait l'Histoire de la ville de Chartres, qui fut imprimé à Paris, l'an 1624. *in* 8°.

LE P. ANTOINE DE CHARTRES, Capucin.

LE Pére Antoine, natif de Chartres, prit l'habit de S. François dans la réforme des Capucins, & devint un celébre Prédicateur. On assûre que Dieu avoit accordé à ce S. Réligieux une intelligence particuliére des saintes écritures, de sorte qu'en prêchant, il expliquoit ce qu'il y a de plus obscur avec tant de clarté, qu'il n'y avoit aucun de ses auditeurs qui ne comprît parfaitement ce qu'il disoit. On prétend même que le Cardinal du Perron avoüoit que le Pére Antoine avoit reçû l'esprit de Dieu pour expliquer les saintes écritures. Aussi prioit-il beaucoup avant que de monter en chaire ; & il n'excitoit dans les cœurs des autres que ce qu'il avoit senti le premier dans la méditation de la parole de Dieu. Il avoit écrit divers ouvrages sur l'écriture, dont on a conservé une partie dans la Province de Paris, qui est très-digne de voir le jour.

Le Pére Antoine mourut saintement à Paris dans le Convent de S. Honoré, l'an 1625.

GENTIEN BILLAUD, DOMINICAIN.

LE Pére Gentien Billaud né à Blois, entra dans l'Ordre de S. Dominique ; & il a passé pour un des plus sçavans Théologiens de son siécle. Il fut Prieur de Paris, deux fois Vicaire-genéral de la Congregation Gallicane, & premier Régent en Théologie, au Convent de Paris pendant douze années. Il mourut le sixiéme de Décembre l'an 1626. Je ne sçai si on a publié quelques uns de ses écrits.

CHARLES DE VILLIERS DOCTEUR en Théologie.

JE ne sçai où Charles de Villiers, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris a pris naissance. Il est vrai qu'il appelle le S. Evéque, dont il a publié les ouvrages, *Nôtre Fulbert* ; mais je ne crois pas qu'on en puisse inférer qu'il étoit Chartrain. Il est le premier qui a fait imprimer les lettres & les autres opuscules de S. Fulbert, Evéque de Chartres, qu'il dédia à Philippe Huraud de Chiverni, Evêque de la même ville. De Villiers les tira d'un manuscrit de la Bibliothéque du Collége royal de Navarre à Paris. Il trouva aussi quelque chose dans celles de Paul Petau, & de Nicolas le Févre ; & ces deux hommes illustres l'engagerent à donner au Public tout ce qu'il avoit pû trouver des œuvres de S. Fulbert. Cette édition parut à Paris l'an 1607. Elle est assez imparfaite ; & il seroit à souhaiter qu'on en donnât une meilleure.

CHARLES LOISEAU, JURISCONSULTE.

JE ne ſçai pas en quel lieu Charles Loiſeau eſt venu au monde. Il eſt certain qu'il a été long-temps Bailli de Châteaudun. Il vint enſuite à Paris; & comme il étoit très-habile dans nôtre Droit, il fut conſultant & écrivant au Parlement. Il mourut en cette ville l'an 1627. âgé de 61. ans.

Loiſeau a écrit ſur les Offices, les Seigneuries, le Déguerpiſſement. Ce dernier traité eſt fort eſtimé, parce que l'Auteur y a joint le Droit Romain avec nos Coûtumes. Pluſieurs même ont cru que Loiſeau avoit mieux entendu les trois derniers livres du Code, que le grand Cujas.

FRANÇOIS D'ESCOUBLEAU, Cardinal, Archevêque de Bourdeaux.

JE n'ai point trouvé juſqu'à preſent le lieu de la naiſſance de François d'Eſcoubleau, Cardinal de Sourdis, qui étoit fils aîné de François d'Eſcoubleau, Marquis d'Alluye, Seigneur de Sourdis, Comte de la Chapelle-Bellouyn, Chevalier du S. Eſprit, Gouverneur de Chartres & du Païs Chartrain, & d'Iſabelle Babon de la Bourdaiſiére. S'étant fait connoître par ſon beau naturel & ſes grandes qualitez, il fut fait Cardinal par le Pape Clement VIII. l'an 1598. & le ſuivant il fut élevé à l'Archevêché de Bourdeaux. Il obtint du Chapitre de Chartres la permiſſion de celébrer ſa premiére Meſſe dans cette fameuſe Egliſe. En 1607. il baptiſa le Duc d'Orleans, ſecond fils du Roi Henri le Grand. Il procura l'établiſſement de pluſieurs Ordres nouveaux dans ſa ville Metropolitaine. Il aſſiſta aux Etats du Royaume à Paris l'an 1615. Il celébra le mariage d'Elizabeth de France, ſœur du Roy Loüis XIII. avec Philip-

pe, Prince d'Efpagne. Il demeura enfuite durant plufieurs années à Rome avec beaucoup d'honneur.

L'an 1624. il affembla dans fa ville Metropolitaine fon Concile Provincial, dans lequel on fit plufieurs réglemens pour le retabliffement de la difcipline & de la Jurifdiction ecclésiaftique & pour la réformation des mœurs; les Actes en font imprimez. Il procura en ce même temps la réforme de l'Abbaye de S. Laumer de Blois, dont il étoit Abbé, & peu aprés celle de fainte Croix de Bourdeaux. L'année fuivante il fit un difcours au Roi pour affûrer l'autorité des Affemblées du Clergé. Il mourut à Bourdeaux l'an 1628. âgé d'environ 53. ans. Ce fut un Prélat fort pieux & fort zélé pour la Réligion, & qui travailla beaucoup dans fon Diocèfe qu'il avoit trouvé en très-mauvais état. Il fut imitateur de S. Charles Borromée, & tâcha de marcher fur fes pas autant qu'il lui fut poffible. Il eut pour fon fucceffeur fon frére Henri, qu'il avoit facré Evêque de Maillezais quelques années auparavant.

Magdelaine de Sourdis fa fœur, Abbeffe de Nôtre-Dame de S. Paul à Beauvais, étant troublée par l'Evêque de cette ville dans la reforme qu'elle vouloit établir dans fon Monaftére; François à qui elle s'étoit adreffée, lui écrivit une fort belle lettre qui fait voir quel étoit fon zéle pour la Réligion, & en même temps fa moderation & fa grande fageffe. Elle fe trouve dans la vie de cette illuftre & pieufe Abbeffe. Il fit auffi de grandes aumônes à fa fœur pour rétablir les bâtimens de fon Abbaye. Il y fit faire une fontaine, & donna à l'Eglife un beau foleil d'or enrichi de perles & de diamans. Il aida auffi beaucoup Marie de Beauvilliers fa coufine germaine à rétablir la réforme dans fon Abbaye de Montmartre. Enfin il travailla beaucoup pour le bien & l'honneur de l'Eglife.

PIERRE DU HAMEAU, JESUITE.

PIerre du Hameau nâquit dans la partie du Perche, qui appartient au Diocèse de Chartres, l'an 1589. Il entra dans la Société des Jésuites en 1606. & y fit les quatre vœux. Il s'appliqua infatigablement à l'étude, & devint un très-éloquent Prédicateur. Il avoit naturellement beaucoup d'habileté & de pénétration pour les affaires ; & on remarque qu'il fut toûjours très-assidu au Confessionnal. Il enseigna la Philosophie pendant quatre ans ; & il fut Recteur à Moulins en Bourbonnois & à Alençon. Il mourut subitement dans la premiére de ces deux villes, ayant, comme on le crut, contracté la peste au Confessionnal. Sa mort arriva le 25. du Juillet l'an 1631. dans la quarante-deuxiéme année de son âge.

Le Pére du Hameau a publié en françois la vie de Marguerite de Lorraine, Duchesse d'Alençon, Princesse illustre par sa pieté. Cét ouvrage a été imprimé à Paris.

Il laissa l'Histoire des soixante-cinq Cardinaux françois, celébres par leurs actions. On prétend qu'elle étoit écrite d'un style élégant ; mais elle n'a pas vû le jour.

SIMON FARULFE, DOYEN de Mante.

SImon Farulfe, Doyen & Official de Mante, publia l'an 1633. à Paris un livre de la vie de S. Marcoû, où il prétend prouver que les corps de ce Saint & de ses deux disciples sont gardez dans la ville de Mante, en l'Eglise de Nôtre-Dame, dès le temps que les Normands ravageoient la France.

ANTOINE COSTE'.

ANtoine Costé étoit de Châteaudun, & fils d'Augustin Costé, dont j'ai fait mention. Il étoit Poëte comme son pére ; & il a laissé à la posterité un monument de son esprit. Il y a dans le Convent des Cordeliers de Châteaudun un lieu soûterrain qu'on appelle communément *le Gouffre*, que la nature, dit-on, semble avoir creusé pour préserver la ville des innondations dont elle est menacée tous les hivers. Antoine Costé a fait la description de ce Gouffre en Vers latins que l'on garde manuscrite chez ces Réligieux.

TOUTIN, ORFE'VRE, INVENTEUR des nouveaux Emaux.

TOutin étoit un Orfévre de Châteaudun, qui émailloit parfaitement bien. Mais n'ayant au commencement que la connoissance des Emaux ordinaires & transparens, il s'appliqua à rechercher ceux qui pouvoient faire des *couleurs mattes, se parfondre au feu, & conserver une même égalité & un même lustre*. Il travailla avec tant de succès qu'il trouva enfin l'an 1630. ou vers l'an 1632. le secret des émaux épais & opaques, avec lesquels on fait des portraits aussi-bien peints qu'à l'huile, & même des compositions d'histoires, qui ont un vernis & un éclat qui ne s'efface jamais.

Toutin ayant trouvé ce secret, Robert Vauquer de Blois, disciple de Christophle Morliére, surpassa de beaucoup son maître : ensorte que ses ouvrages de peinture en émail sont des miracles de l'art ; de même que ceux d'Isaac Grisblin aussi de Blois, qui avoit un genie si particulier pour les portraits, qu'il a été un des premiers hommes de son temps

en cét art, réüssissant également bien en pastel, crayon, & émail.

DOM FRANÇOIS DE S. BERNARD.

Dom François de S. Bernard, natif de Chartres, entra dans la Congrégation des Feüillans, où il fut celébre par sa pieté. Il a composé quelques ouvrages qui ont été imprimez.

Miroir de la contrition, à Paris.

Direction interieure de l'ame réligieuse, à Paris.

Il a traduit en françois l'échelle du Cloître de S. Bernard, qui fut imprimée à Paris l'an 1620.

Voilà ce que j'ai trouvé dans le catalogue de M. du Pin, mais je ne dois pas dissimuler que Dom Charles de Visch nous dit toute autre chose de François de S. Bernard dans sa Bibliothéque des écrivains de l'Ordre de Cisteaux p. 110. Cét Auteur écrit que François de S. Bernard, auparavant François Minard de Mont-Real en Piémond, Supérieur général de la Congrégation des Feüillans, a publié en françois, le miroir de la contrition pour exciter l'ame à la fuite du peché: & que ce livre fut imprimé à Paris *in* 12. & en langue italienne un livre intitulé:

Idea del Maestro Claustrale: & un autre qui a pour titre, *La sede aulata dell' Esaminator Reglare*, & plusieurs autres, & en françois: Reglemens interieurs pour les ames dévotes & réligieuses.

Il se peut faire qu'il y a eu deux François de S. Bernard, & que l'Auteur du catalogue les a confondus.

N. COVART.

N. COVART JURISCONSULTE.

COvart, Chartrain, Juriſconſulte, eſt un des premiers qui a écrit ſur la Coûtume de Chartres. Il publia ſes obſervations à Paris l'an 1630.

SEBASTIEN ROÜLLIARD.

ON ne peut pas ſe diſpenſer de donner ici un titre à Sébaſtien Roülliard ; puiſqu'il s'eſt fait connoître principalement par ſa Parthenie ou l'Hiſtoire de l'Egliſe de Chartres. Il nâquit dans la ville de Melun, qui eſt en l'Archevêché de Sens. Il étudia les belles lettres & la Juriſprudence, & fut Avocat au Parlement de Paris. J'ai lù dans une note manuſcrite qu'ayant parlé un jour avec beaucoup de liberté, le premier Préſident l'interrompit, & lui dit de corriger ſon playdoier ; que cette reprimende fit de la peine à Roülliard ; qu'il ne voulut plus plaider ; & qu'il ſe mit à écrire. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que Roülliard à compoſé pluſieurs ouvrages. Voici ceux qui ſont venus à ma connoiſſance.

Parthenie, ou Hiſtoire de la très-auguſte, & très-dévote Egliſe de Chartres, avec ce qui s'eſt paſſé de plus mémorable au fait de la ſeigneurie tant ſpirituelle que temporelle de ladite Egliſe, ville & Païs Chartrain par M. Sébaſtien Roülliard de Melun, Avocat en Parlement, à Paris 1609. 8°.

Cette Hiſtoire eſt aſſez groſſe, mais elle eſt remplie de fautes ; & ce qu'on en peut dire de plus favorable, eſt qu'elle ne mérite pas d'être lüë aujourd'hui, quoiqu'elle ait attiré de grands applaudiſſemens à ſon Auteur, lorſqu'il la mit au jour.

Roülliard nous y apprend qu'il vint à Chartres par dévotion l'an 1608. à la fête de la Nativité de la ſainte Vierge.

De plus il fait mention dans cette histoire de trois ouvrages qu'il avoit donné au public, qui sont un livre du grand Aumônier de France; un Traité de la Préséance des Abbez; & un livre des Réliefs forenses. Au reste, je ne sçai pas ce qui porta Roülliard à écrire l'histoire de l'Eglise de Chartres. Il eut soin de faire graver son portrait qui se trouve à la tête de cét ouvrage & des autres dont je vais parler. Roülliard s'étant acquis de la réputation par sa Parthenie, entreprit d'écrire l'histoire de sa patrie qu'il publia sous ce titre.

Histoire de Melun, contenant plusieurs raretez notables & non découvertes en l'histoire generale de France. Plus la vie de Bourchard, Comte de Melun, sous le regne de Hugues-Capet, traduite du latin d'un Auteur du temps, &c. *Le tout recueilli de divers chroniques & chartes manuscrites, par Me. Sébastien Roülliard, Avocat en Parlement*, à Paris 1628.

Six ans après il fit encore présent au public d'un volume *in* 4o. sous ce titre: *Les Gymnopodes, ou de la nudité des pieds disputée de part & d'autre, par Me. Sébastien Roülliard*, &c. à Paris 1634. Je n'ai pas trouvé les autres ouvrages de cét Auteur, ni l'année de sa mort.

Roülliard étoit ami de Juste Lipse, avec qui il entretenoit commerce de lettres; & il lui envoyoit les livres qu'il donnoit au public. Il paroît par celle que Lipse lui écrivit au mois de Janvier l'an 1604. qu'il en avoit reçû quelques écrits, entr'autres l'éloge de Passerat, dont il parle avantageusement. Nous avons six lettres de Lipse à Roülliard.

Centur. 2. Epist. 62.

Jacques le Vasseur, Docteur en théologie & Doyen de Nogent, nous apprend que Roülliard avoit fait des Hymnes à l'honneur de S. Eloy & de S. Charles Borromée, l'an 1622.

Traité de réliefs par Séb. Roülliard, à Paris 1610. *in* 4o.

LOUIS ROUSSARD, JURISCONSULTE.

LOüis Roüssard, natif de Chartres, Professeur à Bourges, a fait de petites notes sur plusieurs loix, qui ont été inserées dans le Cours de Hollande de Simon de Lewen. Je ne sçay en quel temps vivoit ce Jurisconsulte.

SIMON BARIL LE ROUX.

SImon Baril le Roux, sieur de Mauvoy, natif de Blois, a traduit de latin en François l'histoire de la Guerre de Suede de Pierre Burgos. C'est à lui que s'adresse une lettre de voiture, où celui-ci le remercie de la terre sigelée qu'il lui avoit envoyée de Blois. Voilà tout ce que Bernier nous en a appris.

JEAN DARDE, JESUITE.

JEan Darde, né à Vendôme, Coadjuteur spirituel de la Societé des Jésuites, mourut l'an 1641. âgé de quarante-six ans.

Il a écrit en François l'histoire du Royaume du Japon, & l'histoire de l'Ethiopie & du Malabar. Il a aussi fait un abrégé des ouvrages de Loüis du Pont.

PAUL RENEAULME, MEDECIN.

PAul Reneaulme, né a Blois, y pratiqua la Médecine avec réputation. Il a fait un petit traité intitulé : *Essay de l'histoire des Plantes*, in 4°. à Paris ; & un autre qui a pour titre : *Observations des maladies*, &c. *in* 8°. à Paris. Ils sont écrits en latin.

Un troisiéme qui a pour titre : *Traité de la Fontaine de Medicis auprès de Blois*. A Blois.

Il a aussi travaillé sur Dioscoride & sur Theophraste. Voici ce qu'en dit René Moreau dans une lettre écrite à Gaspar Hofman l'an 1643. J'apprens que Reneaulme, Médecin de Blois, qui a écrit quelque chose sur les plantes, a enrichi Dioscoride & Theophraste de corrections perpetuelles, dont son fils a herité. Cela fait voir que Reneaulme étoit mort l'an 1643. Son fils étoit aussi Médecin.

NOEL DESLANDES EVÊQUE de Treguier.

NOël Deslandes nâquit l'an 1569. dans le village de S. Cyr du Gaud, & fut, selon quelques memoires, baptisé en celui de Francé, l'un & l'autre dans le territoire de Blois. Son pére Noël Deslandes étoit habitant du premier de ces lieux. Le jeune Noël gardant le bétail de son pére dans la campagne, les Fréres quêteurs du Convent des Jacobins de Blois l'emmenerent avec eux, & voyant qu'il avoit de l'esprit, ils lui firent apprendre à lire & à écrire ; ils trouverent même moyen de le faire recevoir novice. Après sa Profession il apprit en deux ans les humanitez ; & Dieu l'ayant préservé de la peste qui faisoit un grand ravage en la ville de Blois, lui donna

encore moyen d'aller étudier la philosophie à Paris, où il fut entretenu par du Four, Médecin du Roi. Ce fut sous le P. Coëfteau qu'il fit son cours ; & il ne l'eut pas si-tôt achevé, qu'il enseigna lui-même cette science dans le Collége de la ruë S. Jacques. Avant la fin de sa théologie il commença a prêcher avec réputation : puis il enseigna cette science à Paris. Il fut Prieur de Blois, de Paris, Provincial, & enfin Vicaire-Général de la Congrégation Gallicane.

Le P. Deslandes étant également éloquent & zélé pour le salut des ames, il prêcha avec un merveilleux applaudissement dans les principales Eglises du Royaume avec un concours extraordinaire du peuple, souvent en présence du Roi. On remarque qu'il avoit tous les talens nécessaires à un orateur, le geste, la grace & la voix, aussi-bien que la composition. Il avoit outre cela beaucoup d'onction, ce qui parut un jour avec éclat à Bezançon.

Le P. Deslandes fut envoyé en Espagne de la part du Roi Loüis XIII. pour y négocier une affaire, dans laquelle il agit avec tant de prudence & de pieté, qu'un Grand d'Espagne lui fit présent d'un Crucifix garni de lames d'or. Au retour de ce voyage il fut obligé d'accepter l'Evêché de Treguier, après avoir employé toutes sortes de moyens pour l'éviter. Il fut sacré le 29. d'Octobre de l'an 1635. Il gouverna son Diocèse avec beaucoup de pieté & de zéle, n'ayant point manqué d'en faire la visite chaque année. Il mourut à Rennes le 19. d'Août l'an 1645. âgé de 74. ans.

Il prêcha 20. Carêmes & autant d'Avents ; mais je ne sçai si on a imprimé ses sermons. Il avoit ordonné par son testament que son corps seroit porté à Blois pour y être enterré dans l'Eglise des Jacobins sans cerémonie. Mais malgré les instances du General des Dominicains qui étoit pour lors à Rennes, & nonobstant les poursuites de ses confréres de Blois, le Parlement ordonna qu'il fût inhumé dans la Cathédrale de Treguier.

CHARLES-FRANCOIS ABRA DE Raconis, Evêque de Lavaur.

CHarles-François Abra de Raconis nâquit dans le Diocèse de Chartres & même dans le païs Chartrain, sçavoir dans le bourg de Raconis, dont ses ancêtres ont tiré leur surnom ; car sa famille étoit noble & ancienne. Ses parens étoient Calvinistes ; mais il abjura cette hérésie, lors qu'il fut en âge d'en connoître le venin, & il entra dans l'Université de Paris. Comme il avoit l'esprit fort subtil, il s'appliqua à enseigner la philosophie : ce qu'il fit durant six ans avec tant de réputation qu'il eut une infinité d'auditeurs. Plusieurs même disoient qu'on ne pouvoit être Philosophe, si on n'avoit étudié dans son école. Pendant ce temps-là, c'est-à-dire, l'an 1616. il fut reçû dans la Societé de Navarre, & il publia ses Commentaires sur Aristote l'année suivante, qui ont été réimprimez plusieurs fois depuis. Il répondit la même année aux quatre Ministres de Charenton, & mit en poudre deux traitez de Pierre du Moulin.

M. de Raconis fut fait Docteur de la Faculté de Theologie en 1618. & peu après choisi pour Prédicateur & Aumônier du Roi. Il enseigna la théologie dans les écoles de Navarre, prêcha publiquement ; il réfuta les livres des hérétiques, & publia ses ouvrages théologiques. Sa vie étoit conforme à ce qu'il enseignoit aux autres. C'est pourquoi l'an 1637. il fut nommé Evêque de Lavaur. Je trouve qu'il ne fut sacré que le vingt-deuxiéme de May l'an 1639. par Dominique Seguier, Evêque de Maux.

Quoique M. de Raconis fût âgé, lorsqu'il fut sacré Evêque, il ne changea point de conduite. Il alla dans son Eglise, où il instruisit & consola son peuple. On dit néanmoins qu'il ne garda pas assez la résidence. Etant retourné à Paris, il entreprit de combattre Jansenius & l'Auteur du livre de la

fréquente Communion. Mais s'étant retiré à Raconis pour travailler avec plus de loisir & de soin, il y mourut le seiziéme de Juillet l'an 1646. & fut enterré dans l'Eglise de S. Blaise de Hauleu.

Ce Prélat a publié plusieurs ouvrages durant trente ans, sçavoir.

Un Cours de philosophie en latin, avec quelques digressions morales pour l'usage des Prédicateurs, imprimé à Paris l'an 1617. & 1632.

Une Metaphisique, 1624. 1634.

Réponse aux quatres Ministres de Charenton & à deux autres écrits de Pierre du Moulin, à Paris 1617. L'Auteur a traité dans ce livre un grand nombre de questions importantes.

Triomphe de la verité, forçant le sieur du Moulin à confesser sa fuite en la conférence qu'il a euë avec le sieur de Raconis, Licentié & Professeur en théologie 1618.

La Confession de foy des Ministres, percée à jour, & son bouclier mis en pieces : ou, l'examen de toute la confession de foy des Ministres, & la réfutation de ce que du Moulin fait venir au secours en son bouclier de la foy, 2. volumes 1620. 1621. Lettres spirituelles & instructives pour tendre à la perfection, avec un discours du désordre du corps & de l'esprit, & des remédes qu'on y doit apporter, & un exercice de l'ame dévote pour toute la journée.

Riches & excellens Paralléles entre Dieu & l'ame, le prototype de son image, prêchez à Paris à S. André des Arcs, l'an 1622. imprimez à Paris, l'an 1625.

Examen & jugement du livre de la fréquente Communion, fait contre la fréquente communion & publié sous le nom du sieur Arnauld, Docteur de Sorbonne ; où est ajoûté un traité très-important du Directeur solide & Apostolique, pour opposer au Directeur visionnaire de nos nouveaux prophétes, à Paris 1644.

Brieve Anatomie du libelle Anonyme, intitulé, Réponse au livre de M. l'Evêque de Lavaur 1645.

La primauté & souveraineté singuliére de S. Pierre, prou-

vée par l'Ecriture, les Conciles & les Papes.

Traité de l'ame unie & separée du corps, à Paris 1632. Ce Traité est écrit en Latin.

M. de Raconis, comme je l'apprend de quelques livres publiez depuis peu, se perdit entiérement de réputation par la lettre qu'il écrivit au Pape contre le livre de la fréquente Communion. Car les Evêques approbateurs de ce livre y répondirent l'an 1645. dans le temps que se tenoit l'assemblée du Clergé, par une lettre très-forte qu'ils envoyerent au Pape Innocent X. L'Assemblée du Clergé résolut même d'un commun accord, par un Décret solemnel de renvoyer cét Evêque à son Métropolitain, pour être procedé contre lui selon les Canons, s'il avoüoit la lettre qui lui étoit attribuée. Ce qui le surprit si fort; & il fut si abbatu de se voir tout d'un coup devenu l'objet de l'indignation publique de ses Confréres, qu'il aima mieux la désavoüer par une réponse ambiguë & équivoque. Comme on dit qu'il étoit fort vain & fort rempli de l'estime de lui-même, il conçût un chagrin mortel, & de se voir si maltraité par l'Assemblé générale du Clergé, & du mépris où étoit tombé sa personne & ses livres par les réponses qu'on y avoit faites. Il tomba malade à Paris, & mourut bien-tôt après à Raconis. On crut effectivement que les excès que lui avoit fait commettre l'engagement de soûtenir une si méchante cause, avoit beaucoup contribué à sa mort.

On lui reproche de n'avoir presque point résidé dans son Diocèse, & de s'être fait tellement haïr à Lavaur, dans le peu de séjour qu'il y avoit fait, qu'il n'osa plus y retourner. On dit aussi que ses livres n'eurent pas un meilleur succès; tout le monde ayant été convaincu par les réponses qu'on y fit, de son peu de jugement & de son ignorance dans toute sorte de sciences.

Je trouve encore que M. de Raconis fit l'Oraison funébre du Roi Loüis XIII.

LOUIS

DOM LOÜIS BEURRIER, CELESTIN.

DOm Loüis Beurrier né à Chartres, étoit apparemment frére de Paul Beurrier, dont je parlerai dans la suite Louis entra dans l'Ordre des Céleſtins, & y fit profeſſion le vingt-huitiéme d'Avril l'an 1613. Il mourut en 1646. Il a donné au Public pluſieurs ouvrages, dont je vais rapporter les titres.

Traité des Sacremens en faveur des Ordinans. Il eſt écrit en latin, à Paris 1631.

Analogies & Antitheſes de l'Incarnation de Jeſus-Chriſt, & des actions les plus nobles de ſa vie, avec le péché d'Adam, à Paris 1632.

Antiquitez & privilégés du Monaſtére Royal des Céleſtins de Paris, 1634.

Sommaire des vies des Fondateurs & Réformateurs des Ordres réligieux, à Paris 1635.

JEAN MOSNIER, PEINTRE.

JEan Moſnier nâquit à Blois l'an 1600. de Jean Moſnier Peintre, & de Suzanne Patin. Il apprit les élemens de la Peinture ſous ſon pére ; & ayant fait un tableau qui plut à la Reine Marie de Medicis, cette Princeſſe le gratifia d'une penſion qui lui ſervit à continuer ſes études à Florence & à Rome, où il demeura cinq ans. A ſon retour en France, faute d'adreſſe & de conduite il manqua à ſa fortune : car au lieu d'aller travailler à Paris, il alla ſe divertir à Blois, & il acheva de gâter toutes ſes affaires. Après avoir travaillé pour Leonor d'Eſtampes, Evêque de Chartres ; il ſe maria à Blois, où il fit un beau tableau que l'on

voit aux Capucins; c'eſt un Chriſt depoſé de la Croix. On eſtime encore beaucoup une deſcente de la Croix qu'il fit pour l'Egliſe de S. Solenne, & la Nativité pour celle de S. Honoré. Il eut le bonheur de ſauver quelques rares morceaux de l'obſcurité & de la pouſſiére, & entr'autres cette admirable piece de Raphaël, qui répreſente la ſainte famille. Moſnier la trouva dans un galetas du Château de Blois; & elle s'eſt heureuſement multipliée par une infinité de copies d'après la ſienne.

Moſnier parloit fort bien de la peinture, & n'étoit pas moins correct en ſes diſcours qu'en ſes ouvrages. Il mourut d'un reflus de gouttes l'an 1650. Ses enfans ſe ſont établis à Paris.

To. I. p. 711.

M. Felibien a parlé de Jean Moſnier fort avantageuſement; & il marque qu'il mourut l'an 1656.

LA R. M. CLAIRE DU S. SACREMENT, d'Abra de Raconis.

CEtte bonne Réligieuſe nâquit dans le Diocèſe de Chartres, & ſortit de la famille d'Abra de Raconis, noble & ancienne; mais qui étoit malheureuſement enſevelie dans les plus épaiſſes tenébres du Calviniſme. Elle avoit un frére & trois ſœurs qui ſe convertirent tous avant elle. Ils avoient tous été fort opiniâtres & fort attachez à leur ſecte. Son frére, qui eſt apparemment (a) l'Evêque de Lavaur dont j'ai parlé, ſe convertit, ce me ſemble, le premier; puis ſes trois ſœurs ayant été gagnées à la foy par M. de Berulle qui fut depuis Cardinal. Enfin Mademoiſelle de Raconis ou la mére Claire fut auſſi convertie par ce pieux Eccléſiaſtique, qui n'avoit alors que dix-ſept à dix-huit ans; c'eſt-à-dire que cela arriva l'an 1592. ou 1593. Elle lui donna beaucoup de peine par ſon obſtination; mais la grace triompha de la dureté de ſon cœur, & elle ſe rendit. Non ſeulement M. de Berule en fit une

(a) Ou le Pére Ange de Raconis, Capucin.

bonne Catholique ; mais même sa pieté la charma si bien, qu'elle se fit Réligieuse parmi les Carmelites, lorsqu'elles furent établies en France.

La mére Claire écrivit elle-même l'Histoire de sa conversion qui est fort belle & édifiante. On la trouve dans la vie du Cardinal de Berulle.

Liv. I. ch. 54

ANGE DE RACONIS, CAPUCIN.

LA Bibliothéque des Capucins nous apprend que le Pére Ange de Raconis, François de nation & fils de la Province de Paris, nâquit & fut nourri par ses parens dans l'herésie Calvinienne. Ce qui fait voir qu'il étoit cousin germain de M. de Raconis, Evêque de Lavaur. Quoiqu'il en soit, celui dont nous parlons, ayant été d'abord fort ennemi des Catholiques, réconnut par la misericorde de Dieu les erreurs où il étoit engagé. La foy qu'il embrassa lui éclaira l'esprit, & lui fit connoître combien il étoit difficile de se sauver dans le monde. C'est pourquoi il ne se contenta pas d'abjurer l'herésie, il renonça à tout & embrassa avec ferveur la vie austére des Capucins, dont il s'étoit mocqué auparavant. Il continua comme il avoit commencé ; & il s'appliqua depuis avec un zéle & une charité toute particuliére à ramener les héretiques à la foi catholique. Il attaqua vigoureusement leurs erreurs, & les réfuta de vive voix & par écrit.

Le Pére Ange publia pour cét effet un ouvrage sçavant, intitulé, le Calvinisme demasqué, où il fait voir la difformité de cette secte. Il fut imprimé à Paris en deux volumes *in* 8°. l'an 1629. & 1630.

Il avoit déja fait imprimer dans la même ville l'an 1627. un livre *in* 4°. qui a pour titre : Deux emblêmes & figures symboliques des herétiques.

On trouve encore de lui un livre sous ce titre : Le reveil catholique, où on reveille les Ministres catholiques qui dorment. Il fut imprimé à Caën l'an 1624. *in* 4°.

Enfin il eſt l'Auteur de la narration de la converſion de Jean Rochette, Avocat dans la ville de Troyes, imprimée dans cette ville l'an 1663. *in* 8o.

Le Pére Ange de Raconis, aprés avoir beaucoup travaillé pour la converſion des herétiques, mourut à Paris dans le Convent de S. Honoré, l'an 1650.

NICOLAS CHAPERON, PEINTRE.

DIſons un mot de Nicolas Chaperon. Il nâquit dans la ville de Châteaudun ; & ayant de l'inclination pour la peinture, il fut diſciple du fameux Simon Voûët. Il demeura long-temps à Rome, où il a gravé les loges de Raphaël. M. Felibien dit que ſelon les apparences, cét ouvrage conſervera la mémoire de Chaperon plus long-temps que les tableaux qu'il a faits. Auſſi, ajoûte cét Auteur, on met Chaperon au rang des Peintres qui ont plus fait parler d'eux pendant leur vie, qu'aprés leur mort. On parle néanmoins de la Transfiguration des Jéſuites de la ruë S. Antoine à Paris, qu'il a faite d'aprés celle de Raphaël, qui eſt gardée à Rome.

LEONOR D'ESTAMPES, EVÊQUE de Chartres.

LEonor d'Eſtampes, fils de Jean d'Eſtampes, Chevalier-Seigneur de Valançay en Bleſois & de Sarra d'Happlaincour, frére d'Achille, Cardinal de Valançay du titre de S. Adrien, étudia les belles lettres & la Philoſophie à Paris dans le Collége de Navarre. Il voulut même être Docteur de cette maiſon : mais il ne fit pas tous les exercices pour parvenir à ce degré. Il fut nommé Abbé de Bour-

gueil, étant encore fort jeune ; & en cette qualité il fut deputé avec l'Evêque d'Angers pour les états generaux, dans la Senéchaussé d'Anjou l'an 1614. Il y fit un écrit pour montrer que les Abbez Commendataires devoient préceder les Doyens des Chapitres.

Aprés la mort de Philippe Hurault son cousin, qui arriva l'an 1620. Il fut nommé Evêque de Chartres, & il remplit ce Siége jusqu'à l'année 1641. auquel temps il fut transferé à l'Archevêché de Reims. Il mourut l'an 1651. Leonor a écrit un Poëme à la loüange de la sainte Vierge, divisé en quatre livres, qui fut imprimé à Paris l'an 1605. chez Etienne Prevosteau.

L'an 1626. il fit une rémontrance au Roy Loüis XIII. le treiziéme jour de Fevrier, au nom du Clergé de France, assemblé à Paris.

Pendant que les Evêques étoient assemblez, on eut connoissance de deux livres, l'un intulé, *Admonition à Loüis XIII. Roy de France & de Navarre.* L'autre, *les Mystéres politiques.* Ils furent censurez par un Decret de l'Assemblée du Clergé donné le 13. de Decembre, & qui fut dressé par Leonor, Evêque de Chartres. Il se trouve dans le Mercure françois, to. 11. p. 1068.

Ce Decret ayant déplu à quelques autres Prélats, ils firent tous leurs efforts pour le faire supprimer, & en publierent un autre sans datte, beaucoup plus court. Sur quoi le Parlement rendit un Arrêt le 21. de Janvier 1626. portant défense à toutes personnes de s'assembler pour faire une autre déliberation que celle du 13. de Decembre. Il s'en fit néanmoins une nouvelle qui fut cassée & annulée par deux Arrêts. Cela porta les Evêques de Chartres & de Soissons à faire une seconde declaration, où ils consentent de recevoir celle du 26. de Fevrier, pourvû que les Evêques qui l'avoient dressée réconnussent ces trois propositions : 1. Que pour quelques cause & occasion que ce puisse être, il n'est permis de se rebeller & prendre les armes contre le Roi. 2. Que tous les sujets doivent obéïr au Roi, & que personne ne les peut dispenser du serment de fidelité. 3. Que le Roi ne peut être déposé par quelque Puissance que ce soit, ni

sous prétexte & occasion que ce puisse être.

L'an 1621. M. René Gautier celébre par ses traductions ; ayant appris la nomination de M. d'Estampes à l'Evêché de Chartres, lui dédia le traité de l'Oraison d'Antoine Molina Chartreux, qu'il avoit traduit de l'Espagnol en françois, & qu'il publia cette année. Gautier dit que cét Evêque étoit celébre Prédicateur & Docteur de Sorbonne. Ce dernier fait n'est pas vrai.

L'an 1627. l'Evêque Leonor publia le Rituel de son Eglise de Chartres, & le fit imprimer à Paris.

Sa translation de l'Eglise de Chartres à celle de Reims, donna lieu à quelques écrits.

FLORIMOND DE BEAUNE.

Florimond de Beaune, Seigneur de Goulioux, Conseiller au Présidial de Blois, a été un des plus grands génies de son temps, au moins en ce qui regarde les Mathématiques. Il nâquit à Blois le septiéme d'Octobre 1601. de Florimond de Beaune, originaire de Tourraine, & de Marguerite Beliard. Il donna dès son bas âge des marques de la vivacité de son esprit & de la solidité de son jugement. Il fit ses premiéres études à Blois sous le Sieur Gousset, & celles de Droit à Paris. Comme il avoit du cœur, & que son pére qui vivoit en une terre qu'il possedoit à deux lieuës de Blois lui avoit inspiré de l'inclination pour les armes, il porta l'épée quelque temps. Mais étant tombé dans un malheur qui lui causa une perte fort sensible, & qui pouvoit avoir d'autres suites, il achetta une charge de Conseiller au Présidial de Blois, afin de mener une vie douce dans son Païs, & de s'occuper à l'étude. M. de Beaune avoit un talent merveilleux pour la negociation. Il conduisoit toutes les affaires qu'il entreprenoit, avec une prudence singuliére, & les terminoit toûjours avec succès. Comme il étoit un peu mélancolique, il avoit une grande inclination pour les Mathémati-

ques; & il donnoit à cette ſcience tout le temps qu'il lui reſtoit, après avoir rempli les devoirs de ſa charge. Il travailla auſſi à faire des lunettes de longue vûë, qu'il perfectionna beaucoup.

Sa réputation s'étendit au-delà de la France, & les étrangers ſe faiſoient honneur d'avoir un commerce d'étude avec lui, & de le conſulter ſur les queſtions les plus difficiles. Bernier avoit vû chez ſes heritiers des lettres des plus habiles Mathématiciens qui lui écrivoient très-obligeamment, & qui lui demandoient ſon avis avec déference: comme auſſi les copies des réponſes que leur faiſoit M. de Beaune. Il marque entre les autres M. Bouillaud, M. Midorge, les péres d'Etienne, Billy & Bourdin, ſçavans Jéſuites, le Pére Merſenne Minime, & pluſieurs autres qui s'entretenoient ſouvent par lettres avec lui. Il fit amitié avec M. des Cartes dès l'an 1626. & ce fameux Philoſophe a laiſſé en pluſieurs endroits de ſes lettres, des témoignages éclatans de l'eſtime toute extraordinaire qu'il faiſoit de la capacité & du mérite de M. de Beaune.

Les ſçavans ne ſe contenterent pas de lui écrire & de recevoir de ſes lettres, ils voulurent aller juſqu'à Blois pour conferer avec lui de vive voix. Monconis qui parle de M. de Beaune, comme d'un des premiers Géometres & des plus ſçavans hommes de France, ne fait pas moins d'eſtime de ſon entretien, que d'un excellent Teleſcope de ſa façon qu'il lui prêta pour voir la lune. En effet M. de Beaune a beaucoup enrichi l'Aſtronomie par le moyen des inſtrumens, ayant été l'Auteur de pluſieurs lunettes d'un artifice admirable, tant il excelloit en la préparation & en la taille des verres. M. des Cartes le viſita auſſi à Blois l'an 1644. & paſſa quelques temps avec lui fort agréablement, comme il paroît par une de ſes lettres, où il témoigne hautement ſa ſatisfaction qu'il avoit euë en ſa converſation. Le Maréchal de Faber voulut auſſi voir M. de Beaune; & Bartholin vint à Blois de la part des Etats des Provinces unies pour conférer avec lui ſur quelques matiéres très-difficiles, & il écrivit ce qu'il lui dicta.

To. 3 Ep. 71.

Ce ſçavant homme n'avoit pas de grands biens, & avoit une fort mauvaiſe ſanté. Il étoit particuliérement fort tour-

menté de la goute, qui le fit tellement souffrir qu'on fut obligé de lui couper le pied l'an 1648. L'année suivante il tomba malade dans une espece de paralysie dont il mourut. Bernier dit qu'on lui coupa la jambe ; mais il n'attribuë pas à la goute la cause de cette violente operation. Il ajoûte qu'il perdit la vûë & que le chagrin de cét accident joint à ses maux le fit mourir l'an 1652. à l'âge de cinquante-un an.

M. de Beaune commenta la Géometrie de M. des Cartes ; & il prit la défence de cét illustre Philosophe contre les envieux que sa réputation lui suscita en France, après l'impression de ses livres. On dit que ce fut l'an 1638. que M. de Beaune fit ses sçavantes notes sur la Géometrie de son ami, à qui il envoya en même temps quelques-unes de ses réfléxions sur les lignes courbes, avec quelques difficultez dont il le pria de lui donner la solution : ce que M. des Cartes fit peu après. L'an 1649. on imprima en latin la Géometrie de M. des Cartes avec les excellentes notes de M. de Beaune.

Outre ces notes il avoit résolu de donner au Public ses pensées sur l'Algébre, comme il paroît par une lettre de M. Gagniéres. Mais Bernier croit que ces pensées n'étoient autre chose que le traité de l'Analise que Bartholin emporta en Hollande, dont il est demeuré une copie dans la famille de M. de Beaune à Blois.

DAVID VERONNEAU.

David Veronneau, Prieur de Lenquesse, étoit de Blois. C'étoit un homme sçavant, & d'un esprit délicat. Il a composé divers ouvrages de Poësie françoise, que l'on voit partie imprimez, partie manuscrits dans les cabinets des curieux.

GUILLAUME

GUILLAUME LAISNE', PRIEUR de Mondonville.

L'Historien du Perche écrit que M. Laiſné, Prieur de Mondonville, a travaillé avec beaucoup de peine & d'induſtrie aux recherches de Chartres & du Païs Chartrain, qu'il devoit donner au Public.

Liv. 5. ch. 2.

J'ai vû quelques Auteurs qui font mention du travail de M. de Mondonville, & des mémoires qu'il avoit ramaſſez avec beaucoup de temps & de ſoins : mais je ne vois pas qu'il en ait publié aucune partie ; & il eſt mort avant que de les avoir mis en état de voir le jour. Je crois avoir oüi dire que Jean-Baptiſte Souchet les avoit poſſédez après la mort de M. Laiſné, & qu'ils ont été enſuite diſperſez. M. Laiſné vivoit encore l'an 1649. mais il mourut avant l'an 1655.

ADRIEN BOURDOISE, PRÊTRE.

ADrien Bourdoiſe, nâquit à Brou dans le Perche-Goüet de parens pauvres, & fut Prêtre de la Communauté de S. Nicolas du Chardonnet à Paris. Il mourut le vingtiéme de Juillet l'an 1655. Avec des talens fort mediocres & aſſez peu d'étude, il fit beaucoup de bien. On publia à Paris l'an 1660. un petit livre intitulé : l'Idée du bon Eccléſiaſtique, ou maximes chrétiennes & cléricales. Ces maximes ſont écrites avec beaucoup de ſimplicité, mais elles contiennent de bonnes veritez. Ce recueil fut réimprimé à Paris l'an 1714. avec la vie de M. Bourdoiſe. L'Auteur de cét ouvrage nous apprend que ce pieux Eccléſiaſtique contribua à l'établiſſement de pluſieurs Seminaires, & qu'il inſtitua la Communauté de S. Nicolas du Chardonnet.

PAUL CHALLINE, AVOCAT en Parlement.

PAul Challine, Avocat en Parlement, a fait des notes sur les instituts coûtumiers de Loisel; la méthode pour l'intelligence des Coûtumes de France; & un supplément aux notes sur les maximes de l'Hommeau. On prétend qu'il n'y a rien que de très commun dans ce qu'a fait cét Auteur.

M. Challine a traduit en Vers françois les Satyres de Juvenal.

CHARLES CHALLINE.

LE Pére Loüis Jacob, Carme, dit que M. Charles Challine Ecuyer, Sieur de Messalain, Conseiller & Avocat du Roi au Baillage & Siége Présidial de Chartres, nous a donné la traduction françoise de la Bibliographie politique de M. Naudé, comme un témoignage singulier de son affection pour les lettres: que toute l'application de son esprit n'étoit que dans l'exercice de sa charge, & à achetter des livres en toutes les sciences pour rendre sa Bibliothéque celébre, & qu'on y comptoit déja plus de 3600. volumes. M. Chalinne a publié:

La Bibliographie politique du Sieur Naudé, contenant les livres & la méthode nécessaire à étudier la politique, traduite en françois. Elle fut imprimée à Paris, l'an 1642. *in* 8°.

Le Pére Loüis Jacob, Carme, dit qu'en ce temps-là la ville de Chartres étoit digne d'admiration, parce qu'elle avoit plus de Bibliothéques qu'aucune autre ville du Royaume. Car outre celle de M. Lescot, Evêque de Chartres, qui

étoit fort belle, & celles des Jacobins & des Cordeliers, celles de M. Souchet & de M. Challine, dont j'ai parlé, cêt Auteur ajoûte que la Bibliothéque de Messieurs Martin étoit considérable avant qu'elle eut été divisée; que M. Grenet Avocat au Siége Présidial avoit près de 4000. volumes, & que M. de Gives, Secretaire de M. le Marquis de Sourdis, en avoit plus de 4000. très-bien choisis.

JACQUES RIBIER, CONSEILLER D'ETAT.

Jacques Ribier, natif de Blois, frére de Guillaume Ribier, fut un des sçavans hommes de son temps. Il fut premierément Conseiller au Parlement de Paris, & ensuite Conseiller d'Etat. Il a laissé quelque chose sur des matiéres d'Etat, qui fut imprimé à Paris chez Cramoisi l'an 1630.

SIMON DU BOURG, CAPUCIN.

Le Pére Simon du Bourg, Prédicateur Capucin, nâquit à Blois. Il s'est rendu celébre dans son ordre par sa science, sa pieté, la sainteté de ses mœurs; & dans l'Eglise par ses prédications. Il a écrit un ouvrage spirituel en françois, qui est intitulé : Les saintes élevations de l'ame à Dieu par tous les dégrez d'Oraison, où sont contenuës de très-dévotes & naïves explications de tous les mystéres de la Théologie mystique. Il fut imprimé à Paris en deux volumes *in* 4°. chez Thiery l'an 1656. Il s'en fit une seconde édition deux ans après. Il fut imprimé pour la troisiéme fois à Avignon en 1661.

JACQUES LESCOT, EVÊQUE de Chartres.

JAcques Lescot, Docteur de Sorbonne & Professeur royal en Théologie, fut nommé Evêque de Chartres par le Roi Loüis XIII. à la récommandation du Cardinal de Richelieu dont il étoit Confesseur. Il obtint ses bulles un an & demi après, & fut sacré le quinziéme de Novembre l'an 1643. par Leonor d'Estampes son prédecesseur qui étoit passé à l'Eglise de Reims.

Ce Prélat rechercha avec soin les bons livres dont il composa une belle Bibliothéque. L'an 1654. il fut chargé de faire la lettre circulaire, adressée aux Evêques absens par ceux de l'Assemblée du Louvre. Il dressa un Cathéchisme pour l'usage de son Diocèse.

On dit qu'il avoit entrepris d'écrire l'histoire de son Eglise ; mais qu'il trouva de si grandes difficultez dans l'execution de ce dessein qu'il fut obligé de l'abandonner. On trouve aussi qu'il publia quelques écrits dans sa jeunesse, qui lui firent bien de l'honneur, & néanmoins on prétend qu'il s'en répentit dans un âge plus avancé.

FRANÇOIS HALLIER, EVÊQUE de Cavaillon.

FRançois Hallier nâquit à Chartres sur la fin du XVI. siécle de Jean Hallier, & de Marie de Tunais. Il y commença ses études ; mais le mauvais état de sa famille obligea de l'en retirer pour l'attacher à la pratique. Comme il n'avoit aucune inclination pour cét emploi, on le mit Page chez Madame la Princesse Doüairiere d'Aumale. Pendant les deux ans qu'il y demeura, il fit plusieurs pieces de Poë-

ſie latines & françoiſes. Il étudia enſuite en Philoſophie, & la profeſſa à Paris, n'étant âgé que de 16. ans. Après avoir fait quelques cours de Philoſophie, il s'appliqua à la Théologie; fut reçu de la Maiſon & Societé de Sorbonne, entra en licence, & reçut le bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris en 1624.

Sur la fin de ſa licence, François Hallier fut Précepteur de Ferdinand de Neuville, Abbé d'Alincourt, mort Evêque de Chartres. Il accompagna cét Abbé à Rome, où il fut connu du Pape Urbain VIII. de là il paſſa à Naples, & enſuite en Grece. Après ce voyage il alla en Angleterre, où ayant été réconnu pour Prêtre, il courut riſque d'être aſſaſiné.

L'an 1630. il fit un ouvrage conſidérable ſur les Elections & les Ordinations, qui le mit en grande réputation à Rome & en France, & lui valut une penſion de huit cent livres du Clergé. Il entreprit peu de temps après la défence de la Cenſure de la Faculté de Théologie de Paris, contre les écrits des Réguliers d'Angleterre; & il fut élû Profeſſeur ordinaire de Sorbonne. En conſidération de cét ouvrage, huit ou neuf ans après il eut une Chaire royale.

L'an 1644. il publia un écrit contre les Jéſuites, intitulé: Théologie morale des Jéſuites, qui eſt un recueil de quelques propoſitions tirées des livres de pluſieurs Jéſuites particuliérement de ceux de Garaſſe, de Cellot, de Bauny, de Sanchez, &c. qu'il ſoûtint être pernicieuſes & contraires à la morale de Jeſus-Chriſt. Cét écrit de Hallier fut refuté par le Pére Fintereau, ſous le nom de l'Abbé Boiſic, auquel Hallier fit une réponſe ſous ce titre: La défence de la doctrine de François Hallier, Docteur & Profeſſeur du Roi en Sorbonne; contre les calomnies & impoſtures de l'Abbé de Boiſic.

Hallier fut Promoteur de l'Aſſemblée du Clergé en 1645. & y travailla au Réglement qui y fut fait touchant les Réguliers, qui a depuis été donné avec ſon Commentaire par M. Gerbais. Il travailla en même temps, avec l'approbation du Clergé, contre le livre de la Hierarchie du Pére Cellot; & donna au Public en 1646. ſon grand ouvrage de la Hierarchie eccléſiaſtique.

L'an 1649. il fut élû Syndic de la Faculté de Théologie de Paris : mais M. de Saint-Amour & plusieurs autres Docteurs s'opposerent à son élection, sous pretexte qu'il avoit approuvé le livre de *Cornelius à lapide*, qui avoit enseigné la même doctrine que Santarel, & obtinrent un Arrêt du Parlement, qui lui fit défence de s'ingerer dans la charge de Syndic, & d'en faire aucune fonction. Néanmoins il fut maintenu, & acheva son Syndicat ; après lequel il fut deputé à Rome par un grand nombre d'Evêques de France avec deux autres Docteurs pour solliciter la condamnation des cinq propositions de Jansénius. L'ayant obtenuë, Il revint en France comblé de promesses & d'esperances. Pendant la poursuite de cette affaire le Pape lui donna deux bénefices simples.

Hallier l'an 1656. fit un troisiéme voyage à Rome, où il reçut du Pape Alexandre VII. les Bulles de l'Evêché de Cavaillon. Ses infirmitez ne lui permirent de prendre possession de son Eglise qu'au commencement de l'année 1658. Il y mourut au mois de Juillet de l'année suivante, âgé de soixante-trois ans, cinq mois, accablé d'une paralysie, & d'autres maladies compliquées, qui lui firent oublier tout ce qu'il avoit sceu, jusqu'à l'Oraison Dominicale.

M. de Saint-Amour qui ne parle pas fort avantageusement de la personne, & de la science de M. Hallier, a donné quelques petits écrits de ce Prélat dans son Journal. M. Hallier a fait, comme j'ai remarqué, trois ouvrages considérables, ou même quatre. Celui qui est intitulé : Défence de la Hierarchie de l'Eglise, ou de la censure de la Faculté de Paris contre l'Eponge de Lœmelius, fut imprimé à Paris l'an 1632. M. du Pin juge que Hallier y est plus moderé & plus méthodique que Petrus Aurelius : que son ouvrage est plus solide, & que les matieres y sont traitées plus amplement.

Il eut beaucoup de part au Réglement qui fut dressé par l'Assemblée du Clergé de 1645. touchant les Réguliers, & il fit des notes sur les 38. articles qui le composent. Elle sont d'une grande recherche, & chargées d'un grand nombre de citations. Elles ont été imprimées avec le Réglement,

par ordre du Clergé en 1665. On juge en général, que tous les ouvrages de M. Hallier ſont pleins d'érudition, & de jugement : qu'il écrit aſſez purement en latin ; mais qu'il eſt quelquefois un peu trop diffus, & qu'il repéte plusieurs fois une même choſe. Que quoiqu'il eût bien lû l'antiquité, & qu'il ſçût l'Hiſtoire Ecclésiaſtique, il n'étoit pas tout à fait excellent critique. Le même M. du Pin dit qu'on ne peut nier que M. Hallier n'eût beaucoup de ſcience & d'érudition. Il nous apprend auſſi qu'il remporta de Rome l'an 1653. les proviſions du Prieuré de Rieux en Bretagne, & la nomination à l'Evêché de Toul. M. de Saint-Amour dit qu'il étoit Archidiacre de S. Mâlo, & je trouve dans l'Abregé de Sablon, qu'il fut Théologal de Chartres.

FRANCOIS MULARD, CORDELIER.

VOici un Illuſtre d'une eſpece toute particuliére. Il ne méritoit pas d'avoir place dans cette Bibliothéque, ſi ces ſortes d'ouvrages n'étoient ſemblables à un fillet jetté dans la mer qui prend toutes ſortes de poiſſons, bons & mauvais. Et puiſque le Pére Mulard a trouvé moyen de faire parler de lui pendant ſa vie, on peut bien lui donner un titre ici. Il eſt beaucoup parlé de lui dans le Journal de M. de Saint-Amour, & dans la cinquiéme diſquiſition de Paul Irenée ; c'eſt-à-dire de M. Nicole, ſon compatriote.

François Mulard étoit de la ville de Chartres, & nâquit dans la Paroiſſe de S. Hilaire qui eſt auprès de l'Abbaye de S. Pére en Vallée. Il exerçoit la medecine à Chartres l'an 1620. ou environ. Quelque temps après il ſe fit Capucin. Après avoir porté long-temps cét habit, il le quitta, renonça à l'Etat Réligieux & à la Réligion Catholique, & s'en alla à Montpellier, où il ſe maria parmi les Calviniſtes. Paul Irenée écrit que Mulard s'ennuyant de la vie conjugale, alla à Rome. Mais M. Edeline qui paroît avoir été trés-bien inſtruit, écrit que Mulard paſſoit pour aſſez fameux

Medecin, & qu'il fut réconnu par un Capucin qui passoit par Montpellier. Car ce Réligieux étant malade, Mulard qui alla le visiter en qualité de Medecin, fut contraint de lui avoüer qu'il avoit été de son Ordre. Une servante du logis où le Capucin étoit malade, entendit les rémontrances que ce Réligieux faisoit au Medecin, & les rapporta à son maître. Cela s'étant répandu Mulard prit la fuite & alla à Rome. Il obtint du Pape l'absolution & la permission de changer d'Ordre, & de passer dans un autre moins austére. Ainsi il prit l'habit de Cordelier. Il se disoit à Chartres Aumônier de M. le Comte de Harcourt; & on prétend qu'il avoit plus l'air & les maniéres d'un soldat, que d'un Réligieux, & qu'il menoit la vie d'un parasite. M. Hallier Docteur de Sorbonne & Syndic de la Faculté de Théologie, qui étoit cousin de Mulard, l'envoya à Rome avant la fin de son Syndicat, pour poursuivre la condamnation des Jansenistes au nom du Roi & de la Faculté; & il lui donna des lettres où il loüoit la fidelité du Pére Mulard, son soin, son experience & sa science.

Journal, &c. III. Par. ch. 9. p. 214.

Le Pére Mulard étant arrivé à Rome eut audience du Pape Innocent X. le vingt-cinquiéme de Septembre l'an 1651. & prononça en présence de ce Pontife un discours qui se trouve dans la relation juridique de Filleau, & dans la cinquiéme disquisition de Paul Irenée. Il y dit au Pape qu'il parloit au nom du Roi très-Chrétien, au nom de plusieurs Evêques, & de plusieurs Docteurs Sorbonistes & autres. Je ne sçai pas ce que devint ce Cordelier depuis qu'il fut revenu de Rome, ni en quelle année il est mort.

ANONYME DE CHARTRES.

Un particulier de lav ille de Chartres fit imprimer à Paris l'an 1630. *in* 8°. les anciens traitez faits entre les Comtes de Chartres, & les Evêque, Doyen & Chapitre dudit Chartres, & les Abbé & Réligieux de S. Pére: & les Arrêts donnez en interpretation d'iceux.

JEAN

JEAN MORIN, PRÊTRE de l'Oratoire.

JEan Morin, dont le nom est celébre parmi les Sçavans, nâquit à Blois l'an 1591. de Luc Morin, Marchand, & de Jacquette Gaussand, tous deux de la Réligion prétenduë reformée. Il y commença ses études, & les continua à la Rochelle, où il apprit fort bien les langues latine & grecque. Etant allé de la Rochelle à Leyde en Hollande, il y étudia premiérement la philosophie, puis le droit & les mathématiques. Enfin il s'appliqua entiérement à l'étude de la théologie & des langues Orientales. Après avoir posé ces solides fondemens, il se donna tout entier à la lecture de l'Ecriture sainte, des Péres & des Conciles; il ne donnoit pas un moment aux divertissemens les plus nécessaires. Il commença pour lors à réconnoître la vanité de ce que ses Maîtres de théologie lui avoient enseigné, & la fausseté de la réligion qu'il suivoit, à quoi contribuerent beaucoup les disputes qui survinrent en ce temps-là entre les Arminiens & les Gomarittes, qui partagerent les Provinces-Unies. Car n'étant pas content des uns ni des autres, il crut ne pouvoir mieux faire que d'étudier les sentimens des Docteurs Catholiques. Etant venu à Paris, où il travailla à s'éclaircir de ses doutes, il entra dans la familiarité du Cardinal du Perron, qui acheva sa conversion.

Après avoir demeuré quelque temps dans la famille de ce Cardinal, & avec l'Evêque de Langres, il passa dans la Congrégation de l'Oratoire, que M. de Berulle venoit d'instituer en France; où, après quelques exercices de pieté, il reçût les Ordres sacrez. On dit que depuis qu'il eut été ordonné Prêtre, il ne laissa passer aucun jour sans dire la Messe. Il s'acquit beaucoup d'estime en France, & sa réputation le fit souhaiter à Rome, où il alla par ordre du Cardi-

nal Barberin. Le Pape Urbain VIII. le reçût avec beaucoup de marques d'estime, & l'admit souvent dans son cabinet. Mais le Cardinal de Richelieu obligea ses Superieurs à le rappeller en France. C'est le Pére Morin qui a fait revivre parmi les Chrétiens la langue Samaritaine, ayant fait imprimer le Pentateuque Hebreu-Samaritain avec une sçavante Préface. Il mourut d'apoplexie le vingt-huitiéme de Février, l'an 1659. âgé de 68. ans.

Le Pére Morin a composé un grand nombre d'ouvrages très-sçavans & d'une grande utilité. Il est à propos de les marquer ici.

Exercitations sur l'origine des Patriarches & des Primats, & sur celle des censures, à Paris 1626. Il dédia cét ouvrage au Pape Urbain VIII.

La Bible grecque des 70. avec la Version ; une Préface & les notes de Nobilius, 1628.

L'histoire de la delivrance de l'Eglise par Constantin, & du progrès de la souveraineté des Papes, par la pieté & par la liberalité de nos Rois. Cét ouvrage est en françois, & parut à Paris l'an 1630. Il ne fut pas bien reçû à Rome, & le P. Morin pour appaiser le Cardinal Barberin fut obligé de promettre qu'il le retoucheroit.

Exercitations sur le Pentateuque Samaritain, à Paris 1631. Le P. Morin dans cét ouvrage préfere le texte Samaritain au texte Hebreu, lequel il prétend avoir été corrompu par les Juifs.

Il donna aussi une édition du Pentateuque Samaritain avec des observations, sous le nom d'Opuscules hebreux-samaritains, 1637.

Il traduisit aussi en latin deux lettres des Samaritains, adressées à Joseph Scaliger.

Exercitations touchant la sincerité du texte Hebreu & Grec. A Paris 1635. Il attaque dans cét ouvrage l'authenticité du texte Hebreu, auquel il préfere les Versions grecque & latine. Cette opinion lui attira cinq ou six adversaires, ausquels il répondit avec vivacité. Ces disputes augmenterent sa réputation ; & le Cardinal Barbarin l'invita alors, par ordre du Pape, à venir à Rome. Ce qu'il y fit lui donna occasion de travailler sur les Sacremens.

L'an 1651. il publia ſon grand Commentaire hiſtorique ſur la Pénitence, & deux ans après ſon Commentaire des Ordinations ſacrées.

Il ajoûta auſſi une ſeconde partie à ſes Exercitations ſur la Bible, qui furent imprimées après ſa mort.

La vie de Bellarmin, traduite en françois de l'italien de Jacques Fuligari 1635.

Lettre à Rihuſius, touchant les livres des Hebreux. A Cologne 1648.

Le P. Morin ayant crû trouver quélques défauts dans ſa Congrégation, fit un petit écrit ſur ce ſujet, qu'il fut obligé de déſavoüer.

Il compoſa pluſieurs autres ouvrages, dont les uns ſont demeurez manuſcrits, & les autres ont été imprimez l'an 1703. Ceux-ci ſont au nombre de trois.

Le premier eſt ſur la diſcipline que les Péres obſervoient dans l'expiation des Catechuménes. Le ſecond, du ſacrement de Confirmation. Le troiſiéme, de la Contrition & de l'Attrition.

On publia auſſi à Londres, l'an 1682. ſes lettres & les réponſes de ſes amis; ſous le titre, d'Antiquitez de l'Egliſe Orientale. Elles ſont en tout au nombre de 94.

Les autres ouvrages du Pére Morin qui n'ont pas été imprimez, ſont.

Deux Traitez des Baſiliques des Chrétiens & de leurs parties.

Deux lettres à Leon Allatius ſur les Egliſes des Grecs.

Un Traité de la Pâque, ou des anciennes fêtes Paſcales des Chrétiens.

Une Réponſe aux difficultez qui lui avoient été propoſées par le Pére Chrétien Lupus, touchant l'adminiſtration de la pénitence.

Une Conſultation, ſçavoir ſi les Chanoines peuvent acquerir par preſcription la juriſdiction Epiſcopale & l'exemption de la juriſdiction des Evêques,

Une autre conſultation en françois, ſi une terre donnée à ferme à longues années pert l'exemption des décimes.

Trois lettres latines, l'une à Nihiſius ſur un paſſage de

Tertullien, touchant la Croix, tiré du livre aux Nations, & ſur quelques autres paſſages ſemblables.

La ſeconde, ſur l'explication du verbe *être confirmé* dans l'Ordre Romain, où il eſt parlé de ceux qui communient au ſang de JESUS-CHRIST.

La troiſiéme, de l'autorité du livre de Maïmonide & de ceux qu'il ſuit; & ſi le grand Prêtre de l'ancienne Loy ſeul, ou avec le Synode des Prêtres, étoit inférieur au grand Sanhedrin & à ſon Chef.

Des Remarques latines ſur un écrit touchant la tranſlation de l'Evêque de Chartres, Leonor d'Eſtampes de Valançay à l'Archevêché de Reims.

Un Diſcours françois ſur le nombre & la qualité des fautes remarquées dans le texte Hebreu & Caldaïque de la Bible de M. le Jay.

Un autre Ecrit françois ſur le même ſujet, intitulé: *Avis à Monſieur de Chartres ſur la Conſultation faite par ordre de M. le Cardinal de Richelieu.*

Un Ecrit latin ſur le Dictionnaire des mots hebraïques, Caldaïques & Talmudiques, compoſé par Philippe Daquin.

Tout le monde convient que le P. Morin étoit un très-ſçavant homme & extrêmement laborieux. Il a donné une nouvelle méthode de traiter ſolidement la matiére des Sacremens. On prétend que s'il ſe fût appliqué uniquement à ce qui regarde cét important ſujet, il auroit pû l'épuiſer avec ſuccès: mais qu'il n'a pas ſi bien réuſſi dans ce qu'il a écrit ſur les textes & les verſions de l'Ecriture. Cela n'empêche pas néanmoins que tous ſes ouvrages ne ſoient extrêmement utiles.

Comme il fut attaqué d'apoplexie, on dit que ſes papiers furent enlevés dans ſon cabinet, & qu'il avoit compoſé deux grands Traitez, un du Baptême & un du Mariage, qui diſparurent après ſa mort.

On nous aſſûre que les lettres du P. Morin & des autres qui furent imprimées à Londres, en 1682. ont été trouvées parmi les livres du P. Amelote. M. Bernier qui publia en la même année l'hiſtoire de Blois, dit qu'il avoit mis entre les mains de M. Baluze les lettres originales de pluſieurs Sçavans,

adressées au P. Morin. Enfin on trouve une lettre françoise de ce Pére écrite le 24. de Juillet 1653. dans le Journal de M. de S. Amour.

PATRICE DE S. DIE', CAPUCIN.

LE Pére Patrice, né à S. Dié sur Loire, petite ville qui est entre Blois & Baugency, entra dans l'Ordre des Capucins, où il florissoit vers l'an 1660. en qualité de Professeur. Il est le premier qui a fait connoître la vie de S. Dié ou Deodat, qu'il tira des archives de l'Eglise de la ville de S. Dié, & qu'il envoya au Pére Labbe, Jésuite, qui en a donné un abregé dans le second tome de sa Bibliothéque des Manuscrits, p. 365. Le Pére Patrice écrivit en même-temps au P. Labbe ce qui se trouvoit dans les mêmes archives touchant le corps & la chasse de S. Dié.

Bernier écrit que le P. Patrice a donné au public l'histoire de S. Dié, tirée des mémoires qu'il avoit trouvez dans l'Eglise Paroissiale de ce lieu. Mais je pense qu'il n'a voulu parler que de ce qui s'en trouve dans le P. Labbe.

JEAN BAPTISTE SOUCHET, Chanoine de Chartres.

JEan Baptiste Souchet, natif de Chartres, s'est acquis de la réputation dans le dernier siécle par sa science. Il étoit Docteur en théologie, Chanoine de l'Eglise cathédrale, & Prieur de Morancés. Je ne sçai si c'est lui qui étoit Secrétaire du Chapitre dès l'an 1623. lorsque les Chanoines jugerent à propos de prendre quelques précautions à l'égard du nouveau Metropolitain de Paris; car je trouve un Souchet qui signa les Actes Capitulaires. Il rendit son Prieuré aux

Chanoines Réguliers à qui il avoit autrefois appartenu.

Il travailla avec quelques-uns des Chânoines de Chartres, ses confréres, & un Ecclésiastique du Diocèse, à revoir sur les manuscrits les ouvrages d'Ive de Chartres, & fit d'assez bonnes notes sur les lettres, pour suppléer à ce qui manquoit à celles de Juret, qui n'avoit pas eu assez de connoissance de l'Etat du Diocèse de Chartres. Le P. Fronteau, Chanoine Régulier de sainte Geneviéve, s'étant attribué cét ouvrage qu'il dédia même à M. Lescot, Evêque de Chartres; Souchet le revendiqua, le dédia aussi à ce Prélat, & accusa Fronteau de Plagiat. Cela se passa l'an 1647. Cette accusation de Souchet produisit une dispute entr'eux, & il y eut des écrits publiez de part & d'autre. Souchet disoit deux ans après qu'il avoit recueilli en un corps les ouvrages d'Ives de Chartres; qu'il les avoit revûs sur les manuscrits; qu'il avoit éclairci les lettres par des notes; qu'il avoit écrit sa vie & la préface; & qu'un autre s'étoit emparé de tout.

L'an 1649. Souchet donna au public la vie du Bien-heureux Bernard, fondateur & premier Abbé de Tiron, écrite par Geoffroy le Gros, Réligieux de ce Monastére, & l'enrichi de fort bonnes notes. Il dit qu'il avoit eu dessein de publier de même la vie de Robert d'Arbrissellés.

Il nous apprend aussi qu'il avoit entrepris d'écrire l'histoire de sa Patrie. Il a executé ce dessein; mais il n'a pas vû le jour.

Le Pére Loüis Jacob, Carme, dans son Traité des Bibliothéques, imprimé l'an 1655. dit que M. Souchet en avoit fait une où il y avoit plus 3000. volumes, bien choisis, avec plusieurs manuscrits qui regardoient l'histoire, & principalement celles des familles illustres de France & du païs Chartrain, dans lesquelles il étoit fort intelligent. Il ajoûte qu'il avoit succédé aux mémoires de feu M. Laisné, Prieur de Mondonville, qui avoit travaillé à ces recherches.

M. Souchet donna sa Bibliothéque à l'Abbaye de Josaphat; mais ses manuscrits furent dispersez.

JERÔME VIGNIER, PRÊTRE de l'Oratoire.

JErôme Vignier, fils de Nicolas Vignier (a), ſieur de la Motte, & d'Olympe le Blond, l'un & l'autre Calviniſtes, nâquit à Blois l'an 1606. Il avoit tant de vivacité, qu'ayant étudié aux Loix, en ſortant de Philoſophie, il prit les licences dès l'âge de ſeize ans. Jerôme Vignier, quoiqu'élevé avec ſoin dans l'erreur par ſon pére & ſa mére, connut la verité dans la lecture de l'Ecriture ſainte & des ſaints Péres. Il fut d'abord Bailly de Baugency. Il lia pendant ce temps-là une amitié particuliére avec M. de l'Aubépine, Evêque d'Orleans, qui tira beaucoup de ſecours de ſes études pour la compoſition des ouvrages, qu'il mit en lumiére.

Jerôme Vignier ayant fait connoîtrre ſa converſion, ſon pére lui témoigna la douleur que ce changement lui cauſoit par une lettre, à laquelle Jerôme répondit d'une maniére pleine de ſageſſe & de force. Il écrivit ſur ce ſujet pluſieurs lettres dont quelques-unes furent imprimées. Il retira la parole qu'il avoit donnée à une Demoiſelle, & entra chez les Chartreux de Paris. Mais comme il étoit fort delicat, & que cette vie étoit fort contraire à ſon temperamment, il ſe retira chez les Péres de l'Oratoire, où ſon mérite l'éleva à la dignité de Supérieur des maiſons de Tours, de la Rochelle, de Lion & de S. Magloire à Paris. Il travailla beaucoup pour la converſion de ſes proches : mais Dieu ne lui en accorda qu'un. Il étoit très-ſçavant dans les langues grecque & & orientales. Il connoiſſoit parfaitement l'origine de toutes les maiſons ſouveraines de l'Europe. Il découvrit des antiquitez ſi curieuſes ſur l'origine de la Maiſon de Lorraine, & ſur celle d'Autriche, de Luxembourg, de Bade, d'Alſace

(a) Nicolas Vignier étoit un herétique outré, Miniſtre des Calviniſtes de Blois ; il a composé l'infame livre, qui a pour titre : *Le Théatre de l'Antechriſt.*

& de quelques autres, qu'il en fit un très-bel ouvrage, que Chiffet traduisit en latin, avoüant qu'il falloit s'en tenir aux lumiéres du P. Vignier.

Il étoit fort habile dans la connoissance des médailles; & ce qu'il en avoit amassé servit à enrichir le cabinet de M. le Duc d'Orleans. Sa curiosité l'avoit porté à amasser plusieurs Talismans, entre lesquels il y en avoit un très-singulier qu'on garde dans sa famille, dont il avoit donné l'explication dans un traité, qui est demeuré dans la Bibliothéque d'une personne de qualité à qui il l'avoit prêté. Il avoit lû avec soin les ouvrages des Péres & de tous les bons Auteurs sacrez & profanes. Etant à Venise il découvrit un traité manuscrit de S. Fulgence. M. Godeau, Evêque de Vence, nous apprend que c'étoit l'ouvrage de ce S. Evêque contre Fauste de Riés. Le Pére Vignier le transcrivit avec beaucoup de peine, & l'auroit donné au public si la mort ne l'eût prévenu.

Il publia le premier les six livres de l'ouvrage imparfait de S. Augustin contre Julien le Pelagien, qu'il avoit trouvez dans l'Abbaye de Clairvaux. Il y joignit quelques autres ouvrages de ce S. Docteur, & une concordance des Evangelistes.

Il avoit trouvé une Histoire de l'origine des Rois de Bourgogne, & une preuve constante & assurée que les Comtes de Champagne & de Brie étoient sortis en ligne masculine de la Maison de Charlemagne. Il avoit dessein de publier ces particularitez, avec deux volumes de l'Histoire ecclésiastique Gallicane, & un Concile tenu à Bordeaux, auquel S. Martin avoit assisté, s'il eût assez vêcu pour cela. Il mourut à Paris, le quatorziéme de Novembre l'an 1661. âgé de 55. ans.

Le Pére Vignier a composé plusieurs poësies & particuliérement quelques paraphrases des Pseaumes en beau latin qui lui firent beaucoup d'honneur. Elles furent imprimées à Paris chez Camusat l'an 1638. On lui attribuë aussi la plûpart des écrits qui furent faits pour le Cardinal de Retz.

Il fit son héritier universel son frére unique Benjamin Vignier qui donna une partie des manuscrits de son frére à Dom Luc Dacheri, Auteur du Spicilege. Il se trouva parmi ces pieces

pieces un traité de la primauté de S. Pierre que M. Vignier se reserva, & qu'il promit de donner au Public.

Le Pére Vignier a été un des sçavans hommes de son temps, & M. Perrault l'a mis au nombre des cent Hommes Illustres du XVII. siécle. Il avoit amassé beaucoup de manuscrits qu'il communiquoit liberalement à ses amis. Il publia le supplément des œuvres de S. Augustin à Paris l'an 1654. Il a aussi donné quelques anciennes Chroniques.

Il a composé la Genéalogie des Seigneurs d'Alsace; une concorde françoise des Evangiles, qui fût imprimée après sa mort. Il étoit prêt de donner au public l'origine des Rois de Bourgogne; la Genéalogie des Comtes de Champagne; & l'Histoire ecclésiastique de France. Ces ouvrages importans furent volez à l'insçû de son héritier, à la reserve de quelques mémoires qui contenoient la suite & l'Histoire des Evêques de France, qui furent donnez à Dom Luc Dacheri par son frére Benjamin Vignier.

GUILLAUME RIBIER, CONSEILLER d'Etat.

Guillaume Ribier, frére de Jacques Ribier, dont j'ai parlé, nâquit à Blois l'an 1578. de Michel Ribier, Sieur de Rilli, Lieutenant Particulier, & de Marguerite Perault. Lorsqu'il eut achevé ses études, son pére lui fit faire le voyage d'Italie, & lui donna ensuite sa charge. Guillaume épousa la fille du Sieur Daguier, Lieutenant Général à Blois, fut pourvû de cette charge par la démission de son beau-pére, & enfin de celle de Président. Il exerça ces charges avec tant d'honneur, & de désinteressement, que tout le Païs en a parlé depuis avec une grande réconnoissance. L'an 1614. il harangua pendant l'assemblée des Etats du Royaume, en présence du Roi Loüis XIII. & de la Reine mére avec tant de force, qu'il obtint non-seulement ce

qu'il avoit demandé pour son Païs, mais encore qu'il remporta un brevet de Conseiller d'Etat honoraire qui lui fut donné. Il refusa depuis divers emplois n'ayant pas voulu quitter sa patrie, où il étoit fort aimé & estimé. M. Ribier ne laissa point d'enfans : mais il a donné au Public plusieurs productions de son esprit, & s'il ne fut pas heureux en toutes, c'est, dit-on, qu'il devoit commencer par où il finit. Il mourut le 21. de Janvier l'an 1663. âgé de 85. ans.

On imprima à Blois trois ans après deux volumes *in folio* de lettres, & mémoires d'Etat qui regardent les Regnes de François I. de Henry II. & de François II. avec des remarques, ou éclaircissemens de M. Ribier.

Le Pére Loüis Jacob, Carme, a loüé la Bibliothéque de ce Magistrat.

GEORGE VIALD, JESUITE.

GEorge Viald nâquit à Vendôme dans l'ancien Diocèse de Chartres l'an 1597. Il entra dans la Societé des Jésuites en 1619. où il enseigna les humanitez pendant 7. ans. Il s'acquitta de divers emplois avec estime, & fut consideré pour sa pieté & ses vertus, qu'il pratiqua constamment jusqu'à la fin dans l'état de Coadjuteur spirituel. Il mourut à la Fleche, le dernier jour de Février l'an 1663.

Le Pére Viald publia un trésor de la langue latine qui a été imprimé plusieurs fois *in* 8°.

Il traduisit en latin le livre françois du Pére Jaquinot, intitulé : L'art de régler sa vie dans le monde, selon la volonté de Dieu. Cette traduction fut imprimée à Paris 1636.

Il a aussi écrit en latin la vie du P. Pierre Melan, Jésuite, qui est demeurée manuscrite dans le Collége de la Fleche.

JEAN BRISACIER, JESUITE.

LE Pére Jean Brisacier vint au monde dans la ville de Blois l'an 1603. & entra dans la Societé des Jésuites en 1619. Il enseigna les humanitez & la Philosophie, puis il fit les quatre vœux. Il se mit ensuite à la prédication, & il fit une Mission à Castres où il montra beaucoup de courage & de ferveur. Il gouverna les Colléges d'Aix & de Blois. Etant Visiteur de la Province de Portugal, il adoucit l'esprit du Roi, qui étoit mal disposé. Etant retourné en France il fut fait Recteur du Collége de Roüen, puis Supérieur de la maison Professe de Paris, d'où il reprit la mission de Castres. Mais les forces lui manquant, il se retira à Blois, où il mourut le dixiéme de Septembre l'an 1668. âgé de 65. ans.

Le Pére Brisacier a écrit deux ouvrages contre M. Callaghan Irlandois, Docteur de Sorbonne & Curé de Cour auprès de Blois; sçavoir, Le Jansénisme confondu dans l'Avocat de Callaghan, à Paris 1651. *in* 4o. & L'Innocence & la verité réconnuës dans les preuves invincibles de la mauvaise foy de Callaghan, à Paris 1653. *in* 4°.

JOSEPH DE DREUX, CAPUCIN.

LE Pére Joseph de Dreux, ainsi surnommé parce qu'il nâquit dans cette ville, Prédicateur Capucin de la Province de France a été un homme fort sçavant, très-pieux, qui avoit toutes les vertus d'un homme parfaitement réligieux. Il publia l'Oraison funébre qu'il avoit prononcée à Paris le septiéme d'Octobre 1662. aux obseques du Pére Joseph de Morlais, Prédicateur Capucin, dans laquelle il a décrit les actions & la pieuse mort de ce Pére. Elle fut imprimée la même année, chez Denys Thierry.

On trouve de lui un opuſcule de ce caractére imprimé auſſi à Paris l'an 1668. intitulé : Le trône de Dieu dans l'ame du juſte. C'eſt-à-dire, l'idée d'une parfaite Abbeſſe dans la vie ſainte & les belles actions de Madame Magdelaine de Sourdis, Abbeſſe du Royal Monaſtére de S. Paul de Beauvais.

GUI DE SOUVIGNI, PRÊTRE de l'Oratoire.

GUi de Souvigni nâquit à Blois & entra dans la nouvelle Congrégation de l'Oratoire, établie par M. de Berule. Il ſçavoit fort bien la langue grecque, dont il donna des preuves à Rome, où il alla avec le Pére Morin. Il mourut à Orleans le dix-ſept de Mars, l'an 1672.

Ce ſçavant Prêtre a publié les Poëſies grecques de Cyrus Theodorus Prodromus, qui ſont des Epigrammes ſur l'ancien & le nouveau Teſtament, avec une verſion latine. Il fit imprimer l'un & l'autre à Paris l'an 1632.

Leon Allatius ayant publié quelque choſe en Vers grecs à la naiſſance du Daufin de France, qui eſt le Roy Loüis XIV. le Pére de Souvigni traduiſit cét opuſcule & le donna au Public dans les deux langues.

Il auſſi donné un calcul eccléſiaſtique écrit en Italien. Il fut imprimé à Rome en 1641.

On dit qu'il a beaucoup contribué à la perfection des ouvrages du Pére Morin, ſon compatriote & ſon ami.

Pag. 561.

On trouve une lettre du Pére Souvigni dans le Journal de M. de Saint-Amour.

ANONYME DE BLOIS.

L'Hiſtorien de Blois écrit que l'an 1672. on mit une inſcription au-deſſus de la grande Fontaine de la ville, qui ne fit honneur ni à celui qui l'avoit faite, ni à la fon-

taine : que cela donna ſujet à un jeune homme de la ville de railler aſſez agréablement l'Auteur de cette inſcription par quelques Vers qu'il fit courir. On les peut voir dans Bernier, qui ne nous dit point ſi ce jeune homme a fait quelque autre choſe.

Pag. 313

PIERRE PELLICAN, DOMINICAIN.

LE Révérend Pére Pierre Pellican nâquit à Blois l'an 1592. de Pierre Pellican, Bourgeois de Blois. Etant parvenu en âge, il demanda inſtamment l'habit de S. Dominique qui lui fut donné par le Prieur du Convent de Chartres. Il fit ſon Noviciat & enſeigna la Philoſophie dans ce même lieu, puis il prit le bonnet de Docteur en la Faculté de Théologie de Paris. Son mérite étant réconnu dans l'Ordre, il fut déſigné pluſieurs fois Superieur ; mais il refuſa toûjours cette charge & les autres qui le pouvoient faire diſtinguer. Il entreprit même le voyage des Indes pour y prêcher le ſaint Evangile. La maniére avec laquelle il ſe diſpoſa à cette grande action, ſurprit tous ſes confréres. Car il recommença, quoique Docteur & âgé, ſon Noviciat dans le Convent du Fauxbourg S. Germain à Paris, & s'embarqua enſuite avec le Pére la Mare, Réligieux du Convent de Sens. On ne dit point ce que le Pére Pellican fit dans les Indes. Ce qu'il y a de certain eſt que les fatigues qu'il endura en ce Païs-là, l'obligerent à repaſſer en France ; & qu'elles furent les cauſes de tant de fâcheuſes maladies, qui le tourmenterent durant les quinze derniéres années de ſa vie : mais qui ne l'empêcherent pas de pratiquer de grandes vertus. Son abſtinence fut ſi grande qu'il fut trente ans ſans manger de viande. Il mourut ſaintement à Chartres, le vingt-ſixiéme de Decembre l'an 1672. âgé de 80. ans.

Le Pére Pellican a laiſſé à tout ſon Ordre des monumens inſignes de ſa doctrine. Il a écrit des Commentaires ſur les opuſcules de S. Thomas, qui font voir une grande connoiſ-

sance de la Philosophie, de la Théologie & des langues.

Le livre qu'il a publié de l'institution du Rosaire n'a pas été autant estimé que ses Commentaires, parce qu'il n'est pas écrit avec toute la pureté de nôtre langue. On dit néanmoins qu'il y a de l'érudition & de la pieté.

ANTOINE GODEAU, EVÊQUE de Vence.

ANtoine Godeau, natif de Dreux dans le Diocèse de Chartres, étoit sorti d'une des meilleures familles de cette ville. Son pére étoit Conseiller du Roi en l'Election. M. Godeau a fait beaucoup d'honneur à sa patrie & à l'Eglise de Chartres, ayant été un Prélat d'une grande vertu, d'un grand mérite, & d'une grande probité. Il fit voir dès ses premiéres années des marques de la beauté de son esprit.

Valentin Conrart son parent, homme à qui il n'a rien manqué que d'être dans la vraie Réligion, le fit connoître à M. Chappelain; & celui-cy le mena à l'Hôtel de Rambouillet, qui étoit en ce temps-là le Tribunal où il falloit faire preuve d'esprit & de probité pour être admis au rang des Illustres. M. Godeau avoit la conversation aisée; & il y contentoit également les esprits rares & les mediocres. Il se porta d'abord à la Poësie françoise, où il se fit admirer par les beautez originales dont ses ouvrages étoient remplis. On croit que l'inclination qu'il avoit à la pieté, le tourna du côté des Poëmes chrétiens. On dit aussi que la beauté de ses poësies qui plurent au Cardinal de Richelieu, contribua beaucoup à faire prendre à ce Ministre la résolution d'établir l'Academie françoise, dont il a été un des quarante premiers, & un des plus dignes membres. Sa paraphrase en Vers du Cantique *Benedicite*, où on admire tant de nobles & d'heureuses expressions, ayant attiré l'attention de tout le monde sur son mérite, fit remarquer en lui un grand nombre d'excellentes qualitez. Il se remplit peu à peu des maxi-

mes les plus pures de la Religion, les débita dans la chaire avec l'éloquence qui lui étoit naturelle, & les pratiqua dans ses actions : ce qui porta le Cardinal de Richelieu à le proposer au Roi Loüis XIII. pour l'Evêché de Grasse. Il fut nommé à cette Eglise l'an 1636. & il fut sacré au mois de Decembre à S. Magloire par Leonor d'Estampes, Evêque de Chartres, assisté des Evêques de Dardanie & de S. Papoul. Aussi-tôt après son sacre, il se retira dans son Diocèse pour s'appliquer uniquement à ses fonctions Il y prêcha avec une éloquence toute chrétienne, qui le fit admirer & aimer de tout son peuple. Il y tint plusieurs Synodes, où il rétablit la discipline qui s'étoit relâchée, & fit quantité d'instructions pastorales pour son Clergé. Il réünit à l'Evêché de Grasse par droit de patronage, l'Eglise d'Antibes, qui depuis que le Siége Episcopal en avoit été transferé à Grasse, n'avoit été d'aucun Diocèse ; & par ce moyen il y fit revivre la discipline ecclésiastique dont il ne restoit presque plus aucun vestige.

Le Pape Innocent X. lui avoit accordé des Bulles pour réünir les Evêchez de Vence & de Grasse ; ainsi que Clement VIII. l'avoit fait pour son prédecesseur. Cette union n'étoit pas contraire aux Canons, & paroissoit bien fondée. Mais ayant réconnu que le Clergé & le peuple de Vence, s'opposoient à cette union, il aima mieux céder son droit, & se contenter de l'Eglise de Vence, que de n'être pas agréable à quelques-uns de ses Diocèsains, & sur tout d'avoir à poursuivre un procès. Sur quoy on peut voir ce qu'il a dit dans son Histoire de l'Eglise.

M. Godeau assista aux Assemblées génerales du Clergé, tenuës l'an 1647. & 1656. Dans la premiére il composa & recita par ordre du Clergé l'éloge de Petrus Aurelius qui avoit défendu les droits des Evêques contre quelques Réguliers d'Angleterre. Dans l'autre il fut un des Prélats qui témoignerent le plus d'indignation contre plusieurs propositions d'une morale relâchée qui avoient été denoncées à l'Assemblée du Clergé ; & ce fut par son avis que cette Assemblée fit imprimer les instructions de S. Charles Borromée, dont il avoit déja inseré une partie dans ses statuts sy-

nodaux. Il les récommanda ensuite dans son Diocèse par une Ordonnance qu'il publia dans son Synode en 1659. Ce pieux Evêque passa le reste de ses jours dans son Diocèse, toûjours occupé à faire ses visites, à prêcher, à lire & à écrire.

Il a composé un fort grand nombre d'ouvrages françois tant en prose qu'en Vers. C'est par la poësie qu'il commença à se faire connoître dans le monde : & il est le premier des Prélats françois qui a tâché de restituer à Dieu pleinement, sans reserve & sans mélange, la poësie françoise. On dit que tous ses Vers ne sont pas imprimez. Entre ceux qui ont été donnez au public, on remarque la paraphrase de tous les Pseaumes.

Le Poëme de l'Assomption.

Le Poëme de S. Paul en cinq livres.

L'institution du Prince Chrétien.

Un volume d'œuvres chrétiennes de diverses especes.

Le Poëme de sainte Magdelaine.

Celui de la Vierge d'Antioche.

Celui de S. Eustache.

Celui de la Sorbonne.

Celui de la grande Chartreuse.

Un recueil d'hymnes qui sont des pieces de Poësie assez longues, chacune de quatre ou cinq cens Vers.

Un recueil d'Odes sacrées.

Un Poëme contre la mauvaise morale du temps.

Un recueil d'Eclogues sacrées.

Un recueil de Sonnets sur la vie, sur la mort, & sur les mystéres de Nôtre Seigneur Jesus-Christ, divisé en deux parties.

Un autre Recueil de Sonnets sur le saint Sacrement, & un autre sur divers sujets de Réligion.

Un Recueil d'Epîtres morales; quelques pieces détachées, comme celle de son éloignement de Paris; celles qu'il adresse à son désert & à sa Bibliothéque, &c.

Tous ces ouvrages ne sont pas moins récommandables par les sentimens de pieté qu'ils inspirent, que par la beauté & la facilité des Vers. Il est vrai que malgré la grande réputation qu'ils ont eu, il s'est trouvé un homme assez téméraire pour

pour soûtenir que M. Godeau n'avoit aucun talent pour la Poësie, & pour examiner s'il est Poëte. Mais le public, & particuliérement ceux qui avoient du goût pour la Poësie, furent scandalisez de ce libelle anonyme, qui n'eut point d'autre effet que de causer beaucoup d'indignation, & de faire voir qu'il n'y a rien de si évident & de si bien établi dans l'opinion des hommes qui ne soit contredit par quelqu'un. M. Godeau est donc un veritable Poëte, & ce qui est plus considerable, un Poëte très-chrétien, c'est-à-dire, très-réligieux & très-chaste. Il a toute la fécondité, la netteté & la facilité qu'on peut désirer. Ces qualitez se trouvent par tout; & elles sont accompagnées d'un style fleuri. Rien n'est comparable à sa morale; & si son style étoit plus châtié, s'il avoit toûjours une égale élevation, s'il étoit plus égal: c'est-à-dire, s'il n'étoit pas quelquefois enflé & negligé dans une même piece, il auroit peu de semblables.

La Paraphrase des Pseaumes passe aujourd'hui pour la plus parfaite de ses poësies, quoiqu'il s'y trouve quelques taches & quelques inegalitez; ce qui vient sans doute des sujets differens des Pseaumes.

Les Eclogues chrétiennes sont presque toutes sur le modéle & dans l'esprit du Cantique des Cantiques. Elles remplissent le cœur d'une sainte joye & y allument le feu du divin amour.

Le Poëme de S. Paul a été estimé. La versification y paroît plus pompeuse que dans les autres ouvrages de M. Godeau. Un des Maîtres de l'art en a loüé la pureté, la facilité & la majesté.

Selon M. de Balzac le poëme de la Chartreuse est très-beau & très-égal. Il a de la force, qui est soûtenuë depuis le commencement jusqu'à la fin.

Le principal de ses ouvrages en prose est son histoire Ecclésiastique, en trois volumes *in folio*, dont le premier parut l'an 1653. Elle contient les neuf premiers siécles. Le style en est fort estimable, soit pour l'élegance, soit pour la netteté; de sorte que la lecture en est aussi agréable qu'utile. Il avoit travaillé à la continuation de cette histoire; & ses mémoires étoient entre les mains de son successeur: mais

comme ils n'étoient pas achevez, on ne les a pas donnez au public. Il est le premier qui a composé en François une histoire Ecclésiastique, exacte, fidéle, édifiante & agréable à lire: & quoi qu'on ait fait depuis lui sur ce sujet, elle aura toûjours son mérite que la suite des temps n'effacera point. M. Godeau a fait quelques autres ouvrages qui regardent l'histoire Ecclésiastique, sçavoir la vie de S. Paul, imprimée à Paris en 1646. La vie de S. Charles Borromée, 1667. La vie de S. Augustin, 1647. Eloges des Evêques qui dans tous les siécles de l'Eglise ont fleuri en doctrine & en sainteté, 1665.

Sur l'Ecriture sainte on trouve ses paraphrases des Epîtres de S. Paul & des Epîtres Canoniques, imprimées plusieurs fois. Sa Version expliquée du nouveau Testament.

Elevation & Méditations sur le texte de l'Epître de S. Paul aux Hebreux. Ces ouvrages sont très-utiles pour l'instruction des fideles.

Les Tableaux de la Pénitence sont des sermons prêchez à Paris, & imprimez l'an 1656. Homelies pour les Dimanches & les Fêtes de l'année. Elles furent publiées l'an 1682.

Les Oraisons funebres du Roi Loüis XIII. de Henri Lostolfi Maron, Evêque de Bazas; de Jean-Pierre Camus, Evêque de Bellay, 1653. de Matthieu Molé, Garde des sceaux, & de Denys de Cordes ou Cordier, Conseiller du Roi au Châtelet, mort en 1642. Oeuvres chrétiennes & morales 1658. Plusieurs Traitez particuliers, sçavoir.

De l'utilité des Missions, 1655.

De la Tonsure Clericale, 1651.

Des Seminaires, 1660.

Discours sur les Ordres sacrez.

Méditations sur le S. Sacrement de l'Autel, 1665.

Priéres & Instructions chrétiennes.

Avis à M. de Paris pour le culte du S. Sacrement dans les Paroisses, & de la façon de le porter aux malades, 1644.

Instructions & Ordonnances synodales, 1644.

M. Giry de l'Academie françoise, ayant traduit le Dialogue des causes de la corruption de l'éloquence, M.

Godeau en fit la Préface qu'il dédia à Philandre, c'est-à-dire, à M. Conrart son parent. M. Godeau lui a écrit sous le même nom une lettre en prose, qui se trouve dans le Recueil de Faret, & une autre en vers.

M. Godeau écrivit une lettre au Pape Innocent X. l'an 1651. qui est imprimée dans le Journal de M. de S. Amour. Il écrivit ensuite une lettre au Pape Alexandre VII. & une au Roi sur le formulaire. Il composa l'éloge de Petrus Aurelius, qui est en latin dans les Oeuvres de cét Auteur. Il fit une censure de l'Apologie des Casuistes, en 1658.

L'an 1653. M. Giry lui dédia cinq lettres choisies de S. Augustin qu'il avoit traduites en nôtre langue.

Je trouve encore plusieurs ouvrages considerables de cét excellent Prélat. Exhortation aux Parisiens sur le secours des pauvres, 1652.

Lorsque la paix des Pyrenées fut publiée, il mit au jour un beau Traité de l'Usage que les Chrétiens doivent faire de la paix. Un Ecclésiastique de pieté le fit réimprimer, l'an 1697.

Il a traduit l'Abregé des Maximes de la vie spirituelle, recueilli des sentimens des Péres, par Dom Barthelemy des Martyrs de l'Ordre de S. Dominique, Archevêque de Brague en Portugal, à quoi il joignit l'éloge de ce Prélat. On l'imprima à Paris, l'an 1699.

Il a composé un livre de la simplicité de la vie chrétienne sur le plan & selon la méthode de Savonarole, qui fut imprimé l'an 1702.

On publia l'an 1709. à Paris, la morale Chrétienne qu'il avoit dressée pour l'instruction des Curez & des Prêtres de son Diocèse. Il y a trois volumes de cét ouvrage, qui est un corps de morale complet, écrit avec beaucoup de netteté, de précision & de méthode.

L'an 1713. on donna au public ses lettres, dont le style est pur, l'expression noble, les sentimens élevez. Elles plaisent à l'esprit en touchant le cœur, parce qu'elles sont tournées pour la plûpart du côté de la réligion.

Voilà les ouvrages de M. Godeau dont j'ay connoissance. Il étoit dans son Diocèse où il s'occupoit à travailler pour

l'avantage de l'Eglise, lors qu'il tomba en apoplexie le dix-sept d'Avril, jour de Pâques de l'année 1672. dont il mourut le quatriéme jour qui étoit le vingt-un du même mois, âgé de 67. ans, avec un grand regret de toute l'Eglise, dont il a été un des principaux ornemens. En effet il avoit un très-bel esprit, il étoit sçavant & habile, d'une vertu solide & d'un mérite rare. Son style est aisé & coulant; & lors qu'il est plus simple, comme dans ses homelies, on ne laisse pas d'y remarquer l'éloquence & les graces qui lui étoient naturelles. La pieté & la charité ont été le caractére particulier de ce grand Evêque qu'on peut appeller avec justice une des lumiéres de l'Eglise.

On trouve quatre ou cinq lettres de M. Godeau, dans la Rélation de la paix de l'Eglise, faite sous Clement IX.

Voici le jugement que le celébre Boileau des Preaux a fait des poësies de M. Godeau. Je suis persuadé que M. Godeau est un poëte fort estimable. Il me semble pourtant qu'on peut dire de lui qu'il est toûjours à jeun, & qu'il n'a rien qui remuë ni qui échauffe: en un mot, qu'il n'a point cette force de style, & cette vivacité d'expression qu'on cherche dans les ouvrages, & qui les fait durer. On trouve encore qu'il écrivoit avec trop de facilité, & qu'il ne varie point assez.

MAUR DE L'ENFANT JESUS, CARME.

LE Pére Maur de l'Enfant JESUS, natif de Blois, entra dans l'Ordre des Carmes à Rennes, où il fit profession, l'an 1634. Il passa de la Province de Touraine dans celle de Gascogne pour y établir la réforme Il fut fait Maître des novices, puis Prieur & Provincial. Il joignit la science à la pieté, & il a écrit quelques ouvrages sur la théologie mystique, dont voici les titres.

Entrée à la sagesse divine. A Bordeaux 1642.

Le Royaume interieur de JESUS-CHRIST dans l'ame. A Paris 1662.

Les Langes de l'Enfant JESUS. Je ne trouve pas l'année de sa mort.

IRENE'E DE SAINTE CATHERINE, Carme.

LE Pére Irenée de sainte Catherine de l'Ordre des Carmes ; nâquit à Blois. Il entra dans le Convent de Rennes en Bretagne, & y fit profession le 10. May, l'an 1619. Il fut celébre dans son Ordre par son érudition, & gouverna en qualité de Prieur diverses maisons. Il composa & publia plusieurs ouvrages.

La vie de S. Ange de Jerusalem, martyr. A Paris 1651.

La vie du B. François de Sienne, 1651.

La Beauté du Carmel, les Priviléges & les emplois de la Confrairie du S. Scapulaire, & du culte des saintes images. A Angers 1658. *in* 8o.

Mythologie sacrée & profane en latin, imprimée *in folio* à la Fleche, l'an 1666. Il mourut à Aurillac l'an 1673.

JEAN NICOLE.

MIchel de Marolles, Abbé de Villeloin, écrit dans ses mémoires, qu'il fit ses études à Paris dans le College de la Marche avec Jean Nicole de Chartres, devenu l'organe & la voix de sa patrie, portant sa parole & ses sentimens, quand l'occasion s'en offre à propos. L'Abbé de Marolles écrivoit cela l'an 1656. Mais il ne dit point que Jean Nicole eût publié quelque chose. C'est pourquoi je ne sçai s'il ne le faut point distinguer d'un Nicole, Président à l'Election, qui a traduit Horace en vers François, & qui a composé quelques autres piéces.

JEAN NICOLE, PRESIDENT,

Apparemment le même que le précédent.

LE Président Nicole a composé un grand nombre de poëfies particulieres. Il a traduit en vers François le Ravissement de Proserpine, poëme de Claudien; les satyres de Perse; plusieurs piéces d'Anacreon, d'Horace & d'Ovide; & entr'autres l'Art d'aimer du dernier; une partie de l'Adonis du Cavalier Marin.

MICHEL BOUTHEROÜE.

JE trouve que Michel Boutheroüe, Chartrain, a écrit en Latin un livre de la fiévre, qui fut imprimé à Paris l'an 1623. *in* 8°.

RENE' CHARTIER, MEDECIN.

REné Chartier, né à Vendôme, fut Médecin du Roi, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris. Il entreprit une nouvelle édition des ouvrages d'Hippocrate & de Gallien, qui a été publiée à Paris, en treize volumes *in folio*. Il confera le texte grec sur toutes les anciennes éditions, & le rétablit sur un grand nombre de manuscrits des meilleures Bibliothéques de l'Europe. Il traduisit en latin plusieurs ouvrages, & corrigea toutes les versions précedentes en une infinité d'endroits. Il fit imprimer le Latin a côté du Grec, ce qui n'avoit pas encore été fait; & il rangea toutes les œuvres de ces deux illustres Médecins, de telle

maniére qu'on a dans un même volume les Traitez qu'ils ont fait sur un même sujet. De sorte que par cét ordre nouveau il ne fit qu'un seul ouvrage de toutes les œuvres d'Hippocrate & de Gallien, quoiqu'augmentées de plusieurs Traitez qui n'avoient point encore vû le jour.

Il n'y avoit que dix volumes d'imprimez lorsque ce sçavant homme mourut. Mais deux Médecins de la même Faculté prirent soin de faire paroître les trois derniers.

René Chartier a écrit la vie de Gallien qu'il a tirée de ses ouvrages & des bons Auteurs. Elle se trouve à la tête du premier volume de son édition des Oeuvres d'Hippocrate & de Gallien, imprimées à Paris l'an 1679. Cette édition est tout-à-fait belle & magnifique. Chartier a ajoûté des notes à la fin de chaque tome, & on peut dire qu'il n'a rien omis pour la perfection de son entreprise.

RENE' FEDE', MEDECIN.

René Fedé natif de Châteaudun, Docteur en Médecine de la Faculté d'Angers, est celébre parmi les nouveaux Philosophes : en sorte que, pour me servir des termes de M. Baillet, son mérite ne peut être inconnu qu'à ceux qui n'ont pas oüi parler de son zéle pour la Philosophie Carthesienne.

Vie de Descart. to. 2. p. 325.

Il parut en 1683. un petit livre intitulé : Méditations Métaphysiques de l'origine de l'ame, sa nature, sa beatitude, son devoir, son desordre & sa restauration. Il fut imprimé sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur. Mais on prétend que ce fut à Amsterdam. Il fut réimprimé au même lieu en latin & en françois, l'an 1686. M. Bayle croit que M. Fedé est l'Auteur de cét ouvrage; qui avoit déja été publié à Paris dès l'an 1673. & cette édition a passé pour la plus parfaite & la plus utile.

Rep. des Lettres 1685. p. 1085.

ANONYME DE CHARTRES.

L'An 1675. la celébre Eglise de nôtre-Dame de Chartres une des plus belles du Royaume, fut en grand danger d'être reduite en cendres par la faute d'un des Gardiens qui sont chargez de veiller la nuit pour prévenir de semblables malheurs. Les Chartrains signalerent admirablement leur zéle & leur pieté dans cette importante occasion. C'est le même motif, sans doute qui engagea un particulier à écrire l'histoire de cét évenement, sous ce titre: Rélation de l'accident arrivé à Chartres par le feu qui auroit embrasé toute l'Eglise, sans la protection toute visible de la sainte Vierge. Cét opuscule fut imprimé à Chartres *in* 8°. l'an 1675.

VINCENT SABLON.

LE sieur Sablon, Chartrain, fit imprimer à Orleans l'an 1671. un petit livre intitulé: Histoire de l'auguste & venerable Eglise de Chartres, dédiée par les anciens Druides à une Vierge qui devoit enfanter, tirée des manuscrits & originaux de ladite Eglise.

Je ne sçai quels sont ces manuscrits & originaux; car je ne vois pas que cét ouvrage soit autre chose qu'un méchant abregé de la Parthenie de Roüillard, rempli de fautes tout-à-fait grossiéres. Cependant comme l'Eglise de Chartres n'a point encore eu d'Historien, ce livret a été imprimé plusieurs fois.

Comme il se mêloit de faire des vers, il mit en vers françois le Poëme du Tasse de la Délivrance de Jérusalem. Il fit aussi les Amours de Venus & d'Adonis.

N. LOCHON

N. LOCHON, DOCTEUR DE PARIS.

MOnſieur Lochon, Prêtre, Docteur en théologie de la Faculté de Paris, de la maiſon & ſocieté Royale de Navarre, étoit Chartrain, & fut Curé de Betonvilliers dans le Diocèſe de Chartres.

Il a donné au Public pluſieurs livres.

Les Illuſions du faux zéle.

Traité du ſecret de la Confeſſion, imprimé à Paris, chez Simart.

La Mort du Pécheur dans l'impénitence finale.

Deux volumes *in* 8°. ſur la Diſcipline de l'Egliſe, & quelques autres petits ouvrages.

L'an 1679. il fit imprimer à Paris, chez Lambert Roulland, le vrai Dévot en toute ſorte d'états, ſelon l'Ecriture ſainte & les Péres de l'Egliſe. Il dédia ce livre à Madame de Guiſe.

Dans la premiére partie de ce livre il parle d'un miracle que Dieu fit l'an 1675. par les priéres de S. Piat, martyr & Apôtre de Tournay, dont nous avons l'honneur de poſſéder les précieuſes réliques, dit l'Auteur. P. 303.

Dans un autre endroit, il loüe M. Bourdoiſe, dont la naiſſance étoit fort obſcure, mais dont la mémoire ſera toûjours en bénédiction dans l'Egliſe. P. 93.

ALPHONSE DE CHARTRES, Capucin.

LE Pére Alphonſe nâquit à Chartres, & prit l'habit des Capucins, parmi leſquels il fit des progrès conſiderables dans l'étude des choſes ſaintes, & devint bien-tôt Prédicateur. On prétend qu'il étoit habile dans la connoiſſance

des saintes Ecritures, subtil scholastique, homme d'esprit & fort sage : que ses démonstrations Evangeliques font voir avec combien de soin il avoit étudié l'Ecriture & les saints Péres, & combien sa doctrine étoit vaste.

Le Pére Alphonse a composé un grand ouvrage latin intitulé : Démonstrations Evangeliques, ou Véritez Pratiques choisies dans chaque Evangile, & expliquées par des raisons théologiques, physiques & morales, confirmées par des sentences tirées de l'Ecriture sainte, des saints Péres & des Philosophes. Il fut imprimé à Paris en deux volumes *in* 4°. en 1669. & 1670.

Il a traduit de l'Italien en François un Opuscule de Loüis Manzini, qui a pour titre: Le Phœnix de Loüis Manzini, ou Exercices de l'ame crucifiée, ressuscitée & inspirée, qu'il publia à Paris l'an 1659.

Enfin le Pére Alphonse prit le soin de faire imprimer en trois volumes *in folio* l'an 1680. tous les ouvrages du Pére Ive de Paris, Capucin, qui avoit eu de la réputation dans son Ordre.

PIERRE DE GOUSSAINVILLE, Prêtre.

Pierre de Goussainville, Prêtre, nâquit dans le Diocèse de Chartres. C'étoit un homme sçavant qui a fait honneur à l'Eglise & à sa Patrie. Il demeura quelque temps dans la maison de Loüis de Bassompierre, Evêque de Saintes; & ce fut pour témoigner sa réconnoissance à ce Prélat, qu'il lui dédia les Oeuvres de Pierre de Blois.

Dans cét édition M. de Goussainville corrigea avec soin le texte de son Auteur qui n'étoit pas exempt de fautes dans les deux précedentes. Il y ajoûta plusieurs autres ouvrages de Pierre de Blois qui n'avoient point encore paru, & qu'il tira des manuscrits de France: la vie de Pierre de Blois où il

eſt tombé en quelques erreurs: des notes ſçavantes ſur les lettres de cét Auteur: & un recueil de pieces anciennes qui ſervent encore à les éclaircir. Cette édition qui eſt fort belle, fut faite à Paris & parut l'an 1667. *in folio.*

Huit ans après M. de Gouſſainville publia à Paris une édition complete de tous les ouvrages de S. Gregoire le Grand, qu'il revit ſur un très-grand nombre de manuſcrits, & qu'il diviſa en trois tomes. Les lettres ſont accompagnées de longues & ſçavantes notes. Les préfaces qui ſont au commencement & à la tête de chaque ouvrage, ſont courtes, utiles & bien écrites. Comme M. de Gouſſainville avoit reçû pluſieurs faveurs & des biensfaits conſidérables de Loüis de Baſſompierre, il lui dédia encore cette édition, qui eſt très-belle & très-eſtimable, l'an 1675. On dit que M. Julien, Docteur, y a auſſi beaucoup travaillé.

Pierre de Gouſſainville mourut l'an 1683. âgé de plus de ſoixante ans.

TIMOLEON CHEMINAIS, JE'SUITE.

Timoleon Cheminais nâquit dans la ville de Châteaudun l'an 1650. Il entra jeune dans la ſocieté des Jéſuites, & enſeigna les humanitez & la rhétorique dans le Collége d'Orleans. Comme il avoit beaucoup de talent pour la prédication, il y fut appliqué par ſes Supérieurs. Il ſe fit une fort grande réputation dans le peu de temps qu'il prêcha. A peine eut-il commencé à paroître dans Paris, que la Cour ſouhaita de l'entendre. Ses infirmitez qui redoublerent alors, l'empêcherent ſeules d'y prêcher l'Avent. Il ſe ſoûmit là-deſſus aux ordres de la Providence avec humilité. Car quelque applaudiſſement qu'il eût lorſqu'il parloit, il n'avoit point de peine à ſe taire. Ne cherchant qu'à édifier ſon Auditoire, il retrancha de ſes diſcours, tout ce qui ne peut ſervir qu'à marquer de l'eſprit dans un Prédicateur. Il

s'étoit même proposé une maniére de prêcher simple & sans ornement, & la suivit dans quelques-unes de ses pieces.

Dans un temps où ses infirmitez ne lui permettoient presque aucune application, il alloit tous les Dimanches instruire les pauvres de la campagne. Le travail qu'il entreprit pour prêcher tous les Dimanches de Carême, ne contribua pas peu à sa derniére maladie. Ses souffrances continuelles le détacherent de la vie, & le préparerent à la mort qui lui arriva à l'âge de 39. ans le quinziéme de Septembre l'an 1689.

On imprima ses sermons l'année suivante en deux volumes. Ils ont eu l'approbation de toutes les personnes habiles; & on les a toûjours fort recherchez depuis.

L'an 1691. on publia encore un volume intitulé : Sentimens de pieté, qui furent trouvez parmi ses papiers, & jugez dignes de paroître sous son nom. L'onction y est jointe au bon sens. L'esprit y brille en plusieurs endroits : mais le cœur y a encore plus de part que l'esprit; & les sujets en sont bien choisis.

N. FELIBIEN, CHANOINE de Chartres.

MOnsieur Felibien, fils de Pierre Felibien & frére d'André, dont je vais parler, fut Chanoine de l'Eglise de Chartres & Archidiacre de Vendôme. Il a donné au Public divers ouvrages de pieté qui ne sont pas venus jusqu'à present à ma connoissance.

N. FELIBIEN, CHANOINE ET PREVÔT de l'Eglise de Chartres.

MOnsieur Felibien, Chanoine & Prevôt de l'Eglise de Chartres est apparemment différent de celui dont je viens de parler. Il eut les liaisons les plus intimes avec le R.

P. Dom Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, Abbé de la Trappe. Il l'accompagna à Rome l'an 1664. & il eut part à toutes les affaires qui s'y traiterent.

M. Felibien composa un Journal très-exact de ce voyage qu'il fit avec l'Abbé de la Trappe, où il ne dit rien dont il n'ait été témoin, ou dont il n'ait été parfaitement informé. D'ailleurs, comme c'étoit un homme d'une probité réconnuë, & qui avoit toutes les lumiéres qui peuvent donner de l'autorité à son ouvrage. M. Marsollier, Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Uzès, s'en est beaucoup servi dans le second & le troisiéme livre de la vie de l'Abbé de la Trappe qu'il donna au Public l'an 1703. Ce Journal lui fut communiqué par M. Felibien, Chanoine & Archidiacre de Chartres, de qui je ferai mention dans la suite.

JACQUES ANQUETIN.

J'Ai appris depuis peu d'un de mes amis, que Jacques Anquetin, Chartrain, avoit composé un livre qu'il a intitulé : *La Beausse desséchée.* Il vivoit dans le dernier siécle.

PHILIPPE LE COUSTURIER.

PHilippe le Cousturier a écrit la vie de M. Robert Gueriteau, Docteur en Théologie, Chanoine de Mante, &c. Cét ouvrage fut imprimé à Paris chez Huré l'an 1651. *in* 8°.

PIERRE SARAZIN, THE'OLOGAL de Chartres.

Pierre Sarazin, Docteur en Théologie, a été Chanoine & Théologal de l'Eglise de Chartres dans le dernier siécle. Il mourut dans cette ville, le dix-septiéme de Decembre l'an 1692. âgé de 86. ans.

Il a fait un traité de la maniére qu'un chrétien doit faire son testament; avec un discours de la maladie & des dispositions nécessaires pour en profiter. Cela fut imprimé à Paris l'an 1678.

Il a encore publié des discours sur l'Avent en deux volumes, imprimez à Paris.

SCALBERGE MINIERE.

L'An 1681. on imprima à Chartres un volume *in* 4°. intitulé: Traité des causes naturelles du flux & du reflux de la mer, par Scalberge Miniere. Je ne doute pas que ce Philosophe ne fût Chartrain: mais je ne le connois pas d'ailleurs.

N. CASSEGRAIN, ET N. DE BERCE'

Je connois ces deux Philosophes par quelques endroits des Journaux des sçavans. Le premier étoit Greffier; je ne sçai pas la qualité de l'autre.

Dans le Journal des sçavans du Lundi 13. de Juin 1672. on trouve des refléxions sur la description d'une lunette, publiées sous le nom de M. Cassegrain. On prétend que cette lunette que l'on attribuoit à M. Cassegrain, n'étoit pas nou-

velle, puisqu'elle avoit été inventée par M. Gregori Anglois: & que les trois avantages qu'on lui attribuoit par dessus celle de M. Newton, n'étoient pas si bien fondez. Dans le huitiéme mémoire concernant les arts & les sciences, du 25. d'Avril 1672. On voit l'extrait d'une lettre de M. de Bercé, écrite de Chartres à l'Auteur de ces mémoires, Jean-Baptiste Denys, Medecin ordinaire du Roi, touchant la trompette à parler de loin du Chevalier Morland; & touchant la nouvelle lunette de M. Neuwton.

M. de Bercé dit qu'il lui envoye copie de la lettre que M. Cassegrain lui avoit écrite touchant ces trompettes, pour en avoir le sentiment de l'Auteur des mémoires & des sçavans qui se trouvoient ordinairement dans les conferences qui se tenoient chez lui; afin de faire travailler ensuite à ces trompettes sur les proportions que M. Cassegrain avoit trouvées.

M. de Bercé ajoûte, que la lunette de M. Newton l'avoit autant surpris que M. Cassegrain qui avoit trouvé les proportions des Trompettes; parce qu'il y avoit environ trois mois que M. Cassegrain lui avoit communiqué la figure d'un Thelescope qu'il avoit inventé, lequel étoit presque semblable à la lunette de M. Newton, mais qu'il trouvoit plus avantageux. M. de Bercé en fait la description & en marque les avantages.

On trouve ensuite la lettre de M. Cassegrain, écrite à Chartres, sur les proportions des trompettes à parler de loin. C'est une fort belle invention, & qui fait voir que M. Cassegrain avoit beaucoup de génie. On travailla en même temps à Paris à trouver les proportions de ces trompettes; & l'Auteur des mémoires dit que celles qu'il avoit suivies approchoient si fort de celles de M. Cassegrain, que ce n'étoit pas la peine de marquer le peu de difference qui s'y trouvoit. C'est pourquoy il se contente de rapporter celles de M. Cassegrain, qui trouva le moyen de construire les trompettes du Chevalier Morland, ensorte qu'elles fussent harmoniques.

M. Cassegrain fit une découverte considérable environ vingt ans aprés. L'an 1691. on démolit la pointe du clocher neuf de l'Eglise de Chartres qui fut fait l'an 1508. M. Casse-

Journal 41. de l'an 1691. p. 470.

grain s'étant trouvé avec celui qui avoit entrepris de rétablir ce clocher, lorsqu'on commençoit à y travailler, il remarqua que quelques pieces de l'ancien fer qui avoit servi au clocher, & dont quelques parties tenoient encore aux morceaux de pierre, & d'autres en étoient détachées, avoient le poids, la couleur, & la solidité de l'aiman : & il réconnut par l'epreuve qu'il en fit sur le champ, qu'elles en avoient aussi la vertu, au moins quelques-unes. Cela donna occasion aux Philosophes de faire plusieurs raisonnemens pour découvrir la cause de cette transformation. Car cette matiére étoit aussi cassante & beaucoup plus dure que le fer, la lime ne pouvant pas y mordre non plus que sur la pierre d'aiman.

N. BOUVART, JE'SUITE.

EN l'année 1678. les Hurons, peuples du Canada, gouvernez par les Jésuites, firent un vœu à la sainte Vierge, & envoyerent un present à l'Eglise de Chartres. Le Chapitre de Chartres écrivit aux Hurons le second jour de Mars l'an 1680. pour les féliciter de leur conversion, & leur envoya une chemise d'argent du poids de cinq marcs, remplie de reliques de plusieurs Saints. Les Jésuites Missionnaires ayant reçû ce present le quinziéme jour d'Octobre l'an 1680. à Quebec, récrivirent dès le mois suivant au Chapitre, pour l'en remercier.

Entre ces Missionnaires on trouve le Pére Bouvart, qui étoit de Chartres, comme on m'a assûré ; & c'est pour cette raison que le present que le Chapitre de Chartres fit aux Hurons, lui fut adressé. Il nous apprend dans sa lettre qu'il avoit travaillé à la conversion des Hurons à trois lieuës de Quebec, & qu'on le tira de cette mission pour enseigner la Théologie. Il dit que M. de Laval premier Evêque de Quebec avoit désiré qu'il assûrât Messieurs les Chanoines de Chartres, qu'ayant toûjours fait une estime toute particuliére de

de leur corps, il en avoit une toute autre idée depuis qu'il avoit vû leur present & leur lettre, si dignes de leur zéle pour l'augmentation de la foy. Cette lettre est du 12. de Novembre 1680.

PHILIPPE LE FERON, DOCTEUR.

JE pense que Philippe le Feron étoit Chartrain. Il fut Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Maison & Societé de Sorbonne. Il reçût le bonnet en 1668. le 27. de Février, & mourut au mois d'Avril de l'an 1693.

M. le Feron a composé un factum pour le Syndic & le Clergé du Diocèse de Saintes contre les prétendus reformez, au sujet du Temple, & des exercices publics dans ce Diocèse.

L'Oraison funébre de Messire Loüis de Bassompierre; à Saintes 1676.

Défense du livre intitulé: Renversement de la morale de Jesus-Christ par les erreurs des Calvinistes, touchant la justification contre la réponse du Sieur Merlat, Ministre de Saintes. Ce livre fut imprimé à Paris l'an 1678.

Philippe le Feron approuva un livre intitulé, Morale de S. Augustin, fait par M. Bourdaille, où il y a une opinion très-dangereuse, qui a été depuis condamnée par le Clergé de France. M. Arnauld écrivit deux lettres à M. le Feron pour lui faire voir les conséquences de cette doctrine. Mais l'Auteur de la Disquisition historique des Approbations des livres dit que M. le Feron l'avoit adoptée, & qu'il avoit même composé un livre en langue vulgaire pour la soûtenir, contre le livre qui a pour titre: De la contrition, publié à Louvain, l'an 1676.

M. le Feron étoit Archidiacre de Saintes.

ANDRE' FELIBIEN, HISTORIOGRAPHE du Roi.

ANdré Felibien nâquit à Chartres au mois de May l'an 1619. Pierre Felibien son pére, homme d'une probité réconnuë, prit un soin particulier de bien élever ses enfans. André, dont nous parlons ici, étoit l'aîné de tous. Après qu'il eut achevé ses études à Chartres, il vint à Paris à l'âge de quatorze ans, pour s'y rendre habile dans les sciences & dans les affaires. Il fit connoissance avec ce qu'il y avoit alors de plus distingué parmi les sçavans. Il fréquenta particuliérement Messieurs Coëffeteau, Chapelain, Conrart, Godeau, & se trouva souvent à l'Hôtel de Ramboüillet qui étoit le rendez-vous des plus beaux esprits du siécle. Il donna bien-tôt des preuves du progrès qu'il avoit fait dans l'étude. Car l'an 1644. il mit au jour une Paraphrase des Lamentations de Jéremie; une autre sur le Cantique des trois enfans; une sur le *Miserere*: & une lettre de consolation à Madame la Marquise d'Aumont sur la mort de M. le Marquis d'Aumont son époux. M. le Marquis de Fontenai-Mareüil ayant été envoyé pour la seconde fois à Rome en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, M. Felibien fut choisi pour être Secretaire de l'Ambassade. Pendant le séjour qu'il fit à Rome, il connut particuliérement M. Poussin, la gloire des Peintres françois, & apprit de lui à connoître ce qu'il y a de plus beau dans les tableaux. Il eut toûjours beaucoup d'amour pour les beaux arts, une grande inclination à s'en instruire, & à observer avec soin tout ce qu'il avoit vû de beau dans les Païs étrangers.

Etant de retour à Paris il fit imprimer en 1650. la relation de la disgrace du Comte Duc d'Olivarés, qu'il traduisit de l'italien. Il alla ensuite à Chartres, où il épousa Marguerite le Maire, fille de l'Avocat du Roi au Présidial. Ses

amis l'ayant présenté à M. Fouquet qui fit beaucoup d'estime de son mérite, M. Felibien publia deux lettres contenant la description de la Maison de Vaux, & une rélation d'une fête & des divertissemens que ce Surintendant des finances y donna en ce temps-là : laquelle relation plut extrêmement à toutes les personnes d'esprit. M. Colbert qui succéda à ce Ministre dans la direction des finances, fit écrire à M. Felibien qui s'étoit retiré à Chartres, pour sçavoir s'il vouloit employer sa plume au service du Roi. Nôtre sçavant se rendit aussi-tôt à Paris, & commença par le livre qu'il donna en 1660. de l'origine de la peinture.

Il publia au même temps une description de l'Arc de triomphe dressé dans la place Dauphine pour l'entrée de la Reine.

Trois ans après il présenta au Roi plusieurs descriptions de tableaux peints par M. le Brun.

En 1666. il donna au Public la premiére partie de ses entretiens sur les ouvrages des plus excellens Peintres anciens & modernes : ce qu'il continua jusqu'en 1678. qu'il en donna la cinquiéme & derniére partie.

L'an 1668. M. Felibien fit imprimer au Louvre la rélation d'une fête que le Roi avoit faite dans les jardins de Versailles.

La même année on vit de lui la vie de Loüis de Grenade.

Et la suivante, les Conférences de l'Académie Royale de Peinture.

L'an 1670. il décrivit dans une lettre à Madame la Duchesse de Liancourt, la Réforme de l'Abbaye de la Trappe ; & publia en même temps une traduction du Château de l'Ame de sainte Therése.

L'année suivante le Roi ayant érigé l'Académie Royale d'Architecture, il en fut nommé Secrétaire.

Il traduisit en françois, & publia en 1672. la Vie du Pape Pie V. écrite en Italien par Agatio di Somma ; & il y ajoûta un supplément, où il traite des vertus chrétiennes & de la vie cachée de ce Pape : ayant tiré tout ce qu'il en rapporte des Auteurs contemporains, & principalement des lettres de Pie V. Il dédia cét ouvrage au Roi, qui, l'année d'après,

l'honora de la garde de ses antiques & d'un logement au Palais Brion.

En l'année 1674. on imprima au Louvre sa description de Versailles, avec celle des divertissemens que le Roi y donna à toute sa Cour au retour de la conquête de la Franche-Comté.

Deux ans après M. Felibien publia un ouvrage considérable des principes de l'Architecture, de la Sculpture, de la Peinture, & des autres Arts qui en dépendent, avec un Dictionnaire des termes propres à chacun de ces Arts. Il fut imprimé à Paris chez Coignard *in* 4°. L'Auteur étoit dès lors Historiographe des bâtimens du Roi. Ce livre est rempli de sécrets, & de remarques très-belles & très-curieuses. On y voit ce qu'il y a de plus beau touchant l'origine, le progrès & la perfection, où l'on voit aujourd'hui tous ces Arts dont il parle. Et dans le Dictionnaire il définit & décrit très-exactement les termes qui leur sont propres.

En 1677. on imprima par ordre du Roi un Recueil des Estampes gravées d'après les tableaux, les statuës & les bustes des maisons Royales : & on mit à la tête du premier volume les descriptions que M. Felibien en avoit faites.

M. de Louvois ayant succédé à M. Colbert dans la charge de Surintendant des bâtimens, & M. le Pelletier dans celle de Controlleur-Genéral des Finances ; le premier gratifia M. Felibien d'une place dans l'Académie des Dévises & des Inscriptions des Médailles frappées sur les principales actions du Roi. Et le second le fit mettre sur l'Etat des ponts & chaussées, avec une pension de 3000. livres.

Le songe de Philomate, qu'il fit imprimer en 1684. & qui l'a été trois fois depuis, a paru fort ingenieux.

Les deux volumes des Entretiens sur les vies & sur les ouvrages des plus excellens Peintres anciens & modernes, furent réimprimez pour la seconde fois, l'an 1685. Cét ouvrage est divisé en quatre parties. Il traite dans les trois premiers de l'origine & du progrès de la peinture, & il fait l'histoire des plus excellens Peintres qui ont vêcu jusqu'au XVII. siécle. Il parle dans la quatriéme de ceux qui ont paru dans le dernier siécle. Il y touche ce qu'ils ont fait de

plus beau ; il remarque les divers talens par où ils se sont rendus récommandables. Il prend occasion, lors qu'il parle des tableaux des plus grands Maîtres, de faire des remarques instructives sur la peinture, ayant trouvé l'art d'enseigner & de plaire, en y mêlant plusieurs histoires agréables, & plusieurs évenemens fort curieux & singuliers ; outre qu'il explique avec beaucoup d'éloquence les beautez particuliéres qui sont dans les tableaux dont il parle.

Ce bel ouvrage fait voir en quel dégré il possedoit la théorie de la peinture, & combien sa plume étoit capable d'exprimer les beautez de cét art. Il y paroît par tout un jugement solide, une méthode claire, un tour ingenieux & un style noble. La varieté des choses qu'il y a mêlées & la beauté des traits qu'il y a jettez avec la bienséance convenable, en rendent la lecture extrêmement agréable. C'est le principal ouvrage de M. Felibien ; mais celui-là & les autres qu'il avoit déja publiez lui méritèrent le brevet d'Historiographe du Roi & de ses bâtimens, des arts & manufactures de France, qui lui fut expedié l'an 1666. aux gages de 1200. livres.

Toutes les inscriptions gravées dans la cour de l'hôtel de ville de Paris, depuis 1660. jusqu'en 1686. sont de sa composition.

L'an 1689. il fit imprimer un recueil de descriptions de peintures & d'autres ouvrages faits pour le Roi.

Enfin on trouve un volume de lettres qu'il écrivit de Rome à M. Conrart. Ses infirmitez ne lui permirent pas de continuer les desseins qu'il avoit commencez. Il mourut le onziéme de Juin l'an 1695.

M. Felibien avoit l'esprit juste, le cœur sincére, obligeant & plûtôt ami de la vertu qu'esclave de la fortune. Son style est fort naturel. Ses amis ont plus admiré en lui l'homme de bien que l'homme de lettres. Il a reçû des loüanges des plus excellens Ecrivains de son temps ; & Santeuil à fait son épitaphe.

Il a laissé trois fils & deux filles. Je dirai dans la suite quelque chose de deux de ses fils.

PIERRE NICOLE, BACHELIER en Théologie.

JE n'ai pas assez de connoissance de la vie du celébre M. Nicole, pour en faire ici un abregé ; c'est pourquoi je me contenterai presque de copier le catalogue de ses ouvrages qui se trouve dans la Table de M. du Pin. Il passe pour un des grands esprits & des plus sçavans hommes de son siécle ; & ses écrits sur la Réligion contre les herétiques & sur la morale, sont extrêmement estimez & recherchez.

Michel de Marolles, Abbé de Villeloin, dit au commencement de ses mémoires, que Jean Nicole étudia au Collége de la Marche à Paris : Qu'il devint ensuite l'organe & la voix de sa patrie, portant sa parole & ses sentimens quand l'occasion s'en offroit à propos. Je ne sçai si ce Jean Nicole a été le pére de Pierre dont je parle.

Quoi qu'il en soit, Pierre Nicole nâquit dans la ville de Chartres l'an 1625. Il fit ses études dans l'Université de Paris, & fut Bachelier en Théologie ; mais il ne passa pas outre. Il devint très-habile dans les langues grecque & latine, bon Philosophe, excellent Théologien. Il avoit un talent particulier pour la controverse & pour la morale. Il vêcut long-temps avec M. Arnauld ; & il composa plusieurs ouvrages avec lui. Il mourut à Paris le seiziéme de Novembre l'an 1695. âgé de 70. ans. Voici quels sont les ouvrages qu'il a composez, depuis l'an 1656. jusqu'à sa mort.

Ecrit latin intitulé : Les deux Propositions Théologiques, dont on est en contestation, clairement demontrées en 1656.

Theses Molinistiques du Pére Jean Nicolaï, Jacobin, effacées par des notes Thomistiques, en latin ; avec une addition contenant un essai des calomnies du Pére Nicolaï, en 1656.

Six Disquisitions de Paul Irenée, en latin. Cét ouvrage fut fait contre le Pére Annat, Jésuite, & fut imprimé en 1656. & 1657.

Idée generale du livre du Pére Amelot, Prêtre de l'Oratoire.

Belga Percontator, ou, Les scrupules de François Profuturas, Théologien Flamand, sur la narration de ce qui s'est passé dans l'Assemblée du Clergé de l'an 1656.

M. Nicole traduisit en latin les lettres Provinciales, sous le nom de Guillaume Vendroc. Il y joignit des Préfaces, des notes pour justifier ce qui est avancé dans ces lettres, & répondre aux objections ; & des dissertations Théologiques. La premiére édition est de l'an 1658. La quatriéme, qui est la plus ample, de l'an 1665.

Deux Défenses de Professeurs en Théologie de l'Université de Bordeaux, contre un écrit intitulé : Lettre d'un Théologien à un Officier du Parlement, touchant la question, si le livre de Vendroc est héretique ; en 1660. M. Nicole a peut-être fait quelques autres ouvrages sur ce différent.

Premiére, seconde, & troisiéme partie de l'Apologie des Réligieuses de Port-Royal 1665.

Quatriéme Ecrit des Curez de Paris du 23. May 1658.

Réponse latine à la lettre des Jésuites contre les censures des Evêques, sous le nom d'Optat. A Paris 1659.

Remarques sur le Formulaire des sermens de foy qui se trouve dans le procés verbal du Clergé. A Paris 1660.

Mémoire sur l'Hermitage de Caën.

Requête des Réligieuses de Port-Royal des Champs, à M. l'Archevêque de Paris, afin qu'il déclare ce qu'il entend par le mot d'Acquiescement.

Traité latin de la distinction du fait & du droit dans la cause de Jansénius, envoyé au Pape en 1661. par M. l'Evêque d'Angers.

Nullitez & abus du troisiéme Mandement pour la signature du formulaire 1662. Cét écrit fut fait par lui & par M. Arnauld.

Traité de la foy humaine, divisé en deux parties, en 1664. Il a été fait par lui & par M. Arnauld.

Dix-huit lettres appellées Imaginaires & Visionnaires,

commencées en 1664. & finies en 1666. imprimées plusieurs fois.

Remarques sur la Requête présentée au Roi par Monseigneur l'Archevêque d'Ambrun contre la Traduction du nouveau Testament de Mons; en 1668.

Réponse à la lettre d'un Docteur en Théologie, sur la traduction du nouveau Testament de Mons, en 1668.

Réponse à la lettre à un Seigneur de la Cour, servant d'Apologie à M. l'Archevêque d'Ambrun, en 1668.

La Perpetuité de la foy de l'Eglise Catholique, touchant l'Eucharistie, avec la réfutation de l'écrit du Ministre Claude. A Paris 1664. & 1672.

Premier, second & troisiéme tomes de la grande Perpetuité de la foy, dont les deux derniers sont entiérement de lui. A Paris 1669. & suiv.

Réponse Generale au nouveau livre de M. Claude 1671.

Préjugez legitimes contre les Calvinistes 1671.

La Conférence du diable avec Luther, & l'Examen de quatre endroits du dernier livre du Ministre Claude, 1673.

Les Prétendus Réformez convaincus de schisme 1684.

De l'Unité de l'Eglise, ou Réfutation du nouveau systême du Ministre Jurieu, 1687.

M. du Pin a parlé fort au long de tous ces ouvrages de controverse, composez par M. Nicole, dans la troisiéme partie de sa Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII. siécle.

Nullitez de l'Interdiction du sieur Curé de Chars, touchant la signature du formulaire, où l'on fait voir les nullitez & les injustices de toutes les censures qui pourroient être faites sur ce sujet, 1662.

Essais de Morale contenus en divers Traitez, 4. volumes, 1678. Ils ont été imprimez plusieurs fois. Ces livres ont été estimez de tout le monde, parce qu'on y trouve une solidité & une délicatesse d'esprit singuliéres.

Continuation des Essais de Morale, ou plûtôt un autre ouvrage contenant des réflexions morales sur les Epîtres & les Evangiles de l'année. 4. volumes. 1687. 1688.

Traité de l'Oraison ou de la Priére, 1680. 1695.

Réfutation

Réfutation des principales erreurs des Quiétiſtes, 1695.

On attribuë à M. Nicole un ouvrage latin intitulé: Choix d'Epigrammes latines, imprimé à Paris en 1659.

Une gloſſe interlinaire & des notes grecques ſur le texte grec de Licophron.

Diverſes Préfaces pour les ouvrages ſpirituels de M. Hamon.

Les Mémoires de M. de Pontis.

Une lettre à M. Dirois.

M. Nicole laiſſa en mourant pluſieurs ouvrages qui ont été publiez depuis.

Inſtructions Théologiques & Morales ſur les Sacremens, imprimées pluſieurs fois. Il s'en fit une nouvelle édition l'an 1704. 2. volumes.

Sur le Symbole. 2. volumes, en 1706.

Sur l'Oraiſon Dominicale, la ſalutation Angelique, la ſainte Meſſe, & les autres priéres de l'Egliſe, 1706.

Sur le Décalogue.

L'an 1702. on publia à Paris un volume de lettres de M. Nicole, au nombre de 54. Elles ſont très-belles. Des perſonnes habiles jugent qu'elles ſont travaillées avec autant de ſoin, & écrites avec autant de politeſſe que ſes autres ouvrages, & qu'elles ne cédent preſque pas à ſes Eſſais de morale, pour le tour & pour les penſées. Chaque lettre contient un point de morale, expoſé d'une maniére ſenſible & agréable.

On a ajoûté à ces lettres le panégyrique de S. François de Paule, compoſé par M. Nicole.

Continuation des Eſſais de morale ſur les devoirs des Réligieuſes, &c. tome cinquiéme.

Eſſais de morale contenus en divers Traitez, ſur pluſieurs devoirs importans. Sixiéme volume. A Paris 1714.

Ce dernier volume contient huit traitez ſur divers ſujets de morale. Un écrit ſur les bornes legitimes de cette maxime : qu'il ne faut point ſe prévenir, & ſur l'abus qu'on en peut faire.

Un ſecond écrit ſur les arbitrages.

Pluſieurs penſées détachées ſur divers ſujets de mora-

le, & le panegyrique de ſaint François de Paule.

On a donné au public l'an 1715. deux volumes, qui contiennent tout ce qu'il a écrit ſur le ſyſtême qu'il avoit formé d'une grace générale donnée à tous les hommes. On n'y voit, peut-être, pas moins de beauté d'eſprit que dans les autres ouvrages ; mais non la même ſolidité. M. Nicole nous apprend dans ces écrits diverſes particularitez de ſa vie, qu'il eſt bon de marquer ici.

Il conçut ſon ſyſtême dès l'an 1656. il en parla à M. Girard dans la ſeconde ſtation qu'il fit l'an 1660. à Paris, où il demeuroit dans la ruë des Vieilles Etuves. Lorſque dans le renouvellement des troubles de l'Egliſe, il ſe retira en Flandre pour n'y être pas engagé ; on le voulut obliger à ſe rejoindre à M. Arnauld, dont il y avoit douze ans qu'il étoit ſéparé. Il crut avoir des raiſons de ne le pas faire ; & il ſe retira à Orval. Cela excita du bruit ; & les lettres qu'on lui écrivit l'ayant privé du ſommeil, il compoſa une Apologie afin de ſe calmer l'eſprit, & ſe delivrer des penſées qui l'agitoient ; mais il la ſupprima.

M. Nicole fit un écrit l'an 1674. ſur ſa grace générale. Je vois auſſi qu'il compoſa ſes inſtructions ſur le ſymbole, en 1679. Il dit qu'il étoit ſujet à une incommodité periodique, & qu'il n'avoit pas de talent pour aranger ſes penſées de vive voix.

PAUL BEURRIER, CHANOINE Régulier.

LE Pére Paul Beurrier, Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Auguſtin & de la Congrégation de ſainte Geneviéve, nâquit à Chartres. Je croi qu'il fut Curé de la Paroiſſe de S. Eſtienne du Mont à Paris. Il mourut le vingt-cinquiéme de Janvier l'an 1696. âgé de quatre-vingt-dix ans. Il a compoſé divers ouvrages qui ſont publics.

Le Miroir de la Réligion Chrétienne en latin, imprimé à Paris en 1666.

La perpetuité de la foy & de la Réligion Chrétienne dans les trois états, expliquée & prouvée en deux cens homelies. Elles sont écrites en langue vulgaire, & furent imprimées en deux volumes à Paris l'an 1680.

Homelies sur les fêtes & sur l'Octave du S. Sacrement.

Nouvelles homelies.

J. BERNIER, MEDECIN.

JEan Bernier, Conseiller & Médecin ordinaire de Madame, Doüairiére d'Orleans, nâquit à Blois. L'inclination qu'il avoit pour sa patrie le porta à en écrire l'histoire, qu'il fit imprimer à Paris l'an 1682. sous ce titre : Histoire de Blois, contenant les antiquitez & singularitez du Comté de Blois, les éloges de ses Comtes, & les vies des hommes illustres qui sont nez au païs Blesois : avec les noms & les armoiries des familles nobles du même Païs. Monsieur Bernier a ajoûté à la fin plusieurs chartes qui n'avoient pas été imprimées.

M. Bernier n'a point craint d'avancer qu'il n'y a eu personne avant lui qui ait traité l'histoire des Comtes de Blois avec ordre & à fond. On peut dire néanmoins qu'il y a fait plusieurs fautes assez considerables. Ce n'est pas ici le lieu d'en faire l'examen. Je me contenterai de dire ici en passant, qu'il donne six ou sept enfans à Eudes I. fils de Thibauld le Trompeur, entre lesquels il marque Odolric, Evêque d'Orleans, qui n'a été que son petit-fils ; & il n'a point fait mention de Thierry, dont Fulbert Evêque de Chartres nous a donné connoissance dans sa lettre à Abbon, Abbé de Fleury, ni de Robert qui se trouve dans un monument du X. siécle. Il dit que le Comte Thibauld III. n'eut point d'enfans de sa premiére femme Gersende, & qu'ayant épousé Alix de Crespy, il en eut Henry-Etienne & trois autres fils ; sans nous apprendre comment il faut acccorder cela

Pag. 169.

avec la chartre qu'il nous a donnée dans ses preuves, p. 15.

Enfin pour ne pas s'étendre trop, il a attribué au Comte Thibauld IV. surnommé le Grand, plusieurs actions de son fils Thibauld V. appellé le Bon. Il y a beaucoup d'autres faits qui font voir que M. Bernier n'a pas été aussi exact qu'on le devoit attendre d'un Historien de nôtre temps. Son ouvrage est imprimée *in* 4°.

L'an 1689. M. Bernier donna au Public un autre volume de la même taille qu'il a intitulé : Essais de medecine où il est traité de l'Histoire de la medecine & des Medecins : du devoir des Medecins à l'égard des malades, & de celui des malades à l'égard des Medecins : de l'utilité des remédes, & de l'abus qu'on en peut faire.

M. Bernier a publié deux autres ouvrages. 1. Réflexions, pensées & bons mots anecdotes par le Sieur Pepinocourt, 1696. Ce livre est rempli de jeux de mots, & de traits satyriques. 2. Jugement & nouvelles observations sur les œuvres grecques, latines, toscanes & françoises de Maître François Rabelais, à Paris chez d'Houry, 1697. *in* 12°.

Comme il fit honneur à sa patrie en publiant l'Histoire de Blois, il honora de même sa profession par celle de la medecine & des Medecins, qu'il a traitée le premier suivant l'ordre de la Chronologie avec une juste étenduë. Il en donna une seconde édition qu'il abregea en quelques endroits, l'an 1695. Je ne sçai pas en quelle année il est mort. Je trouve qu'il avoit exercé la medecine durant 28. ans à Blois & ensuite à Paris pendant huit ans, lorsqu'il publia son Histoire de Blois l'an 1682. Ce qui fait voir qu'il est mort fort âgé.

N. ETIENNE, CHANOINE DE CHARTRES.

MOnsieur Etienne est un des plus anciens Chanoines de l'Eglise de Chartres. Mais je ne sçai si c'est lui dont il est parlé dans les Journaux des sçavans des années 1665. 1666. & 1670.

L'an 1665. le dixiéme jour d'Août, on vit à Chartres deux Iris qui s'entrecroisoient l'un l'autre, sur les six heures & demi du soir. C'est une observation de M. Etienne dont il est parlé dans le même Journal.

L'année suivante; le neuviéme d'Avril sur les neuf heures & demi du matin, il parut à Chartres & aux environs quatre soleils Phénomenes dont on voit la description dans le dix-neuviéme Journal de cette année, tirée de deux lettres écrites, l'une de l'Abbaye de S. Cheron, près de Chartres, par le Pére le Bossu, Chanoine régulier; l'autre de la ville de Chartres même par M. Etienne, ausquels le Public est redevable de cette belle observation.

Dans le Journal des sçavans du lundi 30. de Mars 1670. on voit une lettre écrite à Chartres par M. Etienne à l'Auteur du Journal, touchant plusieurs incendies arrivez dans le village de Boncourt sur la riviere d'Eure dans le Diocèse d'Evreux, sans qu'on en ait pû découvrir la cause.

J'ai appris que M. Etienne a souvent enrichi les Journaux des sçavans de ses remarques sur les Mathématiques & l'Astronomie: mais que comme il a toûjours eu de la repugnance à se faire connoître, il s'est caché sous un nom étranger: & qu'il a eu part à la requête au Roi faite l'an 1700.

N. BRUNEAU, PRETRE.

Monsieur Bruneau, Prêtre du Diocèse de Chartres, passa à la Martinique l'an 1697. & y remarqua plusieurs curiositez naturelles dont il fit part à M. Begon, Intendant de Rochefort au mois de Novembre de l'an 1699. Sa lettre se trouve toute entiére dans le Journal des Sçavans de l'an 1701. Il y est parlé des tremblemens de terre, des Iris lunaires, d'une éclipse annulaire du soleil. Cette lettre contient des choses fort agréables. L'Auteur étoit sçavant Philosophe, & s'exprimoit fort bien en nôtre langue.

SEBASTIEN LE ROUX, CURE' d'Andeville.

MOnſieur le Roux, Curé d'Andeville dans le Diocèſe de Chartres, entreprit à la fin du dernier ſiécle une nouvelle concorde des Evangiles. Car ayant lû avec ſoin toutes celles qui avoient paru juſqu'alors, & n'en ayant point trouvé, où il ne manquât quelque choſe, il employa pluſieurs années à en faire une plus parfaite, & où les choſes & les paroles fuſſent rangées en meilleur ordre.

Cette concorde eſt imprimée en différens caractéres, noirs & rouges. L'Hiſtoire entiére de l'Evangile eſt imprimée en caractéres noirs, auſſi-bien que ce que pluſieurs Evangeliſtes ont exprimé en termes clairs & ſignificatifs. Ce qu'ils ont exprimé en termes moins ſignificatifs, n'eſt imprimé qu'en caractéres rouges, ſi bien qu'il n'y a rien en caractéres rouges, qui ne ſe trouve mieux marqué en caractéres noirs.

Cette concorde fut imprimée en latin avec des notes, à Paris l'an 1699. M. le Roux a donné depuis au Public une concorde françoiſe, dans laquelle les choſes tiennent le même rang que dans celle-ci; mais l'art en eſt tout-à-fait différent. Les Evangeliſtes n'y ſont point mis côte à côte; mias toutes leurs paroles y forment enſemble une ſeule narration continuë, dans la quelle il eſt facile de les lire chacun en particulier.

JEAN-BAPTISTE THIERS, BACHELIER en Théologie, Curé de Vibrai.

JEan-Baptiſte Thiers, celébre par le grand nombre d'ouvrages qu'il a donnez au Public, nâquit à Chartres. Il fut Bachelier en Théologie de la faculté de Paris, puis Ré-

gent des humanitez au Collége du Plessis à Paris pendant quelques années. Ayant quitté cét employ, il fut Curé de Champrond dans le Diocèse de Chartres, où il eut quelques demêlez avec l'Archidiacre pour le droit qu'ont les Curez de porter l'étole dans le cours de sa visite. N'ayant pas eu dans cette affaire le succès qu'il attendoit, il ne laissa pas de travailler. Mais s'étant broüillé ensuite avec le Chapitre de Chartres à l'occasion de la dissertation qu'il publia sur les Porches des Eglises; il permuta sa cure de Champrond avec celle de Vibrai dans le Diocèse du Mans, où il continua d'écrire jusqu'à sa mort, qui arriva au commencement du mois de Mars l'an 1703. Il étoit âgé de plus de soixante ans.

M. Thiers commença à se faire Auteur étant encore Régent au Collége du Plessis, par un écrit latin de l'autorité de l'argument negatif qu'il publia l'an 1660. contre M. de Launoy, qui ayant répondu sans beaucoup de menagement, à son ordinaire, M. Thiers repliqua avec grande vivacité l'an 1664. Mais ce dernier livre ne fut pas estimé non plus que la dissertation qu'il fit imprimer la même année sur le mot de *Paraclitus* : soutenant qu'il falloit le prononcer ainsi selon l'usage. L'an 1668. il donna au Public un traité de la diminution des fêtes, en françois. En 1673. il fit une dissertation sur l'inscription du grand portail des Cordeliers de Reims.

L'année suivante il donna un traité latin de l'Etole, qu'il composa à l'occasion d'un différent que les Curez du Diocèse de Chartres avoient avec l'Archidiacre pour porter l'étole en sa présence, dans le temps qu'il faisoit la visite de leurs Eglises.

M. Thiers publia ensuite un traité de l'exposition du S. Sacrement, où il combat l'usage qui s'est introduit des fréquentes expositions du S. Sacrement. On juge que c'est l'ouvrage le plus considérable, qui est sorti de la plume de M. Thiers.

Il donna l'an 1677. un livre intitulé : l'Avocat des pauvres, sur l'usage que les Béneficiers doivent faire des biens de l'Eglise.

L'an 1678. il fit imprimer une dissertation sur les Porches des Eglises, pour prouver que l'on ne devoit point souffrir qu'il se vendît rien sous les Porches des Eglises : & que l'usage introduit dans celle de Chartres, où on donne des places sous les Porches de l'Eglise à des Marchands pour y vendre des chapelets & des chemises d'argent, étoit un abus. Le Chapitre de Chartres qui se trouvoit interressé dans cette question, fit assigner M. Thiers en réparation d'injures, devant M. l'Official de Chartres. La cause étant liée au Parlement de Paris entre deux Chanoines de Chartres, M. Thiers qui y étoit intervenant demanda son renvoi, & appella de l'ordonnance du Promoteur, qui avoit retenu sa cause. Ce fut à l'occasion de ce procès que M. Thiers fit un Factum contre le Chapitre de Chartres.

L'an 1679. il publia deux tomes d'un traité des superstitions.

Le traité de la clôture des Réligieuses parut l'an 1681. Il y soûtint que la clôture a toûjours été prescrite aux Réligieuses.

L'an 1683. il fit un traité de la dépoüille des Curez contre le droit que les Archidiacres prétendent avoir de prendre après la mort des Curez, leur lit, leur cheval, les habits, &c.

En 1686. il donna au Public un traité des jeux & des divertissemens, où il examine ceux qui sont permis & ceux qui sont défendus.

Deux ans après M. Thiers fit imprimer des dissertations ecclésiastiques sur les principaux Autels des Eglises, les Jubez, & la clôture du Chœur. Ces trois dissertations furent suivies de

L'Histoire des perruques, où il combat les Ecclésiastiques qui s'en servent. Il y remarque que les Ecclésiastiques n'en ont porté que depuis l'an 1660.

L'an 1695. il fit imprimer à Lion un traité de l'absolution de l'hérésie, où il fait voir par la tradition de l'Eglise, que le pouvoir d'absoudre de l'hérésie, est reservé aux Evêques, à l'exclusion des Chapitres, & des Réguliers exempts de la Jurisdiction des ordinaires. Il fit cét écrit à l'occasion d'une contestation particuliére qui s'éleva entre un Chapitre & son Evêque.

M. Thiers

M. Thiers attaqua sur la fin de sa vie par deux écrits publics, deux reliques fameuses en France, la chasse de S. Firmin qui est dans l'Eglise cathédrale d'Amiens, & la Larme de Vendôme. Le premier écrit ayant paru l'an 1697. fut (a) supprimé. Le second est de l'an 1699. Il l'adressa à M. l'Evêque de Blois pour le porter à ordonner la suppression de cette relique. Le Pére Mabillon répondit à cette lettre par une autre qu'il addressa aussi à M. de Blois. Il attaqua les regles de M. Thiers, & montra qu'elles n'étoient ni solides, ni recevables. M. Thiers repliqua au Pére Mabillon; s'efforça de refuter ce que ce docte Réligieux avoit dit contre ses regles; & confirma les preuves qu'il avoit apportées de la fausseté de la Larme de Vendôme.

L'an 1702. M. Thiers donna au Public deux volumes sous ce titre: De la plus solide, la plus nécessaire, & souvent la plus negligée de toutes les devotions. Il y fait voir que la dévotion à l'observation des Commandemens de Dieu, qui consiste essentiellement dans la charité, est la plus solide, & la plus nécessaire, quoiqu'elle soit souvent la plus negligée de toutes les dévotions. Cét ouvrage qui contient de fort bonnes choses, & celui de l'exposition du S. Sacrement, sont ce qu'il a fait de meilleur.

Outre ces deux volumes, on en vit encore deux autres de M. Thiers, imprimez la même année à Bruxelles, qui ont pour titre: Observations sur le nouveau Breviaire de Cluni. Je ne sçai s'il y a quelque chose d'utile dans cét ouvrage: mais il est certain que la critique de M. Thiers est outrée, & qu'il n'y fait point voir un esprit judicieux & équitable.

Il publia peu de temps après une critique de l'Histoire des Flagellans.

L'an 1704. on vit paroître après sa mort le troisiéme & le quatriéme volume de son traité des superstitions. Il y a ramassé celles qui regardent la Messe, la Confession, les Indulgences, l'Extrême-Onction, l'Ordre & le Mariage. On peut dire que ce livre auroit été beaucoup plus utile, s'il avoit été plus court, & que l'Auteur eût fait un choix judicieux des superstitions qui sont encore en usage, & dont on trouve

(a) Par un Arrêt du Conseil d'Etat du 17. Avril 1699.

des preuves par les remédes que les superieurs y ont apportez. Il devoit supprimer celles qu il rapporte sur le témoignage des ennemis de l'Eglise, parce qu'il n'est pas recevable, & celles dont il ne produit ni preuves, ni garans : car étant fort ridicules & extravagantes, on les peut regarder comme fausses & inventées à plaisir par des libertins, ou fort incertaines. Outre qu'il n'est pas serieux de s'amuser à compiler tant de folies.

M. Thiers publia encore au commencement de ce siécle l'Apologie de M. de Rancé, Abbé de la Trappe, contre les quatre lettres qui avoient paru contre cét Abbé.

Enfin l'an 1701. ou 1702. M. de Tressan, Evêque du Mans, l'ayant chargé d'examiner une fille dévote qui étoit dans sa Paroisse, il envoya à ce Prélat une rélation de ce qui s'étoit passé dans cette occasion. Je croi qu'elle est demeurée manuscrite.

On remarque que M. Thiers se plaisoit à étudier des matiéres singuliéres, & qu'il ramassoit avec soin tout ce qu'il trouvoit sur ces sujets : qu'il mettoit ensuite ces recueils en œuvre, & les employoit toûjours pour reprendre quelques abus, ou pour critiquer quelque ouvrage. Aussi il faut avoüer qu'il avoit plus de lecture que de jugement.

MICHEL LE VASSEUR.

JE croi qu'on peut mettre dans la Bibliothéque Chartraine tous ceux qui sont nez dans le Diocése de Chartres avant l'érection du Siége Episcopal de Blois. C'est pourquoi je ne dois pas passer ici sous silence Michel le Vasseur, Prêtre du Diocése de Blois, qui publia dans cette ville l'an 1705. un volume d'entretiens sur la Réligion, contre les Athées, les Deïstes & tous les autres ennemis de la foy Catholique. Et quoi qu'un seul volume fort médiocre paroisse peu proportionné à une si grande entreprise, on juge néanmoins que l'Auteur n'exécute pas mal son dessein, & qu'il satisfait assez ses lecteurs.

Dans le premier entretien, il prouve contre les Athées qu'il y a un Dieu, & contre les Deïstes, les Payens, les Juifs & les Mahometans, que Dieu est l'Auteur de la Réligion Chrétienne, & qu'il veut que tous les hommes suivent cette Réligion jusqu'à la fin des siécles.

Dans le second, il prouve contre tous les nouveaux hérétiques qu'ils n'ont aucune certitude qu'ils suivent véritablement la réligion Chrétienne.

Dans le troisiéme entretien, M. le Vasseur fait voir qu'il n'y a que les Catholiques qui soient solidement assûrez de leur attachement à la doctrine de Jesus-Christ.

L'Auteur a mis les preuves à part afin de ne pas interrompre le fil de son discours : ce qui fait comme une seconde partie de son livre.

PAUL DE GODET DES MARAIS, Evêque de Chartres.

FErdinand de Neuville, Evêque de Chartres étant mort, le Roi nomma pour remplir le Siége vacant de cette Eglise, Paul de Godet des Marais qui en a été le CIX. Evêque.

L'épiscopat de M. des Marais sera fameux dans l'histoire, parce que le Pape Innocent XII. à la demande du Roi Loüis XIV. établit une Chaire Episcopale à Blois, & divisa en deux l'ancien Diocèse de Chartres. Tout étant reglé, David Nicolas de Bertier, nommé par le Roi, fut consacré Evêque de ce nouveau Siége le quinziéme jour de Septembre l'an 1697.

L'Evêque Paul a publié plusieurs lettres Pastorales pour l'instruction de ses Diocèsains. Voici ce qui en est venu a ma connoissance.

François de Salignac Fenelon, Archevêque de Cambray, ayant publié un livre intitulé : Explication des maximes des Saints sur la vie interieure, déclara dans l'avertissement qu'il ne prétendoit dans son ouvrage qu'expliquer avec plus d'é-

tenduë les 34. propositions qui avoient été données au public par M. l'Archevêque de Paris & M. l'Evêque de Meaux, lesquelles contiennent en substance toute la doctrine des voyes interieures.

M. de Cambray s'étant expliqué ainsi, M. l'Archevêque de Paris, M. Bossuet, Evêque de Meaux, & M. des Marais, Evêque de Chartres, se crurent obligez de rendre public le sentiment ou ils étoient, touchant le livre de M. de Cambray ; & ils firent voir que ce Prélat au lieu d'expliquer le sens des 34. propositions, il le detournoit, & s'en éloignoit souvent. Cette déclaration des trois Evêques fut imprimée à Paris l'an 1697.

L'Evêque Paul craignant que quelques-uns de son Diocèse ne se laissassent prévenir en faveur du livre de l'explication des maximes des Saints qui failoit beaucoup de bruit, adressa l'année suivante 1698. une lettre Pastorale à son Clergé. Il nous y apprend que dès que le livre de M. de Cambray parut, il en fut alarmé; qu'ayant ouvert son cœur à cét Archevêque, qui le pria de lui mettre ses remarques par écrit, il le fit ; & que c'est ce qui donna lieu à l'explication qui se trouve entiére à la fin de cette lettre Pastorale. M. l'Evêque de Chartres y repliqua, & fit voir que M. de Cambray réconnoissant que le motif d'interest propre est dans son livre le vrai motif de l'espérance chrétienne, cét aveu emportoit la condamnation du systême de cét Archevêque ; qui fit une seconde réponse à M. de Chartres toute différente de la premiére, puis qu'il prétendoit n'avoir entendu par le motif interessé de l'espérance que la cupidité soumise dont parle S. Bernard. Mais M. de Chartres ayant démontré que S. Bernard n'avoit point exclus cette cupidité reglée de l'état de la plus grande perfection, M. de Cambray donna enfin pour le dénoüement de son livre, l'affection mercenaire de la beatitude venant de l'amour naturel de nous-mêmes.

Les choses étant en cét état, M l'Evêque de Chartres fit sa lettre Pastorale, où il examine le livre de M. de Cambray en lui-même, & montre que dans ce livre c'est véritablement le motif surnaturel de l'espérance qui est exclus de l'état des parfaits.

On voit par-là que M. de Chartres fit plusieurs écrits sur cette matiére, & qu'il prit beaucoup de part dans cette grande dispute.

M. l'Evêque de Chartres ayant examiné sur quels fondemens étoit établie l'exemption de son Chapitre, & la jurisdiction qu'il exerçoit sur 72. paroisses : il présenta une requête au Roi le onziéme d'Août l'an 1699. Je n'ai pas vû cette piece ; mais si on en peut juger par celle du Chapitre, qui fut faite pour y répondre, il faut réconnoître qu'elle est très-forte, puisque celle du Chapitre est bâtie sur des fondemens tout-à-fait ruineux.

L'an 1703. l'Evêque Paul publia une ordonnance & Instruction Pastorale pour la condamnation du cas de conscience ; il l'adressa au Clergé & au peuple de son Diocèse, en date du troisiéme jour d'Août. Cette ordonnance qui fut imprimée à Paris est devenuë fort celébre, parce qu'un Auteur anonyme y opposa un livre intitulé : Défense des Théologiens, &c.

On a aussi attribué à M. l'Evêque de Chartres diverses remarques sur les déclarations de M. Coüet.

L'an 1708. M. l'Evêque de Chartres craignant que son troupeau ne fut infecté par des erreurs pernicieuses, publia une ordonnance & Instruction Pastorale, portant condamnation des Institutions Théologiques du Pére Juënin, qu'il adressa à tout le Clergé séculier & régulier de son Diocèse. Cette ordonnance est très-ample, & forme un gros volume *in* 4°. de 320. pages.

Au commencement de l'an 1696. M. de Chartres approuva le livre de M. des Mahis, Chanoine de l'Eglise d'Orleans. Il y dit qu'il avoit vû ce vertueux Ecclésiastique travailler dans le Diocèse de Chartres avec grande édification, & qu'il y avoit répandu la bonne odeur de Jesus-Christ par sa doctrine & par son bon exemple.

DENYS PAPIN, MEDECIN.

MOnſieur Papin nâquit à Blois de parens (*a*) Calviniſtes : il fut élevé dans leur communion, & inſtruit dans leur école. Il eſt devenu fort celébre dans le monde ſçavant par la beauté & la penétration de ſon eſprit, & par la grande connoiſſance qu'il a acquiſe de la Philoſophie & des Mathématiques. Il eſt beaucoup parlé de lui dans les Journaux des ſcavans, d'Angleterre, de Hollande, & d'Allemagne, où on trouve pluſieurs écrits de ſa façon ſur la Phyſique & la Méchanique, qui lui ont fait une grande réputation.

L'an 1681. M. Papin publia à Paris un livre intitulé: La maniére d'amollir les os, & de faire cuire toutes ſortes de viandes en fort peu de temps, & à peu de frais, avec une deſcription de la machine dont il faut ſe ſervir pour cét effet, ſes proprietez & ſes uſages confirmez par pluſieurs expériences, nouvellement inventée par M. Papin, Docteur en médecine.

Il eſt parlé de M. Papin dans la vie de M. des *Mahis*, écrite par M. Prouſteau, Antéceſſeur d'Orleans, & ce qui eſt dit de lui, fait voir qu'il s'étoit réüni à l'Egliſe catholique.

(*a*) Je ne ſçai ſi je me trompe, & ſi ce fait eſt vrai ; car quand j'ai écrit ceci je confondois Denys Papin avec un autre Papin, dont je vas parler bientôt. Ainſi j'avouë que je ne vois pas clair en tout ce que j'avance dans cét article.

N. PAPIN, CI-DEVANT PRÊTRE de l'Egliſe Anglicane, & enſuite Catholique.

JE ne ſçai ſi M. Papin, dont je parle ici, étoit frére ou néveu de Denys Papin, Docteur en Médecine, dont je viens de faire mention : mais il paroît qu'il étoit de Blois

aussi bien que l'autre. Quoi qu'il en soit, M. Papin néveu de M. Papin, Ministre celébre parmi les prétendus Reformez, & né d'une famille Protestante, fit ses premiéres études de théologie à Genéve. Cette ville étoit pour lors divisée entre les Universalistes & les Particularistes, sur les matiéres de la grace. Les premiers demandoient seulement qu'on les tolerât, & le Ministre Claude exhortoit les Genévois à la tolerance. M. Desmarest, Professeur de Groningue, les pressoit au contraire de ne point souffrir les défenseurs de la grace universelle : ce qui surprit beaucoup M. Papin qui soutenoit le parti de la tolerance.

M. Pajon enseignoit la théologie dans l'Academie de Saumur. On pressa M. Papin, qui y étudioit en 1683. de condamner le Pajonisme, ce qu'il refusa ; & l'Academie ne voulut point aussi lui donner un témoignage dans la forme ordinaire. Cette conduite le porta à approfondir la question de la tolerance. Les réflexions qu'il fit sur cela commencerent à le conduire vers la verité Catholique. Il considéra que chez les Protestans le premier devoir de chaque particulier est de lire l'Ecriture sainte, de l'interpréter, & de juger des interprétations des autres pour choisir la meilleure. Il jugea que les articles sur lesquels ils ne s'accordent pas, ne sont pas clairs, ni par conséquent nécessaires au salut. D'où il concluoit que ceux qui les entendent & les expliquent differemment, sont obligez à se tolerer mutuellement. Il comprit ensuite que cette maxime n'engageoit à rien moins qu'à supporter tous les herétiques. Que c'étoit l'avis de M. Claude, & que M. Jurieu ne pouvoit s'empêcher d'y tomber en une infinité d'endroits.

Ces réflexions parurent si importantes à M. Papin qu'il en fit un traité, qui a pour titre : *La Foy réduite à ses justes bornes*, où il soûtient que les Protestans les plus zélez ne devoient pas exclure les Catholiques de leur tolerance, puisque ces Catholiques faisoient profession de suivre l'Ecriture, & de ne rien recevoir qui lui soit contraire. Cette dissertation tomba entre les mains de M. Bayle, qui y ajoûta quelques pages, & la fit imprimer à Roterdam l'an 1687.

M. Papin plein de ces idées écrivit plusieurs lettres pour

faire voir aux prétendus Réformez de Bordeaux, qu'ils se pouvoient sauver dans l'Eglise Catholique, à laquelle ils s'étoient réünis. Tout cela lui attira la haine des Ministres & des zélez du parti. Pour éviter leurs poursuites il passa en Angleterre le 6. de Janvier 1686. L'état de l'Eglise Anglicane augmenta le penchant qu'il avoit pour l'Eglise Catholique. Cependant il reçut les Ordres du Diaconat & de Prêtrise des mains de M. l'Evêque d'Eli. Dans ce temps-là il fit imprimer contre M. Jurieu des *Essais de théologie sur la providence & sur la grace.* Celui-ci n'y pouvant répondre, & ayant appris que M. Papin alloit chercher de l'emploi en Allemagne, il écrivit par tout, qu'on ne devoit point lui donner de chaire. On retint néanmoins M. Papin à Hambourg pendant quelques mois pour y prêcher. Mais le Ministre lui fit donner son congé: & ayant attribué à M. Papin le traité de la Foy réduite à ses justes bornes, il le fit condamner dans son synode.

Pendant ces troubles M. Papin accepta la chaire de Danzik où il prêcha l'an 1689. Ce fut alors qu'il considéra que le principe de la Réforme le portoit necessairement au-delà des bornes du Christianisme, & l'obligeoit à tolerer toute religion. Déja converti dans le cœur, il écrivit de Danzik à M. Bossuet Evêque de Meaux.

Pendant qu'il étoit en cette ville determiné à quitter les Protestans, il composa un Traité, qui a pour titre, *Revûë des Controverses.* Il y soûtient que l'Eglise Romaine fait profession de croire tous les articles que les Prétendus Réformez appellent fondamentaux, & qu'elle ne renverse aucun de ces articles par ses dogmes, même dans les principes de ses adversaires.

Dès que M. Papin fut revenu en France, M. Bossuet reçût son abjuration dans l'Eglise des Péres de l'Oratoire de Paris, le quinziéme de Janvier l'an 1690.

M. Jurieu qui n'avoit pas oublié ses anciennes disputes, écrivit une lettre pastorale sur cette conversion, qu'il traitoit de scandale, aux prétendus Réformez de Paris, d'Orleans & de Blois, voulant leur faire entendre que la conversion de M. Papin n'étoit qu'hypocrisie. C'est pour répondre à ce libelle

libelle que M. Papin composa un livre intitulé : *La Tolerance des Protestans & l'autorité de l'Eglise, ou Réponse au libelle du Ministre Jurieu qui porte pour titre, Lettre Pastorale.* M. de Meaux, à qui l'Auteur le présenta, le trouva digne d'être donné au public. Il fut imprimé en 1692. Il y montre que la voye d'examen, & la tolerance sans bornes détruisent le Christianisme. 2. Que la voye d'examen n'étant pas suffisante pour se bien conduire, il faut nécessairement prendre celle de l'autorité, & se soûmettre au témoignage & au jugement de l'Eglise. Depuis M. Papin changea le titre de ce livre qui paroissoit équivoque, & il y ajoûta quelques endroits. Lorsqu'il travailloit à recueillir des pieces pour rendre ce traité plus complet, & pour achever quelques autres livres sur la même matiére, il mourut à Paris le 19. de Juin l'an 1709. Sa veuve qui a eu le bonheur d'abjurer l'hérésie avec lui, a communiqué les papiers qui ont servi à faire une nouvelle édition des ouvrages de M. Papin, qui parut à Liége en 1713. sous ce titre : *Les deux voyes opposées en matiére de réligion, l'examen particulier & l'autorité* ; seconde édition du livre intitulé : *La Tolerance des Protestans, avec d'autres traitez sur le même sujet.*

Outre les écrits dont j'ai parlé, on trouve dans cette édition une lettre à M. Jurieu qui ne regarde que des différens personnels ; mais qui fait bien connoître le caractére d'esprit de ce Ministre.

Ce livre de M. Papin est très-solide & très-fort. Il y dit qu'ayant vû le danger qui se trouvoit dans la voye d'examen, qui est le principe des Protestans, il fut effrayé, il quitta ce malheureux chemin, & il entra dans la voye opposée. Il fait fort bien voir comment la grace le conduisit pas à pas : en sorte qu'on peut appeller cét ouvrage l'histoire de sa conversion. p. 117.

JACQUES GOUSSET, PROFESSEUR à Groningue.

MOnſieur Gouſſet nâquit à Blois de parens (a) herétiques. Ayant ſuccé l'erreur avec le lait, il y eſt demeure opiniâtrement attaché juſqu'à la mort ; car il eſt fort probable qu'il n'eſt plus au monde. En effet il étoit Miniſtre à Poitiers, l'an 1672.

M. Gouſſet ſe retira à Groningue apparemment après la revocation de l'Edit de Nantes. Les Etats de cette Province l'y attirerent par des preſens, par une penſion annuelle, & en l'exemptant de tout tribut. Il fut fait Profeſſeur de Théologie, de Philoſophie, & de la langue grecque, & citoyen de la République.

Pour réconnoître tous ces biens-faits M. Gouſſet leur dédia l'an 1702. ſon grand ouvrage des Commentaires de la langue hébraïque, imprimez à Amſterdam. Il avoit entrepris ce travail quarante ans auparavant, après avoir lû les Commentaires de Budé ſur la langue grecque, & les livres de Jules Ceſar Scaliger des cauſes de la langue latine.

M. Gouſſet n'a cherché la ſignification des mots hébreux, ni dans les autres langues Orientales, ni chez les Rabins, ni dans les verſions, qui ſont ſelon lui un foible ſecours pour ſon deſſein. Mais il a conſideré la langue hébraïque telle qu'elle ſe trouve dans les livres de l'ancien Teſtament. Il l'a examinée en elle-même ſans le ſecours d'aucun Interpréte.

Des perſonnes habiles jugent que le travail de M. Gouſſet eſt extraordinaire, & ſon exactitude au deſſus de tout ce qu'on en peut dire : que ſon ouvrage eſt un excellent Dictionnaire de la langue hébraïque, telle qu'elle eſt aujourd'hui dans les livres ſacrez, c'eſt-à-dire, ſelon la ponctuation des Maſ-

(a) Il étoit apparemment petit fils du ſieur Gouſſet, Profeſſeur dans le Collége de Blois vers l'an 1610. ſous qui M. de Beaune fit ſes premieres études. Je trouve encore un Jean Gouſſet qui publia les Coûtumes de Chaumont *in* 4°. à Paris l'an 1578.

sorethes : que c'est une Grammaire très-complete & très-exacte, dont les regles sont appliqués à chaque terme de cette même langue : & que ceux qui voudront s'instruire du sens grammatical de l'écriture ne sçauroient lire un meilleur livre.

Jacques Goussét publia l'an 1698. un livre qu'il a intitulé : Considérations théologiques & critiques contre le projet d'une nouvelle version françoise de la Bible, publié l'an 1996. sous le nom de M. Charles le Cene. Ce livre fut imprimé à Amsterdam, & fait voir que M. Gousset avoit beaucoup de zéle pour le sens littéral de l'Ecriture dont il défend un grand nombre de passages, qui avoient été affoiblis & corrompus par ce M. le Cene.

M. Gousset s'exposa beaucoup à la haine des partisans de M. Jurieu, lorsqu'il démontra dans une sçavante dissertation, que ce visionnaire Commentateur de l'Apocalypse, s'étoit grossierement trompé, suivant même ses propres principes, dans ses supputations des temps de l'accomplissement des prophéties.

Il a encore laissé un ouvrage manuscrit contre le systême de l'Eglise du Ministre Jurieu, où il montre que ce systême ruïne la nécessité de la prétenduë réformation de Calvin, & qu'il sauve tous les honnêtes gens dans toutes sortes de réligions. M. Gousset avoit raison dans ce dernier point. Il n'osa pas publier ce livre pendant sa vie, de peur d'irriter de nouveau les Calvinistes bigots & les idolâtres partisans de Jurieu.

Gall. Orient. p. 144.

J'apprens de M. Colomiez dans un ouvrage publié l'an 1665. que Jacques Gousset étudia quelque temps auparavant la langue hébraïque à Saumur, & qu'il acquit une parfaite connoissance en peu de mois. Il étoit pour lors Ministre.

Je trouve encore un livre de Gousset qu'il a intitulé à l'imitation d'Aulu-Gelle : *Les nuits de Groningue*. Il est écrit en latin.

DOM FRANÇOIS LAMI, Benedictin.

LE R. P. Dom François Lami, nâquit dans le Diocèse de Chartres, d'une famille noble. Après avoir porté les armes pour le service du Roi, il entra dans l'Ordre de S. Benoît & la Congrégation de S. Maur pour servir Jesus-Christ. Il devint par son application bon Philosophe, & sçavant dans la connoissance du cœur de l'homme. Les livres qu'il a donnez au public, sont le fruit de ses méditations; & ils sont en assez grand nombre. Les uns sont purement philosophiques, les autres sont spirituels ou sur la Réligion.

L'an 1694. il publia à Paris un petit ouvrage intitulé: Verité évidente de la Réligion chrétienne. Ce livre est fort solide & bien écrit.

Deux ans après il donna au public l'Atheïsme renversé, ou la réfutation du systême de Spinosa. Il exécute son dessein, premiérement, suivant la méthode des Geomêtres, & ensuite suivant la méthode commune. Ce livre avoit été fait long-temps auparavant.

En 1697. il fit réimprimer un petit livre spirituel sous ce titre: Sentimens de pieté sur la profession réligieuse.

Le plus ample des ouvrages du Pére Dom Françoys Lami est celui qui est intitulé: De la connoissance de soy-même. Il est divisé en cinq tomes. Le premier contient deux traitiez. Il parle fort au long dans le premier, des études des solitaires. Dans le second qui est une introduction à la connoissance de soy-même, il examine l'homme selon son être naturel. Dans le second & le troisiéme tome il explique l'être moral de l'homme. Dans les deux autres il répond à ce qu'on avoit repris dans les trois précedens. Il fit cét ouvrage depuis 1694. jusqu'en 1698.

L'an 1701. il donna un petit livre spirituel sous ce titre:

Les ſaints gemiſſemens de l'ame ſur ſon éloignement de Dieu.

En 1703. les leçons de la ſageſſe.

En l'année 1708. lettres Théologiques & Morales ſur quelques ſujets importans.

Le Pére Lami mit au jour l'an 1710. un peu devant ſa mort un livre qu'il a intitulé : L'Incredule amené à la Réligion par la raiſon.

Comme les matiéres qu'il y traite ſont abſtraites en elles-mêmes, il s'eſt ſervi du dialogue pour les rendre plus ſenſibles. Il y a neuf entretiens qui ſont écrits agréablement, dans le dernier deſquels il juſtifie ſa méthode. On trouve dans ce livre beaucoup de choſes qu'il avoit dites ailleurs.

Il a compoſé pluſieurs autres livres qui ont paru en différentes années. Voicy ceux qui ſont venus à ma connoiſſance. Conjectures Phiſiques ſur divers effets du tonnerre.

Lettres Philoſophiques ſur divers ſujets importans.

Il a écrit ſur la Rhétorique une lettre à M. de Soiſſons Fabio Brulart de Sillery, que ce Prélat a très-doctement refutée. Cependant le Pére Lami reprit depuis cette matiére, & fit un livre contre le Profeſſeur de Rhétorique du Collége des Qatre-Nations, intitulé la Rhétorique du Collége, trahie par ſon défenſeur. Je ne ſçai pourquoi il s'aviſa de publier cét ouvrage qui n'étoit certainement pas digne de lui, non plus que le petit écrit qui parut en 1707. ou environ, contre un endroit du traité de la priére publique, qu'il avoit mal entendu ; comme l'Auteur de ce traité le fit voir par une courte réponſe, qu'il y oppoſa.

Le Pére Lami ayant eu connoiſſance de la grace génerale de M. Nicole, fit des réflexions pour l'attaquer.

Il écrivit auſſi à la priére de M. Nicole contre une diſſertation latine de M. Arnauld. Cét écrit du Pére Lami bleſſa quelques perſonnes ; car il y avoit plus de vivacité que de ſolidité. Mais M. Arnauld le réfuta très - exactement. Le Pére Lami écrivit encore l'an 1701. une lettre à M. l'Abbé Brillon, Docteur de la Maiſon de Sorbonne pour la défenſe d'une démonſtration Cartheſienne de l'exiſtence de Dieu, qui avoit été attaquée par ce Docteur.

Enfin il eſt l'Auteur d'une lettre adreſſée à Monſieur de

Malezieux, Chancelier de Dombes, contre les Auteurs des Mémoires de Trévoux.

J'oubliois de remarquer qu'il publia un écrit contre l'Abbé Allemand, pour défendre la nouvelle édition de S. Augustin; mais je ne me souviens pas du titre. Dom François Lamy étoit un homme d'esprit, droit, sincére, bon ami, obligeant & fort honnête. Il étoit bon Philosophe, il aimoit à méditer, il lisoit fort peu. Il écrivoit poliment; mais son style n'est pas assez simple: & il y a quelque chose qui n'est pas tout à fait naturel. Il mourut en 1710. ou 1711.

N. FELIBIEN CHANOINE ET ARCHIDIACRE de Chartres.

Monsieur Felibien, Chanoine & Archidiacre de Chartres, frére d'André Felibien dont j'ai parlé fort au long, & de M. Felibien, Archidiacre de Vendôme; pour imiter ses fréres, publia l'an 1704. un Commentaire latin sur cinq livres historiques de l'ancien Testament, sçavoir, Josué, les Juges, Ruth, le premier & le second des Rois. Voici la méthode qu'il a suivie. Sur chaque verset où il se trouve quelque difficulté, M. Felibien compare le texte hébreux, & la version des Septante avec la Vulgate. Il ne fait point de longues dissertations sur les endroits difficiles. Il rapporte en peu de mots le sentiment des anciens Péres. Il se sert aussi des Commentaires modernes, & des Rabins: mais il s'attache ordinairement au sens que les Péres ont suivi.

Quoique ce Commentaire soit litteral, on ne laisse pas d'y trouver de belles instructions très-propres à nourrir la pieté des fidéles. M. Felibien y ajoûte des sommaires des livres & des Chapitres, tant en prose qu'en vers, & à la fin du volume une Chronologie de l'ancien Testament depuis la création du monde jusqu'à la mort de David; & il a eu soin de marquer d'une étoile, les noms de tous ceux dont nôtre Seigneur Jesus Christ est descendu.

M. Felibien par modestie n'a point mis son nom à la tête de son livre qui est imprimé *in* 4°. il ne l'a donné que comme un essai. Il promit, si celui-ci étoit bien reçû du public, de faire paroître les autres livres de l'Ecriture sainte, avec des notes semblables à celles qui sont dans le premier. Je ne vois pas qu'il ait exécuté sa promesse.

N. DE LA FLECHE, CHANOINE de Chartres.

MOnsieur de la Fleche, Chartrain & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Chartres, fut deputé par le Chapitre en qualité d'Agent pour soûtenir ses droits contre M. l'Evêque. Etant chargé d'une affaire si importante, il visita les Archives, & en fit les extraits qui lui étoient nécessaires pour la poursuivre, & pour dresser la Requête qui fut présentée au Roi. M. de la Fleche travailla aussi beaucoup à la disposition de cette piece qui fut imprimée à Paris l'an 1700. Voici le titre qu'il y mit: *Requête presentée au Roi par les Chanoines & Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Nôtre-Dame de Chartres, pour établir leur exemption & Jurisdiction quasi Episcopale, immediate au Saint Siége, sur tous les lieux & toutes les personnes de leur dépendance, & specialement sur leur Hôtel-Dieu, & pour répondre en partie à la Requête que Monsieur l'Evêque de Chartres leur a fait signifier le onziéme d'Août 1699.*

M. de la Fleche fit imprimer en même temps un recueil d'anciennes pieces tirées des Archives de l'Eglise de Chartres.

On pourroit faire un grand nombre de remarques sur la Requête du Chapitre: mais comme ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans cét examen, je dirai seulement que M. de la Fleche & ses confréres se sont trompez, lorsqu'ils ont écrit que l'Evêque Odon fut élevé sur la Chaire de Chartres l'an 997. Car aucun catalogue ne marque aucun Evêque entre Wlfalde & Odon. Or Wlfalde mourut certainement l'an 973. C'est donc en cette année, ou en la suivante qu'il faut mettre le commencement d'Odon.

On trouve une autre faute de cette nature à la pag. 321 où on marque le commencement de l'Episcopat de Goslein, l'an 1137. ou 38. ce qui est intolerable ; puisque ce Prélat ne succéda à son oncle Geoffroy le Grand, que l'an 1148.

JULIEN FLEURY CHANOINE de Chartres.

MOnsieur Fleury Chartrain, Licentié ès Droits, Professeur d'éloquence dans le Collége Royal de Navarre, Chanoine de Chartres, est un des sçavans qui furent choisis pour faire des nouvelles éditions des bons Auteurs latins, afin de faciliter les études de Monseigneur le Daufin. Il se chargea de publier les ouvrages d'Apulée, Philosophe Platonicien, & il exécuta cette entreprise dès l'an 1678. au plus tard. Cependant son ouvrage ne parut que l'an 1688. M. Fleuri ne nous a pas appris les raisons qui l'obligerent de le supprimer si long-temps. Il promit en même temps une nouvelle édition d'Ausone. Je crois qu'il s'est acquité de sa promesse.

M. Fleury a eu quelque part à la requête dont je viens de parler.

J'ai appris qu'il avoit fait une nouvelle édition d'Ausone : mais que le Libraire en ayant imprimé environ 30. feuilles, & ne pouvant tirer d'argent du Roi, aux dépens duquel se faisoit cette édition, elle ne fut pas achevée.

M. Fleury a travaillé aux notes de l'harmonie Evangelique de M. Thoinard, & aux Prolegoménes.

ETIENNE

ETIENNE LOCHON, DOCTEUR de Paris, Curé de Bretonvilliers.

L'An 1702. Monſieur Lochon publia à Paris un Abregé de la diſcipline de l'Egliſe, tiré d'un grand nombre de Canons choiſis & dreſſez pour l'inſtruction des Eccléſiaſtiques, avec des réflexions ſur l'Etat préſent du Clergé. 8°.

Cét ouvrage, quoique court, eſt conſidérable, par le ſoin que l'Auteur a pris de recueillir les Canons qui ſont le plus en uſage aujourd'huy; deſorte que c'eſt une eſpece de Manuel, où un Eccléſiaſtique peut voir comme d'un coup d'œil ſes obligations les plus eſſentielles. L'Auteur a apporté dans le choix qu'il a fait tout le diſcernement qu'on pouvoit attendre; & il n'omet aucun des devoirs des Clercs en général, & des Curez en particulier. Tout y eſt traité d'une maniére qui montre également l'érudition, la prudence & pieté de l'Auteur.

Ces qualitez ne paroiſſent pas moins dans un traité du ſécret de la Confeſſion qu'il publia en françois l'an 1708.

M. Lochon fut reçû Docteur en Théologie le 2. de Mars l'an 1674.

PAUL DE VENDÔME, CAPUCIN, Miſſionnaire des Indes Orientales.

LE Reverend Pére Paul, né à Vendôme, prit dans ſa jeuneſſe l'habit de S. François dans l'Ordre des Capucins. Il fut envoyé aux Indes Orientales en qualité de Miſſionnaire pour travailler à la converſion des Idolatres de ces vaſtes Provinces. Etant revenu en France, il écrivit à

Blois une lettre au R. P. François Marie de Tours, Réligieux Capucin & Missionnaire des Indes, touchant le différent qui est entre les Jésuites & les Capucins établis à Pondichery sur la côte du Malabar. Cette lettre qui contient plusieurs faits qui regardent ce qui s'est passé en ces Provinces, fut écrite le 30. Octobre 1702. & fut renduë publique quelques temps après. Nous y apprenons que l'Evêque de S. Thomé qui vivoit au commencement de ce siécle, avoit été long-temps Jésuite, & même leur Provincial. Que les Jésuites n'arriverent à Pondichery qu'en 1688. & que leur maison & leur Eglise ne furent bâties qu'en 1690. Qu'il étoit arrivé une persécution depuis peu dans le Royaume de Tanjours qui est éloigné de cinq journées de Pondichery ; & plusieurs autres faits particuliers.

ANONYME DE CHARTRES.

L'An 1706. un sçavant de la ville de Chartres écrivit une lettre, pour montrer contre le Dictionnaire Geographique de Baudrand, imprimé en françois, que c'est à Bretigni près de Chartres, que fut conclu le Traité de paix entre la France & l'Angleterre, l'an 1360. & non pas à Bretigni près de la riviere d'Orge dans l'Isle de France audessus de Mont-l'Hery à une lieuë au-dessous de Châtre, comme on le lit dans ce Dictionnaire. C'est un fait si certain & si évident, qu'il y a lieu de s'étonner qu'on ait été obligé de l'éclaircir : mais l'Auteur de cette lettre l'a fait avec succès.

N. DOULE' PRÊTRE.

MOnsieur Doulé nâquit dans la ville de Chartres. Etant encore jeune il fit le voyage d'Italie; & étant retourné en France, il traduisit en François la vie de S. Philippe de Néri Florentin, fondateur de la Congregation de l'Oratoire, écrite en Italien par Pierre-Jacques Bacci Aretin, Prêtre de la même Congregation. Mais il retrancha l'acte de la Canonisation du saint, & le nombre prodigieux de miracles que Bacci a compilez dans les deux derniers livres de son ouvrage. M. Doulé publia cette vie vers l'an 1686. Il fut fait Curé de la Paroisse de la Magdeleine à Vendôme, où il mourut l'an 1714.

PIERRE JURIEU, MINISTRE Calviniste.

PIerre Jurieu, qui s'est rendu fameux par bien des endroits dans les Eglises Calvinistes, nâquit à Mer, qui est un gros Bourg muré, ou petite ville dans le Païs Blesois. Il étoit fils de N. Jurieu, Ministre de ce Bourg, & d'une fille de Pierre du Moulin, autre Ministre, qui a beaucoup fait parler de lui. Pierre Jurieu nous apprend lui-même dans une lettre écrite le 20. de May l'an 1704. qu'il avoit aimé dans sa jeunesse la critique sacrée & profane, qui tend à l'éclaircissement des livres sacrez, & qu'il y employoit le peu de temps que lui laissoit la nécessité de prêcher quelquefois quatre ou cinq fois par semaine, & de faire cinq ou six leçons à des étudians. En effet il fut d'abord Professeur en Théologie & Ministre à Sedan, & ensuite à Rotterdam, lorsque Loüis XIV. eut supprimé l'Académie de Sedan. Il faudroit un

très-long article, si on vouloit faire un abregé de la vie de Jurieu & un catalogue exact de tous ses ouvrages: car il a prodigieusement écrit. Continuons de rapporter ce qu'il a voulu nous en apprendre. Il dit qu'ayant été obligé de sortir France, & de passer en Hollande, il renonça aux études agréables de la critique, pour se donner à des travaux penibles, c'est-à-dire, à la défense de la prétenduë reformation & de la réligion de Calvin; qu'on l'obligea de prendre la plume contre les Catholiques. Il avoüe qu'il ne s'étoit pas fort tourné du côté de ces sortes de controverses, & qu'il n'y eut que l'indignation qui lui faisoit naître l'envie de confondre ses adversaires. Il avoit effectivement un esprit impétueux & violent qui n'a jamais pû garder de justes bornes. Il dit qu'il écrivit la réponse au renversement de la morale contre M. Arnauld, intitulée, Apologie de la Morale des Réformez. L'Apologie pour la réformation contre M. Maimbourg. Les préjugez legitimes contre le Papisme, contre Port-Royal, & plusieurs autres livres. Que cette occupation nécessaire, & comme forcée, lui fit oublier les belles-lettres, & que ces travaux lui causerent un mal qui le mit entiérement hors de combat. C'étoit un vertige terrible qui lui duroit depuis quinze ans, & qui l'empêcha plusieurs fois des années entiéres, non-seulement de prêcher, mais même d'écrire, ou lire, ou parler. Enfin que cette maladie l'obligea de renoncer à sa charge, & à toute étude, & au commerce avec ses amis. Il écrivit cela l'an 1704.

Le livre de Jurieu, intitulé: Le vrai systême de l'Eglise, qui parut l'an 1686. a été blâmé par ceux de sa communion, aussi-bien que celui qui a pour titre: Défense de la doctrine universelle de l'Eglise contre les imputations & les objections de M. Saurin. 1695.

Son traité de l'Unité de l'Eglise & des points fondamentaux, publié l'an 1688. pour répondre à M. Nicole, qu'on a regardé comme son chef-d'œuvre, a fait voir clairement que les Protestans sont schismatiques. Ils ont réconnu eux-mêmes que M. Jurieu y avoit étalé tout son fort & son foible, une grande imagination, une faculté surprenante d'inventer des preuves, & de pousser des difficultez, sans sça-

voir, ni prévoir à quoi elles peuvent aboutir, mais peu de jugement.

On a accusé ce Ministre de persécuter à outrance ses ennemis. Trois choses l'ont particuliérement deshonoré, ses medisances & ses calomnies ; ses fausses & ridicules prophéties ; ses paradoxes en matiére de dogmes. Il n'y a pas moyen de l'excuser sur ces trois points. Aussi les Protestans l'ont poussé sur tout cela aussi rudement que les Catholiques ; mais il fut soûtenu par les refugiez François. M. Bayle devenu son ennemi, dit qu'il étoit haï comme la peste par les Magistrats & par presque tous les Hollandois : mais que la populace refugiée, & les Ministres du tiers état juroient pour lui. & que leur préoccupation pour lui alloit presque jusqu'à la fureur ; parce qu'il paroissoit ennemi des Catholiques & de la France.

Je pense que Jurieu est mort l'an 1717. fort âgé. Voici le catalogue de ses ouvrages qui sont venus à ma connoissance.

Lettre sur le Baptême, à Sedan 1675.

Traité de la puissance ecclésiastique, 1677.

Préservatif contre le changement de Réligion, &c. 1681. Ce livre fut fait pour répondre à l'exposition de M. Bossuet alors Evêque de Condom, puis Evêque de Meaux. M. Arnauld a publié des réflexions contre ce prétendu préservatif.

L'Histoire du Calvinisme & celle du Papisme, mises en paralléle, ou, Apologie pour les réformateurs, la réformation & les réformez, contre l'Histoire du Calvinisme du Pére Maimbourg. 1683. 2. vol. *in* 4°.

Le Jansénisme convaincu de sophistiquerie 1683. C'est une réponse pour son préservatif aux réflexions de M. Arnauld.

Suite du préservatif contre le changement de réligion, ou réflexions contre le livre de M. Brueys 1684.

L'esprit de M. Arnauld 1684. Les Protestans mêmes ont condamné ce libelle diffamatoire, qui fut sevérement défendu par les Etats de Hollande, 2. vol.

Préjugez legitimes contre le Papisme, 1685. *in* 4°.

Apologie d'un tour nouveau pour les quatre dialogues de M. l'Abbé de Dangeau, 1685.

Le vrai systême de l'Eglise, 1686.

L'accomplissement des prophéties, 3. vol. Les Synodes des Flamands voulurent faire censurer la doctrine de Jurieu sur le regne de mille ans, mais il trouva des protecteurs.

La politique du Clergé de France, publié vers l'an 1680. Ce livre insolent & indigne d'un Chrétien fut mis en poudre par M. Arnauld. Il fut aussi attaqué par M. Brueys, & par M. de Versé.

Factum contre Aubert de Versé. Les Protestans ont jugé cette piece indigne d'un Ministre.

Lettres pastorales adressées aux Calvinistes de France. Elles sont en grand nombre.

Lettre aux Bourgue-mestres de Soleure, 1690.

Divers petits écrits de politique.

Tableau du Socianisme, dans lequel on voit l'impureté & la fausseté des dogmes des Sociniens, & les pernicieux desseins de ceux qui soûtiennent qu'on le doit tolerer. A la Haye 1691. Les Calvinistes condamnerent ce livre comme fait & publié sans nécessité.

Examen d'un libelle contre la Réligion, contre l'Etat, & contre la revolution d'Angleterre, intitulé : Avis important aux refugiez, 1691.

Mémoire contre Pierre Bayle.

Courte réfutation de la lettre écrite en faveur du Sieur Bayle pour la défense de sa cabale chimerique.

Courte revûë des maximes de morale & des principes de réligion de l'Auteur des pensées diverses sur les Cométes.

Nouvelles convictions.

Traité de la nature & de la grace, contre M. Pajon. 1688.

Jugement sur les méthodes rigides & relâchées d'expliquer la nature & la grace, 1686. Ces deux livres furent réfutez par M. Papin.

Suite ou amplification des preuves historiques, qui font voir que le Papisme est l'Antichristianisme, 1687. C'est la suite de l'accomplissement des prophéties.

Ouverture de l'Epître de S. Paul aux Romains par l'explication du verset 27. du chapitre 3. de cette Epître : avec une lettre touchant la justification & la lecture des Péres. Ces livres furent condamnez dans plusieurs Synodes.

Lettre aux fidéles (Calvinistes) de Paris, d'Orleans & de Blois, sur le scandale de l'apostasie du Sieur Papin. C'est-à-dire de son retour à l'Eglise catholique.

Apologie pour les Synodes & pour plusieurs honnêtes gens, dechirez dans la derniére satyre du Sieur de Beauval.

Idée des sentimens de M. Saurin sur les mystéres de la Trinité & de l'Incarnation, 1696.

La Réligion du Latitudinaire, avec l'apologie pour la sainte Trinité, 1696.

Des Droits des deux Souverains en matiére de Réligion: la conscience & le Prince, &c. 1687.

Jugement du Public, & particuliérement de M. l'Abbé Renaudot sur le Dictionnaire critique du Sieur Bayle.

Lettre sur les réflexions publiées contre le jugement du Public.

Essais de Théologie mystique.

Traité historique contenant le jugement d'un Protestant sur la Théologie mystique, le Quietisme, & les démêlez de l'Evêque de Meaux, avec l'Archevêque de Cambray, &c. 1699.

La pratique de la devotion, ou traité de l'amour divin, &c. 1700. On voit par ce détail, que le vertige terrible, dont la tête de M. Jurieu étoit agitée, ne l'a pas empêché de produire beaucoup de livres. Quoiqu'il en soit, ce Ministre croyoit avoir pris congé du monde en lui donnant son traité de l'amour divin. Mais son esprit incapable de repos ne lui a pas permis d'en demeurer là. Le grand loisir où l'avoient jetté les infirmitez d'une vieillesse prématurée, le conduisirent à un autre grand travail. En remaniant, dit-il, des manuscrits composez dans la vigueur de son âge, il y trouva assez de choses pour faire un livre, il étoit cassé, il n'avoit plus de vûë pour lire, ni de tête pour s'appliquer, il ne put néanmoins s'empêcher de travailler à donner à un ancien travail une forme raisonnable. Ainsi il publia à Amsterdam, l'an 1704. un gros volume *in* 4°. intitulé: Histoire critique des dogmes & des cultes bons & mauvais qui ont été dans l'Eglise depuis Adam jusqu'à Jesus-Christ, où l'on trouve l'origine de toutes les idolatries de l'ancien Paganis-

me, expliquées par rapport à celles des Juifs. M. le Clerc ne parla pas de ce livre trop avantageusement : mais il ne demeura pas long-temps sans réponse.

Enfin je trouve encore un livre de M. Jurieu, imprimé l'an 1706. qui a pour titre : le Philosophe de Rotterdam, accusé, atteint & convaincu, & le premier apparemment intitulé : Réponse au recit que Closer a fait d'une conférence qu'il avoit euë avec le Sieur Jurieu, 1661.

JEAN-FRANÇOIS FELIBIEN des Avaux.

MOnsieur Felibien des Avaux, second fils d'André Felibien & de Marguerite le Maire, a succédé à son pére dans la charge d'Historiographe du Roi, de ses bâtimens, arts & manufactures de France, & de Garde des Antiques de Sa Majesté. Il est aussi Membre de l'Académie des Medailles & Inscriptions. Il publia l'an 1687. un livre sous ce titre: *Recueil Historique de la vie & des ouvrages des plus celébres Architectes.* Ce premier volume comprend tous les Architectes qui ont vêcu depuis la création du monde jusqu'à la fin du XIV. siécle. Il est imprimé *in* 4o. L'Auteur y promet de continuer ce dessein jusqu'à nôtre temps.

M. Felibien dit que l'Eglise de Chartres ayant été brûlée pour la troisiéme fois par le feu du Ciel, sous l'épiscopat de Fulbert ; ce Prélat la rétablit avec le secours de Robert, Roi de France, de Kanut, Roi de Dannemarck & d'Angleterre, & de plusieurs autres Princes. Cela est vrai de Kanut, de Guillaume le Grand, Duc d'Aquitaine, & de quelques Seigneurs François ; mais je ne le trouve point du Roi Robert, ni dans les lettres de Fulbert, ni dans aucun Auteur de ce siécle.

M. Felibien ayant dessein de mettre au jour plusieurs monumens antiques, commença l'an 1690. par un fort beau, qui

qui eſt dans la galerie royale des Antiques.

La connoiſſance qu'il a de l'architecture, le porta à donner au public l'an 1699. les plans & les deſcriptions des deux plus belles maiſons de campagne de Pline le jeune: c'eſt-à-dire, qu'il traduiſit en François les deux lettres où Pline les décrit, & qu'il y joignit tous les éclairciſſemens néceſſaires; ſçavoir les plans de ces deux maiſons, & des remarques ſur le texte des lettres. Il y ajoûta une Diſſertation touchant l'Architecture antique & la Gotique, où il fait connoître les différentes maniéres de bâtir, dont les hommes ſe ſont ſervis en divers temps, ſelon les connoiſſances qu'ils ont euës des ſciences & des arts.

En 1702. on vit ſortir de ſa plume une deſcription de la nouvelle Egliſe de l'hôtel Royal des Invalides, avec un plan général de l'ancienne & de la nouvelle Egliſe. Il y décrittous les dehors de cét édifice; il en fait connoître tous les différens ordres d'architecture, avec les embeliſſemens du dôme. On y voit les meſures générales & toutes les parties de la conſtruction des dehors & des dedans.

L'année ſuivante, il donna une deſcription ſommaire de Verſailles ancienne & nouvelle, avec des figures. Il y a fait entrer ce que ſon pére avoit publié ſur ce même ſujet. M. Felibien ne s'eſt pas borné à ce qui regarde le corps des bâtimens: on y voit auſſi la deſcription & l'explication des tableaux, des ſtatuës & des autres ornemens de cette magnifique maiſon.

L'an 1706. M. Felibien publia une deſcription complete de l'Egliſe des Invalides. Il n'a rien oublié de ce qu'il y a dans ce ſuperbe temple; & il explique tout en habile homme.

DOM MICHEL FELIBIEN, Benedictin.

LE Pére Dom Michel Felibien eſt né à Chartres d'André Felibien & de Marguerite le Maire. Il prit l'habit de S. Benoît dans la Congregation de S. Maur; & lorſqu'il eût achevé ſes études ordinaires, il ſongea à faire l'Hiſtoire

de l'Abbaye Royale de S. Denys en France, où il demeuroit. Il la publia à Paris, l'an 1706. *in folio*, & il fit graver en taille-douce ce qu'il y a de beau dans cette celébre Abbaye. L'Hiſtoire eſt diviſée en huit livres: elle eſt bien écrite & le ſtyle en eſt clair & fort châtié. L'Auteur a joint à ſa narration un ſupplément qui contient la deſcription de l'Egliſe, du tréſor, & des tombeaux, les Epitaphes des Rois, des Abbez, des hommes illuſtres, & de pluſieurs Réligieux de l'Abbaye. Le Pére Felibien a ajoûté à tout cela, un recueil de titres & de pieces choiſies, qui ſervent de preuves à ſon Hiſtoire. On y voit entr'autres un ancien Necrologe de l'Abbaye de S. Denys, qui a beaucoup ſervi à rectifier les époques de la mort de pluſieurs perſonnes illuſtres.

Le P. Felibien publia l'an 1711. la vie de Madame Anne-Loüiſe d'Humiéres, fille du Maréchal de ce nom, Abbeſſe & Réformatrice de l'Abbaye de Monchy de l'Ordre de Ciſteaux, laquelle mourut le vingtiéme de Janvier 1710. Cette vie fut imprimée chez Jacques Etienne *in* 8°.

M. le Prevôt des Marchands & MM. les Echevins de Paris voulant procurer au Public une nouvelle Hiſtoire de Paris, jetterent les yeux l'an 1712. ou 1713. ſur le Pére Felibien, maintenant Réligieux de S. Germain des Prez, pour exécuter ce deſſein. Cét Hiſtorien publia peu après un projet d'une nouvelle Hiſtoire de la ville de Paris, depuis l'origine de ſa fondation juſqu'à preſent. Il fut imprimé chez Leonard l'an 1713. Ceux qui n'ont point cét écrit peuvent voir ce qu'il contient dans le vingt-ſixiéme Journal des ſçavans de cette année.

J. C. BRISACIER.

J'Ai appris que M. l'Abbé Briſacier eſt né à Blois: ainſi il eſt apparemment néveu ou petit-néveu du Pére Briſacier, Jéſuite, dont j'ai parlé. Il étoit Supérieur du Seminaire des Miſſions étrangéres à Paris, lorſqu'il approuva le

livre intitulé : Défense des nouveaux Chrétiens, l'an 1687. Monsieur Maigrot, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la maison & societé de Sorbonne, & Vicaire Apostolique de la Province de Fokien dans le Royaume de la Chine, ayant donné un Mandement le 26. de Mars l'an 1693. sur les cultes des Chinois, qui fut présenté au Pape trois ans après ; le Procureur général des Jésuites demanda par une supplique à être reçu opposant à la confirmation de ce Mandement.

A l'occasion de cette contestation, le Supérieur & les Directeurs du Seminaire des Missions étrangéres de Paris adresserent au Pape une lettre dattée du 20. d'Avril 1700. pour le prier de terminer les questions sur la Chine.

Avec cette lettre on publia une révocation de l'approbation que M. l'Abbé Brisacier avoit donné au livre de la Défense des nouveaux Chrétiens & des Missionaires de la Chine.

M. Brisacier Supérieur & les Directeurs du Seminaire écrivirent encore au Pape, en datte du 20. de Février 1702. pour le supplier de terminer promptement les questions de la Chine.

Depuis ce temps-là il est sorti de ce Seminaire un grand nombre d'écrits, dont plusieurs sont sans doute de M. l'Abbé Brisacier.

LOUIS HABERT, DOCTEUR de Sorbonne.

Loüis Habert, Docteur de la maison & societé de Sorbonne, nâquit à Blois vers l'an 1636. Il en sortit environ vingt ans après, & n'y retourna plus depuis jusqu'à l'an 1714. qu'il y fut exilé le 9. d'Avril, à l'occasion de la Constitution *Unigenitus*. Il fut rappellé après la mort du feu Roi, en 1715. Il prit le bonnet de Docteur l'an 1668. Il nous apprend lui-même que depuis ce temps-là, il fut employé successivement par différens Prélats qui l'honorerent

de leur confiance ; le chargerent du soin de leurs Seminaires, de l'instruction des peuples, & de la conduite des Curez, en qualité de Théologal & de grand Vicaire, à Luçon, puis à Auxerre, où il suivit M. Colbert, qu'il ne quitta qu'à sa mort : à Verdun, où il conduisit le Seminaire près de 20. ans, & enfin à Châlons sur Marne, où il exerça le même emploi. Il travailla ainsi pour l'Eglise pendant plus de 40. ans d'une maniére irréprochable ; & il mena une vie toujours égale & édifiante.

On dit qu'étant retourné à Paris, il opina assez foiblement dans l'Assemblée de la Faculté, le second jour de Decembre 1715. Mais depuis ce temps-là il agit avec plus de force. Dans l'Assemblée du premier Avril 1716. il fut nommé le premier de 17. Docteurs qui furent choisis pour travailler à un corps de doctrine qui devoit être incessamment dressé sur les matiéres contestées, à l'exemple de celui qui l'avoit été au temps des troubles de Luther.

M. Habert a publié en latin une Théologie Dogmatique & morale à l'usage du Seminaire de Châlons sur Marne. On vit paroître l'an 1711. une Dénonciation contre cét ouvrage adressée à son Eminence, Monseigneur le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, & à M. de Châlons sur Marne. M. Habert ne tarda pas à répondre à cét écrit par un autre, intitulé : Défense de l'Auteur de la Théologie du Seminaire de Châlons.

M. Habert dans cét écrit se défendit fort bien contre son Dénonciateur, & démontra son orthodoxie. Mais comme il imputoit diverses erreurs à de très-habiles Théologiens, un d'eux lui adressa une plainte, qu'il intitula : De l'injuste accusation de Jansénisme, où il lui réprocha qu'il y avoit eu beaucoup de prévention dans sa conduite, un desir excessif de se défendre, & une crainte trop grande de ceux qui l'avoient attaqué ; que pour se mettre à couvert des traits de son adversaire, il avoit sacrifié l'innocence des autres, jusqu'à se joindre même quelquefois à lui, pour accabler par les reproches les plus sensibles des Théologiens d'une foy très-pure & d'une vie irréprochable.

Je n'ay point appris que M. Habert ait répondu à cét ou-

vrage. Il semble qu'il fit imprimer à part son Traité de la Grace, avant sa Théologie.

N. DE COURCILLON.

MOnsieur l'Abbé de Dangeau est né apparemment dans ce lieu qui n'est pas loin de Bonneval dans le Diocèse de Chartres ; car M. le Marquis de Dangeau son pére, Seigneur en qui tous les Catholiques du païs n'ont rien eu à désirer qu'une meilleure réligion, faisoit ordinairement sa résidence dans cette terre. Le fils fut plus heureux que le pére ; il renonça au schisme, & rentra dans l'Eglise Catholique avant l'an 1672. car on trouve une lettre du Cardinal Sigismond Chigi, écrite le 5. Avril de cette année qui lui est adressée.

M. l'Abbé de Dangeau publia des Dialogues vers l'an 1680. qui lui ont mérité la gloire d'être calomnié par le Ministre Jurieu qui n'étoit pas content de sa conversion. Ce livre qui est écrit avec beaucoup d'esprit, de politesse, & une grande pureté de stile, est connu de tout le monde. Il fit aussi imprimer vers le commencement de ce siécle une lettre touchant l'usage de l'*Y*, pour réformer l'ortographe Françoise sur l'usage vicieux de cette lettre : en quoi il a été suivi de la plûpart des sçavans. Je ne doute point qu'une personne qui écrit si bien, n'ait publié beaucoup d'autres ouvrages qui ne sont pas venus à ma connoissance.

MATURIN PINTART, CHANOINE Régulier.

LE R. P. Pintart, né à Chartres, d'une famille honorable & féconde en personnes d'esprit, & de mérite, entra dès sa jeunesse dans la Congrégation des Chanoines Réguliers de sainte Geneviéve. Comme il avoit dès lors de grandes dispositions aux belles lettres, il en a fait une de ses principales occupations; & on peut dire qu'il y a fait aussi de grands progrès. Il en a donné des marques en différentes Provinces, tant pour l'éloquence de la chaire & l'habileté dans les assemblées de litterature, que pour l'art de la poësie qu'il posséde parfaitement. On juge même que si ses autres occupations plus sérieuses lui permettoient de cultiver les dispositions qu'il a pour cét art, il pourroit remplacer quelqu'un des habiles Poëtes François que nous avons perdus dans nôtre siécle. Il écrit avec beaucoup de politesse, & parle de même.

On n'a pourtant encore rien publié sous son nom que l'Oraison funébre du Roi Loüis XIV. Il l'avoit prononcée en deux différentes occasions, avant qu'on la mît au jour. La premiére fois à Bourges dans l'Eglise des Augustins, au service que Messieurs les Prevôt, Juges, Consuls & Corps des Marchands firent celébrer le 12. Decembre: puis à Issoudun dans l'Eglise Collégiale de S. Cyr, le 19. du même mois 1715. Elle fut imprimée l'année suivante à Paris chez Jean Barbou, avec approbation & privilége.

Mais j'apprends qu'il y a quelques pieces fugitives, sur tout en vers françois, qui ont fait les délices des connoisseurs, & qu'on sçait être sorties de sa plume.

On m'écrit aussi, que depuis quelques années il travaille à deux ouvrages de litterature, que les titres seuls feront

désirer ardemment au public. L'un de *Pensées détachées, ou Maximes Morales & Politiques*: l'autre un *Recuëil des bons mots anciens & modernes, avec un discours sur ce sujet.* Il est à souhaiter que le P. Pintart mette promptement le seau à ces deux productions, qui ne peuvent manquer d'être favorablement reçûës. La matiére qu'on promet d'y traiter, & la suffisance de l'Auteur font espérer quelque chose d'utile, d'agréable & de bien dit.

N. N. N.
Auteur de cette Bibliothéque.

SAint Jerôme, le premier des Chrétiens qui a fait un Catalogue des hommes illustres de l'Eglise, ou un Traité des Ecrivains Ecclésiastiques, l'a fini en parlant de luimême, & en faisant l'énumeration des ouvrages qu'il avoit composez jusqu'à ce temps-là. Ce Pére a été imité en cela par Gennade de Marseille, son premier continuateur, Sigebert de Gemblours, Honoré d'Autun, Jean Tritheme, Jean de Launoy, M. du Pin & plusieurs autres. Je pourrois donc imiter ces sçavans hommes sans être blâmé. Mais ce que j'ai fait jusques à présent est si peu considérable; & je me sens si peu capable d'écrire quelque chose qui mérite l'attention du public, que le meilleur parti que je puisse prendre, non seulement comme le plus conforme à l'humilité Chrétienne, mais même comme le plus favorable à l'amour propre, est de demeurer dans mon obscurité.

ADDITIONS A LA BIBLIOTHE'QUE CHARTRAINE.

SUITE DE HUGUE DE SAINTE MARIE Réligieux de l'Abbaye de Fleury, Historiographe.

OUtre l'Histoire de Hugue de Fleury, dediée à la Comtesse Adele, il s'en trouve une autre manuscrite dans l'Abbaye de S. Tron, où il a écrit l'Histoire des Rois de France depuis Charles le Chauve jusqu'à Loüis VI. surnommé le Gros. Il dédia ce dernier ouvrage à l'Imperatrice Mathilde, fille de Henry I. Roi d'Angleterre, niéce d'Adele. Il rapporte que Charles le Chauve mit dans l'Eglise de Compiégne le précieux Suaire de nôtre Seigneur; qu'il donna à celle de S. Denys un des cloux, un morceau du bois de la vraie Croix, & une partie de la couronne d'épine. Il est remarquable que cela a été écrit vers l'an 1130.

HUGUE I. SEIGNEUR DE CHATEAUNEUF en Thimerais.

HUgue I. Seigneur de Châteauneuf en Thimerais, de Bresoles, de Sorel, & autres terres, étoit fils de Gervais de Châteauneuf en Thimerais, & de Mabile de Montgommery

gommery tous deux très-nobles. Car Gervais étoit ou néveu ou petit-fils d'Albert Ribaud ; & Albert étoit fils de Ribaud qui est appellé très-noble dans un Diplome du Roi Robert. Mabille étoit fille de Roger de Montgommery, Comte de Scrobesbury en Angleterre, & de Mabille Comtesse de Belesme & d'Alençon. Hugue I. nous apprend lui-même que sa femme se nommoit Alberede, & qu'il avoit trois fils l'an 1132. Hugue, Gervais & Valeran. Du Chesne qui semble avoir vû le monument dont je vais parler, lui donne un quatriéme fils, nommé Jean. Henry I. Roy d'Angleterre avoit voulu faire épouser à Hugue I. une de ses filles naturelles; mais ils se trouverent si proches parens que le mariage ne s'acomplît point. Hugue nous apprend encore que l'an 1132. sa mére Mabille étoit si âgée, qu'elle ne put assister à la Dédicace que Geoffroy, Evêque de Chartres, fit cette année d'une Chapelle dans l'Eglise de S. Vincent-au-Bois.

Ce Seigneur s'est fait connoître à la postérité par la part qu'il prit à la fondation de cette Abbaye qui est de l'Ordre de S. Augustin. Du Chesne dit qu'il en fut le principal fondateur, parce qu'en effet il l'enrichit beaucoup. L'an 1132. Geoffroy, Evêque de Chartres, étant venu à l'Abbaye de S. Vincent, y dédia un Autel à Dieu sous l'invocation des saints Apôtres Simon & Jude. Hugue se servit de cette occasion pour faire de grandes aumômes aux Chanoines qui y servoient Dieu. Il approuva & donna son consentement aux donations que ses vassaux feroient à la même Eglise, & pria l'Evêque de confirmer tout cela par son autorité. Il publia une lettre où il déclara que l'Abbaye étoit libre & exempte de toutes charges & coûtumes. Il donna aux Chanoines la justice dans le lieu, la forêt & les terres qui étoient au tour de l'Abbaye, la nourriture de leurs porcs dans ses bois ; une foire pendant trois jours à la feste de S. Simon S. Jude, franche de tout peage dans ses terres ; deux pêches chaque année dans un de ses étangs ; la dîme de ses revenus en Normandie ; deux Bourgeois à Châteauneuf & deux à Bresoles ; la Chapelle de Rebonvilliers avec les dîmes & les terres qui en dépendoient ; deux sols à Danamarc chaque semaine, & trois sols à toutes les fêtes de la sainte Vierge &

aux quatre principales de l'année ; le dix-ſeptiéme denier de ſon peage de Dreux & de Sorel ; un ſervice de poiſſons tous les Vendredis ; 22. anguilles le mecredi des cendres.

Hugue pour rendre cette donation autentique & inébranlable, y fit mettre ſon ſeau, & le tout fut fait en préſence & avec le conſentement de ſa femme Albérede & de ſes trois fils, Hugue, Gervais & Valeran, l'an de grace 1132. Cette lettre a été donnée au public par Dom Luc Dachery dans le quatriéme tome de ſon Spicilége.

FOULQUE, SOUSDOYEN ET PREVÔT de l'Egliſe de Chartres, Aumônier du Roy Loüis le Gros.

NOus connoiſſons cét Eccléſiaſtique par la lettre 204. d'Ive de Chartres, écrite au Pape Paſcal II. par une lettre du Roi Loüis le Gros, adreſſée au même Evêque & à ſon Chapitre, dans laquelle ce Prince ſoûtient hautement les interêts de Foulque, qu'il appelle ſon Clerc & ſon ami. Et ſur tout par une troiſiéme lettre de Foulque lui même, écrite au Roi contre ſon Evêque, dans laquelle il prend la qualité de Prevôt.

Foulque dit dans cette lettre, que ce que ſa Majeſté avoit écrit à ſon Evêque en ſa faveur, loin de lui ſervir, lui avoit été au contraire fort préjudiciable. Que ce Prélat ayant fixé un jour pour rendre juſtice, avoit prévenu le Cardinal Légat, & l'avoit prié de lui défendre de juger l'affaire. Qu'Ive l'avoit accuſé de s'être adreſſé au Roi, & d'avoir porté ce Prince à ſe mêler des affaires de l'Egliſe de Chartres : de ſorte qu'il ſe trouvoit mal d'avoir ſupplié le Roi de l'aider, & de lui avoir demandé ſecours & conſeil, puiſque ſon Evêque lui refuſoit juſtice, & le traînoit à Rome malgré lui. Foulque qui ſçavoit le langage de la Cour, dit enſuite au Roi. « Il eſt bon que vous ſçachiez, Sire, qu'il y a

» plusieurs priviléges en usage dans nôtre Eglise qui ont été
» établis & confirmez par le consentement, & l'autorité du Roi
» de France & de la Reine. Or dans ce dernier privilége,
» il n'est fait aucune mention de vous, ce qui est contre l'avantage & l'honneur de vôtre Couronne. Adieu. »

Foulque ne se contenta pas de tout cela, il ajoûta cette
» apostille : « Quelque chose que vous mande l'Evêque, sçachez
» que dans la verité il ne cherche qu'à me faire du mal, &
qu'il aime mieux toutes sortes d'extrêmitez que la paix ». Cela fait voir que cét Ecclésiastique étoit fort piqué contre Ive. Souchet a publié la lettre du Roi & celle de Foulque dans ses notes sur Ive de Chartres.

ETIENNE RABACHE, RE'FORMATEUR des Augustins de France.

ETienne Rabache, Docteur de Paris, Réformateur des Augustins en France, premier Réligieux de la Congregation de S. Guillaume de Bourges, nâquit à Vauves dans le Diocèse de Chartres, au mois de Juillet, l'an 1556. Il prit l'habit réligieux des Hermites de S. Augustin, dans le Convent d'Orleans, où il fit profession. Peu de temps après il fut envoyé à Paris, où il se rendit fort habile dans les sciences. Il fit aussi de grands progrès dans la pieté ; & comme il avoit beaucoup de talent pour la prédication, tout cela porta ses Supérieurs à lui donner la conduite des Novices. Ayant reçû le bonnet de Docteur dans l'Université de Paris l'an 1588. il fut fait Prieur du Convent d'Orleans ; puis on l'envoya à Bourges, où il commença la réforme de son Ordre, & établit une nouvelle Congrégation, sous le nom de S. Guillaume, le 30. d'Août l'an 1594. Le P. Rabache travailla avec une assiduité infatigable à planter & arroser ; & Dieu bénit son pieux dessein, qui eut un succès très-considérable. C'étoit un homme d'oraison, vigilant, en qui toutes les vertus chrétiennes & réligieuses paroissoient

avec éclat. Il ne se borna pas aux soins du Cloître ; il travailla beaucoup à la conversion des pécheurs & des hérétiques ; & ses sermons remportoient toûjours quelque victoire en faveur de la Réligion. Après avoir rempli saintement les devoirs de son Ministére, il mourut à Angers le 5. de Septembre l'an 1616. agé de 60. ans. Je ne sçai si le Pére Rabache a écrit quelque chose : mais outre ses sermons, il est probable qu'en qualité de Réformateur, il a dressé quelques Constitutions ou des Réglemens pour soûtenir la réforme qu'il avoit établie.

SUPPLEMENT
A LA BIBLIOTHE'QUE
CHARTRAINE,
CONTENANT QUELQUES AUTRES
Hommes Illuſtres moins connus, de l'ancien Diocèſe de Chartres.

VOici quelques perſonnes illuſtres qui appartiennent au Diocèſe de Chartres, dont je crois devoir faire mention ſeulement en général, parce que je n'ai trouvé aucuns ouvrages de leur compoſition qui ayent pû me porter à leur donner des titres particuliers.

On trouve un monument fait vers la fin du XI. ſiécle, que HARDOUIN, Chartrain, conduiſoit l'Ecole de la ville de Fougéres dans le Diocèſe de Rennes en Bretagne.

ERNAULD DE BLOIS, étoit un habile Juriſconſulte qui floriſſoit à Paris dans le XII. ſiécle. Pierre de Blois, Archidiacre de Bath lui a écrit ſa lettre 71.

PIERRE DE ROUSSY, Prêtre, prêcha long-temps avec le celébre Foulques de Neully au commencement du XIII. ſiécle. Mais ayant été fait Chanoine & Chancelier de l'Egliſe de Chartres, il ne ſongea plus qu'à amaſſer du bien, & il perdit ſa gloire & ſa réputation.

GERVAIS DE CHATEAUNEUF, fils de Gervais, Seigneur de Châteauneuf en Thimerais, de Breſolles & de Senonches, homme d'une ancienne nobleſſe, & de Margue-

rite de Donzi, fille de Hervé, Comte de Nevers, étoit Chanoine de Chartres, lorsqu'il fut élû Evêque de Nevers, l'an 1222. Ce Prélat acquit beaucoup de choses pour la commodité de son Eglise. Il légua au Monastére des Réligeuses de Bellomer de l'Ordre de Fontevrauld, qui est dans le Diocèse de Chartres, vingt sols de rente annuelle; ce qui fut depuis confirmé par Hugue III. son frére, Seigneur de Châteauneuf, sçavoir l'an 1224. Hugue avoit épouse Alienor de Dreux.

Gervais s'étant trouvé à la prise de Constantinople l'an 1204. car il s'étoit croisé avec son pére; il en apporta le chef de S. Matthieu, Apôtre & Evangeliste, dont il fit présent à l'Eglise de Chartres, où il étoit déja Chanoine. Ce Prélat mourut le dernier de Février.

LAMBERT étoit de Châteauneuf en Thimerais. Il devint si habile dans la science des Loix ou du Droit civil, qu'il l'enseigna publiquement à Paris. Il fut maître de Raoul de Columelle, Chanoine de Chartres; & il engagea son sçavant disciple a écrire un Traité de la translation de l'Empire, que celui-ci lui dédia.

JEAN DE BLOIS, celébre Docteur en théologie, étoit Chanoine de l'Eglise de Paris & Chancelier de l'Université l'an 1328.

GILLES du PERCHE, un des premiers Docteurs de la maison Royale de Navarre, est nommé dans un statut de l'an 1315. Il semble qu'il prit dans la suite l'habit de S. Benoît. On le trouve entre ceux qui eurent ordre du Roi Philippe de Valois en 1332. de disputer ou d'écrire sur la question de la vision béatifique.

GUILLAUME DES ESSARTS, Chartrain, prit l'habit de S. Dominique, & fut élevé pour sa pieté sur le Siége Episcopal de l'Eglise d'Evreux.

VINCENT DES ESSARTS, Prevôt d'Ingrey dans l'Eglise de Chartres, fut nommé Evêque d'Evreux par le Pape Jean XXII. l'an 1334. après la mort de Guillaume des Essarts son frére.

RENAULD CHAUVEAU, Chartrain, Evêque de Châlons sur Marne, fut tué dans la bataille de Poitiers l'an 1356.

EVRARD DE TREMIGON, Doyen de l'Eglise de Chartres, fut élû Evêque de Dol l'an 1383. & mourut trois ans après.

JEAN DE BEAUMONT, né dans le Diocèse de Chartres, étoit Procureur de la nation Françoise dans l'Université de Paris l'an 1408. Il fut fait Recteur l'année suivante : c'étoit un celébre professeur des arts.

ROBERT DE DANGEUL nâquit dans le Diocèse de Chartres. Il fut Secrétaire du Roi Charles VI. Chanoine de Paris, de Chartres, & Archidiacre de Nevers; & ensuite Evêque de cette derniére Eglise. Il fut consacré l'an 1401. par l'Archevêque de Sens, son Metropolitain. Il mourut en 1430. le 22. de Juillet.

MICHEL DE TOURNE-ROUE, Chartrain, fut fort sçavant dans l'Astrologie judiciaire, dont on prétend qu'il donna des preuves en deux ou trois rencontres, qui sont rapportées par Matthieu, en son Histoire de Loüis XI. On dit qu'il fut beaucoup favorisé par le Roi Charles VI.

Cela me fait souvenir d'un autre Docteur en la même science. C'est FLORENT DE VILLERS, de Châteaudun, Conseiller de Jean, Comte de Dunois, Bâtard d'Orleans, Medécin, & fameux Astrologue; qui prédit à Loüis, Duc d'Orleans, pére de ce Comte, qu'il n'étoit pas nécessaire de bâtir une maison à son fils, parce qu'il seroit toute sa vie au service d'autrui, & en divers lieux. Il voyagea & étudia en plusieurs Provinces de l'Europe, & d'Asie, & s'établit enfin à Lion, où il se maria; dressa une Bibliothéque fort curieuse; enseigna publiquement l'Astrologie, & fut honoré des visites du Roi Charles VIII. Voilà ce qu'en écrit Bernier dans l'Histoire de Blois p. 216. Mais il est visible qu'il a voulu dire Charles VII. pour Charles VIII. car de Villiers n'ayant pas pû faire sa prédiction au Duc d'Orleans plus tard que l'an 1407. n'a pû par consequent être encore en vie en 1483.

JEAN DE SAINT-AVIT, né à Châteaudun, fut élû Evêque d'Avranches l'an 1393. & gouverna cette Eglise durant 49. ans; étant mort au mois de Juillet en 1442. Son corps fut enterré dans l'Abbaye de S. Oüen de Roüen.

NICOLAS DE LA CHAPELLE, fut nommé Doyen de l'Eglise de Chartres par le Pape, l'an 1431. contre Guillaume Cotin, Chantre de cette Eglise, & Conseiller au Parlement, qui avoit été élû par le Chapitre. Nicolas, en qualité de Doyen, assista au Concile de Basle, & mourut l'an 1443.

JEAN DE BLOIS a été celébre dans le XV. & le XVI. siécles. Il fut disciple du celébre Jean Raulin; & il prit le bonnet de Docteur l'an 1481. Il professa ensuite la théologie dans le Collége de Navarre, & fut Archidiacre de Bourges en l'année 1488. Il fut si touché d'une lettre de son ancien Maître Jean Raulin, qui s'étoit fait Réligieux à Cluni, dans laquelle celui-ci le pressoit de quitter le monde, qu'il y renonça en effet. C'étoit un homme de grand mérite, & que Raulin jugeoit fort capable de rendre de grands services à l'Ordre de Cluni.

Pour Jean Raulin, il ne nous regarde pas, parce qu'il étoit de Toul. Il suffit de dire ici, qu'ayant quitté de grands biens & une grande réputation, il entra dans l'Ordre de Cluni, & qu'il fut peu après Doyen du Monastére de S. Denys de Nogent-le-Rotrou.

Beatus Rhenanus, homme fort docte, fit imprimer à Strasbourg, l'an 1509. plusieurs beaux ouvrages de Matthieu Bossi de Verone, Chanoine Régulier, & les dédia à JEAN DROUIN DE BLOIS, Théologien. Ce qui fait voir que Droüin avoit une grand réputation.

LOUIS RUZE' de Blois, Magistrat dans cette ville, étoit illustre par sa science en ce temps-là. Robert Fortunat de S. Malo lui dédia les ouvrages de S. Cyprien, qu'il publia l'an 1512. Il dit que Loüis Ruzé cultivoit excellemment les sciences & la vertu, & qu'il étoit le Mecéne de tous les hommes de lettres.

JEAN LE MAIRE, Chartrain, enseigna publiquement à Paris, dans les Collége de Harcour & de Beauvais. Il fut fait Procureur de la nation Françoise, l'an 1540.

ANTOINE DU FOUR, aussi Chartrain, fut élû Procureur de la Nation de France, l'an 1549. Il étoit Professeur de Philosohie dans le Collége de Lizieux.

PIERRE

PIERRE DE PONTLEVOY, Chartrain, gouvernoit l'Evêché de Maillesais l'an 1567.

VINCENT DE LA LOUPE, dont j'ai déja fait mention dans cét ouvrage *, étoit originaire de cette partie du Perche qui est dans l'Evêché de Chartres, & d'une famille très-noble & très ancienne. Etant demeuré à Chanteüil, il y exerça assez long-temps la charge de Lieutenant Criminel, qu'il remplit avec autant de suffisance que d'integrité. Il a tenu un rang considérable parmi les hommes de lettres du XVI. siécle, & les ouvrages latins & françois qu'il a donnez au public, font connoître son érudition. Outre ceux dont il a éte parlé, je ne dois pas oublier l'Histoire de l'Hôpital général de Chartres qui fut établi l'an 1556.

* Pag. 163.

GUI DE MOULINS DE ROCHEFORT, natif de Blois, dont j'ai aussi parlé dans le corps de cette Bibliothéque,* étoit Medecin de Philibert Emanuel, Duc de Savoye & de Marguerite de France sa femme, qui l'aimoient fort à cause de sa grande connoissance de l'Histoire naturelle, qu'il expliquoit fort agréablement : ce qui le mettoit au-dessus de la profession de Medecin, qu'il pratiquoit d'ailleurs heureusement. Il mourut à Basle.

* Pag. 169.

N. CHAMPROND, Président de la Chambre des Enquêtes, nâquit dans le Païs Chartrain. M. de Thou nous apprend que c'étoit un homme noble, sçavant & habile, & d'un esprit ferme & sevére.

JEAN BURGENSIS, de Blois, fut Medecin de Charles VIII. puis de Loüis XII. Il eut au moins deux fils, Loüis Burgensis l'aîné qui nâquit à Blois l'an 1494. Il fut premier Medecin du Roi François I. Il est celébre dans l'Histoire. Il n'eut point d'enfans de sa femme Claude de Beaune. Il mourut l'an 1556.

SIMON BURGENSIS, Medecin & JEROME BURGENSIS étoient ses néveux. Celui-ci étoit Abbé de S. Pierre és monts de Châlons sur Marne, lorsqu'il fut fait Evêque de cette ville l'an 1556. Il fonda un Collége & un Seminaire dans sa ville. Le Roy Charles IX. l'envoya au Concile de Trente en qualité d'Ambassadeur. Gilbert Genebrad lui dédia les livres de l'Eucharistie de Claude Despense. Jerôme mourut l'an 1573.

HENRY DESCOUBLEAU fils de François, Seigneur de Sourdis, Chevalier du S. Esprit, Gouverneur de la ville & du Païs Chartrain, & d'Elizabeth Babou de la Bourdaisiére, fut sacré Evêque de Maillesais par son frére François Cardinal de Sourdis l'an 1623. auquel il succéda cinq ans après dans l'Archevêché de Bordeaux. Ce Prélat a beaucoup fait parler de lui; & il est très-celébre dans l'Histoire. Il mourut l'an 1645.

FRANCOIS CHAVAINE ou (a) CHOESNE, Président au Baillage & Siége Présidial de Chartres, avoit été domestique & lecteur du noble & sçavant Prélat Paul de Foix, Archevêque de Toulouse, celébre par ses Ambassades. Il étoit parent de Philippe des Portes. Il fut ami de l'illustre Historien Jacques Auguste de Thou qui en parle souvent & fort honorablement dans sa vie. Il fut député aux Etats, l'an 1614. pour le tiers Etat avec Jacques des Essarts, Conseiller au Présidial.

NOEL BLONDEL de Blois, Réligieux de l'Ordre de S. Dominique, a été un homme d'une grande pieté & érudition, comme écrit Bernier, qui ne nous apprend pas, s'il a écrit quelque chose.

Le même Historien dit que N. GUEDON de Châteaudun a été un excellent Musicien dans le dernier siécle.

JEROME BACHELIER, Docteur de Paris, Archidiacre de Dunois dans l'Eglise de Chartres, florissoit l'an 1650. Il est beaucoup parlé de lui dans le Journal de M. de saint Amour.

FRANCOIS MALLIER, Chanoine de Chartres, Abbé de S. Pierre, où S. Pére de Melun, nâquit apparemment à Blois, de Claude Mallier, Seigneur du Houssay, auprès de Bonneval, Intendant des Finances, & de Marie Melissant. Il fut sacré Evêque l'an 1636. en qualité de Coadjuteur de René de Breslay, Evêque de Troyes, auquel il succéda l'an 1641. Il prit possession de son Eglise l'année suivante. Il assista à l'assemblée générale du Clergé en 1645.

CLAUDE MALLIER frére de François, Evêque de Troyes, fut d'abord Maître des Requêtes, Présidentaux Re-

(a) M. le Président de Thou l'appelle *Chœnus*. Pierre Bessin dans l'Index de cêt Historien traduit & écrit ainsi, *Choësne Président de Chartres*. Mais dans le troisiéme tome du Mercure françois sur l'an 1614. On lit *François Chavaine*.

quêtes du Palais, puis Conseiller d'Etat, & Ambassadeur du Roy à Venise, où le Juif Leon de Modene lui dédia son livre des Coûtumes des Juifs. Etant retourné en France, il embrassa l'état Ecclésiastique, & fut sacré Evêque de Tarbes en 1648. par son frére l'Evêque de Troyes.

Dom ETIENNE CARNEAU, Céleſtin, natif de Charteres, apprit parfaitement les belles Lettres dans sa jeunesse, & ensuite la Jurisprudence. Il fit même l'exercice d'Avocat au Parlement de Paris. Mais connoissant la vanité du monde, il y renonça; & prit l'habit réligieux dans l'Ordre des Céleſtins. Il s'est acquis beaucoup de réputation par les ouvrages qu'il a donnez au Public; & sur tout par ses poësies latines & Françoises. On dit que Messieurs de l'Académie Françoise ayant fait lire quelques-unes de ses poësies dans une de leurs Assemblées; un des principaux dit de lui ce qu'Horace * a écrit des Poëtes Grecs; & que cét éloge fut approuvé de tous ceux qui étoient présens.

Le Pére Etienne Carneau mourut l'an 1671. Il avoit composé lui-même son épitaphe en François & en Latin, où il s'est peint en ces termes.

Cy gît qui s'occupant & de Vers & de Prose,
A pû quelque renom dans le monde acquerir:
Il aima les beaux Arts, mais sur toute autre chose,
Il medita le plus celui de bien mourir.

Qui jacet hic, multum scripsit Prosaque Metroque,
Atque latens sparsit nomen in orbe suum.
Præclaras Artes coluit, sed firmius unam
Illam præcipuè quæ benè obire docet.

* ..... *Graiis dedit ore rotundo Musa loqui.*

Fin du premier Volume.

CATALOGUE ALPHABETIQUE
Des Auteurs & des Hommes illuſtres, contenus dans ce volume.

A.

G.

Guillart

L.

M.

T

V.

Fin de la Table Alphabétique.

NOUVELLES ADDITIONS, ENVOYE'ES par l'Auteur, après l'impression du Livre.

PIERRE LE SUEUR.

Pierre le Sueur, Vendômois, donna des marques éclatantes de son zéle pour la Réligion Catholique, par quelques petits Ouvrages latins qu'il publia à Paris l'an 1563. chez Jacques Kerver, *in* 8°. Le premier porte ce titre : *De Differentia ætatis Patrum nostrorum qui sub Romana & Apostolica Ecclesia vixerunt ; & nostra, in qua omni arte ab ea revocamur, & ad Calvini Hussitarum Principis, aliorumque Sycophantarum somnia, & palam impia, atque absurda dogmata amplexanda ducimur.* Il adressa cét écrit à un Docteur nommé Leonard Gigoul.

L'Auteur y fait voir quel étoit le bonheur de la France avant que les hérésies eussent penetré, & l'état déplorable où l'avoient reduit les nouvelles doctrines de Calvin, de Beze & de leurs Sectateurs, qui avoient éteint la Religion & la pieté, & avoient rempli le Royaume de meurtres, d'incendies, & de pillages. Cét Opuscule est très-fort ; & l'Auteur ne ménage pas les chefs des hérésies dans le portrait qu'il en fait.

2. Il adressa de plus une lettre ou Avertissement aux Magistrats Ecclésiastiques & Civils ; c'est-à-dire, aux Evêques & aux Juges du Royaume de France, pour les exhorter à châtier les Hussites ou Calvinistes, & de ne point faire de paix avec eux. Pierre le Sueur fait dans cette lettre une peinture effroyable des desordres & des inhumanitez des herétiques qui désoloient leur patrie : ainsi il ne faut pas s'étonner si plusieurs suivirent son avis.

3. Enfin il ajoûta quelques passages de S. Augustin, pour convaincre de mensonge les Calvinistes, qui disoient que ce

Pére avoit pensé comme eux sur l'Article de la Céne du Seigneur.

N. DE LAUNAY, SECRETAIRE du Roy.

MOnsieur de Launay nâquit à Blois l'an 1573. Sa famille étoit une des plus considérables & des plus accommodées de la Ville. L'aîné de ses fréres Trésorier de France, avoit la premiere Commission de l'Epargne. Il avoit épousé la sœur d'un Secretaire d'Etat, qui étoit en grand crédit à la Cour. M. de Launay, dont nous parlons, étudia fort bien dans sa jeunesse, & il apprit les langues Grecque & Latine. Lorsqu'il parut dans le monde, il fut Secretaire du Roy; & il eut une charge de finance. On l'employa en diverses Commissions qui l'engagerent à plusieurs voyages, & à suivre les armées. On ne nous apprend point s'il nâquit de parens Calvinistes, ou s'il fut assez malheureux pour abandonner la Réligion Catholique: mais il est certain qu'il a été un des piliers de l'Eglise Calvinienne de Blois. Son frére étant mort l'an 1613. il renonça aux espérances qu'il pouvoit avoir dans le monde, & resolut de se donner tout entier à l'étude & à l'intelligence de la sainte Ecriture. Il retint seulement sa charge de Secretaire du Roy, qui ne l'obligeoit à aucune fonction; & comme il n'entendoit pas la langue Hebraïque, il entretint assez long-temps un Juif pour l'apprendre. Pendant quarante-neuf ans qu'il vêcut depuis qu'il eut renoncé aux affaires, il donna tout son temps à étudier les livres sacrez. On prétend qu'il avoit toutes les qualitez nécessaires pour réüssir dans cette grande entreprise, un esprit solide & éclairé, une forte santé, & des biens considérables. De plus, il ne se maria point; & il n'étoit distrait que par les affaires de l'Eglise prétenduë réformée, ayant exercé la charge d'Ancien pendant plus de 40. ans. Il assista à la plûpart des Synodes nationnaux, à tous ceux de la Province en qualité de Deputé, jusqu'à celui de Houdan tenu l'an 1662. car il mourut en ce temps-là.

M. de Launay s'étant appliqué constamment à l'étude de l'Ecriture sainte jusqu'à la derniére semaine de sa vie, il composa plusieurs livres qu'il publia lui-même; sçavoir des Paraphrases sur toutes les Epîtres de S. Paul,

Sur le Prophéte Daniël,
Sur l'Ecclésiaste,
Sur les Proverbes,
Sur l'Apocalypse.

Il fit aussi divers Ecrits sur tous les Livres du Vieux & du Nouveau Testament, qui ne furent pas imprimez, parce qu'ils n'étoient pas dans la perfection où il desiroit les mettre, outre qu'on en égara quelque partie. On publia après sa mort à Genéve chez J. Ant. & Samuël de Tournes l'an 1667. *in 4°.* son grand Ouvrage, intulé: *Remarques sur le texte de la Bible; ou explication des mots, des Phrases & des figures difficiles de la sainte Ecriture.* Ceux qui l'ont fait imprimer le regardent comme le plus grand fruit de ses veilles, la plus importante production de son esprit; & il disoit lui-même qu'il avoit été vingt ans entiers à le mettre en l'état où on l'a donné au Public.

Celui qui a pris soin de l'impression de cét Ouvrage de M. de Launay, prétend qu'on n'avoit rien fait jusqu'alors de plus utile pour l'intelligence des Livres sacrez; que l'Auteur y a rassemblé tout ce que les Notes & les Commentaires nous peuvent apprendre; qu'il a éclairci toutes les difficultez de l'Ecriture sainte en comparant ce qui a rapport à une même matiere, & à une même expression. Il ajoûte beaucoup d'autres choses semblables pour relever le travail de M. de Launay, lesquelles sont particuliérement fondées sur la version de Genéve. Mais les Catholiques n'en jugeront pas si avantageusement; car il y a bien des remarques peu utiles, d'autres fausses & plusieurs de très-petite considération.

N. GOBILLON,

OLIVIER ENGUERRAND, MINISTRE converti.

OLivier Enguerrand, de Mante sur Seine, né Catholique, se pervertit malheureusement, & embrassa les impietez de Calvin vers l'an 1602. Deux ans après il fut fait Ministre de l'Eglise prétenduë reformée, qui étoit à Chef-Boutonne en Poitou, auprès de la Rochelle. Il demeura trois ans dans ce ministére. L'an 1605. Dieu qui vouloit lui faire misericorde, commença à le toucher, & à lui faire sentir des remords de conscience qui ne lui donnoient point de repos. Il travailla inutilement à s'en défaire en recherchant les compagnies & les divertissemens. C'est pourquoy il se mit à étudier, & à chercher qu'elle est la veritable Eglise, & il trouva que ce ne pouvoit être que celle dans laquelle il avoit eu le bonheur de naître, & qu'il avoit quittée, parce qu'elle est unique, sainte, catholique, Apostolique. Et voyant que ces marques ne convenoient point aux nouvelles sectes de Luther & de Calvin ; la division de ces deux heresiarques, leur arrogance & irréligion, leur défaut de vocation & de succession : il rentra dans le giron de l'Eglise au mois de May 1607. à Dissay Il abjura le Calvinisme entre les mains de Geoffroy de S. Belin, Evêque de Poitiers ; & il le fit ensuite publiquement à Chef-Boutonne. Enguerrand ainsi converti publia un écrit qu'il adressa aux prétendus Réformez, pour les porter à rentrer dans l'Eglise Catholique à son exem-
» ple. En voici le titre : Declaration de Maître Olivier Enguer-
» rand de Mante sur Seine ; cy-devant Ministre en l'Eglise
» pretenduë reformée de Chef-Boutonne en Poitou, auprès
» de la Rochelle, contenant l'abjuration de l'héresie Luthe-
» rienne & Calvinique, avec protestation de vivre & mourir
» en la doctrine de l'Eglise Catholique, Apostolique & Ro-
» maine, qu'il a faite & prononcée publiquement dans l'Egli-
» se de Mairé l'Eveschaut, membre dépendant de l'Abbaye

„ de Noüaillé, au Diocèse de Poitiers. A Lion par Michel „ Chevalier 1607. „

N. GOBILLON, MEDECIN.

N. Gobillon de Blois, Docteur en médecine de la Faculté de Paris, s'est rendu celébre par la pratique de la médecine, & par la connoissance qu'il avoit acquise de la Poësie; car il est loüé pour avoir fait de beaux vers. On trouve de lui un petit écrit, dont voicy l'occasion & le sujet. Au commencement du XVII. siécle, Crassot, fameux Professeur en Philosophie dans l'Université de Paris, proposa une Enigme dans une grande assemblée d'hommes de lettres. Gobillon l'expliqua & en donna la solution. Vingt ans après il fit imprimer son explication en latin à Blois chez Philippe Cottereau l'an 1614. & la dédia à M. de Ribere, ou à M. Ribier Conseiller d'Etat & President de Blois.

NICOLAS PAPIN, MEDECIN.

CE nom est celébre à Blois & dans la République des lettres, c'est pourquoy je crois devoir ajoûter quelque chose à ce que j'en ay déja dit : outre que je vois qu'il faut distinguer plusieurs Papins qui vivoient en même temps dans le dernier siécle.

Nicolas Papin né à Blois, Docteur en Médecine, néveu de Henry du Four, aussi Médecin, publia à Paris chez Simeon Piget, l'an 1647. une Dissertation latine sur la poudre de sympathie, *De pulvere sympathico dissertatio*. Il l'a dédia à son oncle Henry du Four, Médecin du Duc de Vendôme. L'Epitre dédicatoire fut écrite à Padouë l'an 1646.

Etant retourné à Blois, il y fit imprimer *in* 8°. l'an 1647. un écrit sous ce titre : *Raisonnement du flux de la Mer.*

L'année suivante il donna au Public un Traité: *De aurium Ceruminum usu*, qui parut à Saumur *in* 8°.

Enfin il écrivit contre Harvée, Médecin Anglois, un Traité intitulé : *Diastole cordis adversus Harveanam innovationem defensa*. Ce livre fut imprimé à Alençon *in* 4°. l'an 1653.

N. PAPIN, RECEVEUR GE'NE'RAL du Domaine de Blois.

IL est probable que ce Papin étoit frére du précedent. Nous avons de lui un petit livre intitulé: *Ecrit du Sieur Papin, Receveur Général du Domaine de Blois, Ancien de la Réligion prétenduë reformée en ladite Ville, & Deputé au Synode de Loudun, tenu l'an 1659. ensuite de la conférence qu'il eut chez Monsieur Droüillon de la Morigonnerie, avec le Sieur de Beaumais dit le Mercier, en présence de plusieurs personnes des plus qualifiées de la Ville de Blois.* Cét écrit fut imprimé à Blois chez François de la Saugere, l'an 1660. avec la réponse du Sieur de Beaumais.

SUITE DE N. LESCORNAY, AVOCAT.

JE trouve dans une lettre de Gui Patin, écrite l'an 1653. que M. Lescornay, Avocat, homme d'étude & de travail, a fait une histoire entiére de la Maison de Longueville, depuis Jean, Comte de Dunois, bâtard du Duc d'Orleans, qui a été le chef de cette Maison. Patin ajoûte que Lescornay avoit presenté cette histoire manuscrite à Monsieur le Duc de Longueville, qui l'avoit trouvée si belle, qu'il étoit resolu de la faire imprimer à ses dépens, & d'y ajoûter tous les portraits de ses Ancêtres, que l'on faisoit graver exprès. Il est tout à fait probable que cét Historien étoit fils de Jacques Lescornay qui a fait l'histoire de Dourdan; & qu'il étoit né dans cette Ville. Mais je n'ay point

vû son histoire, & je ne crois pas même qu'elle ait été imprimée.

N. SAVALD, POETE LATIN.

N. Savald, Bourgeois de Chartres, a composé un Poëme Latin, qui a pour titre : *Collegii Regii Carnotensis Sympeanismus, sive Mursivus redivivus in adventu selectissimi Archididascali Vincentii Chavannes.* C'est un éloge de Vincent Chavannes, qui avoit été fait Principal du Collége de Chartres. Nôtre Poëte lui donne de grandes loüanges, & parle très-avantageusement du talent que ce nouveau Principal avoit pour la poësie. Ce Poëme fut prononcé le 16. Novembre de l'an 1703. & on y voit que l'Auteur avoit profité de la lecture des Anciens Poëtes.

Fin des Additions.

FAUTES A CORRIGER.

Pages.	Lignes.	
5.	10.	Gislbert, *lisez* : Gislebert.
8.	*Tit.*	Eudes, ou Odon, Comte de Chartres. *Rapportez tout cêt Article au même titre suivant*, page 13. *c'est la même personne.*
21.	*Tit.*	Hugues, Evêque de Langres. *Joignez aussi tout cêt Article au même titre suivant*, page 28. *C'est encore une même personne.*
31.	7.	Sirmont. *lisez* : Sirmond.
43.	28.	devisa. *lisez* : divisa.
46.	23.	Odri. *lisez* : Odric.
48.	18.	l'investire. *lisez* : l'investiture.
60.	6.	des. *lisez* : de.
70.	*Not.*	auprès de Chartres. *lisez* : auprès de Châtres.
95.	5.	deux Matthieu. *lisez* : deux Matthieux.
97.	24.	Agnes *lisez* : Agnès.
107.	29.	ponr. *lisez* : pour.
122.	11.	Clithoüe. *lisez* : Clicthoüe.
117.	18.	marié, *lisez* : mariée.
122.	11.	ressentit. *lisez* : ressentît.
127.	25.	Gregoire II. *lisez* : Gregoire XI.
147.	35.	prit. *lisez* : pris.
150.	*Tit.*	Jean le Feron. *Retranchez tout cêt Article. Il n'appartient pas à cette Bibliothèque. Jean le Feron n'est pas Chartrain.*
156.	*Tit.*	Pierre le Roux. *Ajoûtez à cêt Article ce qui suit* : Il a publié quelques autres Poësies latines que j'ai vûës par occasion ; mais j'en ai oublié le sujet, aussi bien que le lieu & l'année de l'impression.
228.	19.	Babon. *lisez* : Babou.
271.	7.	Dardanic. *lisez* : Dardanie.
291.	*Tit.*	N. Lochon, &c. *Portez ce titre & joignez-le* à Etienne Lochon, page 321. *c'est une même personne.*
282.	28.	cêt édition. *lisez* : cette édition.
295.	4.	Amelot : *lisez* : Amelote.
301.	22.	miais. *lisez* : mais.
314.	*Tit.*	Jacques Gousset. *Ajoûtez à ses ouvrages les suivans* : Jesu Christi Evangeliique veritas demonstrata in confutatione libri Chizzonæ Emounach. Ejusdem disputationes in Epistolam Pauli ad Hebræos & ad Levit. XVIII. 14. à *Amsterdam* 1712. *in folio.*
315.	8.	*1996. lisez : 1696.*
la même.	28.	qu'il acquit. *lisez* : qu'il en acquit.
324.	4.	sortir France. *lisez* : sortir de France.
358.	12.	héresies eussent. *lisez* : héresies y eussent.
373.	15.	s'accomplît. *lisez* : s'accomplit.

Il y a quelques autres fautes de moindre conséquence.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitulé : *Bibliothéque Chartraine*, *&c.* L'on espere encore de l'Auteur un autre Ouvrage à la gloire du Pays Chartrain, & qui fait le sujet de cette Bibliothéque. Elle contient des choses curieuses & instructives qui ne peuvent être que trés-utiles pour l'Histoire. Il seroit à souhaiter que dans chaque Province du Royaume, les Sçavans eussent le même zéle que cét Auteur, à illustrer leur Patrie par de semblables recherches. Fait à Paris ce 20. Janvier 1717.

MOREAU DE MAUTOUR.

PERMISSION.

NOus F. Charles de l'Hostallerie, Supérieur Général de la Congregation de saint Maur, Ordre de saint Benoît : vû l'Approbation cidessus de Monsieur Moreau de Mautour, Censeur Roïal, avons permis & permettons à Dom Jean Liron, Prêtre Réligieux de nôtre Congregation, de faire imprimer un livre intitulé : *Bibliothéque générale des Auteurs de France.* Fait à Paris dans l'Abbaye de S. Germain des Prez, ce 15. Octobre 1718. sous nôtre seing & le sceau de nôtre Office avec le contre seing de nôtre Secretaire.

F. CHARLES DE L'HOSTALLERIE.

Par Commandement du très Reverend Pere Général,

F. CLAUDE DU PRÉ', Sécretaire.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE & de Navarre, à nos amez & feaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maître des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT : Nôtre bien Amé JEAN-MICHEL GARNIER, Imprimeur & Libraire à Paris ; Nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis entre les mains un Ouvrage qui

a pour titre : *Bibliothèque générale des Auteurs de France, Pays Chartrain*, avec la suite dudit ouvrage qu'il souhaiteroit imprimer & donner au public, s'il nous plaisoit lui accorder nos lettres de Privilége sur ce nécessaires : A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes d'imprimer ou faire imprimer ledit Ouvrage ci dessus expliqué avec la suite en telle forme, marge, caractéres, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparement, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume, pendant le tems de dix années consecutives à compter du jour de la date desdites Presentes ; à condition néanmoins que chaque volume qui paroîtra dans le public portera chacun en particulier une Approbation expresse de l'Examinateur qui aura été commis à cét effet ; faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangére dans aucun lieu de nôtre obéïssance, comme aussi à tous Imprimeurs, Libraires & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter, ni contrefaire ledit Ouvrage avec la suite ci-dessus énoncée, en tout ou en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de titre, ni autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui ; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant & de tous dépens, dommages & interêts ; à la charge que ces presentes seront enregistrées tout au long sur les Registres de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles, que l'impression dudit ouvrage avec la suite sera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs en bon papier & en beaux caractéres, conformément aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant de les exposer en vente, lesdits manuscrits ou imprimez qui auront servi de copie pour l'impression dudit ouvrage avec la suite ci-dessus expliquée, seront remis dans le même état, où les Approbations y auront été données des mains de nôtre trés-cher & feal Chevalier, Garde des Sceaux de France le Sieur d'Argenson, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires de chacun dans nôtre Bibliothéque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtredit très cher & feal Chevalier, Garde des Sceaux de France le Sieur d'Argenson : le tout à peine de nullité des Presentes ; du contenu desquelles Nous vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble on empêchement ; Voulons que la copie desdites Presentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenuë pour duëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires foy soit ajoûtée comme à l'Original : Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis

& nécessaires, sans demander autre permission & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires : Car tel est nôtre plaisir. Donné à Paris le vingt-troisiéme jour du mois de Juin, l'an de Grace mil sept cent dix-huit & de nôtre Regne le troisiéme.

Par le ROY en son Conseil,

DE S. HILAIRE.

Registré sur le Registre IV. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 331 N°. 355. conformément aux Reglemens & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13. Août 1703. A Paris le 1. Juillet 1718.

Signé, DELAULNE, Syndic.